
SE TAIRE
FAIRE

36

HISTOIRE

DES

JUIFS,

PAR

Mr. BASNAGE.

TOME DOUZIEME.

HISTOIRE
DES
JUIFS,
DEPUIS JESUS-CHRIST JUSQU'A PRESENT.

POUR SERVIR DE CONTINUATION A L'HISTOIRE DE JOSEPH.

PAR MR. BASNAGE.

NOUVELLE EDITION AUGMENTÉE.

TOME HUITIEME.



A LA HAYE,
CHEZ HENRI SCHEURLEER.
MDCCXVI.
Avec Privilege de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.

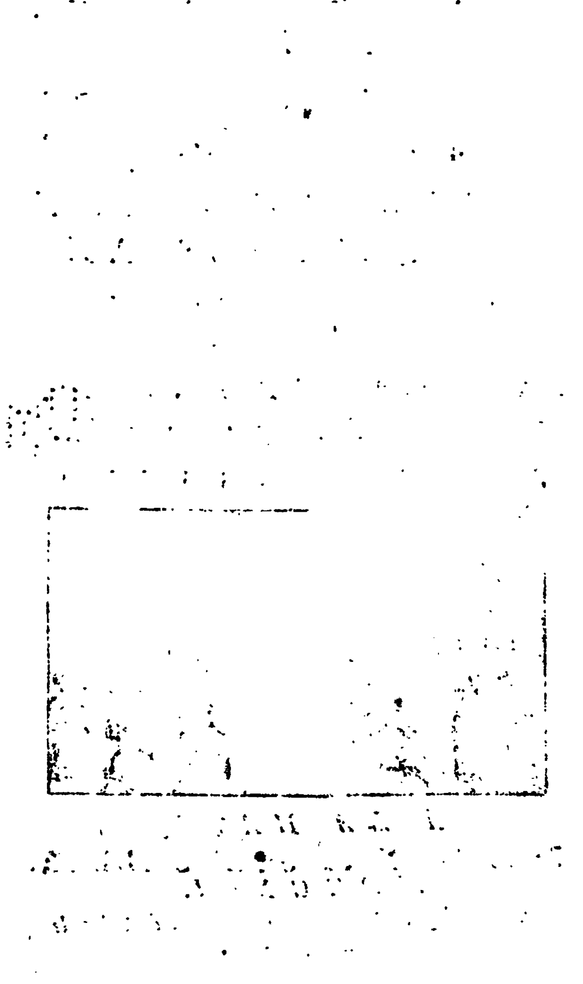


TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE HUITIEME.

Continuation de l'Histoire des Juifs, depuis le II Siecle jusqu'au VIII.



L'HISTOIRE ET LA RELIGION DES JUIFS.

LIVRE HUITIEME.

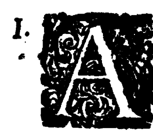
Continuation de l'Histoire des Juifs, depuis le II Siecle jusqu'au VIII.

CHAPITRE I.

Histoire des Juifs, depuis l'An 138 jusqu'à l'Empire de Severe.

I. *Antonin, Empereur Juif, circoncis.* II. *Son Commerce secret avec Judah le Saint.* III. *Fils d'Antonin, imaginé par les Juifs.* IV. *Les Leçons qu'il reçut, & qu'il donnoit à Judah.* V. *Guerres d'Antonin contre les Juifs.* VI. *Samaritains, éxceptez. La Liberté qu'il leur accorde. Faux Raisonnement d'Origene.* VII. *Conférence de Jason avec Papisque.* VIII. *Morale relachée du Rabbin Tarphon.* IX. *Nom de Dieu, une Fable selon ce Docteur.* X. *Si c'est le même que le Juif Tryphon.* XI. *Tems auquel Justin Martyr conféra*

avec Tryphon. XII. *Nouvelle Remarque sur ce tems.* XIII. *Jugement sur cette Conférence.* XIV. *Guerre de Marc Aurele contre les Juifs.* XV. *Leur Liaison avec Cassius, punie.* XVI. *Tems de cet Evénement, éxaminé.* XVII. *Batême d'un Juif Prosélyte avec du Sable.* XVIII. *Faussetez dans la Narration de Nicephore.* XIX. *Conversion d'Hégésippe. Apologie de sa Doctrine.* XX. *Ce qu'il dit des Traditions.* XXI. *Différentes Sectes chez les Juifs en ce tems-là.* XXII. *Des Masbothéens : leur Opinion.* XXIII. *Autres Sectes des Juifs, marquées par Justin Martyr. Les Méristes.* XXIV. *Les Helléniens. Scaliger réfuté sur l'Antiquité de cette Secte.* XXV. *Preuves qu'on a toujours lu l'Ecriture en Grec dans les Synagogues. Divers Excès sur cette Matiere.* XXVI. *Tems auquel on se divise là-dessus. Disputes des Chrétiens en sont Cause.* XXVII. *Fautes de Saint Jérôme sur les Sectes des Juifs.* XXVIII. *Trois Versions Grecques de l'Ecriture. Raisons qui obligérent les Juifs à les faire.*

I. Ntonin le Pieux, adopté par Adrien, étoit originaire de Nîmes, d'où sa Famille avoit passé à Rome, & s'étoit éle-

vée

vée aux Charges. Il étoit doux, libéral, ferme dans l'Adversité. Les Juifs * l'estiment beaucoup, non seulement *parce qu'ils vécurent heureux sous son Empire & sous celui de ses deux Successeurs, pendant qu'ils persécutoient les Chrétiens*; mais, parce qu'il *avoit reçu la Circoncision.* Ils content qu'Adrien aiant défendu de circoncir les Enfans, Judah le Saint fut échangé avec Antonin, & présenté à l'Empereur avec son Prépuce, qui ne s'apperçut point qu'on lui présentoit un Enfant de sa Famille. Cependant, Antonin aiant sucé le Lait Juif pendant ce Voiage, cela le rendit heureux dans cette Vie & dans l'autre; car, il devint Disciple de Judah le Saint, & apprit de lui la Loi. Il se donna la Circoncision en coupant lui-même son Prépuce, afin de pouvoir manger l'Agneau de Pâques. Il dissimula toujours sa Religion; & quoi qu'il professât le Judaïsme, dont il avoit une Connoissance parfaite, il ne laissoit pas de paroître attaché au Service des Idoles. Mais, † il favorisa toujours les Juifs, & s'attacha si fortement à l'Etude de la Loi & de la Tradition, qu'il travailla avec son Maître Judah à la Composition de la Misnah. Nous avons déjà remarqué la Faute

A 2 de

* *Ganz. Tsemach David. pag.* 107.

† *Ghedalia Schialschelet Hakkabalà.*

de l'Historien, sur l'Echange de Judah avec Antonin, qui avoit quarante-trois Ans, lors que ce Rabbin vint au Monde, & qui ne pouvoit plus passer pour un Enfant à la Mammelle. Un autre Historien * de la même Nation avoue que Judah n'avoit que 30 Ans sous l'Empire d'Antonin, & il devoit être jeune, puis qu'il ne mourut que sous l'Empire de Commode.

II. Si la Fable n'est pas assez sensible, nous pouvons y ajouter ce qu'ils disent, qu'Antonin alloit tous les jours par un Chemin souterrain de son Palais à la Maison de Judah pour étudier avec lui. Il posoit deux Sentinelles : l'une, à la Porte du Palais ; & l'autre, à celle du Rabbin, afin d'empêcher qu'on ne s'apperçut de ses Allées & Venues chez le Juif ; & afin que le Secret fut mieux gardé, il ne manquoit pas de les tuer à son Retour : ainsi, ce Commerce secret coutoit tous les jours la Vie à deux Gardes. Un Jour, l'Empereur trouva Chanina. Il y a un si grand Nombre des Amoraïtes, qui ont porté ce Nom, qu'il est très difficile de les démêler. Il y en a pourtant un à qui on le donne par Excellence. L'Empereur voulut tuer cet Etranger qui pouvoit révéler le Secret ; mais, Chanina lui dit qu'il n'étoit pas un Homme,

* *Ganz.*

me, mais un Ange. Antonin, peu crédule, l'envoia à la Porte resusciter la Sentinelle qu'il avoit tuée: il le fit. Antonin, plus persuadé que jamais de la Vérité de cette Religion, la suivit jusqu'à la Mort.

III. Les Juifs comblent la Mesure, en soutenant qu'Antonin avoit un Fils appellé Assuerus, auquel il avoit destiné l'Empire; & que, si on ne le trouve pas dans le Catalogue des Empereurs, *c'est parce que ce jeune Prince mourut trop tot sans faire rien de* considérable. C'est bien mal connoître la Généalogie de ce Prince, dont ils font leur Héros; car, Antonin n'eut jamais de Fils qui porta le Nom d'Assuerus. Les deux Garçons, qui sortirent de son Mariage avec Faustine, Tante de M. Aurele, s'appelloient M. Aurelius Fulvius Antoninus, & M. Galérius Aurelius Antoninus, du Nom de leur Pere. *Ils moururent si jeunes*, que l'Histoire * n'en parle point; & il est certain qu'aucun d'eux ne vivoit, lors qu'Antonin devint Empereur, bien loin de pouvoir leur destiner l'Empire.

IV. Non seulement, ils rapportent les Entretiens qu'Antonin eut souvent avec Judah; mais, ils avouent que ce Rabbin lui apprit plusieurs choses. L'Empereur Antonin soutenoit que le Corps & l'Ame pour-

* *Ganz. Chronol. Lib. II, pag. 18.*

ront également se justifier devant Dieu. Le Corps dira que c'est l'Ame qui a péché, puis qu'il est demeuré sans Action depuis qu'elle l'a quitté : l'Ame dira que c'est le Corps qui est coupable, puis qu'elle est libre depuis qu'elle en est séparée. Judah leva le Doute par la Parabole d'un Maître qui avoit confié la Garde de ses Fruits à un Aveugle & à un Homme qui manquoit de Jambes. L'Aveugle prit le Boiteux sur ses Epaules; le Fruit fut mangé. Ils se justifiérent devant le Maître par leur Impuissance; mais, découvrant la Finesse, il punit l'un & l'autre, parce qu'ils s'étoient associés pour le Vol.

Antonin demandoit pourquoi le Soleil, après s'être levé en Orient, alloit se coucher en Occident. Il est obligé de s'abaisser, répondit Judah, parce qu'il est écrit *que les Armées des Cieux l'adorent*. Il rend par là ses Hommages, qu'il differe jusqu'au Soir, pour la Commodité des Ouvriers & des Voiageurs.

Jusques-là, Judah instruisoit Antonin; mais, ce Prince, aiant voulu savoir en quel tems l'Ame s'unissoit au Corps, & Judah répondant que c'étoit au moment de la Formation, l'Empereur lui persuada qu'il falloit anticiper de beaucoup cette Union, parce *qu'un Morceau de Chair ne dureroit pas*

trois

trois jours sans être salée. Judah, entrant dans le Sentiment du Prince ; qui plaçoit l'Ame au moment de la Visitation, le prouva par un Passage de Job. On * fait beaucoup d'Honneur à Antonin de le rendre plus savant que le plus grand Maître d'Israël ; mais, cela est imaginé à plaisir.

V. En effet, Antonin, bien loin d'avoir favorisé constamment les Juifs, leur fit la Guerre, parce qu'ils s'étoient soulevez contre lui. La Défense qu'Adrien leur avoit faite de se circoncir subsistoit encore. Ils avoient obéï à un Empereur qui les y forçoit par la Rapidité de ses Conquêtes, & la Violence de ses Armes. Mais, ils ne purent se résoudre à demeurer long-tems privez de ce Signe sacramental de leur Religion. Ils s'assemblérent dès qu'ils le purent, & voulurent les Armes à la Main obliger Antonin à leur rendre cette Liberté. Capitolin, en indiquant cette Guerre, a renfermé dans cinq ou six Lignes toutes les Victoires d'Antonin, & a donné lieu, par sa Briéveté, à Baronius de croire que le Soulévement des Juifs s'étoit fait dès les prémieres Années de son Empire. Mais, les Juifs, dispersés & fort affoiblis par Adrien, eurent besoin de quelques Années pour se

 raffem-

* *Ex Gemara Tit. Sanh. Cap. XI*, §. 5, 6, 7, *Coch. duo Tit. Thalm. pag.* 311.

rassembler, & pour se mettre en Etat de tenir tête à un Prince puissant. D'ailleurs, le Récit de Capitolin est un Abrégé des belles Actions de ce Prince qu'il faut distinguer, comme aiant été faites en divers tems. Les Juifs furent malheureux; Antonin les défit: mais, après les avoir défaits, il leur rendit le Privilege de se circoncir.

VI. Cette Loi contenoit trois choses. 1, Elle regardoit les Juifs seuls; mais, les Samaritains, qui professoient la même Religion, en étoient privez. Celsus fait à Origene * une Objection contre nos Martyrs, tirée de la Patience avec laquelle les Samaritains souffroient ce Malheur. Origene répondoit que ce n'étoient pas là des *Martyrs de leur Religion*, *mais des Assassins*, *Sicarii*, coupables de Desobéïssance envers le Magistrat, & *la Circoncision seule découvroit leur Crime*. Je l'avoue; mais, à même tems, elle prouvoit aussi qu'ils souffroient pour leur Religion, puis que c'étoit là un de leurs Sacremens, comme un Chrétien que le Magistrat condamneroit à la Mort, parce qu'il auroit reçu le Batême & la Communion, seroit le Martyr de sa Religion. La Raison d'Origene étoit donc fausse. 2, On excluoit aussi les Prosélytes, &

* *Orig. cont. Cels. Lib. II, pag. 61.*

& il n'étoit pas permis d'en faire. 3. On ajoute que la Loi défendoit de se rendre Eunuque; & c'est à cela qu'on * applique la Requête d'un jeune Egyptien qui vouloit se faire couper, afin de justifier l'Eglise Chrétienne des Reproches qu'on lui faisoit, de se souiller par des Incestes affreux dans les Assemblées nocturnes. Les Médecins qu'il appella refusérent de faire l'Opération jusqu'à ce qu'il en eut obtenu la Permission du Gouverneur Romain à Aléxandrie, qui la refusa. Le Chrétien revint enfin de son Entêtement. La Loi d'Antonin défendoit seulement aux Médecins, sous peine de Mort, de *circoncir les Enfans comme les Juifs*. Mais, ils conclurent que si le Prince avoit défendu la Circoncision des Etrangers sous de si grosses Peines, ils seroient beaucoup plus coupables s'ils rendoient le Chrétien Eunuque. C'est pourquoi ils le renvoiérent au Gouverneur pour éxpliquer la Loi du Prince.

Justin Martyr † trouvoit que ce Privilege de l'Empereur étoit desavantageux aux Circoncis, parce que ce Caractere de Distinction ne servoit qu'à faire bruler leurs Terres, & à les empêcher de s'établir à Jérusalem. Ce Raisonnement n'étoit pas jus-

* *Justin. Martyr, Apol.* XI. *pag.* 71.
† *Id. Dialog. cum Tryphone, pag.* 234.

te; car, les Juifs préféroient leur Sacrement au Plaisir de revoir Jérusalem. Mais, la Rémarque de ce Pere nous apprend que malgré cette Condescendence d'Antonin, on ne laissoit pas de les traiter avec Dureté, *en brulant leurs Villes, leurs Maisons, & en les empêchant d'entrer dans la Ville Sainte.*

VII. Ce fut sous le Regne de ce Prince, que Jason entra en Conférence avec un Juif d'Aléxandrie, nommé Papisque. Jason, né dans la Synagogue, avoit embrassé le Christianisme. Il communiqua ses Lumieres à son Ami, qui, convaincu par l'Accomplissement des Oracles qu'on lui avoit citez, reçut le Batême. Le faux Dorothée s'est imaginé que ce Jason est le même dont parle Saint Paul dans l'Epitre aux Romains, & qui fut Evêque de Troas. On s'imagine encore plus faussement que Saint Luc écrivit les Actes de cette Conférence. Il ne feroit pas étonnant que Celsus en eut parlé avec Mépris; car, Origéne avoue que ce n'est pas là un des meilleurs Livres, qui aient été publiés pour prouver la Vérité de la Religion Chrétienne. On ne peut donc pas attribuer cet Ouvrage à St. Luc. L'Abbé Maxime le donne à Ariston, qui vivoit sous Antonin. Nous ne pouvons juger de cette Dispute; les Actes en sont per-

perdus. Il paroit seulement par un Fragment que Saint Jérôme en a cité, qu'elle étoit violente; car, on y lisoit ces Paroles: *La Malediction du Dieu qui a été pendu.* On y changeoit aussi les prémiéres Paroles de la Genese, & on faisoit dire à Moïse: Dieu a créé le Monde *dans le Fils*, au lieu qu'on lit, *Au commencement* Dieu créa. Il ne reste qu'une Préface du Traducteur Latin, lequel a pris le Nom de Celsus; & quelques-uns changent ce Nom en celui de *Cecilius*, afin de faire Honneur à Saint Cyprien de cet Ouvrage; mais, il ne lui convient point. Celsus est inconnu aussi bien que Vigile qu'on prend mal à-propos pour l'Evêque de Trente. La Théologie de cet Auteur n'étoit pas même exacte, puis qu'il confond Jésus-Christ avec le Saint Esprit; car, il dit que *le St. Esprit*, c'est-à-dire, *le Christ*, *le Seigneur est sorti de Dieu le Pere*, *& est venu pour sauver Israël* *.

VIII. Justin Martyr eut alors une Conférence avec Tryphon. Les Juifs parlent d'un Rabbin célébre, Précepteur, ou Associé d'Akiba, qu'on appelloit Tarphon;

 &

* *Ad Vigil. de Judaica Incredulitate Celsi cujusdam in Altercationem Jasonis & Papisci Præfatio.* Inter Opera Cypriani, Edit. Oxon. pag. 31.

& Lighfoot * croit que ce fut avec lui que Justin Martyr disputa. Il étoit non seulement riche, mais charitable; car, on assure qu'Akiba aiant été chargé du Soin des Pauvres, il lui donna quatre mille Ecus d'Or qu'il distribua dans un seul Jour. Quoi qu'il suivît l'Ecole de Schammay, on n'a pas laissé de l'estimer, & de conserver plusieurs Sentences qu'on a insérées dans les *Maximes des Peres*. Il † sollicite les Hommes à hâter la Sanctification, parce que, *Ars longa, sed Vita brevis*: Dieu le demande, & la Récompense sera abondante. Cependant, il enseigne „ que l'Homme n'est pas obligé „ d'accomplir toute la Loi; & pourvu qu'il „ fasse ses Efforts, afin d'en savoir une Par- „ tie, il ne laissera pas de recevoir une gran- „ de Récompense. „ Ainsi, ce Docteur avoit une Morale relâchée & facile.

IX. On ‡ apprend aussi de lui qu'on ne prononçoit plus en ce tems-là le Nom de douze Lettres ‖. Le Nom de Jéhovah est ineffable, parce-qu'il exprime l'Essence de Dieu

* *Lighfoot Chron. Temporum Sect.* 5, *Tom. II, pag.* 144.

† *Pirke Abbot, Cap. II,* §. 15, 16, *pag.* 21.

‡ *Maimonid. More Nevochim, Part. I, Cap. LXII, pag.* 110.

‖ *On appelle ce Nom Schem Hammephorash*, Nomen expositum, *parce qu'il explique l'Essence de Dieu.*

Dieu sans Equivoque, au lieu que les autres ne le font connoître que par ses Attributs: Il y avoit d'ailleurs de la Dispute entre les Docteurs, sur la maniere dont il devoit être prononcé. Enfin, les Prophanes, dont le nombre se multiplia après la Mort de Siméon le Juste, en abusoient. C'est pourquoi on cessa de le prononcer: A ce Nom ineffable on substitua un *de douze Lettres*, que le Sacrificateur proféroit en donnant la Bénédiction au Peuple: mais, Tarphon assure qu'un jour s'étant approché du Prêtre, pour entendre sa Bénédiction, il s'aperçut qu'il n'articuloit plus les douze Lettres; & qu'il se contentoit de marmoter pendant que les Freres chantoient; & la Raison de ce Changement venoit du Nombre des Prophanes, qui se multiplioit. On loue fort la Prudence de ce Tarphon, & son Savoir dans la Loi.

X. On assure * que Tarphon, aiant fui en Grece après la Déroute d'Akiba, entra en Conférence avec Justin. Mais, outre † que les Juifs connoissent peu leur Tarphon, dont ils rapportent seulement quelques Sentences, celui qui conféra avec Justin Martyr, ne paroît point avoir eu la

* *Lighfoot ubi supra*; & *Bartolocci, Bibl. Rabb. Tom. I, pag.* 863.

† *Ganz. Tsemach. pag.* 66.

Qualité, ni le Savoir d'un Docteur. Il dispute foiblement, & ne répond presque rien aux Oracles qu'on lui cite: ainsi, ce Juif étoit plutot un Particulier que la *Désolation de son Païs avoit* obligé de fuir de de Lieu en Lieu, à Corinthe, & en suite à Ephese, où Justin * le rencontra.

XI. Les Critiques se divisent sur le tems auquel cette Conférence se tint. Mais, sans éxaminer leurs différentes Opinions, nous en avancerons une, qui, quoique nouvelle, n'en sera peut-être pas moins sure. Il est incontestable que Justin ne s'entretint avec Tryphon, qu'après avoir présenté son Apologie, puis qu'il la cite, en disant qu'il n'épargne pas même les Samaritains ses Compatriottes, & qu'il les a denoncés à l'Empereur, à cause qu'ils se laissoient entrainer dans la Secte de Simon le Magicien. Cela se trouve dans † les deux Apologies de Justin, dont l'une fut présentée à Antonin environ l'An 150 de J. Christ, puis qu'il y parle de Marcion; & l'autre à Marc-Aurele, comme Pagi le prouve contre Mr. de Valois. Il importe peu de décider laquelle de ces Apologies Justin a citée: je prens le Parti qui m'est le plus desavantageux, & je croi que ce fut celle qu'il présenta

* *Just. Dial. pag.* 217.
† *Apol. II, pag.* 69. *Apol. I, pag.* 52.

ſente à Antonin le Pieux, parce qu'il s'y exprime plus nettement ſur le Malheur des Samaritains.

Il y a un autre Caractere par lequel on connoît le tems auquel ce Dialogue fut composé : c'eſt que Tryphon * s'étoit retiré en Grece, à cauſe de *la Guerre qui venoit de ſe faire contre eux.* On a raiſon de dire que cela ne peut s'appliquer à la Guerre faite par Adrien, ſi l'Apologie ne fut préſentée que douze Ans après ; car, l'Expreſſion de Juſtin ne permet pas de renvoier ſi loin cét Evénement. D'ailleurs, les Amis de Tryphon ſe retirérent pour s'entretenir de cette Guerre : il falloit donc qu'elle fut toute nouvelle ; car, on n'a ni Curioſité, ni Impatience de parler d'un Evénement de douze Ans ; & c'eſt ſans doute ce qui a obligé le Pere Pagi à la mettre près de dix Ans plutot. Mais, on leve toutes les Difficultez, en diſant que le Juif parle de la Guerre qu'Antonin venoit de leur faire.

XII. Je confirme cette Conjecture par un troiſieme Caractere qui ne peut être conteſté. † Tryphon étoit circoncis ; il n'en faiſoit pas de Myſtere ; il l'avoua à Juſtin dès le commencement de leur Conférence.

Il

* Τὸν νῦν γενόμενον, *pag.* 217.

† *Dial. pag.* 217, 227, 236.

Il falloit donc que la Défense la Circoncision faite par Adrien eut été levée par Antonin, lors qu'on eut cette Conférence avec Tryphon, qui défendoit la Nécessité absolue de la Circoncision, & qui la portoit comme un Seau de l'Alliance.

Afin de remplir ces trois Circonstances, il faut nécessairement dire que le Dialogue avec Tryphon fut fait l'An 155, ou environ ; car, lors que Justin avoit présenté son Apologie pour les Chrétiens, Antonin *avoit reprimé les Juifs rebelles* ; & afin de les calmer, il leur avoit rendu la Liberté de se circoncir, comme nous l'avons prouvé.

XIII. Je n'entrerai point dans l'Examen de ce Dialogue, que les plus scrupuleux Critiques laissent à Justin comme l'unique Ouvrage qui reste de lui, & qu'un autre dans le fond du Nord rejette hardiment comme une Piece supposée. Je remarquerai seulement que comme Justin avoit lu fort éxactement les Ecrits des Prophêtes, il a fait son fort de les entasser les uns sur les autres sans beaucoup d'Art, & peut-être sans beaucoup de Choix ; & le Juif auroit eu raison de lui dire plus souvent qu'il n'a fait, que ces Citations ne prouvent pas ce qu'il veut prouver. Les Antennes & les Mâts de Navire, aussi bien que les Bras étendus de Moïse, sont des Argumens bien

foi-

foibles pour la Croix de Jésus-Christ, quoi qu'il y ait encore aujourd'hui des Chrétiens qui ne s'ennuient point de les citer après tant d'autres. Remarquons plutot ce qui regarde l'Histoire Judaïque que nous traitons. Justin représente * au Juif que leurs Villes étoient brulées, leur Païs habité par des Etrangers, & qu'ils ne pouvoient plus aller à Jérusalem : ce qui marque que la Défense d'aller à Jérusalem étoit encore observée religieusement ; & la Fuite de Tryphon & de ses Amis nous découvre assez qu'il y avoit peu de Sureté pour eux dans la Judée.

On † leur reproche, que malgré la Misere qui les accabloit, ils ne laissoient pas de maudire dans leurs Synagogues, & de dévouër aux Enfers tous ceux qui croioient en Jésus-Christ. Ils ne pouvoient ni les persécuter, ni les faire mourir ; mais, au moins, ils les décrioient comme des Athées & des Impies.

On ‡ reproche à leurs Rabbins, que dès ce tems-là où se composoit le Misnah, ils étoient de pauvres Théologiens, courant après des Minuties, & de subtiles Explications, comme ils ont fait depuis : & ils avoient raison de défendre à leurs *Disciples* d'en-

* *Ibid. pag.* 234. † *Ibid.*
‡ *Ibid. pag.* 257 & 259.

d'entrer en Conférence avec les Chrétiens, qui étoient plus habiles.

Tryphon *, qui se sentit pressé, se fâcha; mais, la Conférence n'eut point d'autre Effet. Chacun demeura dans son Sentiment. Les Tenans priérent Dieu réciproquement pour leur Conversion, & leur Prospérité. L'Empereur Marc † Antonin mourut quelque tems après.

XIV. Quoi que Marc Aurele fut naturellement doux, les Juifs ne laissérent pas d'essuier plusieurs Malheurs sous son Regne. Ce Prince avoit si mauvaise Opinion d'eux, que passant un jour par la Judée pour aller en Egypte, il s'écria qu'il y avoit trouvé des Peuples aussi *méchans que les Marcomans & les Sarmates*, ces Peuples barbares, qui firent une Guerre cruelle, & ravagérent une grande Partie de l'Empire sous son Regne.

Quà modò Marcomannos, post horrida Bellâ, vagosque Sauromatas ‡.

D'ailleurs, il y eut deux Circonstances très fâcheuses pour eux. Vologese, Roi des Parthes, faisoit les Préparatifs de la Guerre dans le tems qu'Antonin expiroit; & commença peu de tems après sa Mort à faire des Cour-

* *An. Christi* 155. † *An. Christi* 160.
‡ *Papinius Statius, Sylvarum Lib. III.*

Courſes violentes. Sévérien, Gouverneur de la Cappadoce, aiant voulu s'y oppoſer, périt avec toute ſon Armée. Paſſant en ſuite dans la Syrie, ils y firent un grand Ravage. Les Juifs de l'Orient, Sujets des Parthes, Ennemis des Romains, ſe joignirent à eux, & groſſirent le Nombre de leurs Troupes. Marc Aurele envoia L. Verus ſon Collegue avec les meilleurs Officiers de l'*Empire*; *mais*, *il s'arrêta* à Antioche à *faire la* Débauche, & *laiſſa faire* la Guerre à ſes Généraux. Caſſius, qui étoit à leur Tête, battit Vologeſe, le mena fuiant juſqu'à ſa Capitale Ctéſiphon, la prit, & ruina le Palais des Rois. Babylone, qui faiſoit encore quelque Figure, la Méſopotamie, & les Terres des Médes, où il y avoit un ſi grand Nombre de Juifs, furent ravagées. Séleucie ſur les Bords du Tigre ſe rendit volontairement: mais, les Romains aiant violé la Capitulation, y tuérent quatre ou cinq cens mille Perſonnes. Enfin, par le Traité de Paix, qui fut conclu quatre Ans après le commencement de la Guerre, la Méſopotamie & l'Oſrhoëne demeurérent ſoumiſes aux Romains. Ainſi, les Juifs de ce Païs-là rentrérent encore une fois ſous leur Obéïſſance.

XV. Caſſius, qui quitta l'Orient pour aller battre les Sarmates, fier de tant d'Exploits

ploits & de Victoires qui le mettoient au Rang des Héros *, animé, dit-on †, par Faustine, Femme de Marc-Aurele, qui vouloit faire un Empereur, afin de l'épouser après la Mort de son Mari, qu'elle croioit languissant, prit le Nom d'Empereur dans la Syrie, dont il étoit Gouverneur; aïant fait courir auparavant le Bruit que le Trône étoit vacant par la Mort de Marc-Aurele. Son Regne ne fut qu'un Songe; car, il ne dura que trois Mois & six Jours. Cependant, les Juifs qui ne cherchoient qu'une Occasion de remuër, voiant le Feu allumé dans le Voisinage, ne manquérent pas d'augmenter l'Embrasement, en se joignant aux Rebelles. Marc-Aurele pardonna aux Enfans de Cassius, de qui on lui avoit apporté la Tête, & épargna le Sang des Sénateurs qui étoient entrez dans la Conjuration. Il fit même bruler ses Lettres, afin de ne les connoître pas. Mais, il ne put souffrir l'Outrage que lui avoient fait les Juifs; &, pour les en punir, il renouvella les Loix qu'Adrien avoit publiées contre eux. Cependant, soit que les Loix fussent mal éxécutées, particuliérement dans l'Asie où les Juifs étoient nombreux, & qui étoit fort éloignée de la Capitale; soit qu'ils achetassent la Liberté de faire du mal

* *An. Christi* 175. † *Vulcatii Cassius*, *p.* 40.

mal aux Chrétiens, ils se signalérent en ce Païs-là par leur Haine. Justin Martyr leur avoit déjà reproché les Effets de cette Passion qui éclatoit souvent. Mais, ils la firent paroître à Smyrne au Martyre de Polycarpe; car, non seulement ils joignirent leur Voix à celle des Païens pour crier au Théatre, *c'est un Impie*; mais, ils furent les plus ardens autour de son Bucher. Ils persécutérent ce grand Homme après sa Mort, en sollicitant le Juge de refuser son Corps aux Chrétiens, sous le faux Prétexte qu'ils l'auroient adoré, & abandonné Jésus-Christ pour lui. Enfin, le Capitaine de la Garde voiant l'*Acharnement des Juifs* contre ce Corps mort, le fit réduire en Cendres.

XVI. Nous ne ferons pas ici la Discussion du tems où cet Evénement arriva. Pearson & Dodwel, ces savans Anglois, le placent l'An 147 sous Antonin. Mais, le Cardinal Noris * remarque qu'il mourut l'An 166, le 22 de Fevrier, qui étoit un *grand Sabbat*.

Ces Mouvemens pouvoient être faits par une Canaille émue, & tolérez par la Haine qu'on avoit pour les Chrétiens: cependant, il ne laisse pas d'être vrai que les Juifs jouïssoient à Smyrne d'une grande Liberté de Conscience, puis qu'ils assistoient au Théa-

* *Noris Epocha Syro-Macedon. Dissert. pag.* 30.

Théatre, & se distinguoient des Païens. D'ailleurs, on voit des Traces de leur Autorité dans la Phrygie, par les Réponses qu'un Orthodoxe faisoit aux Montanistes, qui nous accusoient d'être *les Meurtriers des Prophètes*. „Y a-t-il quelqu'un d'eux depuis l'Origine de la Secte qui ait été persécuté par les Juifs, ou tué par les Impies? Y a-t-il quelque Femme qui ait été fouëttée dans les Synagogues, ou accablée de Coups de Pierres?„ Cet Auteur attribue aux Juifs la *Persécution* contre les Chrétiens, & les Branches qui divisoient le Christianisme. Il y ajoute le Pouvoir de *fouëtter dans les Synagogues*, comme on le faisoit du tems de Jésus-Christ. La * Canaille libre & nombreuse en Asie sous Marc-Aurele, poursuivoit les Chrétiens dans les Ruës à *Coups de Pierres*; & quelquefois elle *crucifioit* les Chrétiens. Il y a même beaucoup d'Apparence que Thraseas, Evêque d'Euménie, ou de *Einalbisar*, dans la Phrygie Pacatienne, fut martyrisé de cette maniere. Enfin, il falloit que les Circoncis fussent nombreux dans cette Partie du Monde, parce que Montan tâcha de les attirer, en donnant le Nom de Jérusalem à deux petites

* *Euseb. Histor. Ecclesiast. Lib. V, Cap. XVI, pag.* 181, *&c. Dodwel, Dissert. singularis ad Op. Posth. Pearson. Cap. XV, pag.* 207.

petites Villes de Phrygie, qu'il regardoit comme les principaux Sieges de sa Secte.

XVII. Ce fut en ce tems-là qu'arriva la Conversion & le Batême extraordinaire d'un Juif. Un Homme de cette Nation voïageant sous l'Empire de Marc-Aurele dans un Desert avec des Chrétiens, il fut attaqué d'une Soif si violente, qu'on crut qu'il alloit mourir. Il demanda le Batême avec un Empressement qui fit de la peine aux Chrétiens, à qui l'Eau manquoit absolument. L'un d'eux y suppléa en prenant du Sable, qu'il jetta sur le Corps de ce Catéchumene, en prononçant ces Paroles Sacramentales, *Je te batise au Nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit.* Le Juif fut guéri par ce nouveau Batême, & marcha jusqu'à la Ville d'Aléxandrie. Denis, qui en étoit alors Evêque, fut instruit du Fait, & ordonna que le Juif fut rebatisé avec de l'Eau. Nicephore ajoute qu'un * Fait semblable étoit arrivé sous Athanase, & il y a cousu un troisieme Exemple arrivé de son tems à Constantinople. Quelques Enfans se baignoient sur le Bord de la Mer: il leur prit Envie de batiser un petit Juif qui étoit avec eux. Après le Batême, ils lui firent du Pan de sa Robe une espece de Casque, & lui mirent à la Main un Bâton

* *Nicephor. Lib. III, Cap. XXXVII, p.* 276.

ton au lieu de Cierge. Ils le conduisirent en Pompe jusqu'à une Eglise, en chantant: ils y reçurent le Pain Bénit, ou les *Saints Dons*: le Juif en prit comme les autres. L'Affaire fit du Bruit: les Juifs s'en émurent: l'Evêque de Constantinople en fut instruit. On cita l'Enfant, qui comparut malgré les Efforts de ses Parens. On suppléa ce qui manquoit à son Batême, & on en fit un Prêtre, lors qu'il eut atteint l'Age nécessaire pour entrer dans les Ordres.

XVIII. Il y a un grand Défaut dans le Récit de Nicephore; car, il fait vivre Dénis d'Aléxandrie sous l'Empire de Marc-Aurele: cependant, ce Prince étoit mort avant même que Denis vint au Monde. On pourroit s'imaginer qu'il s'est trompé au Nom de l'Evêché, & qu'il a voulu parler de Denis de Corinthe; mais, il n'y a point de Desert proche de Corinthe, qui ait pu servir de Scene à cet Evénement extraordinaire. Cela fait croire que cet Historien a copié Moschus, qui * rapporte un Evénement parfaitement semblable, & qui a fait décider la Question du Batême de Sable par Denis Evêque d'Ascalon. En effet, il n'est pas vraisemblable que la même chose soit arrivée deux fois. Le Récit de Moschus

* *Moschus Prat. Spirit. Cap.* CLXXVI; *Bibl. Patr. Max. Tom.* XIII, *pag.* 1132.

chus auroit un peu plus d'Autorité que celui de Nicephore, parce qu'il assure qu'il l'avoit appris de la Bouche d'un des Témoins oculaires; si on ne savoit que ce Légendaire ne se faisoit pas un Scrupule de débiter beaucoup de Fables comme des Véritez constantes.

Il n'est pas étonnant que des jeunes Gens aient batisé avec du Sable, ni que des Enfans aient badiné sur le Bord de la Mer, & imité les Actions des Prêtres administrans les Sacremens: mais, il seroit étonnant que des Ecclésiastiques approuvassent des Jeux d'Enfant, & des Sacremens si profanes. Il est vrai que deux Papes ont permis de batiser avec du Vin, quand l'Eau manque: & les Critiques qui soutiennent que ces Décrets sont supposez, se trompent évidemment. Mais, il y a une grande Différence entre le Vin & le Sable; entre un Prêtre qui batise sérieusement, & des Enfans qui jouent. On a donc de la peine à concevoir que cela ait été approuvé. Mais, si les Faits que ces Historiens rapportent sont véritables, il faut renvoier le prémier au septieme Siecle, & le second au tems de Nicephore: ces tems sont fort éloignés. Mais, ces trois Batêmes sont si singuliers, que nous n'avons pas voulu les séparer; & il faut avouër qu'ils ne sont pas

beaucoup d'Honneur à la Religion Chrétienne.

XIX. La Conversion d'Hégésippe, qui vivoit en ce tems-là, paroît aussi douteuse à bien des Gens. On convient qu'il étoit Juif, & qu'il embrassa le Christianisme: mais, les Anti-Trinitaires le reclament comme un Homme qui n'avoit fait que la moitié du Chemin, & qui ne pouvant abandonner le Principe de l'Unité d'un Dieu, qu'il avoit succé avec le Lait, demeura dans la Secte des Ebionites, qui nioient la la Divinité du Fils. De là vient qu'on l'appelloit le (a) *Chrétien Juif*. Il ne se servoit que de l'Evangile Hébreu, qui étoit particulier aux Ebionites. On reconnoît que ses Ouvrages sont péris, parce qu'ils étoient remplis d'Erreurs contre la Divinité du Fils.

Quoi que la Vérité ne fut pas affoibie par la Perte de ses Défenseurs, & par le Jugement que nous portons aujourd'hui de sa Doctrine, nous ne pouvons nous dispenser de dire que les Preuves qu'on produit contre lui, sont très foibles. Celle qu'on tire de l'Evangile des Nazaréens, est fausse; car, Eusebe * dit seulement qu'il avoit publié diverses choses tirées de *l'Evangile Hébreu*

(a) Judaïco-Christianus.
* *Euseb. Lib. IV, pag.* 142.

breu & Syriaque, *& des Traditions des Juifs qui n'étoient point écrites.* Il faudroit donc conclure qu'il étoit demeuré Juif, à cause qu'il se servoit des Traditions non écrites de la Synagogue ; comme on conclut qu'il étoit Ebionite, parce qu'il a cité quelquefois l'Evangile Hébreu. Cependant, on ne conteste pas qu'il n'ait embrassé le Christianisme. Mr. de Valois, qui soupçonne qu'il y avoit des Erreurs dans ses Ouvrages, ne décide point que ces Erreurs ne regardassent la Divinité du Messie, & on ne peut le faire sans Témérité. En effet, Hégésippe dit qu'il passa à Corinthe, dont l'Eglise avoit *demeuré ferme dans la Pureté de la Foi*, & que Primus, qui en étoit alors *Evêque*, lui donna de grandes Consolations *par les Entretiens qu'ils eurent sur la Vérité.* Il passa de là à Rome, & demeura toujours uni aux Evêques qui tenoient alors le Siege. L'Eglise de Corinthe n'étoit point Arrienne, ni Ebionite. Hégésippe lui attribue une Foi pure. Il s'unit à son Evêque, & s'entretint avec lui de cette *Foi pure.* Il est donc incontestable qu'Hégésippe étoit de la même Religion que l'Evêque, & l'Eglise dont il loue la Pureté de la Foi, & qu'il tenoit la Doctrine reçue à Corinthe & à Rome.

XX. Ce n'est pas la Conversion d'Hégésippe qui nous oblige principalement à parler de lui : mais, il nous apprend, 1, qu'il y avoit des Traditions chez les Juifs, & qu'elles n'étoient point encore écrites de son tems. Nous avons donc eu raison de dire que Judah le Saint ne composa la Misnah que sous l'Empire de Commode vers la fin du second Siecle *, puis qu'elles n'étoient point encore publiées du tems d'Hégésippe, qui vivoit sous Marc Antonin. Eusebe l'avoit placé d'abord sous Adrien; mais, il semble qu'il ait reconnu sa Faute, & qu'il l'ait corrigée. 2, Cet Hégésippe parle de sept Sectes chez les Juifs; & Thébutis, qui étoit d'une de ces Sectes, *fut le prémier qui deshonora l'Eglise, en y semant des Erreurs par Dépit de n'être pas fait Evêque.*

XXI. Hégésippe parle de quatre Sectes fameuses chez les Juifs; les Samaritains, les Pharisiens, les Sadducéens, & les Esséens; mais, il y ajoute les *Galiléens*. C'étoient les Sectateurs de ce fameux Judas, qui s'étoit élevé dès le tems de la Description faite par Auguste, & qui ne vouloit point qu'on reconnut les Empereurs pour Maîtres, ni qu'on leur paiât le Tribut.

* *An. Christi* CLXXX.

but. Cet Esprit séditieux subsistoit encore, & c'étoient ces Sectaires qui avoient causé les Soulévemens affreux qui venoient d'achever la Ruïne de la Nation. Les *Hémérobaptistes* sont chargés par Saint Epiphane, d'avoir réüni toutes les Erreurs des Pharisiens & des Sadducéens; mais, je ne voi pas pourquoi on les en accuse; car, leur Nom marque seulement le Soin qu'ils avoient de se laver tous les Jours, ou plusieurs fois chaque Jour. C'étoit là une Branche des Pharisiens, à qui Jésus-Christ reprochoit l'Amour pour les Lavemens, & qui se séparérent depuis du Corps de la Secte pour en faire une particuliere, & peut-être plus rigide pour les Lavemens.

XXII. Enfin, Hégésippe met les Masbothéens entre les Sectes Judaïques. Cette Secte s'étoit formée depuis Jésus-Christ; car, ils ne sont point connus par l'Evangile, ni par aucun Auteur plus ancien. On découvre leur véritable Sentiment dans les * *Constitutions Apostoliques*. Ils nioient la Providence, & croioient que tout arrivoit au hazard: ils rejettoient aussi l'Immortalité

* *Constitution. Apost. Lib. VI, Cap. VI, p.* 333. Ils y sont appellez *Μοβασμέθοι*. On les appelle ailleurs *Marbonei*, *Morbonei*, *Marbonenses*. Mais, ce sont les mêmes Sectaires dont les Noms ont été corrompus.

des Ames. Ainsi, les Masbothéens étoient une Branche des Sadducéens; comme les Hémérobaptistes étoient sortis du Pharisaïsme. Je ne sai pourquoi on a crû que leur Nom étoit emprunté du Sabbat, qu'ils observoient plus religieusement que les autres; car, il n'y a aucun Rapport du Terme de Masbothéens avec celui de Sabbataire. On trouve dans leur Nom celui de *Dieu*, & on pourroit dire qu'on le faisoit entrer là, parce qu'ils nioient sa Providence. Masbo, ou Basmo, pouvoit être un Terme barbare, qui signifioit quelque chose de semblable. C'étoit le Caractere des Hérétiques de ce tems-là de confondre les Langues, & d'en faire des Mots inconnus. Il y avoit d'autres Masbothéens, Disciples de Simon le Magicien, que Théodoret * a distingué des Sectaires Juifs, & il avoit raison; car, ils descendoient d'un Masbotheus, qui étoit leur Chef, & peuvent être mis au Rang des Hérétiques Chrétiens.

XXIII. Justin Martyr † donnoit à Tryphon une Idée fort différente des Sectes qui divisoient les Juifs de son Siecle, quoi qu'il fut Contemporain d'Hégésippe. En effet, il passe, 1., sous Silence les Esséniens,

* *Theodoret. Har. Fab. Cap. I, pag. 193. Heges. ibid. pag. 142.*

† *Justin. Dial. cum Tryph.*

féniens, comme s'ils étoient abolis; & je n'aurois pas de peine à croire qu'Hégésippe n'en a parlé, que parce qu'ils avoient fait autrefois un Schisme considérable de la Nation. 2, Justin Martyr supplée trois Sectes; les *Génistes*, *les Méristes*, & *les Hilléniens*. On dit que les *Génistes* tiroient leur Gloire d'être descendus d'Abraham, le Pere des Croians. Les *Méristes* divisoient l'Ecriture, & ne recevoient pas tous *les Prophêtes*, *parce qu'ils avoient été animez par des Esprits différens*. Ces Méristes pourroient être ceux dont parle Benjamin de Tudele. Il trouva un Schisme au Caire, parce que les Juifs de Babylone & de l'Iraque *divisoient* l'Ecriture autrement que ceux de Syrie. Les prémiers la partageoient de maniere qu'on la lisoit toute entiere dans un An: les autres multipliant les Sections ne la lisoient qu'en trois Ans. Scaliger * s'imaginoit que le Schisme étoit entre les Grecs & les Babyloniens, parce qu'il avoit lu dans Benjamin le Mot d'Igrikim, qu'il traduisoit *les Grecs*. Mais, Constantin l'Empereur, qui a publié & traduit ce Voiage, a lu עירחקיין, *irræakiin*. Les Juifs de l'Iraque étoient peut-être les Méristes d'Hégésippe, qui commençoient à se diviser sur la maniere de lire, & de partager l'Ecriture.

B 4 XXIV.

* *Scaliger in Euseb. Chron. pag.* 124.

XXIV. Les Hellèniens commençoient aussi à faire une nouvelle Secte, dont il est à-propos de débrouiller l'Origine. Depuis les Conquêtes d'Aléxandre le Grand, on fit une Distinction de Juifs Hellénistes, qui est marquée en gros Caracteres dans l'Evangile. On leur donnoit ce Nom, parce qu'ils étoient mêlez avec les Grecs, qu'ils parloient leur Langue, & qu'ils y lurent l'Ecriture Sainte lors qu'elle fut traduite. On ne remarque que cette seule Différence entre eux & les autres Juifs, avec lesquels ils avoient la même Religion, les mêmes Cérémonies, & les mêmes Sacrifices.

Scaliger s'est imaginé que la Jalousie & la Haine étoient très anciennes entre ces deux Parties de la Nation, & qu'ils avoient fait toujours une espece de Schisme. On reprochoit aux Hellénistes qu'ils lisoient *l'Ecriture à l'Egyptienne* (a), de la gauche à la droite, & cela étoit une espece d'Outrage. Ils passoient des Injures aux Coups; & pendant la Durée du second Temple, Eléa-

(a) On disoit הקורא גפתית, *lisant à l'Egyptienne*; ou קריאה למפרע, *Lectio retrorsa*, lire à rebours. *Scal. Not. ad Euseb.* Les Rabbins disent que, comme il est impossible que le Soleil retourne sur ses Pas, il n'est pas permis de lire à rebours. Il faut lire de la droite à la gauche, comme il va de l'Orient à l'Occident.

Eléazar, Fils de Tſadoc, étant entré dans la Synagogue des Aléxandrins à Jéruſalem, il dit là tout ce que la Bile put lui ſuggérer de plus outrageant. Scaliger trouvoit des Traces de ce Schiſme juſqu'au douzieme Siecle.

Si Scaliger avoit raiſon, la Secte des Hélléniens ſeroit beaucoup plus ancienne que nous ne la faiſons. Mais, quoi qu'il y eut quelque Jalouſie entre les Hélléniſtes & les Juifs de la Paleſtine, cependant, elle étoit ſecrete: on ne voioit ni Séparation, ni Schiſme. On avoit même permis aux Hélléniſtes de batir à Jéruſalem un grand nombre de Synagogues pour leur Uſage, & ils y faiſoient leurs Dévotions, ſans que ni Joſeph ait rapporté aucune Diſpute ſur cette Matiere, ni que Philon ſe ſoit plaint qu'on y maltraitoit ſes Compatriotes.

XXV. D'où vient donc la *Diviſion*, quelle en fut la Cauſe, & en quel tems ſe forma-t-elle? Les Savans ſe partagent, & tombent dans l'Excès, comme cela eſt ordinaire. Les uns, comme Saumaiſe, font l'Epitaphe de la Langue Hélléniſtique, & croient avoir prouvé qu'on n'a jamais lu la Bible en Grec, parce qu'on ne la lit pas en Arabe, qui eſt plus commun & plus connu des Juifs que le Grec ne pouvoit

l'être. L'autre rassemble à Jérusalem les Hellénistes & les Juifs dans une même Synagogue. Il croit même en trouver une Preuve * dans l'Histoire des Actes, où les Juifs & les Grecs se divisérent pour l'Etablissement des Diaconisses; *ce qui n'auroit pu arriver, s'ils n'avoient été les uns & les autres dans une même Synagogue*; comme s'il ne s'agissoit pas là de Grecs & de Juifs convertis, qui ne faisoient plus qu'un même Corps dans l'Eglise Chrétienne, où ils ne purent demeurer long-tems sans se diviser.

Les autres, † entêtez de la Version des LXX, la trouvent par tout, & l'élevent fort au dessus des Originaux. Le plus sûr est de prendre un juste milieu. La Nécessité demandoit que les Hellénistes, qui n'entendoient point l'Hébreu, lussent la Loi en Grec dans leurs Synagogues. Quand il seroit vrai que Philon, & quelques autres Savans auroient appris le Syriaque, la même Nécessité subsisteroit toujours pour ce grand nombre d'Hellénistes qui étoient en Egypte, & dans toutes les grandes Villes de l'Asie, soumise aux Romains. Les Juifs de

* *Croius, Observation. in Novum Testamentum, pag.* 238.

† *Voiez Morin. Exercitat. Biblic. Voss. de LXX Interpret.*

de Jérusalem ne pouvoient pas condamner cet Usage, puis qu'ils en avoient un pareil, en se servant des Paraphrases Chaldaïques. Quand même il n'y auroit point eu de Paraphrases écrites, on remplissoit ce Défaut par une Explication de chaque Verset, & cet Usage qui étoit aussi ancien qu'Esdras, autorisoit celui des Versions Grecques dans tous les Lieux, où le Chaldaïque n'étoit point la Langue du Païs. Ce que nous disons est si naturel, que Siméon, Fils de Gamaliël, qui vivoit pendant la Guerre de Tite, décida qu'on pouvoit *lire & écrire la Loi en Grec*. Nous verrons dans la suite pourquoi la * Gémare a borné cette Décision aux cinq Livres de Moïse. On peut ajouter que R. Lévi étant allé à Césarée, où il y avoit beaucoup de Grecs, il fut surpris d'entendre réciter en Grec la שמע, *Ecoute Israël*. Mais, R. Josse lui demanda, si ceux qui n'entendoient point l'Hébreu ne lisoient jamais la Loi, & ajouta, sans attendre la Réponse, *que tout Homme qui lit dans une Langue qu'il sait, ou qu'il entend, fait son Devoir*. Lighfoot, qui n'a pu nier qu'il n'y eut des Exemplaires Grecs dans les Synagogues, s'est imaginé qu'on les plaçoit là par Pré-

* *Ex Gemara Babylon. Tractat. Megilla, Cap. I, pag.* 558.

caution, afin que quand les Païens y entroient pour décrier la Religion, on put les convaincre par leurs propres yeux qu'elle n'étoit point mauvaise. Mais, cela ne s'accorde point avec les Décisions que nous venons de citer, ni avec le bon Sens. Les Juifs, souverainement pauvres, auroient-ils fait la Depense d'avoir dans toutes leurs Synagogues des Exemplaires Grecs au hazard, si quelque Païen alloit y disputer? ce qui étoit rare.

Convenir qu'il y avoit des Exemplaires Grecs dans les Synagogues, c'est avouër qu'on y lisoit là Loi dans cette Langue, & les Hébreux n'empêchoient point un Usage généralement reçu dans les Terres de l'Empire Romain. Cependant, les uns & les autres regardoient l'Original comme sacré & préférable, tant aux Versions qu'aux Paraphrases Chaldaïques, parce que c'étoit Dieu qui avoit choisi cette Langue.

XXVI. Le Christianisme troubla cette Harmonie des Juifs. Les Chrétiens, en disputant avec eux, se servoient toujours de la Version des LXX, qui leur étoit non seulement plus connue, mais avantageuse. Justin Martyr en donne des Preuves; car, il reproche aux Hébreux qu'ils avoient retranché depuis peu ces Paroles de Jérémie, *Je suis comme un Agneau qu'on mene à la Bou-*

Boucherie, qui se trouvoient dans la Version des LXX. Il poussoit ses Preuves trop loin, en citant un Passage d'Esdras, qui ne se trouve nulle part, & qu'on l'accuse d'avoir mis dans le Grec, quoi qu'il soit plus que vraisemblable que cette Fraude étoit plus ancienne que celui qui en faisoit Usage. Ces Reproches bien ou mal fondez commencérent à dégoûter les Juifs de la Version Grecque, & à *faire* moins de cas de ceux qui étoient obligés de s'en servir. On éleva les Originaux au dessus de la Version ; on la rejetta ; on la trouva pernicieuse ; on tomba dans l'Excès, & cette Dispute produisit quatre Effets. 1, Le Nom d'Helléniens devint odieux ; & ceux qui le portoient, se sentant outragés par de sanglans Reproches, firent la Secte, dont parle Justin Martyr. Voilà l'Origine de la Secte que nous cherchons. 2, On travailla à de nouvelles Versions, dont nous allons parler. 3, Les Gémaristes, ne pouvant interdire la Lecture des Livres Grecs, la bornérent au Pentateuque, parce qu'il y avoit dans ces cinq Livres moins d'Oracles contestez que dans ceux des autres Prophêtes. 4, Comme la Haine contre les Helléniens alla toujours en augmentant, on imagina ces Prodiges *fabuleux*, qui s'étoient faits au tems que la Version

des LXX fut composée, & on parla d'un Jeûne qui se célébroit à cause de cette Version, dont il n'est fait aucune Mention dans le Thalmud. C'est ainsi que nous dévelopons l'Histoire des Helléniens, & non seulement nous la tirons de la Vraisemblance ; mais, nos Conjectures sont appuiées sur plusieurs Témoignages incontestables. Ces nouveaux Sectaires parurent donc peu de tems avant Justin Martyr ; ou plutot, le Nom d'Hellénistes, qui n'étoit presque pas odieux auparavant, le devint alors, & fut celui d'une Secte.

XXVII. Afin d'achever ici ce qui regarde les Sectes qui s'étoient multipliées depuis Jésus-Christ, remarquons que l'Auteur d'un Catalogue qu'on attribue à Saint Jérôme, & qui les multiplie jusqu'au nombre de dix, a fait une Faute grossiere; car, il fait dire à la plupart de ces Sectes que Jésus-Christ les avoit enseignez. Les Esséniens, plus anciens que l'Eglise Chrétienne, disoient que J. Christ leur avoit „ *commandé l'Abstinence qu'ils observoient.* „ Les Galiléens soutenoient que J. Christ „ *étoit venu, & leur avoit apris à ne reconnoître point l'Empire de César, & à ne se servir point de sa Monnoie.* Les Marbonnéens publioient que J. Christ leur avoit „ apris à sabbatiser en toutes choses; pen„ dant

„ dant que les Pharisiens nioient que le „ Messie fut venu. „ Il faut ôter à la Synagogue toutes ces Sectes, & les mettre dans le Sein de l'Eglise, ou avouër qu'elles ne reconnoissoient pas Jésus-Christ comme leur Maître, & qu'elles ne se défendoient pas à l'Ombre de son Autorité. Quoi qu'il en soit, nous aprenons d'Hégésippe & de Justin Martyr, que les Juifs, au lieu de sentir l'Effet des Malheurs qui devoient les réünir, continuoient à se diviser en Sectes différentes.

XXVIII. On travailla à différentes Versions de l'Ecriture, & cette sorte d'Ouvrages devint fort à la Mode chez les Juifs: soit que les *Helléniens*, dont nous venons de parler, le souhaitassent, ou qu'elles devinssent plus nécessaires pour disputer contre les Chrétiens dispersés dans tout l'Empire Romain. Aquila fut le prémier qui l'entreprit. Sa Version fut reçue avec un Applaudissement général des Helléniens. Origene assure *que tous les Juifs, qui n'entendoient point l'Hébreu, étoient accoutumez à cette Version, qu'ils regardoient comme la meilleure de toutes.* Non seulement Philastrius * dit la même chose; mais, il ajoute que certains Hérétiques la suivoient. Cependant,

* *Philast. Hær.* 90.

pendant, les Thalmudistes *, pleins de cette Jalousie, qui régnoit depuis quelque tems contre les Helléniens, firent leurs Efforts pour en dégouter les Peuples, & les ramener à l'Hébreu. On trouve dans leurs Ecrits divers Traits de Censure contre elle. Les Chrétiens s'en plaignirent, parce qu'elle venoit d'une Main suspecte, & qui leur arrachoit divers Passages; mais, ils ne laissérent pas de s'en servir quelquefois; & Saint Jérôme, qui l'avoit condamnée, loüa dans la suite l'Exactitude de celui qui l'avoit faite. Théodotion en fit une autre †. Les Juifs enlevérent cette Conquête à l'Eglise; car, Théodotion, né Païen, avoit embrassé le Christianisme; mais, après avoir tâté de ces deux Religions, il se fit circoncir. Il étoit né dans le Pont, où il avoit connu Marcion, son Compatriote, & étoit entré dans sa Secte. Mais, il passa de là à Ephese, où les Juifs étoient nombreux & puissans, & il entra dans la Synagogue. Il semble que c'étoit un Attentat contre la Loi d'Antonin, qui défendoit aux Juifs de faire des Prosélytes, & de les circoncir. Mais, nous avons déjà remarqué que ces Loix étoient mal exécutées en Asie. Peut-être même que Marc

Aurele

* *V. Lighfoot &c. in Thalmud. & 1 Cor. IX.*
† *An. Christi CLXXV.*

Aurele les avoit révoqué ; car, Théodotion ne fit point Mystere de sa Circoncision ; & les Chrétiens ne l'ignoroient pas. Il apprit de ses nouveaux Maîtres assez d'Hébreu pour traduire l'Ecriture, ou plutot, pour copier les LXX Interprêtes ; car, il les suivoit de si près, qu'Origene se servit de sa Version pour remplir les Lacunes & les Vuides, qui se trouvoient dans son Exemplaire des LXX. On dit qu'il la publia la prémiere Année de l'Empire de Commode * selon la Coutume de ce tems-là ; car, les Savans se faisoient un Honneur de publier leurs Ouvrages aux Decennales, aux Vicennales, & à la Naissance des Princes, ou lors qu'ils montoient sur le Trône. Mais, sans disputer sur cet Usage, un Juif faisoit-il une assez grosse Figure dans l'Empire pour honorer le Couronnement de Commode par une Version de l'Ecriture Sainte? Quelque odieuse que dut être sa Personne, les Chrétiens ne laissérent pas de profiter de son Travail, & de lire publiquement sa Traduction du Prophête Daniël, parce que celle des LXX étoit pleine de Fautes, ou plutot, parce que cette Version étoit d'une Main beaucoup moins habile que celles qui avoient travaillé au Pentateuque. Les Ebionites & les

* *Dodwel, Dissertat. in Irenæum, Diss. IV, p. 329.*

les Nazaréens la préféroient aussi à toutes les autres. Symmaque en fit une troisieme, sous l'Empire de Sévere. Elle parut beaucoup plus claire & plus utile que les précédentes, parce que l'Auteur avoit eu plus d'égard aux Sens qu'à la Signification des Termes. Les Chrétiens ne laissérent pas de faire Usage de toutes ces Traductions, quoi qu'elles eussent été faites pour leur nuire, & par des Docteurs qui les haïssoient souverainement. Mais, la Version des LXX tint toujours le dessus contre ces Ouvrages nouveaux. Cependant, il faut avouër qu'on ne les avoit entrepris que pour affoiblir son Autorité, pour empêcher qu'on ne s'en servît plus dans les Synagogues, comme on avoit fait jusques-là, & que les Chrétiens, qui disputoient contre les Juifs, ne tirassent de là leurs Objections. En effet, les derniers Interprêtes nous avoient ôté l'Oracle d'Esaïe, *une Vierge enfantera*, qui subsiste dans la Version des Septante.



CHA-

CHAPITRE II.

Histoire des Juifs dans l'Empire Romain, depuis l'Empire de Sévere jusqu'à la fin du troisieme Siecle.

I. *Guerre civile entre les Samaritains & les Juifs.* II. *Guerre de Sévere contre les Parthes & dans l'Adiabene.* III. *L'Empereur n'excepte point les Juifs.* IV. *Il porte la Guerre dans la Judée, & en triomphe.* V. *Privileges qu'il accorde aux Juifs.* VI. *Explication d'une Loi qui les admet aux Charges.* VII. *Conséquences qu'on tire de ces Loix.* VIII. *Leur Insolence contre les Chrétiens à Carthage. Célébration d'un Jubilé.* IX. *Caracalla pleure en voiant fouetter un Juif.* X. *Si Juda travailla à un Recueil de Traditions Grecques.* XI. *Il y avoit des Traditions particulieres aux Helléniens, & d'autres aux Juifs.* XII. *Judah fait un Recueil des dernieres.* XIII. *Beauté de Jochanan, Disciple de Judah.* XIV. *Sentiment de Bartolocci sur le tems auquel il composa la Gémare.* XV. *Difficultez insurmontables dans la Chronologie Judaïque.* XVI. *Vie de Judah, prolongée. Faute de Saint Jérôme.* XVII. *Preuves que Judah a passé dans le troisieme*

me Siecle, tirées de l'Histoire Ecclésiastique. XVIII. *Véritable tems auquel Jochanan enseignoit.* XIX. *Ses Disciples.* XX. *Héliogabale, circoncis. Son Dessein de tourmenter les Samaritains & les Juifs. Conjectures sur la Divinité qu'il faisoit adorer.* XXI. *Aléxandre Sévere, Chef de la* Synagogue *de Syrie.* XXII. *Imitateur des Juifs.* XXIII. *Decius ne les persécuta pas.* XXIV. *Ouvrage de Saint Cyprien contre eux. Autre Traité, supposé à ce Pere. Fable sur le Testament de Jésus-Christ, confié à Moïse.* XXV. *La Persécution de Valerien, excitée par un* Archi-Synagogue *d'Egypte. Ce Terme, éxpliqué.* XXVI. *Dispute de Scesciath, contre les Chrétiens, avantageuse au Juif.*

I. ABulpharage * rapporte que Sévere étant devenu Maître de l'Empire après la Mort de Commode, il s'éleva dès la prémiere Année de son Regne une Guerre civile entre les Samaritains & les Juifs. Ils se *donnérent une sanglante Bataille, après laquelle on compta beaucoup de Morts de part & d'autre.* On ne devine pas où cet Historien Arabe a déterré cet Evénement inconnu aux Païens. On doute même que les Samaritains & les Juifs, malgré la Haine

* *Abulph. Dyn. pag.* 79.

ne qui régnoit toujours entre ces deux Parties d'une même Nation, fussent en état de faire la Guerre entre eux. Les Pertes précédentes devoient les avoir rendus sages. Elles les avoient trop affoiblis pour se faire la Guerre. On sait seulement qu'il y avoit en ce tems-là un Chef de Voleurs, nommé Claude, lequel battoit la Campagne avec une Troupe de Gens armez. Il surprit même l'Empereur, & le salua, comme s'il avoit été l'un des Tribuns de son Armée, & s'enfuït après cette Surprise tellement qu'on ne put le déterrer. Si les Soldats de Claude étoient Juifs comme lui, il est très apparent qu'ils pilloient avec plus de Violence les Samaritains & leurs Terres, qui tâchérent d'arrêter ses Courses; & c'est ce qu'Abulpharage a pris pour une Guerre civile.

II. Pescennius Niger, aiant été * proclamé Empereur dans la Syrie, tâcha de faire déclarer pour lui la Judée, qui étoit voisine; & trouvant dans ce Peuple une Fidélité inviolable pour Sévere, il leur fit autant de Mal que la Briéveté de son Empire le put permettre. Sévere ne fut pas d'abord aussi sensible qu'il le devoit être à ce Service. Les Princes croient que tout leur est dû. D'ailleurs, il étoit occupé par des

* *An. Christi CXCIV.*

des Affaires plus importantes; car, il fut obligé d'aller porter la Guerre en Orient * contre Vologese, Roi des Parthes. Les Juifs, qui étoient nombreux entre le Tigre & l'Euphrate, souffrirent beaucoup de cette Guerre. L'Adiabene, dont les Rois avoient fait Profession du Judaïsme à la fin du dernier Siecle, & au commencement de celui-ci, fut ravagée. Babylone & Séleucie furent prises. Le Siege de Ctésiphon dura long-tems, parce que les Romains se trouvérent réduits à se nourrir d'Herbes & de Racines; mais, cette Ville aiant été emportée d'Assaut, on passa au Fil de l'Epée une Partie des Habitans, & on emmena de là cent mille Prisonniers.

III. On assure que Sévere, qui craignoit que les Juifs répandus en Orient ne se déclarassent pour Vologese, les adoucit par divers Edits. Mais, il ne paroît pas qu'on les ait distingués du reste des Sujets de l'Empire des Parthes; & les Edits favorables ne furent donnez qu'après la Guerre.

IV. Au contraire, Sévere, à son Retour, passa dans la Judée, & je ne sai s'il trouva là quelques Attroupemens, ou si les Brigandages de Claude, qui couroit le Païs avec une Bande de Scélérats de sa Nation, suffit pour décerner le Triomphe à son Fils. Mais,

* *An. Christi CXCV.*

Mais, Eusebe * dit positivement que *Sévere fit la Guerre aux Samaritains & aux Juifs.* D'ailleurs, le Senat, confondant ce que le Pere avoit fait dans la Syrie, & le Fils dans la Judée, ordonna † *un Triomphe Judaique.* L'Empereur fit dans le même Voiage diverses Loix qui regardoient la Palestine, dont l'une défendoit *de se faire Juif.* Il laissoit à cette Nation la Liberté de circoncir leurs Enfans; mais, il empêchoit qu'ils ne reçussent des Prosélytes, & qu'ils ne donnassent ce Sacrement aux Etrangers. Enfin, Tertullien ‡ leur reprochoit qu'ils n'avoient *ni Homme, ni Dieu pour Roi; qu'errans & vagabonds dans tout l'Univers, il ne leur étoit pas même permis de saluër leur Patrie, ni d'y entrer en qualité d'Etrangers & de Voiageurs.* Ils avoient un Domicile & des Etablissemens en Galilée; mais, la Défense de demeurer à Jérusalem subsistoit encore sous l'Empire de Sévere. On ne peut donc pas douter que Sévere ne se soit déclaré contre cette Nation pendant les premieres Années de son Regne.

V. Mais, il leur devint favorable dans la suite. Tertullien en donne pour raison, que le Prince reconnut qu'il y avoit dans cette

* *Euseb. in Chron. An. CXCVIII, pag. 172.*
† *Spartianus in Severo, pag. 70.*
‡ *Tertulliani Apologet. Cap. XXI.*

cette Nation des Personnes très considérables. Mais, on peut y en ajouter deux autres, 1, l'une qu'ils représentérent leur Fidélité dans la Concurrence de Pescennius Niger, qui étoit d'autant plus délicate que ce Général étoit habile, & fort estimé à Rome. Le Prince put faire Attention à cette Fidelité, lors qu'il devint plus tranquille. 2, Sévere étant souverainement avare, les *Personnes considérables* de la Nation achetérent aisément sa Protection & sa Faveur préférablement aux Chrétiens. Ce n'est pas une simple Conjecture; car, les Historiens avouent que ce Prince ne donna *aucune Atteinte à leur Religion, & leur permit d'entrer dans les Charges.* Il leva *sur eux de grands Impôts, & les chargea de plusieurs Servitudes.*

VI. Il y a une autre Loi donnée sous le même Sévere, qui porta que *les Privileges des Juifs ne s'étendant qu'aux choses qui pourroient donner Atteinte à leur Rèligion, ils seroient appellez à la Tutelle des Paiens comme les autres.* La Tutelle étoit onéreuse dans tous les Siecles. Cependant, les Etrangers en étoient exclus à Rome. Il falloit être Bourgeois de cette grande Ville, pour l'exercer. Quelques Critiques se sont imaginez que ces deux Loix regardoient aussi les Chrétiens admis aux Charges par Sévere.

re. Budé étoit de ce Sentiment ; & c'est peut-être ce fameux Jurisconsulte qui a entraîné les autres. Cependant, ce Prince persécuta les Chrétiens, au lieu de les élever aux Dignitez. Ulpien, qui les haïssoit, & qui étoit l'Auteur de la Persécution, distinguoit aisément les Juifs dans un Siecle où ces deux Religions étoient suffisamment connues.

VII. Ces Loix font donc voir, 1, que les Juifs étoient regardez comme Citoiens Romains, puis qu'on les chargeoit de la Tutelle, non seulement des Enfans de leur Nation, mais de celle des Etrangers idolâtres. 2, Qu'ils étoient susceptibles des Charges & de divers Emplois; & cet Edit *irrévocable* fut observé pendant un grand Nombre d'Années ; mais enfin, Léon l'abolit. 3, Il y avoit une Clause dans la Loi de Sévere, qui la rendoit doublement avantageuse; car, en donnant aux Juifs la Jouïssance de tous les Privileges des Bourgeois de Rome, on leur laissoit la Liberté de refuser les Charges *de la Cour, & de devenir Décurions*; parce que s'il y avoit quelque Dégré d'Honneur dans ces Charges, elles étoient trop onéreuses. On les évitoit, au lieu de les briguer; & il falloit contraindre de les accepter ceux qui y étoient appellez. Les Empereurs faisoient

Grace à ceux qu'ils en exemptoient ; & les Eunuques de Constance firent un Commerce de ces Immunitez qu'ils vendoient. On * loua fort son Successeur Julien de ce qu'il anéantit toutes les Exemptions, & de ce qu'il eut à cet égard tant de Sévérité, qu'à peine l'accordoit-il à ceux qui tâchoient à s'en décharger par de bonnes Raisons. Sévere faisoit donc une grande Grace aux Juifs de les en exempter.

VIII. Cette Protection releva leurs Espérances abbatues, & leurs Maîtres † apliquérent à Marc Aurele & à Sévere l'Oracle de Daniel, que Porphyre expliquoit de la Victoire que Mathatias avoit remportée au Bourg de Modin, & que les Docteurs suivans attribuérent à Julien l'Apostat qui favorisoit les Juifs. Cet Oracle de Daniël étoit en effet assez équivoque pour être attaché à différens Sujets, puis que ce Prophête dit simplement, *Lors qu'ils seront tombez, ils trouveront un peu de Secours.* Comme ils se voioient protégés par Sévere après tant de Malheurs, ils crurent que Daniël avoit marqué une Circonstance si avantageuse. Ces Avantages les rendirent insolens contre

* *Liban. Or. pag.* 266. Ammian l'en blâme, *pag.* 366.

† *Hieron. in Daniel. Cap. XI, Vers.* 34, *Tom. III, pag.* 1088.

contre les Chrétiens que l'Empereur persécutoit. Tertullien *, qui écrivoit en ce tems-là son *Apologétique*, fut fort choqué de voir un Homme de cette Nation qui se promenoit dans les Ruës de Carthage, portant le Tableau d'un Homme qui avoit des Oreilles d'Ane, vêtu d'une longue Robe, & tenant entre ses Mains un Livre avec ces Paroles, *le Dieu des Chrétiens*. Cela prouve, 1, que les Juifs avoient passé de l'Egypte dans le Fond de l'Afrique, & qu'ils avoient alors un Etablissement à Carthage, qui en étoit la Capitale. 2, Qu'ils étoient fort tranquilles pendant que l'Eglise souffroit; car, on badine rarement aux Dépens des Persécutez, lors qu'on l'est soi-même. 3, Cependant, Tertullien auroit du laisser passer cette Mascarade dans les Rues de Carthage, sans la faire entrer dans son Apologétique. Les Juifs ont essuié des Chrétiens beaucoup d'autres Outrages. Ces Insultes contre des Malheureux partent d'une Ame basse; mais, le Vulgaire se les rend tour-à-tour à proportion de sa Prospérité; & cela ne s'appelle pas Persécution. L'Invention n'étoit pas même nouvelle; car, Tacite avoit représenté le Dieu des Juifs à-peu-près de la même maniere.

* *Tertull. Apol. ad Scapul.*

Au contraire, Pausanias, voulant prouver que les Silenes, avec leurs Cornes & leurs Oreilles d'Anes, avoient été des Hommes réels, assure qu'on voioit *leurs Tombeaux chez les Juifs*; ce qui étoit évidemment faux.

On a cru que cet Outrage, fait à la Religion Chrétienne par les Juifs, étoit tiré de ce qu'on s'imaginoit que les Chrétiens adoroient une Divinité qui tenoit de l'Ane & du Pourceau, à cause que les Gnostiques, qu'on confondoit avec les Orthodoxes, avoient quelque chose de semblable; car, selon St. Epiphane, les uns disoient que Sabaoth avoit la Figure d'un Pourceau; & les autres, celle d'un Ane; c'est pourquoi, on appelloit les Chrétiens des *Aniers*, *Asinarii*. Mais, il n'est pas nécessaire de chercher l'Origine de ces Calomnies qui partent de l'Imagination des particuliers. Ne disoit-on pas que les Juifs adoroient aussi l'Ane & le Pourceau, comme ils en accusoient à leur tous les Chrétiens (*a*)?

Judæus licet, & porcinum Numen adoret,
Et Cilli summas advocet Auriculas.

Saint

(*a*) Vossius, qui a fait cette Remarque, lit, pour la rendre juste, ONOCHOIRITES; *Ane & Pourceau.* In Pomp. Melam, Not. p. 48.

Saint Jérôme * dit que *l'An XII de Sévere on célébra un Jubilé.* Ce Terme est particulier aux Juifs ; mais, Scaliger a remarqué que de quelque maniere qu'on compte les Années, le Jubilé Juif ne pouvoit tomber dans cette Année-là. Les Chrétiens avoient emprunté ce Mot de la Synagogue. Cependant, ce n'étoit pas un Jubilé de l'Eglise ; & ceux qui rapporteroient là l'Origine de celui qu'on célébre à Rome, seroient grossiérement trompez ; mais, Sévere aiant fait célébrer les Jeux seculiers dans l'Empire, les Chrétiens, qui eurent part à la Fête, l'appellérent un Jubilé.

IX. On croit que Caracalla suivit les traces de son Pere : on ne peut douter qu'il n'aimât les Juifs dès son Enfance, puis qu'il y en avoit un à la Cour qui joüoit avec lui ; & ce jeune Enfant aiant été foüetté par l'Ordre de l'Empereur, † Caracalla en pleura, & fut si affligé, qu'il ne voulut pas voir son Pere pendant plusieurs Jours. Caracalla étoit, selon toutes les Apparences, sorti de Julie, seconde Femme de Sévere : ainsi, ses Larmes coulérent ‡ l'An 195 de l'Ere Chrétienne ; car, il devoit avoir alors l'Age de sept Ans. Ce

 Prince

* *Hieron. in Chron. ad An.* 205, *pag.* 272.
† *Spartian. in Caracalla.*
‡ *Dodwel, Dissertat. in Iren.*

Prince changea depuis tout-à-fait d'Humeur ; on ne reconnoissoit plus cet Enfant qu'on avoit vu tendre & libéral dès ses plus tendres Années. Cependant, comme on n'apprend pas qu'il ait rien fait contre les Juifs, on a lieu de croire qu'ils profitérent d'une longue suite d'Années, où ils étoient tranquilles, pour faire le Recueil de leurs Traditions.

X. Nous avons déjà fait voir que Judah le Saint, qui vint au Monde le Jour qu'Akiba mourut, ne put fleurir sous Antonin, & qu'il faut le placer sous Marc Aurele & sous les Regnes suivans, comme fait un des plus habiles * Chronologistes du Siecle. Il ajoute, „ que ce grand Hom„ me ne travailla qu'au Recueil des Tradi„ tions, qui étoient répandues chez les „ Grecs. 1, Parce qu'il y avoit en ce tems„ là un grand nombre de ces Traditionnai„ res, comme le faux Esdras. Théodotion „ qui publia les Additions à Daniël, les „ Historiens de Tobie & de Judith, les Au„ teurs du Livre d'Enoch, de l'Oraison de „ Joseph, de l'Assomption de Moïse, des „ Prophéties d'Eldad & de Medad, qui „ n'ont point été connus des Rabbins, & „ qui ne sont point entrez dans leur Re„ cueil. 2, Parce que les *Misnaioth* sont „ posté-

* *Dodwel, de Cyclis, Dissertat. IX, pag.* 428.

„ postérieures à Judah le Saint, puis que „ non seulement il y est cité, mais qu'on „ se sert du Témoignage de ses Enfans, & „ de ceux qui lui ont succédé. „

XI. Cette Découverte est nouvelle. Mais, ne peut-on point la rectifier, en disant qu'il y avoit deux sortes de Traditions; les unes qui étoient particulieres aux Helléniens, dont nous avons parlé dans le Chapitre précédent; & les autres que les Hébreux de la Terre Sainte, descendus des Pharisiens, recevoient? Les premieres, debitées par les Auteurs qu'on vient de citer, étoient effectivement inconnues, & rejettées par les Docteurs de Tibérias, dont le Mépris & la Haine pour les Grecs augmentoit tous les Jours.

XII. Comme les Helléniens écrivoient des Traditions, & publioient de tems en tems des Ouvrages qui en étoient remplis, les Hébreux voulurent avoir un Recueil semblable, soit afin de s'en servir dans l'Occasion, soit afin de l'opposer aux Traditions que les Sectaires répandoient. „ Il „ est vrai * que ces Traditions n'étoient ni „ anciennes, ni tirées des Livres des Doc„ teurs; car, Akiba & Siméon Jochaides, „ qui passent pour en être les Peres, vi-

* *Dodwel, ibid.*

„voient ſous Adrien.„ On a auſſi quelque raiſon de dire que ce Recueil doit avoir été fait plus tard, puis qu'on y cite Judah le Saint. Cependant, on peut ſuivre l'Idée commune, 1, parce que les Regnes de Marc Aurele, de Sévere, & de Caracalla, laiſſoient aux Juifs plus de Liberté de s'appliquer à l'Etude. 2, Ce fut alors que l'Académie de Tibérias, où Judah le Saint travailloit, devint fameuſe. Un Auteur Arabe * l'a crue beaucoup plus ancienne, puis qu'il fait partir *de Tibérias les LXX Interprêtes avec un Exemplaire de la Loi, écrit en Caracteres d'Or pour le Roi Ptolomée.* Mais, cela ne mérite pas d'être réfuté. 3, Enfin, le Conſentement de tous les Juifs anciens & modernes, qui reconnoiſſent Judah le Saint pour l'Auteur de la Miſnah, m'a toujours ébranlé; & il n'eſt pas étonnant qu'on le cite lui-même dans ſon propre Ouvrage, parce qu'on y a fait des Additions très conſidérables après ſa Mort, & on y a inſéré ſes Traditions particulieres, & celles de ſes Enfans, comme il avoit recueilli les Déciſions des Docteurs qui l'avoient précédé.

XIII.

* *Præfat. in Pentat. Arabici bina Exemplaria inter MSS. Laudina ad Calcem Ariſteæ de LXX, pag.* 131.

XIII. Nous avons parlé suffisamment de la Misnah. Jochanan (*a*), Chef des *Amoraiim*, fit un Commentaire pour suppléer en partie ce qui manquoit à l'Ouvrage de son Maître. Cet Homme étoit d'une Beauté si extraordinaire, qu'on le faisoit tenir à la Porte des Bains, afin que les Femmes, qui en sortoient, frappées de sa Figure, & retenant son Idée, eussent des Enfans aussi beaux que lui.

XIV. Bartolocci * s'amuse à censurer l'Eloge qu'on donne à Jochanan, parce que le Défaut de Barbe suffisoit pour anéantir cette Beauté tant vantée, & que les Désirs, qu'il inspiroit aux Femmes, sont condamnez de Dieu dans sa Parole. Mais, il remarque à même tems les Fautes exorbitantes des Chronologistes Juifs & Chrétiens; qui soutiennent „que Jochanan ne publia „son Ouvrage que trois cens Ans après la „Ruïne du Temple. En corrigeant ces „Fautes, il soutient que Judah le Saint „mourut l'An 194 de l'Ere Chrétienne. „Chanina, qu'il avoit nommé pour tenir „sa Place dans l'Académie, ne l'occupa „que cinq Ans, au lieu de dix qu'on lui

 „donne.

(*a*) Ou Jean, Fils d'Eliézer. Ganz l'appelle Jean, pag. 111.

* *Bartolocci*, *Biblioth. Rabbin. Tom. III*, *pag.* 549, 550, & 683.

„donne *. Jochanan, qui étoit né l'An „184, n'avoit alors que quinze Ans. Mais, „on ne laissa pas de le mettre à la tête de „l'Académie, parce qu'on manquoit de „Docteurs habiles; & si on avoit confié „cette Charge à R. Asche dans les Académies d'Orient, quoi qu'il n'eut que quatorze Ans, on devoit le faire à plus forte raison en Judée, où les grands Hommes étoient plus rares. Il ne publia son „Ouvrage que quinze Ans après son Installation. C'est pourquoi ceux qui soutiennent qu'il fut aidé par Samuël le Lunatique & par Raù, se trompent; car, ils „étoient partis long-tems auparavant pour „Babylone.

XV. Il semble que ce soit une Peine assez inutile que de relever les Fautes sur la Chronologie des Juifs; car, on ne trouve point de Terre ferme pour assûrer son Pied. Après un Travail dur & pénible, on est souvent obligé de brouiller ses Calculs. Bartolocci est obligé de bâtir, comme les autres, sur des Suppositions, ou sur des Témoignages aussi incertains que ceux qu'il réfute. Il faut donc avoir recours à quelques Principes étrangers, si on veut demêler ce qu'il y a d'obscur dans le Fait que nous examinons. Nous ne prétendons point entraî-

* *Ganz.*

entraîner le Lecteur par la Force de nos Preuves, mais donner seulement quelque chose qui ait de la Vraisemblance.

XVI. Prémiérement, c'est un Fait qui n'est pas contesté chez les Juifs, que Judah le Saint vint au Monde le Jour qu'Akiba mourut l'An 135. Il ne put donc composer son Recueil de Traditions sous Antonin, mais plutot, sous l'Empire de Marc Aurele, de Sévere, ou de Caracalla. St. Jérôme, qui fait vivre Akiba & Aquila, Dépositaires de ces Traditions, avant la Ruïne de Jérusalem, s'est plus écarté que les Modernes.

Secondement, nous avons eu raison de prolonger la Vie de Judah jusqu'au commencement du troisieme Siecle. Bartolocci le fait mourir l'An 194, sur le Témoignage de quelques Auteurs, qui ont dit qu'il vécut sous trois Empereurs, au lieu qu'il y en auroit un plus grand nombre, s'il étoit entré dans le troisieme Siecle. Non seulement cette Raison est foible, mais appuiée sur une Supposition évidemment fausse, que Judah fut un des Favoris d'Antonin.

XVII. Notre Chronologie plus sure est fondée sur l'Histoire de l'Eglise Chrétienne. En effet, Hillel II fut connu d'Origene, & il embrassa le Christianisme sous

l'Empire de Constantin. Nous avons rapporté cette Conversion, attestée par Saint Epiphane & par Eusebe de Verceil. Si on fait mourir Judah le Saint l'An 194, il faudra donner une Vie *exorbitante* à son Fils, qui étoit déjà en Age d'être Chef de la Nation, lors que Judah mourut. Il faudra encore prolonger extrémement celle d'Hillel II, afin de le faire convertir au commencement du quatrieme Siecle vers l'An 315; au lieu qu'en suivant nôtre Calcul, on ne trouve point de Vuide dans l'Histoire des Patriarches, qu'on soit obligé de remplir, en donnant un Nombre excessif d'Années à l'un des trois. Judah le Saint, né l'An 135, vécut quatre-vint Ans, jusqu'à l'An 210 ou 215. Son Fils Gamaliël devint Prince jusqu'à l'An 230. Judah, son Successeur, mourut vers l'An 250. Hillel II, qu'Origene avoit connu, pût aisément atteindre le commencement du quatrieme Siecle, & le Regne de Constantin; ce qu'on ne peut dire en faisant mourir Judah dès l'An 194.

Cette Chronologie paroît plus sure, parce qu'elle est appuiée sur deux Points fixes. L'un est la Naissance de Judah, à la Prise de Bither par l'Empereur, suffisamment connue par l'Histoire profane. L'autre est la Conversion de son arriere-petit-Fils au

com-

commencement du Regne de Constantin. D'ailleurs, elle leve toutes les Difficultez de la Généalogie des Patriarches qui seroient insurmontables. Enfin, on découvre par là l'Age de Jochanan, & le tems auquel il peut avoir écrit.

XVIII. En effet, Bartolocci le fait Chef de l'Académie dès l'Age de quinze Ans; ce qui est contre la Bienséance. Il suppose pour cela que les grands Hommes étoient plus rares en Judée qu'à Babylone; ce qui est faux; car, en suivant la Tradition des Rabbins, les Docteurs ne trouvant point d'Emploi en Judée, alloient ériger des Académies à Babylone; & la Réputation de celle de Tibérias & des Professeurs qui y enseignoient, étoit si grande, que Nathan, Fils de Prince, & plusieurs autres, venoient d'Orient pour étudier sous eux, & pour les consulter. Enfin, on choque la Vraisemblance en soutenant qu'un jeune Homme de quinze Ans ait appris de son Maître Judah assez de choses pour composer le Thalmud de Jérusalem. A la bonne heure qu'on rejette le Sentiment de Sixte de Sienne *, qui assu-

* *Sixtus Senensis Biblioth. Lib. II, pag.* 120. *Voiez aussi Galatin. de Arcanis Cath. Ver. Lib. I, Cap. V, pag.* 13.

re que le Thalmud de Jérusalem fut fait trois cens Ans après la Ruïne de Jérusalem, & qui ajoute que celui de Babylone fut composé au Grand Caire. On peut appeller cela *exorbitant*. Mais, il faut avouër aussi que Jochanan, né l'An 184, ne put être Recteur de l'Académie quinze Ans après, Son Maître vivoit encore. Chanina, qu'il avoit nommé pour lui succéder, occupa la Place dix Ans, comme l'assure le Chronologiste Juif. Jochanan n'entra donc dans l'Exercice de sa Charge que vers l'An 225, âgé de près de quarante Ans. Il avoit eu le tems d'étudier sous Judah, de se perfectionner sous Chanina, & de commencer son Ouvrage avec le Secours de Raù & de Samuël, qui étoient en Judée (*a*), comme nous l'avons insinué, en parlant du second Ordre des Docteurs Juifs.

XIX. On lui donne une Vie de 95 Ans. Il laissa deux Disciples fameux, dont le plus savant s'appelloit R. Ase; & le second, qui étoit R. Ame, se vantoit d'avoir écrit quatre cens Livres. Il ne les avoit pas composez: il ne les avoit pas même copiés; car, il suffit d'écrire un Verset

(*a*) Ganz ne les fait aller à Babylone que l'An 879, c'est-à-dire, l'An 221 de l'Ere Chrétienne.

ſet du Deutéronome *, qui renferme ſept Mots, pour ſe vanter à juſte titre d'avoir écrit ces Livres; & c'eſt de cette maniere que le Diſciple de Jochanan étoit parvenu au nombre de quatre cens. L'un & l'autre de ces Ecoliers avoit reçu l'Impoſition des Mains † pendant la Vie de leur Maître, & furent Chefs de l'Académie de Tibérias après ſa Mort; plus heureux qu'un de leurs Condiſciples, qui *pleura fort de ce qu'on ne lui avoit pas conféré la même Dignité* (a).

XX. Il s'en fallut peu qu'ils n'eſſuiaſſent une cruelle Perſécution ſous l'Empire d'Héliogabale. Ce Prince s'étoit fait circoncir ‡, & ne mangeoit jamais de la Chair de Pourceau, par Dévotion; afin de ſervir plus purement les Dieux. Il pouvoit avoir emprunté cela des Juifs, dans le Voiſinage deſquels il étoit né, & avec qui ſa (b) Famille avoit beaucoup de Commerce;

* *Deuteron. Chap. XXXIII, Verſ.* 4. Moïſe nous a donné la Loi qui eſt l'Heritage de la Congregation de Jacob. *Il n'y a que ſept Mots dans l'Hebreu.* תורה צוה לנו משה מורשה קהלת יעקב. Bartol. Bibl. Rabb. Tom. III, pag. 673.

† *An. Chriſti CCLXXIX.*

(a) Il s'appelloit *Sceman Bar Abba*: il étoit Prêtre, & épouſa la Sœur de Samuël le Lunatique.

‡ *Excerpta ex Dione Cocceiano, Valeſ. pag.* 762.

(b) Mammée, ſa Tante.

ce; mais, cette Adoption de leurs Rites ne les auroit pas garantis de sa Violence, si la Mort ne l'avoit arrêté. En partant de la Syrie, il avoit porté à Rome son Dieu, dont le Nom barbare épouvantoit le Sénat. Il l'appelloit *Eliogabale*. Je ne sai comment quelques Historiens, & en suite les Critiques ont pu douter si ce Dieu étoit le *Soleil*, ou *Jupiter*; car, le Nom Grec fait assez voir que c'étoit le *Soleil*. Les Inscriptions, où l'Empereur est appellé

SACERD. SOLIS DEI ELAGAB.

ne permettent pas d'en douter. Enfin, Hérodien rapporte * qu'Héliogabale aiant voulu marier ce Dieu, dont il avoit pris le Nom, parce qu'il en étoit le Prêtre, fit d'abord transporter la Statue de Pallas, qui n'avoit point été remuée depuis qu'on l'avoit aportée de Phrygie; mais, que corrigeant son Erreur, il ôta à la Divinité cette Femme guerriere, & envoia chercher à Carthage la Statue d'Uranie, à laquelle on donna pour Dot toutes les Richesses de son Temple; & cette Uranie, que les Afriquains adoroient avec tant de Dévotion, étoit la Lune qu'on marioit avec le Soleil.

Il

* *Herod. Lib. V, pag.* 121.

Il y a plus de difficulté à trouver l'Origine du Nom barbare de ce *nouveau* Dieu. Casaubon * a trouvé là deux Mots Syriaques qui signifient le *Dieu de la Montagne*, אלה גאל, *Alah Gabal*. On lui donnoit ce Nom, parce que son Temple étoit situé sur une Montagne, comme on appelloit le *Dieu Carmel*, celui qu'on adoroit dans la Retraite du Prophête Elie : ainsi, le véritable Nom étoit Algabal. Scaliger † trouvoit là le Dieu tutélaire des Gabalites, parce qu'il a cru que l'Empereur étoit sorti de *Gibel*, Ville suffragante d'Antioche :

Qualis Latinus Gabalus iste fuit.

Mais, il s'est trompé sur le Païs & sur la Généalogie de ce Prince ; car, il n'étoit point né à Gibel, mais à *Emese*. C'étoit de là que sa grand-Mere *Mœsa*, qui fit tomber habilement l'Empire entre les Mains d'Aléxandre, qui étoit aussi son petit-Fils par Mammæa, avoit pris son Nom. C'étoit de là que sa Famille étoit originaire, & le Nom même de sa Mere étoit Syriaque ; car, Eusebe dit que ce Prince fut tué avec sa Mere *Simia de Syrie* (*a*). Enfin, Ammian Mar-

* *Casaub. in Lamprid. pag.* 143.

† *Scalig. in Euseb. pag.* 112.

(*a*) Elle s'appelloit *Soëmia Syra*, שהמיא סירוא.

Marcellin *, parlant de l'Elévation imprévuë de certaines Personnes, cite celle d'Héliogabale Antonin, *qui partit d'Emese*, lors que Macrin étoit à Antioche. Ce n'est donc pas le Dieu tutélaire de Gibel, mais celui d'Emese, qu'il faut chercher, & on convient que c'étoit le Soleil qu'on adoroit sur une Montagne voisine de la Ville, & que les Habitans disoient être tombée du Ciel aussi bien que l'Image de leur Divinité. Mais, faut-il dire que le *Soleil Montagne* étoit cette Divinité? Je ne sai pourquoi on cherche là une Montagne, ni même pourquoi on veut que le Nom de la Divinité soit pris d'*Ælah*, qui signifioit *Dieu*; car, il me paroît évident que ce Terme est composé des deux Langues. Le prémier Mot est le Soleil, ἥλιος. Il y en a un autre assez connu; c'est celui de *Baal* (*a*). Les Orientaux étoient accoutumez à donner ce Titre aux Dieux qu'ils adoroient, & particuliérement au Soleil. Les Bahalins étoient inconnus à Rome; c'est pourquoi & le Nom, & la Maniere dont on rendoit le Culte à cette Divinité, parurent barbares. Enfin, il y a un troisieme Mot Hébreu, גבה, *Gab*, qui signifie *haut*, *élevé*, *excellent*. C'est de là que les Docteurs † ont tiré

* *Ammian. Lib. XXVI, pag.* 503.

(*a*) בעל, Baal. † *Buxt. Lex. Thalm. pag.* 373.

tiré un Ordre de leurs Docteurs qu'ils ont appellez Gaons, *Excellens*. Ce Titre convenoit au Soleil à cauſe de ſon Elevation, & par rapport au Lieu élévé, ſur lequel on l'adoroit; *Deus in Excelſis*, comme diſoient ſouvent les Juifs; ou bien, on marquoit par là l'Excellence de cet Aſtre. Héliogabale étoit donc *le Soleil*, *Dieu*, *excellent*, *ou élévé*, *au deſſus de tout*. On loüoit la Divinité par cet Aſſemblage de Termes qui n'eſt pas extraordinaire. C'étoit même l'Uſage en ce tems-là d'aſſocier deux Langues, & d'en faire des Mots barbares, comme l'Exemple des Gnoſtiques le prouve ſuffiſamment. Cela devoit être plus ordinaire dans la Syrie, où l'on parloit également le Grec & le Syriaque. Si on veut que le Mot ſoit entiérement Syriaque, on y trouvera *le Dieu* (a) *haut & puiſſant*; ce qui eſt plus naturel que *le Dieu de la Montagne*, & cela s'accorderoit avec quelques Inſcriptions, où il eſt appellé HELAGABAL. Cependant, nôtre prémiere Conjecture eſt plus vraiſemblable, parce qu'il s'agit du Culte que la Ville d'Emeſe & l'Empereur rendoient au Soleil. Voions préſentement quelle part les Juifs, établis dans l'Empire Romain, purent avoir à

(a) אלה גאה בעל, Æla Gah Baal, *Dieu haut & puiſſant*.

à l'Entêtement d'Héliogabale pour son Dieu.

Lampridius rapporte que ce Prince après avoir bâti à l'Honneur d'Héliogabale un Temple superbe, y fit transporter le Palladium, le Feu de Vesta, la Mere des Dieux, & ce que les Romains avoient de plus sacré, parce qu'il vouloit qu'Héliogabale fut *le seul Dieu qu'on adorât*. Afin de rendre la Réünion de Culte plus entiere, il forma le Dessein d'y faire entrer *la Religion des Samaritains & des Juifs*, qui lui étoient fort connus. De l'Exécution de ce Dessein dépendoient la Fortune & la Vie des Juifs; car, ils n'auroient jamais consenti à aller adorer le Soleil dans le Temple de l'Empereur, avec cet Amas de Céremonies qui composoient son Culte, & ils ne pouvoient attendre que la Mort & les Supplices les plus cruels d'un Prince, que les Historiens comparent aux Nérons, & aux autres Monstres qui ont gouverné l'Empire. La Mort imprévue de ce Prince, qui fut assassiné par les Soldats, les garentit de ce Malheur qui pendoit sur leur Tête. En effet, il dit seulement que c'étoit un Dessein de l'Empereur, & *qu'il parloit de le faire*. D'ailleurs, quoi qu'Héliogabale eut envoié l'Image de son Dieu, & qu'il l'eut fait placer dans le Sénat au dessus de la Victoire,

avant

avant même que d'entrer à Rome, & que les Historiens rapportent les Extravagances qu'il fit pour honorer cette Divinité, cependant, il eut besoin de tems pour bâtir le Temple, où toutes les Religions devoient être réünies. Eusebe ne le fait élever que l'Année qui précéda sa Mort : ainsi, Dieu les garentit par là aussi bien que les Chrétiens d'un Fleau qui alloit les perdre.

XXI. La Douceur d'Aléxandre Sévere contribua sans doute à rendre les Juifs florissans. En effet, ce Prince favorisoit ouvertement la Nation. Les Plaisans de ce tems-là l'appelloient un *Archi-Synagogue de Syrie*. En effet, il étoit sorti de cette Province (*a*). Mais, pourquoi l'appeller *Chef de*

(*a*) Bassien étoit de Phénicie, & eut deux Filles : l'une, nommée Julie, mariée à Sévere, d'où sortit Caracalla, qui retint aussi le Nom de Bassien, son grand-Pere. Sa seconde Fille tira son Nom de la Ville d'Emese, & s'appella Mœsa. Elle fut mariée à un Homme Consulaire, nommé Jules, dont elle eut deux Filles, Soëme & Mammée. Soëme eut pour Fils Héliogabale, dont nous venons de parler. Son Pere s'appelloit Varilus, dont il retint le Nom.

Mammée eut pour Fils Aléxandre Sévere, lequel garenti des Embûches de son Cousin germain, par l'Adresse de Mœsa, sa grand-Mere, fut instruit de la Religion Judaïque & Chrétienne par Mammæa, sa Mere. On ne connoît pas son

de Synagogue, puis que ni les Chrétiens, ni les Païens n'en avoient point? Les prémiers avoient affecté le Titre d'*Evêque*, & les derniers avoient en Syrie leur *Syriarque*, comme ceux d'Asie avoient leur *Asiarque*. Il y avoit aussi un *Alitarque*, ou *Souverain Pontife* d'Antioche. Afranius * l'étoit dans le troisieme Siecle; & ce fut lui qui rétablit les Jeux Olympiques. On ne voit de Chef de la Synagogue en Syrie que chez les Juifs. C'étoit de là qu'Aléxandre Sévere tira ce Nom, parce qu'il favorisoit les Juifs; qu'il eut Commerce avec eux, & qu'il s'instruisoit de leur Religion, dont sa Mere Mammæa lui avoit donné quelque Teinture. En effet, ce Prince fit dans son Esprit un Mêlange de Religions. Il n'abandonna jamais les Dieux de ses Peres, ni l'Idolatrie du Paganisme qui étoit encore régnante. Mais, il mit au Rang de ces Dieux Abraham, le Pere des Croians, & le grand Patriarche des Juifs. Il voulut aussi y mettre Jésus-Christ, le Chef des Chrétiens. Il semble qu'il ne fit que rectifier le Dessein qu'Héliogabale avoit conçu de réünir † le Samaritain, le Juif, le Chrétien

son Pere, qui fut apparemment obscur: mais, son grand-Pere s'appelloit Aléxius, d'où il tira son Nom d'Aléxandre.

* *An. Christi* CCLX. † *An.* CCXXX.

tien avec les Païens dans un même Temple; mais, il le fit avec Douceur, pour lui-même, & ne tourmenta personne.

XXII. Aléxandre Sévére vouloit qu'on proclamât les Noms des Officiers qu'il envoioit dans les Provinces, & donna au Peuple la Liberté de les accuser, parce que comme les Juifs & les Chrétiens proclamoient leurs Prêtres, afin qu'on pût les connoître, il étoit juste de faire la même chose pour des Gouverneurs, ausquels on confie & la Vie, & la Fortune des Peuples. Enfin, il répétoit souvent cette Maxime qu'il avoit apprise *du Juif & du Chrétien: Ne faites point à autrui, ce que vous ne voulez point qu'on vous fasse.*

XXIII. Les Empereurs suivans laissérent à cette Nation la Tranquillité, dont elle jouïssoit. Philippe, né en Arabie, où les Juifs avoient un si grand Commerce, les favorisa. Décius, qui persécuta l'Eglise Chrétienne en haine de la Protection que Philippe lui avoit accordée, auroit pu les confondre avec elle. Mais, outre que la Différence de ces deux Religions étoit suffisamment connue, il ne paroît point qu'ils aient eu part aux Maux courts & violens que ce Prince fit souffrir.

XXIV. Saint Cyprien, qui vivoit alors, travailla à leur Conversion par une ample

Com-

Compilation d'Oracles dont il faisoit l'Application aux principaux Evénemens de la Vie de Jésus-Christ & des Dogmes des Chrétiens, & c'est ce qu'il appelloit le *Livre des Témoignages*. Mais, il y a deux Défauts dans ces deux Livres: 1, l'un, qui est ordinaire à la plupart des Chrétiens de former plutot un Entassement qu'un Choix des Oracles; ce qui fait que l'Application n'en est pas toujours également précise ni forte: 2, l'autre, qu'il n'y a pas ajouté des Raisonnemens capables de confondre l'Incrédulité des Juifs. On a depuis attribué à ce même Pere un Traité *contre les Juifs*, qui est évidemment supposé. On y lit une Fable mal inventée: c'est que Jésus-Christ étant sur le Thabor avec Moïse & Elie, leur confia son Testament, fermé de sept Sceaux, à condition de ne l'ouvrir qu'après sa Résurrection. Moïse & Elie éxécutérent les Ordres de leur Maitre, & furent fort surpris de ce que ce Testament contenoit la Vocation des Gentils, parce que les Juifs n'avoient pas voulu en profiter. „ A présent, *dit cet Auteur*, „ ceux qui instruisoient sont obligés de „ chercher la Connoissance. Qu'un Juif „ s'addresse aux Enfans, à une vieille „ Femme, à des Païsans; ils l'instruiront sur le Messie & le conduiront à la „ Vie.

„ Vie *. „ Cela fait voir que les Laïques Chrétiens lisoient encore en ce tems-là l'Ecriture Sainte, & l'entendoient assez bien pour instruire les Juifs.

XXV. Il ne faut pas accuser les Juifs d'avoir eu part à la Persécution de Valérien, & encore moins les en regarder comme les Auteurs, parceque Denis d'Aléxandrie dit que ce Prince y fut poussé par un *Archi-Synagogue d'Egypte.* Il est vrai que ce Terme étoit particulier aux Juifs, comme nous venons de le remarquer : mais, soit que les Egyptiens, qui étoient confondus avec eux, aient emprunté ce Mot, qui faisoit beaucoup de peine à Mr. de Valois, ce savant Interprête; soit que les Magiciens de ce Païs-là eussent des Lieux d'assemblées & des Chefs, ausquels on ne vouloit pas donner les Titres consacrez aux Temples & aux Prêtres du Paganisme; soit que Denis d'Aléxandrie ait appliqué aux Chefs des Magiciens cette Expression qui lui est particuliere, en haine des Juifs; il est toujours vrai que ce fut un Magicien d'Egypte qui corrompit Valérien, & que les Circoncis n'eurent aucune part à la Persécution qui se fit par les Ordres de ce Prince.

* *Cyprian. Lib. Testimon. & ad Calcem ejus Operum, Edit. Oxon. Tract. adversus Judæos, qui insecuti sunt J. Christum, pag.* 33 *&* 34.

XXVI. (*a*) Nous rapporterons dans le Chapitre suivant la part qu'ils eurent dans l'Expédition d'Aurélien en Arménie. Nous remarquerons seulement ici qu'on place à la fin du troisieme Siecle le Docteur Scesciàth. Il étoit aveugle (*b*); cependant, il ne laissa pas de devenir fort savant. Il eut même une Dispute avec les Chrétiens, dans laquelle il avoit quelque raison. On avoit la Coutume de se tourner vers l'Orient en priant Dieu. Saint Basile * dit que c'étoit un Mystere que peu de Gens savoient, à cause que le Ciel se meut d'Orient en Occident, & qu'on apprenoit par là à soupirer, *après son ancienne Patrie, le Jardin d'Eden, que Dieu avoit placé en Orient.* Les Modernes plus subtils assurent qu'on avoit égard à Jésus-Christ, *l'Orient d'en-haut, & le Soleil de Justice, qui porte Santé dans les Ailes* †. Jésus-Christ regardoit du Côté de l'Occident lors qu'il fut crucifié. Afin donc de le voir en Face, il faut prier du Côté de l'Orient. Cela est tiré de bien loin, & peu propre à exciter la Dévotion.

(*a*) Ceci est retranché dans l'Edition de Paris, Tom. II, pag. 181.

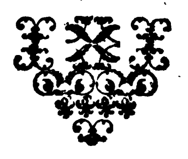
(*b*) *Saghi Nahòr*, Bartol. Biblioth. Rabbin. Tom. V.

* *Basil. de Spir. Sancto, Cap. XXVII, p.* 354.

† *Prophétie de Malachie, Chap. IV, Vers.* 2.

votion. D'ailleurs, de quoi servoit de souhaiter un Retour dans le Paradis Terrestre, occupé par les Perses ; sur tout, si ceux qui prioient du côté de l'Orient, ignoroient la Raison de ce qu'ils faisoient ? Scesciàth eut raison de crier contre ce Culte superstitieux, ou badin, & de dire qu'en priant on pouvoit se *tourner de tous les Côtez du Monde, parce que Dieu est par tout.* Il ajoutoit qu'on ne devoit pas se tourner *du Côté de l'Orient à cause des Hérétiques*; c'est-à-dire, des Chrétiens qui le faisoient. Il tomboit par là dans un autre Excès. On lui attribue deux Ouvrages: 1, l'un, sur la Cabbale, qui étoit une Explication des *Splendeurs* (*a*), dont le Manuscrit étoit dans la Bibliotheque d'Heidelberg: 2, l'autre étoit un Targum, ou une Paraphrase Chaldaïque sur l'Ecriture.

(*a*) Sephiroth.



CHAPITRE III.

Etat particulier des Juifs à Babylone, depuis l'Empire de Sévere jusqu'à la fin du troisieme Siecle, avec un Catalogue des Princes de la Captivité.

I. *Succession des Princes de la Captivité.* II. *Difficultez qu'on trouve dans cette Succession, & Fautes de la* petite Chronique *des Juifs, remarquées.* III. *La Charge de* Prince, *inconnue au second Siecle.* IV. *Nathan ne fut jamais Prince à Babylone.* V. *Tems auquel il vint dans la Judée.* VI. *Troubles fréquens à son Retour.* VII. *Huna, prémier Prince de la Captivité. Tems de son Election.* VIII. *Guerre de Caracalla en Orient.* IX. *Ruïne de la Monarchie des Parthes. Rétablissement de celle des Perses.* X. *Estime d'Artaxerxes pour les Docteurs Juifs.* XI. *L'Académie de Nabardéa, florissante sous Samuël & Ada.* XII. *Jéhudah, Fils d'Eliézer, la soutient.* XIII. *Rav érige l'Académie de Sora.* XIV. *Huna y enseigne, & prend le Titre de* Prince de l'Académie. XV. *Controverse, traitée par Sapor avec deux Rabbins.* XVI. *Persécution de ce Prince contre les Juifs, douteuse.* XVII. *Monument*

nument Hébreu, élevé en Orient à l'Honneur de Gordien. XVIII. *Guerre d'Odenat contre Sapor.* XIX. *Zénobie, Femme d'Odenat,* Juive. *Ses Conquêtes sur les Romains.* XX. *Sa Défaite, & sa Prison.* XXI. *Vaballat a véritablement été. Réfutation de Casaubon.* XXII. *Docteurs qui florissoient en Orient.* XXIII. *Jérémie, Maître des Disputes, & Kattinà.* XXIV. *Conférence des Juifs avec Manes.* XXV. *Railleries des Juifs contre Dioclétien.*

I. UN ancien Auteur * Juif remarque „ que cent soixante-dix Ans après „ la Ruïne du Temple, les Perses fondirent sur les Romains, & qu'en ce tems-„ là mourut Séchanias, qui laissa pour Suc-„ cesseur son Fils Ezéchias, lequel ordon-„ na qu'on l'enterrât dans une Ville de la „ Terre Sainte, nommée Arbéel; ce qui „ fut éxécuté après sa Mort. „ Cette Ville étoit apparemment celle d'Hébron, connue dans l'Ecriture sous le Nom de Kiriath Arba, & qui selon quelques Interprêtes avoit tiré son Nom des *quatre grands Hommes qui y étoient enterrez: Adam, Abraham, Isaac & Jacob.* On se faisoit une Dévotion de

* *Seder Olam Zutà.*

faire transporter là ses Os avec ceux des Patriarches.

Nathan vint au Monde après la Mort d'Ezéchias. Il passa dans la Terre Sainte, où il exerça quelques Emplois, & laissa son Fils Huna, que nous regardons comme le prémier Chef de la Captivité, à Babylone: mais, comme cela n'est pas sans Difficulté, & que *la petite Chronique* des Juifs fait des Personnes, que nous venons de nommer, autant de Princes & de Chefs, il est nécessaire d'apporter ici quelque Eclaircissement.

II. L'Embarras est grand, parce que, si on suit le Nombre des Années marqué dans *la petite Chronique*, il faut rejetter la Guerre des Perses contre les Romains à l'An 236 de l'Ere Chrétienne, sous l'Empire d'Aléxandre Sévere. En effet, ce Prince fit la Guerre aux Perses, qui commençoient à se rétablir après avoir ruïné l'Empire des Parthes. Mais, à même tems, il faudra renvoier fort avant dans le quatrieme Siecle les Docteurs R. Huna & Samuël, dont parle cette même Chronique, quoi qu'ils aient vécu au milieu du troisieme.

Si on suit le Catalogue des Chefs de la Captivité, & les Docteurs qui sont nommez dans la *petite Chronique*, il faut mettre

tre la Guerre des Perses contre les Romains sous l'Empire de Trajan, qui prit effectivement le Titre de *Parthique* pendant son sixième Consulat ; & alors il y aura un Anachronisme de cent trente Ans. Il y a une autre Faute dans cette même *Chronique*, qui fait voir que l'Auteur n'étoit pas habile ; car, il fait succéder Agrippa à Hérode le Grand, qui avoit, *dit-il*, régné long-tems. Après la Mort d'Agrippa, son Fils Monabaz prit sa Place ; ce qui est trop évidemment faux pour le relever. D'ailleurs, il fonde sur la Tradition des Sages une Succession de Chefs de la Captivité, qui étoient de la Maison de David. Abdias mourut pendant le Regne d'Hérode. Samaia, son Fils, prit sa Place, selon ce que *rapportent quelques Sages*. Séchanias suivit ; il vit non seulement prendre Jérusalem par Vespasien ; mais, Adrien ruïner Bither ; en un mot, il vécut 166 Ans depuis la Ruïne de Jérusalem : & ce fut pendant la Guerre des Perses contre les Romains, *qu'Ezéchias, son Fils, prit sa Place*. Ainsi, cette Tradition est non seulement incertaine, mais fausse ; & on n'est pas obligé de la suivre.

III. Nous avons déjà fait voir que les Princes de la Captivité ne sont pas si anciens. Joseph, qui écrivoit encore sous

Trajan, ne les a point connus. Lors que Justin Martyr objectoit à Tryphon que ceux de sa Nation n'avoient ni Roi, ni Chef, & qu'au moins sous Hérode qui étoit Etranger, ils conservoient la Liberté d'observer les Cérémonies de leur Religion, dont ils étoient privez, Tryphon laisse triompher son Adversaire par son Silence. N'auroit-il pas relevé le Titre de Prince, & la Succession de ces *Princes* depuis Jéchonias, si cette Dignité avoit été connue & véritable ?

IV. On ne trouve dans la *petite Chronique* que les Noms de ces prétendus Chefs de la Captivité, & on ne les connoit par aucun autre Endroit, excepté Nathan, qui passa de Babylone en Judée, pendant que Siméon, Pere de Judah le Saint, étoit Patriarche. Cet Homme est illustre chez les Juifs : non seulement parce qu'il devint *Pere de la Maison de Jugement* à Tibérias, mais parce qu'il a composé un Recueil des Sentences * des Peres qu'on a depuis insérées dans le Thalmud de Babylone. Buxtorfe a conclu judicieusement que cet Auteur vivoit l'An 230 : mais, il a confondu son

* *In Thalmud. Babylon. ex Edit. Amst.* Il y a מסכת אבות דרבי נתן, *Massecheth Avoth de Rabbi Nathan*. Bart. Biblioth. Rabbin. Tom. III, pag. 770.

son Ouvrage avec un Livre du même Nom, quoi que différent (a).

V. Cet Homme ne pouvoit pas être Chef de la Captivité, & quitter une Dignité qui le mettoit à la tête de la Nation pour aller être Pere de la Maison de Jugement dans une petite Ville comme Tibérias. Il ne put aller dans la Terre Sainte que dans un tems où elle étoit désolée par la Ruïne du Temple, par l'Avarice de Domitien, & peut-être même que la Guerre d'Adrien avoit achevé sa Désolation. Il n'est pas vraisemblable qu'un Homme, qui auroit été Prince de la Captivité, fut allé mendier des Emplois dans une Terre étrangere. Il est vrai que Siméon, qui étoit Patriarche, le vit arriver *avec Jalousie*, parce qu'il devoit se contenter des Honneurs qu'il avoit dans sa Patrie, sans venir ravir le Pain aux Enfans de la Maison. Les Honneurs, dont il jouïssoit à Babylone, ne pouvoient pas être le Commandement de la Nation, puis qu'il ne l'auroit pas quitté pour une Charge fort inférieure à la sienne. On sait seulement que son Pere avoit

 été

(a) Ce dernier s'appelle פרקי אבות, *Pirke Avoth, les Sentences des Peres*. Il est aussi dans le Thalmud. Fagius, Drusius, & Mr. Leusden, l'ont fait imprimer à part: le dernier à Utrecht 1665. *in Quarto*.

été fort riche ; qu'il s'étoit distingué en Meubles & en Vaisselle d'Argent ; que ses Trésors l'avoient rendu considérable à la Cour du Roi des Parthes ; & c'est sans doute ce qui l'a fait passer pour un Prince, comme en Italie on a appellé un riche Marchand Juif *le Duc des Hébreux*, *il Duça de gli Hebrei*. Nathan, que ses Richesses ne contentoient pas, vint chercher de la Science & de l'Emploi à Tibérias : mais, ce n'étoit pas là un Chef de la Captivité. Remarquons encore qu'il vécut très long-tems, puis qu'on le met au rang des Ecrivains Thalmudistes, qui ne parurent qu'après la Misnah, composée par Judah le Saint ; & c'est ce qui me persuade qu'il ne vint voir le Patriarche Siméon qu'après la Guerre d'Adrien, & sous l'Empire d'Antonin.

VI. Il s'en retourna chez lui, après avoir demeuré long-tems dans la Terre Sainte ; & comme il y avoit vu un Patriarche Chef de sa Nation, quoi que pauvre & malheureuse, il eut sans doute le Desir & le Dessein d'en faire autant à Babylone. Mais, les Guerres des Romains contre les Parthes, sous les Empires de Marc Aurele & de Sévere, ne permirent pas de faire un Changement de cette Nature. On ne put le faire qu'après les Conquêtes de Sévere, qui avoit réduit les Parthes dans

une

une dure Extrémité à la fin du second Siecle.

VII. Nous avons donc eu raison de dire que ce fut Huna, Contemporain de Judah le Saint, qui fut le prémier Chef de la Captivité à Babylone, puis que la Succession qu'en donne l'Auteur de la *petite Chronique*, est évidemment fausse & supposée (a). Nous avons mis l'Erection de

D 6 Huna

(a) *Succession de XL Chefs de la Captivité, depuis la Ruïne du prémier Temple, tirée de la petite Chronique des Juifs, intitulée*, Seder Olam Zuta.

1. Jéchonias, emmené par Nabucodnosor.
2. Salathiel, son Fils, sous Belsatsar.
3. Zorobabel, son Fils, qui remena le Peuple sous Cyrus.
4. Mesulam, son Fils, sous lequel la Prophétie cessa. Il mourut sous le Regne d'Aléxandre le Grand.
5. Hananias, sous le Regne de Salmon, Alascan, & Mapparis, Rois des Grecs, Successeurs d'Aléxandre. Salmon est Ptolomée, Fils de Lagus, Alascan Seleucus, & Mapparis Cassandre. Il mourut l'An 140 des Grecs, ou des Séleucides.
6. Barachias, son Fils, sous Ptolomée, qui fit traduire la Loi en Grec; & sous Antiochus, qui bâtit Antioche. Il mourut l'An 170 des Grecs.
7. Hasadias, son Fils, l'An 175. Les Juifs, maltraités par Nicanor, se soulevent, & le tuent avec toute son Armée. Siméon Machabée vivoit alors.
8. Esaïe, son Fils.

9. Abdias,

Huna à l'An 220 : nous l'avons éloignée de quelques Années, parce que la Révolution,

9. Abdias, son Fils, qui mourut sous Hérode le Grand.
10. Samaias, son Fils, qui fait la dixieme Génération de la Maison de David depuis la Captivité.
11. Sechanias, son Fils, qui mourut l'An 166 de la Ruïne du Temple, ou 236 de l'Ere Chrétienne.
12. Ezéchias, son Fils, qui fut enterré à Arbéel.
13. Nathan Posthume.
14. Hunà, son Fils.
15. Akob, son Fils.
16. Mahum, son Fils.
17. Jochanan, son Fils.

Ces quatre Chefs n'eurent qu'un seul Maître, ou Chef d'Académie, nommé Nahanéel.

18. Saphat, son Fils.
19. Anam, ou Honà, son Fils. Samuel le Lunatique étoit son Conseil. Nahardéa fut prise de son tems. Il se fit enterrer en Judée, proche de Chaia.
20. Nathan, son Fils, avec Ezéchiël, son Conseil. Les Perses résolurent de persécuter les Juifs, l'An 245 de la Ruïne du Temple.
21. Nathan, son Fils, avec le Docteur Sazbà.
22. Akabias, son Fils, avec le Rab Adà. Il fut enterré dans la Judée. Le Roi de Perse subjuga la Syrie.
23. Mar Hona, son Frere, avec les Docteurs Abaï & Joseph, Fils de Hamà. Sapor prit Nisibe.
24. Ocba, son Frere, avec le Doct. A. Henaneh.
25. Aba, son Neveu, avec Rabbà & Rabbenà. *Le Monde fut sans Roi*, l'An 416 de la Ruïne de Jérusalem.
26. Cahanà, son Frere.
27. Saphira, son Frere, avec Atta Marpoteus.
28. Cahanà, son Fils, avec Rabbenà.

29. Hona,

tion, arrivée au Roiaume des Parthes, faisoit naître une Occasion favorable à ce nouvel Etablissement. Mais, on peut sans la fixer précisément, puis qu'on ne le fait que sur des Conjectures, la mettre au commencement du troisieme Siecle, & établir alors un Prince de la Captivité à Babylone, comme il y avoit un Patriarche à Tibérias. Leur Autorité n'étoit pas grande, puis qu'ils gémissoient sous l'Esclavage des Parthes

29. Hona, son Neveu.
30. Hona, Oncle du précédent. Il épousa la Fille de Hanina, Chef de l'Académie.
31. Son Fils fut la Ruïne de la Maison de David; car, aiant maltraité Hanina, la Peste dévora toute la Famille, excepté
32. Zutra Posthume. Isaac, Chef de l'Académie, fut tué sous son Regne. Mir le Grand parut. Il vit une Colomne de Feu. Il se révolta contre les Perses; fit le Roi pendant sept Ans; fut tué. On pendit aussi Zutra.
33. Zutra, son Fils, fut obligé de se retirer en Judée, & d'y demander la Présidence de quelque école. Il fut fait Président du Senat, 452 Ans après la Ruïne de Jérusalem, 522 Ans de l'Ere Chrétienne.
34. Guria, son Fils.
35. Zutra, son Fils.
36. Jacob, son Fils.
37. Migas, son Fils.
38. Nehemie, son Fils.
39. Abdim, son Fils, qui faisoit 87 Générations.
40. Jacob Phinées, son Fils, Maître de Hassub.
41. Azarias, son Frere, qui faisoit la 89 Génération.

ches, & des Romains, ou d'un nouvel Usurpateur; & les Titres fastueux de *Prince* & de *Roi*, qu'ils ont pris souvent, regardoient plutot le Mérite & la Connoissance, que le Pouvoir de ces Maîtres. C'est le Stile ordinaire des Thalmudistes d'appeller Rois, *Melachim*, ceux qui s'élevent au dessus des autres & d'eux-mêmes, par leur Vertu; car, *ils sont plus Rois que les Rois mêmes*: & c'est ainsi que les Docteurs ramenent à un Sens mystique les Eloges outrez qu'on donne à Salomon, qu'on fait le Roi de toute la Terre, des Plantes, des Animaux, & de tous les Rois du Monde, parce qu'ils respectoient son Savoir & sa Vertu. Enfin, nous avons déjà remarqué que les Chefs des Synagogues d'Allemagne, ou de quelques Provinces d'Italie prenoient le Titre de Ducs & de Princes des Juifs; & ces Noms pompeux ne doivent imposer à personne, comme si l'Autorité souveraine y étoit attachée: car, ce sont souvent des Docteurs pauvres & malheureux qui les portent. Quoi qu'il en soit, Hunà, Contemporain de Juda le Saint, fut le prémier de ces Chefs au commencement du troisieme Siecle, & ce fut dans le même tems que les Académies de Babylone, qui devinrent si fameuses, furent érigées. Mais, il faut déveloper cet Evénement un peu plus au long.

VIII.

VIII. Les Parthes dominoient depuis long-tems en ce Païs-là. Artabane avoit emporté la Couronne sur ses Freres après la Mort de Vologese leur Pere. Caracalla voulant profiter de cette Division, & n'aiant aucun Prétexte de faire la Guerre, envoia lui demander sa Fille en Mariage, persuadé que la Diversité des Mœurs la feroit refuser, & que sur le Refus il pourroit se mettre en Campagne. La chose arriva comme il l'avoit prévue. Les Parthes, qui ne s'étoient pas préparez, furent obligés de se retirer devant l'Armée Romaine, qui courut la Mésopotamie. Caracalla aiant été tué * lors que les Parthes assembloient leurs Troupes, Macrin qui lui succéda voulut se signaler par une Victoire, qui lui attirât le titre de Parthique. Il s'avança jusqu'à Nisibe. Hérodien † dit qu'on se battit là deux jours entiers, & que le troisieme une Muraille de Morts sépara les Combatans : mais Dion assure ‡ que les Troupes Romaines, accoutumées à vivre dans la Mollesse, furent battues deux fois, & que Macrin acheta la Paix, en donnant neuf Millions aux Ministres d'Artabane pour les gagner.

IX.

* *An. Christi* CCXXVII.
† *Herodot. Lib. IV.*
‡ *Xiphil. in Carac. pag.* 356.

IX. Ce Prince ne pensoit qu'à rétablir son Roiaume que la Guerre avoit appauvri, lors qu'un nouvel Accident troubla son Repos. Artaxerxe étoit Fils d'un Cordonnier, nommé Pabec, ou d'un Soldat, nommé Sasan; car, sa Naissance est demeurée très incertaine: on peut pourtant se determiner en faveur du dernier, puis qu'Abulpharage * appelle tous les Rois de Perse Sassanides. Cet Homme, d'une Origine si basse, entreprit de rétablir la Monarchie des Perses; & de renverser celle des Parthes, cinq cens cinquante-cinq Ans après la Défaite de Darius par Aléxandre. On ne sait ce qui put contribuer à ce Dessein, ni au Succès avantageux dont il fut suivi. Mais, cet Homme hardi gagna † trois Batailles sur les Parthes, tua Artabane, & devint le Maître de tous les Roiaumes qu'il possédoit. Il poussa ses Conquêtes jusques dans la Médie; c'est pourquoi il prit une double Couronne: & afin de rétablir la Monarchie dans toute sa Splendeur, il entreprit de chasser les Romains de l'Asie. Aléxandre Sévere assembla ‡ une prodigieuse Armée pour s'y opposer, l'aiant séparée en trois Corps pour la faire vivre plus commodément; n'aiant ôsé s'avancer avec celui qu'il

* *Abulph. Dyn. pag.* 80. † *An. Christi* 226.
‡ *An. Christi* 234.

qu'il commandoit, les deux autres furent ſouvent battus, & le ſien ſouffrit beaucoup. On dit même qu'il fut obligé de s'enfuïr: mais, les autres Hiſtoriens ſoutiennent, au contraire, que ce fut Artaxerxes qui abandonna ſes Drapeaux, après avoir vu tomber dix mille de ces Cavaliers armez de toutes Pieces. Il eſt certain qu'Aléxandre Sévere triompha de cette Conquête; qu'il emmena quantité de Perſes, qu'on vendoit pour être Eſclaves: & qu'Artaxerxes fut obligé de les racheter pour éviter la Honte & les Reproches de la Nation. Il mourut l'An 244, & laiſſa ſon Roiaume à ſon Fils Sapor; Nom, qui devint fort commun aux Rois de Perſe, ſous la Domination deſquels les Juifs rentrérent.

X. Cette Révolution leur fut avantageuſe. En effet, ces deux prémiers Rois des Perſes eſtimérent tellement les Rabbins, que l'un d'eux porta le Nom de ces Princes. Car, ils diſent * que Samuël ſurnommé le *Lunatique*, à cauſe de ſa Science dans le Cours des Aſtres, & dont on prétend † avoir les Tables Aſtronomiques dans la Bibliothéque du Vatican, s'appelloit auſſi Ariochus, ou Artaxerxes, parce que ſes Avis avoient la même Autorité que les Edits Roiaux.

* [illegible]z. *Tſemach David. pag.* 113.
† *Bartol. Bibl. Rabb. Tom. IV, pag.* 388.

Roiaux. Après la Mort d'Artaxerxes, on lui donna le Nom de son Fils *Sapor*. Il étoit habile & savant dans la Loi. Il présidoit dans l'Académie de Nahardéa, où il avoit un très grand Nombre d'Ecoliers.

XI. Si on en croit Agathias, l'Usurpateur Artaxerxes, que cet Historien * appelle Artaxare, remit en Réputation les Mages. Ils avoient été jusques là fort méprisés : mais, sous son Regne, & sous les suivans, ils eurent une si grande Autorité, que l'Etat fut gouverné par leurs Conseils. On les consultoit dans les Affaires particulieres & publiques ; & rien ne paroissoit légitime que ce qui étoit appuié de leur Suffrage. L'Historien Grec parle à-peu-près comme le Juif, qui dit que Samuël étoit appellé du Nom du Roi, parce que *ses Avis passoient pour autant d'Ordres du Souverain.* D'ailleurs, les Mages étoient les Gens de Lettres chez les Perses ; il ne feroit donc pas étonnant que les Juifs qui étoient habiles Médecins & Astronomes, confondus avec les Mages, eussent beaucoup de Crédit à la Cour. En effet, ce fut en ce tems-là que leurs Académies de Babylone s'établirent, & devinrent florissantes.

Samuël le Lunatique, ou l'Astronome, avoit quitté la Judée pour passer en Orient.

* *Agath. Lib. II, Cap. XI.*

Il s'établit à Nahardéa, qu'il rendit fort célébre par ses Leçons en Astronomie. Il trouva le moien de marquer les quatre (a) Révolutions de l'Année, ou les Solstices. Il étoit le Conseiller de Huna, Chef de la Captivité. On le fait mourir l'An 250 de l'Ere Chrétienne. Sa Gloire fut effacée par celle d'Ada, né à Babylone, & qui avoit une Connoissance plus éxacte du Cours du Soleil, que son Prédécesseur. Nous ne repeterons point ce que nous en avons dit ailleurs *. Nous remarquerons seulement que les Historiens Juifs lui donnent cent soixante-dix Ans de Vie, parce qu'ils confondent deux Docteurs du même Nom. Il ne faut pas prendre à la Lettre ce qu'ils disent qu'un Marchand Juif de ses Amis à Babylone, Fils de Bonias, étoit si riche, qu'il avoit mille Vaisseaux sur la Mer, & autant de Villes sur la Terre. Ils veulent seulement nous apprendre qu'il y avoit en ce tems-là des Hommes très puissans de leur Nation à Babylone, aussi bien que des Savans dans les Académies.

XII. L'Honneur de cette Académie fut soutenu par deux grands Hommes, qui vécurent dans le même Siecle. L'un †, étoit Jéhuda, Fils d'Eliézer. On le place mal à-pro-

(a) Tekupha. * *Livre III.*
† *Ganz. Tsemach.*

à-propos à Pundebita, dont l'Académie n'étoit pas encore érigée. Il s'éleva par son Savoir beaucoup au dessus du Professeur de Sora, qui ne tenoit contre lui que par son Alliance avec le Chef de la Captivité. On trouve dans le Thalmud de Babylone un grand Nombre de ses Décisions. Sa Haine contre les Païens, qu'il a comparez à des Anes, y paroît sensiblement. Mais, cette Aversion pour les Etrangers a presque toujours relevé la Gloire des Docteurs au lieu l'affoiblir. Nachman occupa aussi cette Chaire, & entretint la Succession des Docteurs distingués. Voilà l'Etat d'une de leurs Académies d'Orient pendant le troisieme Siecle. Passons à celle de Sora, qui n'est pas moins connue.

XIII. Abba Aricha, à qui l'on a donné le Titre de Raù (a) par excellence, & qui n'est connu que par ce Nom, avoit passé dans la Judée pour y étudier sous Juda le Saint avec Samuël l'Astronome. Mais, après la Mort de son Maître, il retourna à Babylone, pour y enseigner. Il ne voulut point s'établir à Nahardéa pour éviter la Concurrence: mais, il érigea son Académie à Sora, où il demeura jusqu'à sa Mort. *Un des Princes de Babylone, nommé* *Adar-*

(a) Il s'appelloit אבא אריכא, *Abba Aricha.* Il fut appellé depuis simplement רב, *Raù.*

Adarchan, *l'aima si tendrement*, *qu'il alloit écouter ses Leçons*, & se fit circoncir *. On lui attribue † un Commentaire sur Ruth, & quelques autres Livres. Mais, comme le Nombre des Auteurs étoit fort grand en ce tems-là, on ne demêle leurs Ouvrages qu'avec peine. Raü décida que les Synagogues devoient être élevées au dessus de toutes les Maisons d'une Ville. *La Ville où cela n'est point périra*, disoit-il ‡; *car*, *Dieu nous a fait Gratuité afin d'élever sa Maison.* Il ne voiageoit jamais sur Mer avec un Infidele, de peur que Dieu n'exerçât son Jugement dans ce tems-là. Il s'imaginoit que les Romains devoient être Maîtres de l'Univers entier, neuf Mois avant la Venue du Messie, Fils de David.

XIV. Huna, Parent du Prince de la Captivité, qui portoit le même Nom, lui succéda cette Académie. Cet Homme, fier de cette Alliance, ou plein de Vanité, fut le prémier qui prit le Titre de *Prince de l'Académie* (a). Il avoit cent soixante Volumes de la Loi; *mais*, *l'un fut trouvé illé-*

* *An. Christi* 243.

† *V. Bart. Bibl. Rabb. Tom. III*, *pag.* 692, & *Tom. I*, *pag.* 361.

‡ *Livre d'Esdras*, *Chap. IX*, *Vers.* 9.

(*a*) ראש ישיבה, *Rosh Jeschubah*, Prince de l'Académie.

illégitime (*a*) *parce qu'il étoit aussi long que large*. Cela suffit pour faire deviner le Caractere de ces *Princes* de l'Académie, & du Goût qu'on avoit alors pour les Sciences.

Ajoutons un autre Savant, nommé Cohana. Il avoit quitté son Païs comme les autres pour aller étudier en Judée: c'étoit alors le Voiage à la Mode. On ne croioit pas être savant, si on n'avoit vu l'Académie de Tibérias. Après avoir écouté Jochanan, & vu le Patriarche Samuël, il retourna à Babylone, où il faisoit la Fonction de Prêtre. Quelques-uns en doutent. Cependant, il assûre qu'il étoit de la Maison d'Ely.

Tous ces Savans qui cherchoient une Retraite dans l'Empire des Perses, & qui y érigeoient des Académies, prouvent qu'Artaxerxes les traitoit avec beaucoup d'Humanité.

XV. Le Regne de Sapor (*b*) est un peu plus équivoque que celui de son Pere. Il paroît qu'il eut Commerce avec les Rabbins, & qu'il disputoit avec eux. Comme les Perses n'ont point la Coutume d'enterrer leurs Morts, il étoit étonné que les Circoncis le fissent. Il fit venir Chasda, l'un des Savans de ce tems-là, qui fut depuis

(*a*) פסול, *Passul*, illégitime.
(*b*) On le fait régner depuis l'An de Christ 241 jusqu'à 272.

puis Chef de l'Académie de Sora, & *qui comptoit jusqu'à douze mille Disciples*. Il lui demanda raison de cet Usage, & voulut qu'il le prouvât par un Passage exprés de la Loi. Le Docteur fut réduit au Silence: mais, un autre plus subtil detourna l'Objection; & au lieu d'un Précepte, il cita des Exemples. Sapor cita à son tour l'Exemple de Moïse, qui ne fut point enterré. Les Docteurs éludérent encore la Difficulté, en disant que le Peuple *l'avoit pleuré* *.

XVI. Ce Prince passa de la Controverse à la Persécution: du moins, un Historien Juif a lu dans les *Annales de Perse qu'on avoit envoiées au Roi d'Espagne* †, que ceux de sa Nation avoient été jusques là fort heureux sous la Domination des Perses, parce que leurs Rabbins avoient un *Savoir & une Intégrité qui égaloit celle des Docteurs qui vivoient avant la Chute du Temple*. Mais, le Peuple, chagrin de l'Estime qu'on avoit pour eux, obligea le Roi à les persécuter. Il résista quelque tems; mais, craignant que le Peuple ne se mutinât, d'autant plus que les Arabes menaçoient de lui faire la Guerre, il emprisonna malgré lui trois des principaux

* *Deuteronome, Chap. XXXIV, Vers. 8.*

† *Ex. Gemara, Tit. Sanhedrim, Coch. duo Tractat. Thalmud. pag. 25. Salomon, Fil. Virga Shelet, &c.*

cipaux Juifs (*a*) de ses Etats, & voulut les forcer à Coups de Verges de renoncer au Judaïsme; mais, ils souffrirent constamment. Irrité d'un Essai qui n'avoit point eu de Succès, il fit arrêter Prisonniers *tous les Princes des Juifs*, & les tourmenta si cruellement, qu'il ne leur restoit que la Peau sur les Os. Mais, Dieu les vangea; car, les Perses ne furent plus si heureux qu'ils l'avoient été. Les Arabes leur firent la Guerre, *& garottérent tous les Rois des Perses*. Le Roi des Arabes, Homme équitable, *comme le sont toujours les Rois de ce Païs-là*, envoia des Officiers pour promettre aux Juifs, que s'ils vouloient se retirer sur ses Terres, ils y jouïroient d'une entiere Liberté de Conscience, parce qu'une Religion qu'on embrassoit par Contrainte, devenoit inutile. Les Perses reconnoissant que la Violence qu'ils avoient éxercée leur avoit attiré ces Châtimens, permirent aux Juifs de professer leur Religion. Il y a tant de choses inconnues entassées dans ce Récit, qu'on a de la peine à croire ces Annales de Perse envoiées en Espagne. Cependant, si on veut les suivre, il faut entendre par les Arabes les Palmyréniens, Voisins de ce Païs-là, & les Sarrasins commandez par Odenat, qui

(*a*) Il les appelle *Amimar*, *Murica*, & *Amarsiar*, Gens inconnus.

qui reduisirent effectivement Sapor à une dure Extrêmité.

XVII. Les Perses avoient repris les Armes contre les Romains, & assiégérent Antioche : elle fut obligée de se rendre. Je ne sai pourquoi on le conteste ; car, Capitolin, qu'on cite pour Témoin, dit * que les *Perses la tenoient* lors que Gordien vint au Secours des Sujets de l'Empire. Ce Prince remporta plusieurs Avantages par le moien de Misithée son beau-Pere, & son *Préfet* du Prétoire, lequel emporta Charres Nisibe, & poussa Sapor jusqu'à sa Capitale. Gordien alla même jusqu'aux Extrêmitez de la Perse, où il fut tué par Philippe. Les Soldats, pour honorer la Mémoire de leur Chef, élevérent un Tombeau : *A Gordien, Vainqueur des Perses, des Goths, des Sarmates ; à celui qui a appaisé les Séditions des Romains ; qui a vaincu les Allemans, & n'a pu vaincre les Philippes* (a). Le Terme Latin est équivoque, & peut signifier qu'il n'avoit pu vaincre, ou garder le Champ de Bataille à *Philippes*, parce qu'il y avoit été battu par les Alains ; ou bien, qu'il avoit été vaincu par les *Philippes*, qui l'avoient fait tuer †. Cette Inscription fut ‡ *gravée* en

* *Capitol. in Gord. pag.* 165.
(a) Et non Victori Philipporum.
† *An. Christi* 232. ‡ *Capit. ibid.*

en Lettres *Persanes & Juives*, afin que tout le Monde put la lire. Cela acheve de prouver qu'il y avoit en ce tems-là un grand Nombre de Juifs dans les Terres des Perses; & ils parloient Hébreu, puis qu'on se servit de ces Caracteres pour leur faire part des Eloges qu'on donnoit à Gordien.

XVIII. Ils eurent un nouveau sujet de se glorifier par Zénobie, *Reine de l'Orient*. Théodoret * s'est trompé grossiérement en parlant d'elle, lors qu'il a dit que les Romains lui avoient confié la Syrie & la Phénicie pour la gouverner; car, cette Femme, qui se rendit si illustre, avoit épousé Odenat, Roi de Palmyrene, & commandant les Sarrasins de ce Païs-là, qui n'étoit éloigné de l'Euphrate que d'une Journée. Ce Prince voiant que tout plioit devant Sapor (*a*), lui envoia des Présens, & lui écrivit pour lui donner des Marques de sa Soumission. Ce Conquérant, qui avoit percé déjà jusques dans la Cappadoce, & pris Césarée, déchira la Lettre d'Odenat, & fit jetter ses Présens dans la Riviere. Irrité par lui-même, & par Zénobie, Princesse fiere, s'il y en eut jamais, il s'allia avec les Romains, déclara la Guerre à Sapor; lui donna un grand Nombre de Batailles, qu'il gagna

* *Theodoret. de Haret. Fab. Tom. II, pag.* 222.
(*a*) Il a mis Saper.

gagna toutes, obligea ce Vainqueur de tant de Provinces à donner tout ce qu'il avoit amassé d'Argent dans la Syrie à la Garnison d'Edesse, afin d'acheter sa Retraite. Odenat le poursuivit, ravagea la Mésopotamie, battit plusieurs fois la Noblesse du Roiaume, qui s'y étoit assemblée pour les Besoins de l'Etat; assiégea son Ennemi deux fois dans Ctésiphon. Mais, après un grand Nombre de Conquêtes, & même s'être fait déclarer *Auguste*, Zénobie, sa Femme, qui voulut régner seule, le fit tuer * avec un Fils qui lui étoit né d'une prémiere Femme. Vopisque † assure qu'elle se mit en Possession de l'Empire avec ses Fils, sous le Nom desquels elle gouvernoit. Mais, on voit une de ses Médailles, sur laquelle elle est seule, avec le Titre d'Auguste:

Septimia Zenobia Augusta:

& l'Espérance, tenant une Corne d'Abondance, est sur le Revers ‡. Elle prit aussi le Titre de *Reine de l'Orient*, & se rendit Maîtresse de la Syrie & de la Phénicie. Ainsi, Théodoret n'a pas du dire que les Romains lui avoient confié le Gouvernement

* *An. Christi* 267.
† *Vopisc. in Aurel. pag.* 216.
‡ *Spanh. de Præst. Numism. Diss.* 7, *pag.* 673.

ment de ces Provinces : elle y commandoit en Souveraine, & elle associa dans la suite ses Enfans avec elle à l'Empire.

XIX. Cette Reine étoit *Juive*. Abulpharage * devoit avoir lu dans la Chronique d'Eusebe, que cette Princesse, attachée à sa Religion, aiant appris que Paul de Samosate ne regardoit Jésus-Christ que comme un Homme, elle approuva ce Sentiment, qui approchoit plus près de celui de la Synagogue ; & que ce fut cette Raison qui l'obligea à lui donner l'Evêché d'Antioche. Cela n'est point dans Eusebe. Mais, au moins, † Théodoret avoue que Paul de Samosate crut plaire à cette Princesse *qui étoit Juive*, en resuscitant la Religion d'Artemon. Saint Athanase ‡ la propose en éxemple, parce que, quoi qu'elle fut Juive, elle ne donnoit pas les Temples des Chrétiens à ceux de sa Religion pour en faire des Synagogues ; & il conclud de là, que les Princes Ariens étoient plus injustes qu'elle. Mais, ce Pere de l'Eglise n'y pensoit pas ; car, au moins, donnoit-elle les Temples, & la plus belle de toutes les Eglises Chrétiennes à un Homme plus hérétique que les Ariens ; & elle se reservoit le Pouvoir de bâtir

* *Abulph. pag.* 81.
† *Theodoret. de Haret. Fab. pag.* 227.
‡ *Athanas. ad solit. Vit. Tom. II, pag.* 857.

bâtir des Synagogues pour les Juifs. En effet, il ne faut pas douter qu'ils ne se prévalussent de sa Protection, & qu'ils ne devinssent alors * très puissans en Orient sous Odenat son Mari, sous qui tout plioit. Et lors qu'elle en devint la Maîtresse, elle ajouta l'Egypte à ses prémieres Conquêtes, s'étendit dans l'Asie Mineure jusqu'à Tyanes, & à Ancyre, passa dans la Bithynie, où elle prit Chalcédoine; du moins, s'il faut préférer le Témoignage de Vopisque qui l'assure, à celui de Zozime qui le nie.

XX. En effet, ce fut par là qu'Aurélien commença à rétablir les Affaires de l'Empire, que Zénobie avoit désolé. Il entra dans la Bithynie, qui réprit son prémier Maître sans Résistance. Il passa de là dans la Cappadoce; & Tyanes lui aiant fermé les Portes, il jura qu'il n'y laisseroit pas un Chien; mais, s'étant adouci, & voulant sauver son Serment, il permit aux Soldats de tuer tous les Chiens. Zénobie étoit à Antioche, d'où elle fit avancer ses Troupes jusqu'à Immes, qui n'en étoit pas éloignée. La Bataille se donna là proche du Fleuve Oronte. Les Troupes d'Aurélien reculérent, afin de pouvoir mettre hors d'Haleine les Cavaliers de la Reine, qui étoient pesamment armez: fondant en suite

* *An. Christi* 260. *An. Christi* 272.

ſur eux, ils les mirent en fuite. Zabdas, qui commandoit pour la Princeſſe, prévoiant qu'Antioche lui fermeroit les Portes ſi on étoit averti de ſa Défaite, habilla un Homme, & lui donnant le Nom d'Aurélien, publia qu'il amenoit l'Empereur priſonnier. La Ruſe fut bientoit découverte. Il ne s'arrêta à Antioche que pour y prendre Zénobie, & s'enfuir avec elle. Il falut donner une ſeconde Bataille, dans laquelle la Cavalerie d'Aurélien fut rompue: mais, pendant que les Palmyréniens la ſuivoient, on donna ſur l'Infanterie qui fut taillée en pieces. Zénobie n'eut point d'autre parti à prendre que de s'enfermer à Palmyre, dont l'Aſſiette étoit avantageuſe. Les Perſes, les Sarraſins, & les Peuples de l'Orient, toujours attachez à cette Princeſſe, malgré ſes Malheurs, tentérent inutilement le Secours. Les Perſes furent battus, & les Sarraſins obligez de prendre parti dans les Troupes d'Aurélien. Zénobie ſortit ſécretement de la Ville, pour aller chercher du Secours chez les Perſes. Mais, lors qu'elle alloit paſſer l'Euphrate, les Coureurs d'Aurélien qui la ſuivoient, la menérent priſonniere. Palmyre ſe rendit. Zénobie fut conduite en Triomphe avec ſon Fils. On la chargea de Chaines d'Or ſi peſantes, qu'elle avoit beſoin de pluſieurs Of-

ficiers pour les soutenir. Elle étoit ornée de Pierreries, & montée sur un Char superbe, sur lequel elle avoit espéré de faire son Entrée triomphante à Rome, au lieu qu'elle y entroit en Esclave. Le Chariot d'Odenat son Epoux fut aussi un des Ornemens du Triomphe d'Aurélien, qui fit voir là ce qu'il y avoit de plus riche & de plus précieux dans l'Orient, qu'il venoit de réünir à l'Empire par ses Victoires. Zénobie demeura à Rome, ou plutot à Tivoly, où elle avoit une Maison de Plaisance. Il est même très apparent qu'elle se remaria, puis que plusieurs Historiens l'assurent, & que Saint Jérôme dit qu'il y avoit de son tems encore une Famille à Rome qui portoit le Nom de Zénobia, laquelle étoit descendue de cette Princesse. Ce n'étoit pas la Coutume que les Maris prissent le Nom de leurs Femmes; mais, on y put deroger en faveur d'une Reine fiere, qui l'avoit rendu trop illustre pour le laisser anéantir.

XXI. Ce Raion de Prospérité & d'Autorité dans la Nation Judaïque s'évanouït, à moins qu'on ne veuille dire que Vaballat son Fils, à qui Aurélien donna quelque Souveraineté, eut embrassé la Religion de sa Mere, & qu'il favorisa les Juifs comme elle avoit fait; ce qui est très incertain. Ca-

saubon * a même cru que c'étoit un Homme imaginaire, & que les Latins entendant les Syriens, qui parloient souvent de leur Bagnallat (*a*), c'est-à-dire, de leur *Reine*, crurent que c'étoit un *Homme* qu'ils élevoient en Héros. Il ne *sait* où Vopisque a pris ce troisieme Fils de Zénobie, inconnu, dit-il, à toute l'Antiquité. Il a été soutenu par d'autres Critiques † qui lui disputent sa Naissance, & qui assurent qu'*il* étoit Fils d'*Hérodien d'Athenes*, & petit-Fils d'Odenat. Enfin, on lui ôte sa Couronne, & on lit dans ses Médailles le Nom d'Hermirs, commun chez les Grecs, au lieu de celui d'Arménie. La Faute de Casaubon est desormais trop sensible, & sa Conjecture renversée par les Médailles de Vaballat, qui ne permettent plus de douter qu'il n'y ait eu un Prince de ce Nom. Il étoit Fils de Zénobie; & l'Autorité de Vopisque qui l'assure, doit prévaloir sur la foible Conjecture de Tristan. Sa Mere l'associa à l'Empire avec elle, & il la suivit

* *Casaubon. in Vopisc. pag.* 232.

(*a*) On appliquoit aux Princes & aux Princesses, aussi bien qu'aux Docteurs, le Titre de *Baäl*, si odieux par le mauvais Usage que les anciens Idolâtres en avoient fait. Les Palmyréniens appelloient Zénobie בעלתה, *Bagnalah*, Reine.

† *Tristan. Spanh. de Præst. Num. Diss.* 7, *p.* 298.

vit dans le Revers de sa Fortune; car, il fut mené en Triomphe avec elle. Mais, en suite, Aurélien, qui avoit fait périr les deux autres Enfans de Zénobie, avec un Nombre de Noblesse, se répentit de sa Cruauté. *Nous avons tué assez de Palmyréniens*, disoit-il à lui-même: *nous avons fait passer au Fil de l'Epée les Paisans, égorgé les Vieillards, massacré les Enfans: nous n'avons pas épargné les Femmes; à qui donc laisserons-nous les Villes & la Campagne déjà desertes, si nous ne pardonnons à ceux qui restent?* Il pardonna en effet, & donna quelque Portion du Roiaume à Vaballat dans l'Arménie; car, on voit de ses Médailles dans lesquelles il prend ce Titre, *Vaballat d'Arménie*; avec le Visage d'Aurélien dont il tenoit cette Couronne. Il y en a même d'autres où les Années de son Regne sont marquées. Cependant, l'illustre & savant Mr. Cuper * croit que Vaballat ne fut jamais Roi d'Arménie, & que l'Erreur est venue de ce qu'il s'appelloit *Ermias*. Sans contester la Conjecture que ce grand Homme m'a communiqué, je remarquerai qu'on voit deux sortes de Médailles de Vaballat. Les unes sont Grecques, dans lesquelles on donne à Zénobie & à son Fils le Titre de Σεβαστοὶ, *les Augustes*; ce qui prouve que le

E 5 Fils

* *Lettres Manuscrites de Mr. Cuper à l'Auteur.*

Fils a eu même Dignité que sa Mere. Mais, il y en a d'autres Latines, sur lesquelles on voit d'un côté Aurélien; & de l'autre, Vaballat, couronné de Laurier, au lieu de porter un Diadême, avec ces Lettres, V. C. R. I M. O R. qu'un Critique explique par ces Mots, *Vice Cæsaris Rector Imperii Orientis* *. Quoi qu'il en soit, quelque douce que put être la Fortune du Fils de Zénobie, les Juifs perdirent beaucoup par la Chute de cette Princesse. Quand le Fils les auroit protégés, cette Protection ne pouvoit pas s'étendre bien loin.

XXII. La plupart se retirérent dans les Villes de Perse, où leurs Docteurs continuoient à faire du Bruit. On vantoit fort en ce tems-là un Chiia, Fils d'Ascé, qui ne pouvant être le Maître des Mouvemens de la Concupiscence, se jetta dans *un Four fumant*. On ne comprend pas aisément pas aisément ce que la Fumée d'un Four pouvoit faire à la Concupiscence, s'il ne vouloit se mortifier par la Fumée, & reparer par là quelque Faute. Il ordonna que ceux qui se lavoient au commencement du Repas, tinssent les Doits de la Main serrez & clouez, afin que l'Eau qu'on jettoit dessus coulât le long du Bras. Il soutint que les Soldats même

* *Remark upon the Antiquities of the Cadmore of Palmyre.*

même n'étoient pas dispensez de se laver après le Repas (*a*). La Raison qu'il apportoit de cet Usage, est plaisante. On croit qu'il y a dans le Sel quelque Portion du Souffre & du Sel de Sodome: on craint qu'il n'en reste quelque chose aux Mains, & qu'en se frotant en suite les yeux, on ne perde la Vue. C'est pourquoi on est obligé indispensablement de se laver après le Repas.

XXIII. (*b*) Il y avoit encore en ce tems-là un fameux Disputeur *, qui non seulement ne donnoit aucun Repos aux Docteurs de Babylone; mais, afin de les couvrir d'une plus grande Confusion, il faisoit † disputer sa Femme contre eux. Il s'appelloit Jérémie, & le *Maître des Questions* (*c*). Enfin,

(*a*) On distingue superstitieusement trois Eaux, ou trois tems ausquels on se lave: 1, l'un, avant le Repas est מים ראשונים, *les Eaux prémieres*: 2, le second est appellé les *secondes Eaux*, מים שניים. 3, Enfin, il y a la derniere Eau, מים האחרונים, *Aquæ posteriores*.

(*b*) Tout ce Paragraphe & une grande Partie du précédent sont effacez dans l'Edition de Paris, *Tom. II, pag.* 200.

* *Bart. Bibl. Rabb. Tom. III.*

† *An. Christi* 290.

(*c*) Ce fut dans ce Siecle de Prospérité qu'on inventa ou qu'on multiplia les Titres. Jérémie s'appelloit *Baal*, בעל, *Maître*. On prenoit celui de מר, *Mar*, ou *Mor*, *Seigneur*. רב, *Rab* étoit affecté

fin, on en voioit d'autres à Sora, où les Maîtres étoient rassemblez, parce que l'Académie de Nahardéa étoit tombée avec la Ville qu'on avoit prise & pillée. Zirà, surnommé (a) *Kattinà*, y étoit encore. Il avoit quitté d'abord son Païs pour aller étudier à Tibérias : il y avoit même reçu l'Imposition des Mains ; mais, le Crédit & l'Amitié de Hunà l'avoient rappellé dans son Académie, & il y demeura jusqu'à l'An 300, que l'envie de se faire enterrer dans la Judée l'aiant pris, il aima mieux y porter lui-même son Corps vivant, que de lui faire faire le Voiage après la Mort. Ainsi, quoi que les Juifs de Babylone s'estimassent beaucoup, ils ne laissoient pas de faire leurs Etudes dans la Judée, & d'y revenir souvent avant la Mort.

XXIV.

affecté aux Docteurs de Babylone, aussi bien que celui de ראש, *Tête*, *Chef*, *Prince* de l'Académie, ou de la Captivité. On se servoit aussi du Terme d'*Abba*, ou *Abbas*, אבא, comme d'un Titre d'Honneur & de Dignité. Les Rabbins s'appellent souvent *Abbé*. Monsieur l'*Abbé*, Fils de *Cohana*, vivoit au milieu du troisieme Siecle, lors que Jochanan composoit le Thalmud de Jérusalem : &, au commencement du quatrieme, un autre Abbé étoit Professeur à Sora.

(a) Le *Petit*. Il s'appelloit originairement זעירא, *Parvus* ; mais, on rétrancha une Lettre de son Nom ע, & on fit זירא, *Zirà*.

XXIV. Manes parut vers la fin du troisième Siecle. La Religion Judaïque *, leur Dieu même ne l'accommoda pas ; & l'Histoire Sainte, avec tous les Miracles dont elle est chargée, le scandalisa, au lieu d'y soumettre sa Raison & son Esprit. Il ne put souffrir un *Dieu des Batailles*, & qui faisoit exterminer toutes les Nations qui se trouvoient sur la Route de son Peuple. Il ne douta point qu'une Divinité qui aimoit la Vengeance, le Meurtre, & la Désolation des Créatures, ne fut un *mauvais Principe*, Ennemi des Hommes, & encore plus Ennemi du Dieu qui les a formez. L'Evangile fut un peu plus de son Gout, parce qu'il y a plus de Miséricorde & moins de Justice, plus de Grace & moins de Châtimens. Cependant, il ne laissa pas d'avoir de grandes Conférences avec les Juifs de Perse, où il avoit beaucoup d'Habitude, soit qu'il voulût s'instruire pleinement de la Loi, ou plutot, qu'il prétendit les ramener de ce qu'il appelloit leur Egarement. Les Juifs modernes ne conviennent pas de la Conférence de leurs Ancêtres avec Manes : & dans leur Calendrier, ils mettent l'Origine de la Secte de Manes, vers la fin de l'Empire de Constantin : mais, cette Erreur en Chronologie est sensible.

* *Abulphar. pag.* 82.

XXV. Enfin, la * Perſécution de Dioclétien arriva quelque tems après. Mais, les Princes farouches & cruels qui gouvernoient l'Empire à la fin du troiſieme Siecle, épargnérent la Circonſion & les Synagogues, à même tems qu'ils faiſoient la Guerre aux Temples, & aux Perſonnes qui profeſſoient le Chriſtianiſme. Dioclétien ne les trouva peut-être pas dignes de ſa Colere; & leur Nombre étant extrêmement diminué dans l'Empire Romain, on ne crut pas qu'il fut beſoin d'emploier la Violence contre une Religion dont la Pauvreté & le petit Nombre ne donnoit aucune Jalouſie au Paganiſme. Ils content pourtant que ce Prince avoit deſſein de les perſécuter, & qu'il y avoit été pouſſé par les Railleries piquantes des Diſciples de *Juda le Saint*, leſquels s'étoient mocqués de ce qu'il avoit gardé les Pourceaux; mais, qu'ils éludérent ſa Colere, en lui diſant, *que s'ils avoient mépriſé le Porcher, ils reſpectoient l'Empereur*. Cette Fable eſt peut-être un Commentaire mal entendu de la Prédiction qu'on avoit faite à Dioclétien, *qu'il ſeroit Empereur lors qu'il auroit tué un Sanglier*; ce qui l'engagea à aller ſouvent à la Chaſſe de ces Animaux. Mais, ce Sanglier étoit Aper, Préfet du Prétoire, dont la Mort lui ouvrit

* *Id. Tom. I, pag.* 8.

vrit le Chemin à l'Empire. En effet, quoi que Dioclétien fut d'une basse Naissance, il n'est point vrai qu'il eut été Porcher. D'ailleurs, les Disciples de Juda le Saint étoient-ils dans la Dalmatie, Lieu de sa Naissance, pour lui faire ce Reproche; ou bien, ôserent-ils le faire lors qu'il alla dans la Syrie, déjà souverainement redouté? Cela est d'autant plus mal imaginé, qu'ils font vivre Juda le Saint au tems d'Antonin.

CHAPITRE IV.

Histoire des Juifs pendant le quatrieme Siecle de l'Ere Chrétienne.

I. *Etat des Juifs sous les Empereurs Chrétiens.* II. *Leur Conférence avec le Pape Sylvestre.* III. *S'ils eurent les Oreilles coupées sous Constantin, ou sous Adrien.* IV. *Juifs puissans à Tibérias. Conversion de Joseph.* V. *Leurs Violences, réprimées par un Edit.* VI. *Diverses Loix de Constantin.* VII. *Société, défendue par le Concile d'Elvire.* VIII. *Décret du même Concile.* IX. *Les Bénédictions des Juifs, expliquées.* X. *Fautes de Mendoza sur ces Bénédictions.* XI. *Ravena Nachmanides, banni par Sapor.* XII. *Invention de la Croix par Judas.* XIII. *Let-*

tre

tre de Cyrille de Jérusalem, supposée. XIV. *Récit de Sulpice Sévere, réfuté.* XV. *Fables des Chrétiens. Bois de la Croix, très ancien. Allatius, réfuté.* XVI. *Persécution en Perse, excitée par les Juifs.* XVII. *Ils s'unissent à Grégoire d'Alexandrie contre Saint Athanase. Pillent les Eglises.* XVIII. *Révolte à Diocésarée contre Constance.* XIX. *Edits de cet Empereur contre les Juifs.* XX. *Conversion de Saint Epiphane.*

I. LEs Juifs ne furent pas beaucoup plus heureux sous les Empereurs Chrétiens, qu'ils l'avoient été sous le Regne des Idólâtres. Leur Sort varia selon le Génie des Princes. Les Chrétiens s'étoient trouvez si mal des Persécutions (*a*) qu'ils venoient d'essuier, qu'ils ne purent se resoudre à changer si promptement de Maximes. Constantin se contenta de faire quelques Loix qui donnoient des Bornes plus étroites à la Liberté des Juifs, quoi qu'ils fussent l'Objet de sa Haine: mais, on se laissa insensiblement aller au Penchant de la Nature, qui tend à punir ceux qui nous contredisent en Matiere de Religion, & à les persécuter. Les Conciles mêmes, qui au-

(*a*) Cela est changé en Partie, & retranché en Partie, dans l'Edition de Paris, *Tom. II, p.* 203.

auroient dû être plus équitables, entrérent dans cet Esprit, & devinrent les Boutefeux qui échaufférent les Princes contre les restes d'une Nation malheureuse. On vante souvent l'Humanité, & on s'imagine que les Sentimens de la Nature suffisent pour nous inspirer de la Compassion pour les autres Hommes: mais, on n'y pense pas; car, l'Orgueil est un autre Principe dans l'Homme, lequel l'emporte de beaucoup sur l'Humanité. Il se souleve lors qu'il voit ces Portions considérables du Genre humain qui pensent autrement que nous, & qui se donnent le Droit de nous contester les Véritez qu'on croit posséder. L'Humanité parle la prémiere, & inspire des Mouvemens de Douceur; mais, l'Orgueil lui impose aussi-tot Silence; il anime le Cœur; il ferme l'Esprit aux Raisons que la Justice & l'Equité préscrivent. Et, comme tous les Hommes sont sensibles à cette Passion, il ne faut point s'étonner s'il y a des Persécutions dans toutes les Religions. Ceux qui en manient les Mysteres, sont plus cruels que les autres, parce qu'outre que la Religion qui les éleve au dessus du reste des Hommes de même Naissance les enfle, ils se persuadent que c'est un Attentat personnel qu'on fait contre eux, que l'Opposition qu'on forme aux Mysteres dont ils sont les Défen-

Défenseurs & les Ministres. Ainsi, les Conciles autorisent, & commencent souvent les Persécutions que les Rois poussent en suite au dernier Excès.

II. Le prémier Evénement qu'on trouve dans la Vie de Constantin, qui regarde les Juifs, est rapporté par Zonaras. Cet Historien assure * qu'ils eurent une Conférence à Rome avec Hélene, Mere de cet Empereur, qui n'étoit pas encore convertie. Ils représentérent à cette Princesse que si son Fils avoit eu raison d'abolir le Paganisme & ses Idoles, il n'étoit pas beaucoup plus avancé pour son Salut, puis qu'au lieu des Héros de l'Antiquité Païenne il adoroit un Homme qui avoit été crucifié peu de Siecles auparavant. Hélene, dévote, & inquiete pour le Salut de son Fils, obligea les Docteurs de conférer avec le Pape Sylvestre, lequel ne tarda pas à triompher de ces Ennemis de la Religion Chrétienne. Mais, comme on disputoit encore, un Magicien, nommé Zambres, que les Rabbins avoient mené avec eux, fit tomber un Bœuf mort aux Pieds de Sylvestre. Ce Miracle ne l'étonna point; car, il resuscita le Bœuf: & alors tous les Assistans reconnoissant dans le Pape une Vertu supérieure à celle du Magicien, se firent batiser; & Hélene demanda

* *Zonar. Tom. III, pag.* 6.

da aussi à se faire instruire. C'est là un Conte digne d'un Légendaire. Cependant, comme il y a toutes sortes d'Esprits dans le Monde, s'il s'en trouve quelqu'un assez crédule pour digérer cette Conférence, ce Miracle, & la Conversion subite qui suivit, il pourra s'appuier sur l'Autorité d'un Historien Arabe, lequel * assure qu'il y eut douze mille tant Juifs que Païens, sans compter les Femmes & les Enfans, qui se firent batiser à Rome sous l'Empire de Constantin. Abulpharage ne parle pas du Miracle : mais, en cousant le Récit de l'Arabe à celui du Moine Grec, on pourra regarder le dernier Evénement comme la suite du prémier; & la Conversion d'un grand Nombre de Personnes comme la Preuve & l'Effet de la Résurrection du Boeuf.

III. On soutient aussi que Constantin persécuta les Circoncis; car, Saint Chrysostome † assure que s'étant un Jour assemblez pour rebâtir Jérusalem, ce Prince, que cette Témerité choqua, les aiant surpris, leur fit *couper les Oreilles*, & en suite les dispersa dans toutes les Terres de son Empire, comme autant d'Esclaves fugitifs. Eutychius

* *Abulph. Dyn. VII, pag.* 95.
† *Chrysostom. in Judæos, Orat. III, Tom, I, pag.* 435.

tychius ajoute * que Constantin les obligea tous à se faire batiser, & à manger de la Chair de Pourceau un Jour de Pâques. On (a) ne peut pas pousser la Persécution plus loin; mais, je doute que ces Faits soient véritables. Saint Chrysostome a beaucoup d'Autorité dans l'Eglise; mais, il n'est pas toujours sûr de le croire, lors qu'il conte des Histoires. En effet, les Juifs disent eux-mêmes, & ils sont soutenus par Abulpharage †, que ce fut l'Empereur Adrien, qui leur fit *couper les Oreilles*, comme à des Esclaves, qu'il faisoit vendre aux Foires de l'Empire. D'ailleurs, Jérusalem étoit rebâtie sous l'Empire de Constantin: son Evêque avoit assisté au Concile de Nicée; &

* *Eutych. Ann. Tom. I, pag.* 466.

(a) On ne s'est pas contenté de retrancher dans l'Edition de Paris quelques Endroits de cet Article, mais on change entiérement ma Pensée pour m'en donner une tout-à-fait contraire. 1, On m'attribue le Sentiment de Saint Chrysostome que je réfute. 2, On prouve par son Autorité que Constantin n'a point fait couper les Oreilles aux Juifs; ce que je nie formellement. 3, Enfin, on impute aux Juifs le Dessein de rebatir Jérusalem qui étoit déjà rebatie. On ne peut s'éloigner plus sensiblement d'un Auteur qu'on copie: & si on vouloit le réfuter, il falloit au moins avertir le Lecteur que ce n'étoit pas là mon Sentiment.

† *Abulph. Dyn. V II, pag.* 77.

& l'Empereur y éleva de nouveaux Edifices si superbes, qu'Eusebe lui dit d'une maniere prophane, * que c'étoit *la nouvelle Jérusalem, prédite par les Prophêtes, qu'il avoit bâtie.* Comment donc les Juifs pouvoient-ils se mutiner, & s'assembler pour faire une chose qui étoit déjà faite? Enfin, quoi qu'il y ait dans le Code Théodosien plusieurs Loix contre les Juifs qui portent le Nom de Constantin, il n'y en a pas une seule qui les condamne *à se faire couper les Oreilles, être batisés, ni à manger de la Chair de Pourceau.*

IV. Mais, ce Prince publia divers Edits, qui font connoître l'Etat & l'Humeur inquiete des Juifs sous son Regne. La prémiere est une des plus importantes: elle fut donnée, si je ne me trompe, à l'occasion † de Joseph, qui avoit abandonné la Synagogue, pour embrasser la Religion Chrétienne. Les Juifs, chagrins de sa Conversion, allérent l'insulter jusques dans sa Maison, & aiant trouvé qu'il lisoit l'Evangile, ils lui arrachérent son Livre, l'accablérent d'Injures & de Coups, le traînérent à la Synagogue, où il fut cruellement fouetté. Non contens de ce prémier Outrage, ils le poussérent dans le Fleuve Cydnus, dont

* *Euseb. de Vitâ Const. Lib. III, Cap. XXXIII, pag. 520.* † *An. Christi 315.*

dont le Courant l'emporta assez loin pour leur donner la Joie de croire qu'il étoit noié ; mais, Dieu le conserva. Il reçut le Batême, se fit connoître à la Cour, & obtint de l'Empereur la Liberté d'aller bâtir des Temples en divers Lieux où il n'y en avoit jamais eu. Les Juifs étoient rétablis à Diocesarée, à Tibérias, à Nazareth, & à Capernaum, & s'étoient tellement appropriés ces Villes, qu'ils n'y souffroient aucun Etranger ; ils n'en exceptoient pas les Samaritains, qui professoient la même Religion qu'eux. Joseph entreprit de faire passer la Religion Chrétienne dans toutes ces Villes. Pour cet effet, il y éleva des Eglises. Il trouva à Tibérias une Résistance qui attira des Miracles du Ciel. Il y avoit dans cette Ville, où la Misnah avoit été faite, & où étoit l'Académie, un grand Edifice qu'on avoit destiné à faire un Temple à l'Empereur Adrien, dont il portoit le Nom. En effet, il y a une Médaille qui explique parfaitement ce que dit Saint Epiphane * ; car, on y voit un Temple dans lequel l'Empereur est assis, avec cette Légende : Τιβερ. Κλαυδ. ετ Αρ. c'est-à-dire, que c'étoient ceux de Tibérias qui l'avoient frappé l'An 101 de leur † Epoque,

* *Epiphan. Hæres.* 30. *pag.* 137.
† *V. Noris Epoch. Syro-Maced. pag.* 56.

que, qui avoit commencé sous Tibere. L'Empereur qu'on voit dans le Temple de Tibérias, est Adrien. Cependant, comme cet Edifice ne fut jamais achevé, on le destinoit à en faire des Bains. Joseph voulut le consacrer à Dieu. Il vouloit avoir de la Chaux pour l'achever; & pour cela, il fit faire des Fourneaux hors de la Ville. Les Juifs irritez de son Dessein, emploiérent la *Magie*, à ce que dit St. Epiphane; & cet Art eut tant de Succès, qu'ils empêchoient que le Feu ne s'allumât, & que la Chaux ne se fît. Joseph, chagrin d'un Incident si imprévu, sortit de la Ville, à la Tête d'une grande Troupe de Peuple, curieuse de voir ce qu'il alloit faire. Arrivé sur le Lieu, il fit le Signe de la Croix, invoqua le Nom de Jésus sur l'Eau qu'il avoit apportée dans un grand Vase, lui donna par ce moien la Vertu de dissiper l'Art magique, & de rallumer le Feu. En jettant en même tems l'Eau dans tous les Fourneaux, l'on vit aussi-tôt le Bois s'embraser, & la Flâme sortir. Ce Miracle convertit un grand nombre de Juifs. Cependant, les autres ne laissérent pas de s'opposer à la Construction du Temple, dont on ne put bâtir qu'une Partie, dans laquelle on érigea une petite Eglise.

Saint

Saint Epiphane paroît bien persuadé de la Vérité du Miracle. Pour nous, nous remarquerons seulement que les Juifs étoient encore puissans en Judée sous l'Empire de Constantin, puis qu'ils y possédoient seuls quatre Villes, entre lesquelles étoit Nazareth, dans laquelle Jésus-Christ avoit été élevé. Leur Nombre les y rendoit insolens, puis qu'ils maltraitoient ceux qui vouloient se faire Chrétiens, & s'opposoient si publiquement à l'Exécution des Ordres du Prince pour la Construction des Temples.

V. Ce fut sans doute ce qui obligea Constantin à publier l'Edit dont nous avons parlé. *Il leur reproche que lors que quelqu'un vouloit renoncer à leur Religion, ils le lapidoient, ou le jettoient au Feu*; & il les condamnoit à la même Peine avec tous leurs Complices. On voit encore là les Traces de ces Mouvemens de *Zèle*, par lequel on se croioit permis de tuer ceux qui étoient surpris dans un grand Crime. On s'imaginoit que c'étoient des Préceptes de la Loi Orale. On disoit que Phinées avoit éxécuté l'Ordre verbal de Moïse. On en produisoit un autre Exemple sous les Machabées, lors que Mathatias tua le Juif qui pratiquoit des Cérémonies Païennes. Les Docteurs autorisoient cette Pratique; car, Philon

lon ne doutoit point que Dieu ne l'eut établie. Les Esséniens, ces Dévots si austeres, ordonnoient que si quelqu'un avoit blasphémé contre Moïse, on le tuât. Joseph dit * *qu'ils le punissoient de Mort.* L'Interprête a mal traduit, *qu'ils le condamnoient au dernier Supplice*; car, comme cette Secte n'avoit pas le Droit de Vie & de Mort, elle punissoit les Blasphémateurs par un Mouvement de Zéle. Malgré les Désordres affreux, & les Torrens de Sang que les Zélez firent couler à Jérusalem, on ne laissa pas de conserver une Maxime si dangereuse; & la Misnah enseigne que si quelqu'un *renonce au Fondement*; c'est-à-dire, aux Articles de la Foi, on le doit tuër; & c'étoit en suivant le même Principe qu'ils lapidoient, bruloient, & jettoient à la Riviere ceux qui les abandonnoient sous le Regne de Constantin. C'est pourquoi il fut obligé de réprimer cette Violence; & comme ils n'obéirent pas à la prémiere Loi, il fut obligé d'en faire une seconde.

VI. Il défendit † aussi aux Chrétiens de se faire Juifs sous une Peine arbitraire. Il y avoit plus de Danger pour les Esclaves

* *Joseph. Lib. XI, Cap. XII, de Bello* κολάζουσι θανάτῳ.

† *Cod. Theodos. Lib. XV, Tit. IX, Lib. I, pag.* 247.

qui pouvoient se laisser gagner par leurs Maîtres : c'est pourquoi ce Prince publia une Loi, six Mois avant sa Mort, pour défendre aux Juifs de circoncir ceux qui étoient à leur Service; donnant la Liberté à tous ceux qui dénonceroient que leur Maître leur avoit ôté le Prépuce, ou qui se feroient Chrétiens. Eusebe, qui devoit avoir connu cette Loi, lui * donne beaucoup plus d'Etenduë; car, il soutient qu'il n'étoit pas permis aux Juifs *d'achéter d'Esclaves Chrêtiens*, & de les tenir chez eux; & il en donnoit pour raison qu'il n'étoit pas juste que *ceux qui ont été rachetez par le Sang de* J. Christ *fussent soumis aux Meurtriers des Prophêtes & du Fils de Dieu.*

Enfin, Constantin ordonna que les Juifs pourroient être faits Décurions, parce qu'il étoit juste qu'ils prissent part aux Charges publiques; mais, il en exempta † *les Patriarches, les Prêtres, & ceux* qui avoient des Emplois considérables dans les Synagogues, parce qu'étant attachés à leurs Fonctions, ils ne pouvoient pas vaquer aux Devoirs que ces Charges imposoient. En effet, ce n'étoit pas un Honneur, mais, un Joug,

* *Euseb. de Vitâ Const. Lib. IV, Cap. XXVII, pag.* 538.

† *Cod. Theod. Lib. XVI, Tom. VIII, Lib. II, pag.* 219.

Joug, que d'être Décurion. Chacun cherchoit à s'en décharger en prenant d'autres Emplois dans l'Armée & dans l'Etat. On tâchoit de s'en garentir par quelque Privilege qu'on demandoit à l'Empereur. Constantin & ses Enfans en accordérent un si grand Nombre, qu'il n'y avoit plus personne pour remplir ces Charges sous Julien *. Il fut obligé de les révoquer tous sans Exception; ce qui fit murmurer contre lui, même après sa Mort, pendant que d'autres l'en louoient. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que Constantin, qui n'aimoit pas les Juifs, en faisoit des Décurions. Telle étoit la Condition des Juifs sous le premier Prince Chrétien.

VII. C'est sous son Regne qu'on place le Concile d'Elvire †, lequel fit deux Décrets contre les Juifs d'Espagne. Ils avoient en ce Païs-là beaucoup de Commerce avec les Chrétiens. Ils mangeoient ensemble, & vivoient familiérement. Mais, le Concile défendit cette Communion de Repas sous peine d'Excommunication, à ceux qui mangeroient avec un Juif. La Peine étoit terrible, & lancée mal-à-propos, puis que les Repas sont une Action purement civi-

F 2 le,

* *Ammian. Marcell. Lib. XXV, Cap. V, p. 463.*
† *Conc. Elib. Can. L; Mendozá, Lib. III, Cap. XXVII, pag. 1274.*

le, & que l'Excommunication ne doit être lancée que pour des Fautes Ecclésiastiques. Le savant Commentateur du Concile d'Elvire prétend, que le Concile de Nicée ordonna la même chose *par un de ses Décrets, qui lui avoit été dicté par Osius, qui en étoit le Président*, & qui vouloit que la Discipline, reçue dans les Eglises d'Espagne, passât dans toutes les autres. Mendoza s'est trompé; car, le Canon qu'il cite n'a jamais été fait par le Concile de Nicée. Il l'a tiré des Arabes, qui ont attribué faussement à ce Concile un grand Nombre de Canons qu'il n'a jamais faits. C'est un Roman, que le même Osius, qui avoit fait faire cette Loi à Elvire, soit allé en suite inspirer la même Pensée aux Peres de Nicée, afin qu'elle fût éxécutée dans toute l'Eglise. On ne sait même ce que veulent dire les Arabes, lors qu'ils ont cité les *Apôtres dans leur Décret*; car, St. Paul, bien loin de condamner ce Commerce de la Société civile, se faisoit * *tout à tous, Juif aux Juifs, Grec aux Grecs*; & si on a recours aux Canons qui portent le Nom de ces saints Hommes, on y trouvera seulement qu'ils ont condamné l'Usure, sans interdire les Repas & le Commerce avec les Juifs. Récarede, qui recon-

* *I Epitre aux Corinthiens, Chap. IX. Vers. 19. & suiv.*

renouvella le Décret du Concile d'Elvire, & l'appuia de son Autorité roiale, s'appuioit aussi sur l'Autorité de St. Paul, qui dit que *tout est souillé chez les Impurs & les Infideles.* D'où il concluoit que les Juifs étant impurs, leurs Mets le devoient être aussi: mais, cette Raison étoit foible: nous en reparlerons dans la suite.

VIII. Le Concile d'Elvire * défendit par un autre Décret „ aux Possesseurs des „ Terres de laisser benir leurs Fruits par les „ Juifs, parce que leur Bénediction rendoit „ celle des Chrétiens inutile, & il mena„ çoit de chasser entiérement de l'Eglise „ ceux qui n'obéiroient pas. „ Ce Décret est obscur. Le Commentateur remarque deux choses: 1; l'une, que le Pape Eutychianus avoit ordonné d'aller bénir dans les Maisons des Particuliers les Fruits qu'on ne pouvoit pas offrir sur l'Autel, afin que le Peuple en pût faire Usage après la Bénediction. Il ajoute une autre Loi, qui permet aux Prêtres d'aller dans les Champs & les Maisons pour y bénir tout ce que les Particuliers souhaiteroient. 2, Il remarque, en second lieu, que Tertullien avoit rejetté, comme une espece d'Idolatrie, la Bénediction des Paiens, lesquels, quand on

* Concil. Elib. Cap. XLVII. Mendoza, Ibid. pag. 1275.

on donnoit l'Aumône, prioient le Dieu de leur Colonie, ou de leur Art, de bénir leur Bienfaiteur ; & le Concile de Laodicée rejettoit aussi les Bénédictions des Hérétiques, *parce que c'étoient là des Malédictions plutot que des Bénédictions.* Ces deux Remarques n'éclaircissent pas suffisamment la Matiere.

IX. (*a*) Prémiérement, on ne peut appliquer à ce Décret la Délicatesse de Tertullien, qui refusoit de donner l'Aumône à un Homme qui le bénissoit au Nom de ses faux Dieux ; car, sans examiner s'il avoit raison, la Différence entre le Païen & le Juif est grande, puis que l'un benit au Nom du vrai Dieu, & que l'autre le fait par les Idoles. D'ailleurs, il est vrai qu'on faisoit porter les Fruits sur l'Autel, & que là on les bénissoit. Dom Luc d'Achery, rapportant les Coutumes des Moines de Clugny, dit qu'ils bénissoient ordinairement les Grapes à la Fête de Saint Sixte. Si la Saison n'étoit pas assez avancée, on attendoit qu'elles meurissent. On les présentoit alors au Prêtre, qui les bénissoit, & en suite elles étoient *distribuées au Refectoire à la Place des Hosties. On bénissoit trois autres choses dans le Refectoire ; les Féves nouvelles,*

(*a*) On a retranché tout ce Paragraphe dans l'Edition de Paris : je n'en sai pas la Raison.

velles, le Pain nouveau, & le Moût *. La maniere, dont cela ſe faiſoit, eſt exprimée dans d'anciens Rituels, & particuliérement dans le Sacramentaire de la Reine de Suede; *Seigneur, béni ces Créatures d'Eau, de Lait, & de Miel; abreuve les de cette Fontaine éternelle, qui eſt l'Eſprit de Vérité: nourri les de Lait & de Miel; car, tu as promis à nos Peres Abraham, Iſaac, & Jacob, que tu les introduiras dans la Terre découlante de Lait & de Miel. Uni, ô Dieu, tes Serviteurs par un Eſprit de Charité & de Paix, comme ce Lait & ce Miel ſont unis en* Jéſus-Chriſt, *nôtre Seigneur, par qui tu crées toutes choſes.* La Coutume, rapportée par Mendoza, eſt donc très certaine.

X. Mais, il y a trois Défauts dans ſa Preuve, à ſavoir, il cite le Décret du Pape Eutychianus, qui eſt faux & ſuppoſé, puis qu'il ſe trouve chargé des Citations de St. Hilaire & du Pape Leon. Dachery, qui y ajoute le Pontifical de Damaſe, dans lequel on attribue ce Décret au Pape, n'eſt pas beaucoup mieux fondé; car, le Pontifical eſt un autre Livre ſuppoſé, ſur lequel on ne peut faire aucun Fond. D'ailleurs, cette

* *Consuet. Clun. Cap. XXXV. Spicil. Dach. Tom. IV, pag. 89; Praef. pag. 9. Bon. Rer. Liturg. Lib. II, Cap. XIV, pag. 650. Tom. III.*

Coutume de benir les Fruits n'est pas si ancienne. On benissoit seulement à Autel les *Oblations* que le Peuple présentoit pour l'Entretien des Ecclésiastiques. Enfin, cela ne nous apprend point de quelle Nature étoit la Bénédiction des Juifs. En vain prouve-t-on que l'Eglise bénissoit les Fruits, puis qu'il ne s'agit pas de sa Bénédiction qui étoit approuvée; mais, de celle des Juifs qu'on réjettoit. Ce n'étoient pas des Bénédictions données dans la Ruë aux Personnes charitables, comme celle dont parle Tertullien. Il n'est pas aussi apparent que les Chrétiens appellassent des Juifs pour aller benir leurs Moissons dans les Champs, ni qu'ils allassent porter leurs Prémices dans les Synagogues, pour les sanctifier par la Bénédiction de celui qui en étoit le Chef. Si cela étoit, on auroit judaïsé en Espagne. Il vaut mieux dire que les Juifs étoient en ce Païs-là Fermiers des Chrétiens. Ils faisoient valoir leurs Terres, & portoient les Prémices de leurs Moissons à la Synagogue, ou plutot, ils faisoient implorer la Bénédiction de Dieu sur leurs Fruits par des Prieres publiques. Les Juifs Espagnols ont encore aujourd'hui dans leur Rituel une Bénédiction, „ qu'ils prononcent pour les „ Amandes, les Abricots, le Cidre, & le „ Gland. Ils demandent à Dieu qu'il arose „ la

„ la Terre de ses Pluies ; que la Rosée y „ coule ; qu'on ait Abondance de Biens ; „ qu'il bénisse toute espece *d'Herbes*, *de* „ *Verdures*, & *de Semences*. „ *Salva * Ruego, y salva agora, Dio Ruego, Llama agora hartura, con Lluvias de los Cielos, y bendize todas maneras de Verduras, y Sembradas.* Ce sont ces Bénédictions que le Concile d'Elvire a condamnées. Il défendoit aux *Possesseurs* de les laisser faire par leurs Fermiers, parce qu'il craignoit que cette Bénédiction Judaïque ne rendît la Chrétienne inutile, (*a*) comme si des Prieres, addressées au même Dieu, pouvoient se combattre, que l'Incrédule l'emportât sur le Fidele, & que son Oraison versât sur l'autre des Influences funestes qui anéantissent son Effet. Quelle Vision pour un Concile des Siecles les plus purs ! Cependant, l'Excommunication étoit attachée à la Violation de ce Décret.

XI. La Nation † essuia alors un Revers en Orient dans la Personne d'un de ses Chefs.

* *Orden de las Oraciones Hossaana Rabba* p. A73.

(*a*) On a retranché les dix ou douze pages qui suivent dans l'Edition de Paris. Je ne voi pas la Raison d'ôter tout ce qui regarde Ravena. L'Invention de la Croix fait un Article plus délicat ; mais, un Historien doit rapporter tout ce qui sert à l'Histoire qu'il fait.

† *In Juchasin. V. Bartol. Bibl. Rab. Tom. III. & Tom. IV.*

Chefs. C'étoit le fameux *Ravenà*, ou Rabba Nachmanides, Chef de l'Académie de Sora. On parle de deux Hommes célébres: l'un, *ancien* (a), & l'autre plus *moderne*. Le dernier vivoit l'An 474 de l'Ere Chrétienne; mais, l'autre mourut avant le Concile de Nicée dès l'An 322. Il étoit si estimé qu'on comptoit douze mille Disciples dans son Académie. On l'appelloit ordinairement le *Transplanteur des Montagnes* (b). Ce n'est pas qu'il eut assez de Foi pour transporter les Montagnes dans le Sein de la Mer, ni pour faire des Miracles; mais, son Savoir étoit si profond qu'il applanissoit les plus grandes Difficultez. Il composa un Ouvrage qui fut estimé pendant sa Vie & après sa Mort. C'étoit un Commentaire sur le prémier Livre de Moïse, dans lequel on trouvoit l'Histoire de la Terre Sainte, le Sens litéral & mystique. On l'appelloit *Bereschit Rabba*. Mais, il ne faut pas le confondre avec un autre Ouvrage du même Nom, qui est un Commentaire sur la Misnah de Judah le Saint, composé par un de ses Disciples (c).

Ra-

(a) Le prémier s'appelle הקדמון, *Hacadmon*, l'ancien, & l'autre האחרון, *Haccaron*, le dernier.

(b) עוקר הרים, *Oker Harim*.

(c) Ce Disciple s'appelloit *Oschaïagia*.

Ravena, après avoir enseigné long-tems dans les Académies de Babylone, fut accusé de divers Crimes par le Roi de Perse. La Peur d'être pris & condamné à la Mort l'obligea de prendre la Fuite, & de se cacher. Il mourut dans sa Retraite. Quelques-uns assurent qu'il fut arrêté Prisonnier, & que Sapor alloit le faire juger à Mort; mais, que l'Impératrice sa Mere lui envoia dire qu'il *n'eut point à faire avec ce Juif-là, parce qu'elle avoit beaucoup souffert pour lui*. Je ne sai si les Thalmudistes * ont copié l'Evangile, ou s'ils ont inventé cet Evénement. Mais, le Songe de l'Impératrice Douairiere eut plus d'Effet que celui de la Femme de Pilate, qui par un Songe divin s'opposoit à la Condamnation de Jésus-Christ †; car Sapor se contenta de bannir Ravena Nachmanides, & il mourut dans son Exil. Cependant, cette Persécution ne fut pas générale; car, les Académies florissoient à Babylone, & dans les Lieux voisins.

Ravena ‡ laissa un Neveu, auquel il donna le Nom d'Asii, אשי, par deux Raisons; 1. l'une, qu'il vouloit marquer qu'il avoit

F 6 fait

* Lightfoot Horæ Thalmud. in Matth. XXVII.

† Evangile de Saint Matthieu, Chap. XXVII, 18. Vers. 19.

‡ V. Bartol. Bibl. Rabb. Tom. IV. pag. 520.

été *Orphelin*, & qu'il l'avoit recueilli par Charité: 2, l'autre, qu'il ne vouloit pas qu'il portât le Nom de son Ayeul Nachman, de peur qu'on ne confondît un jour le Neveu avec l'Oncle, & le Disciple avec le Maître. Il profita si bien des Leçons de Ravena, qu'il devint Chef de l'Académie de Pandebita dès l'An 325, & la gouverna jusqu'en 339. Il se maria sur la fin de sa Vie à une Veuve, dont il eut un Fils, qui est assez connu sous le Nom de Rau Bibi. Quelques Historiens placent Avil à la fin du cinquième Siecle: mais, en le faisant, ils confondent sa Généalogie; car, il ne pourroit être Neveu de Ravena Nachmanides l'Ancien, & mourir l'An 489.

Il y avoit * encore dans l'Académie de Sora un Professeur, nommé Joseph, *de grande Lumiere*, ou Saghi Nahor. Il étoit aveugle; mais, son Ame ne laissoit pas d'être remplie de Connoissance. On lui donna même le Surnom de *Sinai*, parce qu'il savoit en perfection toutes les Traditions qui avoient été données à Moïse sur le Sinaï. On croit qu'il est l'*Auteur* des Paraphrases Chaldaïques sur quelques-uns des Agiographes, les Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, Ruth & Esther. Cette Paraphrase est souverainement estimée, si on en juge par

* *Ganz. Tsemach David, ad Ann. 3 [illegible] 93.*

par le nombre des Editions particulieres qu'on en fait, & l'on a raison, lors qu'on veut se nourrir de Fables & d'Explications subtiles.

XII. Ce fut encore sous le Regne de Constantin, qu'un Juif, nommé Judas, deterra le Bois sur lequel Jésus-Christ avoit souffert, & *l'Invention de la Croix*, si souvent attribuée à Sainte Helene, doit être restituée à ce Juif. Baronius [a] zelé pour une Relique si precieuse, ne peut souffrir qu'on en donne la Gloire à un Etranger. On a beau dire que Judas avoit peut-être déja quelques Semences de Christianisme, ou que, du moins, il se convertit aprés avoir deterré la Croix, & prit le Nom de Cyriaque dans son Batême. Cela ne peut satisfaire les Devots. En effet, on a trois grands Interêts à nier ce que nous avançons ici. 1. On ne fait trouver ordinairement les anciennes Reliques des Saints, que par les Hommes d'une Pieté reconnue. Il ne faut point que ce soit le Hazard, ou le Cours d'une Providence generale qui régle ces Evenemens. Il y entre souvent de la Revelation & du Miracle. Comment s'imaginer que le fragment de la *sainte Croix* du Fils de Dieu, ce soit un Juif qui ait le Privilege de la trouver? Dieu lui a-t-il revelé qu'elle étoit

[a] *Baron. An. Christi* 306.

étoit là, & lui a-t-il fait distinguer la véritable Croix de toutes les autres qu'on pouvoit avoir enterrées dans ce Lieu ? Il faut supposer du Miracle dans la Personne d'un Circoncis qui étoit encore Membre de la Synagogue, uni à la Société de ceux qui avoient crucifié le Seigneur de Gloire. a Ce Fait renverse la Tradition de Sainte Héléne, qui est plus généralement reçue, & qui fait beaucoup plus d'Honneur à *l'Invention de la Croix*; car on ne parle pas que Dieu en ait fait un seul pour le Juif qui déterra ce Bois; & quand il en auroit fait plusieurs pour lui, il faut nier tous ceux qu'on conte ordinairement. C'est ici un Incident fâcheux. Cependant on n'a pas du le dissimuler. Il ne suffit pas même de le rapporter, il faut examiner laquelle de ces deux Traditions est la plus apparente; & c'est incontestablement celle du Juif. Le Silence d'Eusebe sur l'Invention de la Croix dans un Lieu voisin de son Evêché & de sa Résidence, mérite quelque Attention. Il n'est pas étonnant qu'il n'en ait point parlé, si cela s'est fait sans Bruit, sans Miracle par un Juif peu connu; mais il est impossible qu'il se soit tû, si c'est la Mere de son Héros, qui a déterré cette Croix, qui l'a fait avec Eclat, & que Dieu a scellé son Zéle par des Miracles publics: ainsi,

a Baron. Ad. ann. 326. le

le Silence d'Eusebe est favorable au Juif. D'ailleurs, Grégoire de (a) Tours * est presque le plus ancien de ceux qui ont parlé de l'Invention de la Croix. Cependant, cet Historien en donne la Gloire à Judas, qu'il regarde comme celui qui l'indiqua. Schelstrate †, Bibliothécaire du Vatican, croit que Grégoire de Tours avoit tiré ce Fait d'un ancien Catalogue des Papes, qu'il a publié sur un Manuscrit de la Reine de Suede, aprés l'avoir corrigé sur un autre de la Bibliotheque de Mr. Colbert. Il importe peu de savoir si Grégoire de Tours avoit puisé dans cette Source ; mais, il est incontestable que dans cet ancien Catalogue l'Invention de la Croix & le Batême de Judas sont placés sous le Pontificat d'Eusebe. On lit la même chose dans le Pontifical qu'Holstenius, autre Bibliothécaire du Vatican, avoit revu avec beaucoup d'Exactitude. Ces Preuves ne sont pas suspectes ; elles viennent de bonne Main. Ce sont les Historiens anciens des Papes qui les fournissent, & leurs Bibliothécaires qui les publient.

(a) *En ce tems-là, dit Grégoire, le Bois de la Croix du Seigneur fut trouvé par la Recherche d'Helene. Judas, qui étoit Juif, fut celui qui l'indiqua ; & il fut appellé Quiriaque aprés son Batême.*

* *Gregor. Turon. Lib. I, Cap. XXXVI, p. 17.*

† *Schelstrate, Ant. Illustr.* [illegible]

blirent, & qui à même tems donnent Gloire à la Vérité.

XIII. Baronius, & la Fosse qui le suit, ont cité souvent une Lettre de Cyrille de Jérusalem, qui remet Helène sur les Rangs. Mais, la Lettre est trop évidemment supposée pour faire Preuve; & ce qu'on objecte que Grégoire de Tours fait intervenir Helène avec Judas, & donne à l'un la Gloire d'avoir montré la Croix de Jésus-Christ, & à l'autre de l'avoir reçue & honoré, n'est d'aucune Importance; car, c'est une Faute grossiere d'un Historien * qui n'avoit pas bien calculé les Années de Constantin & de sa Conversion; car, Eusebe étoit Pape avant que Constantin fut Chrétien. Judas trouva la Croix de Jésus-Christ sous le Pontificat d'Eusebe. Il est donc impossible qu'Helene, encore Idolâtre & Païenne, eût aucune part à cet Evénement; car, il faut reconnoître que quelque Main étrangere, pleine de la Tradition courante, a associé Helène avec Judas, en corrompant le Texte, comme cela est arrivé plusieurs fois à l'Histoire de Grégoire; ou bien, il n'y a qu'une Partie de son Récit qui soit véritable. Il faut le croire sur le Juif, puis qu'il n'auroit jamais fait cet Aveu, s'il n'y avoit été contraint. Mais, on ne doit point

* V. Le Cointe, Annal.

ter aucune Foi sur ce qu'il dit d'Hélene, puis qu'il est démenti par une Chronologie que personne ne conteste. Rome & tous ceux qui adorent la Croix, se trouvent par là beaucoup plus obligés aux Juifs qu'ils ne se croient.

XIV. Il est vrai que Sulpice Sévere * a rapporté la chose tout autrement; car, il fait faire plusieurs Miracles dans cette Circonstance. 1, Il faut que les Croix des Brigands aient été enterrées avec celle de Jésus-Christ; cependant, ce n'étoit point la Coutume d'enterrer prétieusement le Bois patibulaire. On mit le Corps de J. Christ dans un Tombeau neuf; mais, selon toutes les Apparences, on abandonna le Bois de la Croix aux Soldats; qui en firent du Feu; car, *il faisoit froid*; & on ne conçoit pas comment ces trois Croix se seroient retrouvées dans un même Lieu. 2, D'ailleurs, comment celles des Brigands ne se sont-elles pas pourries? Elles n'étoient pas nécessaires à Dieu pour faire un Miracle: au contraire, elles n'étoient propres qu'à embarrasser la Dévotion des Peuples; & la Croix seule de Jésus-Christ auroit produit la Résurrection d'un Mort, quand même on supposeroit que la Croix de Jésus-Christ étoit de Cédre ou de Cyprès. Celles des Bri-

* *Sulpit. Sever. Lib. II, Cap. XXXIV.*

Brigands ne pouvoient pas être d'une Matiere si précieuse, ni devenir incorruptibles sans un nouveau Miracle. 3. Enfin, le Récit de Sulpice Sévere devient suspect à proportion qu'il est chargé de Circonstances miraculeuses & de Prodiges qu'Eusebe a tues, quoi qu'il dut en parler préférablement à un Auteur Latin.

XV. Ce Juif auroit rendu un Service entier, s'il avoit appris comment le Bois de cette Croix s'étant conservé pendant l'espace de trois cens Ans qu'on l'avoit laissé sous Terre, fut retrouvé dans le même Lieu après tant de Remuemens qu'on y avoit faits. Un autre Juif, persévérant dans sa Religion, l'a fait, & son Ecrit a paru. Il rapporte *, qu'Abraham, se trouvant un jour dans le Lieu, où le Jor & le Dan, ces deux Rivieres se réunissent, & font le Jordain, y apperçut un Homme qui pleuroit amérement. Il lui conseilla de prendre trois Tisons, de les planter, & de les arroser tous les Jours de quarante Seaux d'Eau jusqu'à ce qu'ils eussent pris Racine, parce qu'alors Dieu seroit appaisé. Le Pénitent obéit, & rapporta en suite que non seulement les Tisons poussoient; mais, qu'après les avoir transplantez dans des Lieux très différens, ils s'étoient réünis, & ne faisoient qu'un seul

* Apud Allat. Excerpta pag. 228.

seul Arbre. Ce Juif ne pensoit sans doute qu'à faire faire un Miracle à Abraham, l'un de ses Patriarches ; mais, les Chrétiens de Bérithe disputant un jour sur l'espece de Bois, dont la Croix avoit été faite, adoptérent le Récit de ce Juif qu'on leur mit entre les Mains, & ne doutérent plus que la Croix ne fut composée de ces trois Tisons miraculeux. Il est vrai qu'ils ne sont pas tous de cette Opinion, & quelques-uns aiment mieux en inventer de nouvelles que de copier les Juifs. Allatius * en a fait un Assemblage qui mérite d'être rapporté. Pourquoi, *dit ce grand Homme*, nous mettre en peine des Hérétiques qui nient que ce Bois puisse être conservé ? *Ils nient la Parole de Dieu ; ils nient les Ecrits des Saints Peres ; ils nient la Tradition de l'Eglise. Faudra-t-il les nier avec eux ? Au contraire, il faut le croire, parce qu'ils le nient ; car, ils ne seroient pas Hérétiques, s'ils le croioient. Ils nous accusent de Stupidité, parce que nous croions ce qu'ils rejettent ; mais, ils sont bien plus fous de rejetter ce que nous croions.* Après un si beau Début, suit l'Histoire de la Croix depuis le Commencement du Monde. Adam, pressé de violentes Douleurs, & sentant la Mort approcher, dit à Seth d'aller au Paradis terrestre demander au Ché-

rubin

* *Allat. ibid.*

rubim, qui le gardoit, l'Huile de Miséricorde, que Dieu lui avoit promis en le chassant de là. Seth demanda le Chemin du Paradis terrestre. On lui dit qu'il n'avoit qu'à aller dans la Vallée d'Hébron, & qu'il trouveroit là une Place où l'Herbe ne croissoit jamais, à cause que l'Homme y avoit péché. Il y alla; il trouva l'Ange, & lui fit sa Requête de la part d'Adam. L'Ange le fit regarder par le Trou d'une Porte, & il vit une Source d'où sortoient quatre grands Fleuves, & auprès de la Source étoit un Arbre sans Feuilles & sans Ecorce. Les Branches de cet Arbre tomboient à terre, & jusques dans les Enfers, où Seth reconnut l'Ame de Caïn; mais, le Sommet de l'Arbre touchoit les Nues, & là étoit un jeune Enfant qui pleuroit. C'étoit le *Fils de Dieu* qui devoit expier le Péché d'Adam, & qui étoit cette Huile qu'on avoit promise. L'Ange prit trois Grains de l'Arbre, dont le prémier Homme avoit mangé, les donna à Seth en l'avertissant qu'Adam mourroit trois jours après son Rétour, qu'il mit les trois Grains dans le Nez du Mort, & de là sortirent trois Arbres, un Cedre, un Cypres, & un Pin, qui vécurent jusqu'au tems de Noé. Lérico, l'un des Fils de ce Patriarche, allant visiter le Sépulchre d'Adam, arracha ces trois Branches, les

planta

planta dans le Désert voisin de Jérusalem; mais, peu de tems après elles se réünirent miraculeusement, & ne firent qu'un seul Arbre qu'on reconnoissoit à la Diversité de ses Feuilles. Moïse le transplanta sur le Thabor, & c'est de ce Bois, composé de trois Arbres incorruptibles, que fut composée la Croix de J. Christ. David trouva ce Bois qu'on avoit coupé par Hazard; & reconnoissant la Trinité des Personnes, *le Pere*, *le Fils*, *& le Saint Esprit*, dans ces trois especes de Bois, qui n'en faisoient qu'un seul, il le conserva précieusement, comme un Gage de la Prospérité de sa Maison, & de celle du Genre Humain. Il voulut le faire entrer dans la Construction du Temple; mais, ce Bois ne se trouvoit jamais d'une Mesure propre. Il étoit tantot trop court, & tantot trop long. Les Architectes, après avoir fait divers Essais inutiles pour le placer, reconnurent le Miracle, & le publiérent. On ne douta plus qu'il ne fut destiné à la Mort du Fils de Dieu, & on commença dès ce tems-là à l'adorer dans le Temple. Une Femme, qui s'en approcha sous le Regne de Salomon, sentit ses Habits qui s'embrasoient; mais, le Peuple la lapida. L'on dit que Salomon, montrant à la Sybile Erythrée le Temple qu'il avoit bâti, la pria de s'asseoir avec

avec lui sur ce Morceau de Bois; mais, la Sybille, animée d'un Esprit prophétique, refusa d'y prendre place avec le Roi, & s'écria: *O Bois trois fois heureux, sur lequel le Seigneur & le Roi sera immolé!* Ce qui obligea à l'orner de trente petites Couronnes d'Argent, qui furent les trente Piéces qu'on donna à Judas; & le Bois se trouvant après cela inutile & dépouillé de ses Ornemens, on en fit la Croix de J. Christ. Un autre assûre que la Reine de Seba, dont on fait une Sybille, prédit que cet Arbre, qu'on fouloit aux Pieds sous le Regne de Salomon, feroit un jour quantité de Prodiges. C'est pourquoi, après le Départ de la Sybille, il le fit jetter dans un Puits très profond qu'on ferma de Ciment & de Pierres: L'Eau montant ouvrit le Puits, & l'Ange y descendoit tous les Ans pour la troubler, & le prémier Malade qui y descendoit étoit guéri par la Vertu de ce Bois; mais, on le tira de là pour en faire un Pont au Lavoir de Siloé; & les Juifs, qui cherchoient un grand Arbre pour faire une Croix, le prirent, & y attachérent Jésus-Christ. Les Latins diversifient un peu la chose; car, ils soutiennent que cet Arbre servoit de Pont sur le Torrent de Cedron dès le tems de la Reine de Seba, laquelle prédit *qu'un Roi, plus sage que Salomon, montroit sur ce Bois,*

&

& que cela causeroit la Perte des Juifs. Le Roi irrité fit enterrer ce Bois, où étoit la Piscine ; & au moment de la Passion, il sortit de Terre pour servir d'Instrument à la Mort du Fils de Dieu. Ne sommes-nous pas bien fous de ne croire pas cela? & n'a-t-on pas bien affermi la Foi des Gens sages, lors qu'on a remonté, comme fait Allatius, jusqu'à l'Origine de la Tradition? Le Récit des trois Tisons, fait par le Juif, est aussi bon que le reste, & cet Ordre de Chrétiens ne doit plus reprocher aux Rabbins leurs Ecarts d'Imagination sur le Bois de l'Arche de Noé, & sur la Verge de Moïse, ou sur l'Antiquité de la Nue, puis qu'ils en ont de si grands sur une Croix.

XVI. Enfin, ce fut * sous le Régne de Constantin que les Juifs, puissans à la Cour de Perse, se vangérent de ce qu'ils souffroient dans l'Empire Romain, en excitant une cruelle Persécution contre les Chrétiens d'Orient.

L'Evangile avoit passé depuis quelque tems en Arménie. On dit même qu'un de ses Rois, nommé Tiridate, avoit embrassé le Christianisme. Il passa de là chez les Perses, qui avoient un grand Commerce avec les Arméniens. On commençoit à bâtir des Eglises, & à consacrer des Prêtres.

* *Anni Christi* CCCXLIV.

Il y avoit même un Evêque pour les deux Villes, de Séleucie & de Ctésiphon, qui étoient les plus considérables de ce Païs-là. Les Juifs s'y étoient multipliés, parce que, comme le remarque Saint Jérôme, ils y vivoient dans une Paix profonde, & aucun des Rois de Perse ne les avoit persécutez. Jaloux des Progrès que le Christianisme faisoit, ils en murmurérent. Mais, lors qu'ils virent qu'un des principaux Eunuques de Sapor, nommé Ustazades, se faisoit Chrétien, ils ne gardérent plus de Mesure; ils se liguérent avec les Mages. Siméon, Evêque de Ctésiphon, fut accusé d'avoir des Intelligences criminelles avec Constantin. Cela suffit pour le perdre. Cet Evêque réfusa d'adorer le Soleil & le Roi, lors qu'il fut mené aux Pieds de son Trône. *Je pliois autrefois le Genou devant vôtre Majesté*, disoit-il, *parce que je le faisois volontairement, & que c'étoit un Hommage civil; mais, je ne puis le faire présentement, parce que vous en faites un Acte de Religion, & que vous voulez me faire renoncer à mon Dieu.* Il ne voulut pas même regarder Ustazades, parce qu'il avoit eu la Foiblesse de plier sous la Violence, & d'adorer le Soleil. Le Roi irrité le fit enchaîner dans un Cachot. Les Juifs, & les Mages, profitant de cette Occasion, mirent la Main à l'Oeuvre, & ab-

batirent

batirent toutes les Eglises des Chrétiens. La Persécution fut longue & cruelle. Ustazades, vieux Eunuque de Sapor, distingué par ses Services, se repentant de sa Foiblesse, en fut le prémier Martyr *.

XVII. Les Enfans de Constantin furent beaucoup plus séveres aux Juifs que n'avoit été leur Pere. 1, Constance, devenu Maître de l'Empire, fut obligé de leur faire la Guerre. Ce Prince devoit être ému par les Desordres que les Juifs avoient faits à Aléxandrie, lors que Grégoire le Cappadocien y alla prendre la Place de St. Athanase †. S'étant unis ‡ aux Païens qui étoient encore nombreux dans cette grande Ville, ils pillérent les Eglises; ils brulérent les Livres Sacrez; ils se deshabilloient dans les Baptisteres, & les profanoient d'une maniere si impudente, que Saint Athanase n'a ôsé le dire. Leur Insolence alla jusqu'à forcer les Vierges qu'ils avoient dépouillées, à abjurer leur Religion. Mais, comme ce Desordre se faisoit à la Sollicitation de Grégoire qui paioit les Mutins, & que cet Evêque Arien avoit beaucoup de faveur à la Cour, on ne se mit pas en peine de les punir de cette Violence, & ce fut la Ré-

* *Sozom. Lib. II, Cap. IX, pag.* 455.
† *Athanas. Ep. ad Orth.*
‡ *An. Christi* 341.

volte des Habitans de Diocésarée qui mit les Armes à la main de l'Empereur contre eux.

XVIII. Ils crurent pouvoir se soulever impunément pendant la Révolte de Magnence. Ce Rebelle étoit Chrétien aussi bien que Constance, puis qu'on voit ses Médailles avec le Labarum; & c'est mal-à propos que Baronius le soupçonne d'avoir dissimulé, comme Julien, & de nourrir le Paganisme dans son Cœur, parce qu'il cassa tous les Edits publiés contre les Idolâtres, dans les Lieux dont il fut le Maître. Les Juifs ne pouvoient rien attendre de lui; sur tout, puis que ce fut principalement dans l'Occident que sa Révolte eut cours. Mais, comme il étoit puissant, & que ses Troupes eurent souvent d'heureux Succès, l'Empereur fut obligé d'aller en Personne en Hongrie pour lui donner Bataille. Les Perses, afin de profiter de cet Eloignement, prirent les Armes, & attaquérent Nisibe, qui soutint un Siege de quatre Mois. Les Juifs, voiant le Feu s'allumer aux deux Bouts de l'Empire, voulurent profiter d'une Circonstance qui leur étoit favorable. Diocésarée est une Ville située dans la seconde Palestine, peu connue. On parle bien de trois Villes de ce Nom, dont l'une étoit dans la Cappadoce; l'autre dans la Phrygie. Il y en

en avoit une troisieme dans l'Isaurie, puis que Jean, *Evêque de Diocésarée en Isaurie*, signa au Concile de Chalcedoine *. Cependant, les Géographes, sans en excepter le savant Holsténius, oublient ordinairement celle de la Judée. Scaliger † la confond avec une autre Ville de la Palestine qu'on appelloit Geth, & qui étoit voisine de Gaza. L'Erreur de ce Savant, qu'on a copié souvent, est venue de ce qu'on n'a pas entendu Saint Jérôme. Ce Pere dit que Geth n'étoit *éloignée que d'un Mille & demi de Séphoris, qu'on appelle aujourd'hui Diocésarée.* Ce Pere parle de Séphoris, & on a cru qu'il parloit de Geth. Séphoris avoit été célébre, & les Romains en firent une Métropole, lors-qu'Agrippa II fut mis en Possession de Tibérias; ce qui causa beaucoup de Jalousie & de grandes Disputes à l'Empire de Trajan; car, le Pere Hardouïn ‡ a publié une Médaille battue sous ce Prince, où le Nom de Séphoréniens se trouve encore; mais, elle le quitta bientot après par Reconnoissance. Comme après la Prise de

* *Concil. Chalcedon. Act. III.*

† *Scaliger. in Euseb. Chron. Adrichomii Descriptio Terræ Sanct. pag.* 22. *V. Baudrand. Carolus à Sancto Paulo in Geogr. Patriarch. Holsten. in Not. pag.* 306, *Edit. Amstel.*

‡ *Harduin. pag.* 449.

Jérusalem un grand Nombre de Juifs s'étoit retiré à Séphoris & à Tibérias, les Païens & les Chrétiens, qui demeuroient avec eux dans ces deux Villes, eurent beaucoup à souffrir dans la Révolte qui se fit sous Adrien, & dans laquelle les Rebelles faisoient main basse sur tout ce qu'ils trouvoient: c'est pourquoi, lors que l'Empereur les eut délivrez de ses Insultes, ils temoignérent à l'envi leur Reconnoissance. Ceux de Tibérias bâtirent un Temple, dont nous avons parlé, qu'ils appellérent Adrianion, & Séphoris quitta son ancien Nom pour s'appeller *Diocæsarea Adriana*, ou Diocésarée. Quoi qu'on eut fait un grand Carnage de Juifs en ce Païs-là, ils ne laissérent pas de s'y rassembler sous les Princes suivans, en si grand Nombre, que sous Constantin; ils en étoient les seuls Habitans, & ne permettoient à aucune Personne, de quelque Religion que ce pût être, de s'y établir. Il ne faut donc pas être surpris que ce fût là le Rendez-vous des Mécontens sous Constance; & si les Habitans de cette Ville furent les prémiers à prendre les Armes, lors qu'ils furent avertis que Magnence obligeoit l'Empereur à marcher avec ses Troupes en Hongrie, & que les Perses faisoient une grande Diversion en Orient. Mais, Gallus, que Constance avoit fait César, &

à

à qui il avoit donné Commission de marcher contre les Perses, passa * dans la Judée, battit les Rebelles, & rasa Diocésarée, qui avoit été le Siege de la Révolte (*a*). Cependant, cette Ville se releva de dessous ses Ruïnes, les Juifs s'y rétablirent. On la trouve dans les anciennes Notices que Carolus † à Sancto Paulo a publiées, comme un Evéché suffragant de Jérusalem; & elle subsistoit encore au tems des Croisades, puis que Godéfroi de Bouillon la donna à Tancrede, avec la Galilée, dont elle étoit alors la Capitale.

XIX. Constance, irrité contre les Juifs, & qui d'ailleurs étoit zélé pour sa Religion, fit quelques Loix contre eux. *Il y a*, disoit Saint Hilaire ‡, qui vivoit alors, *un Edit de l'Empereur qui les empêche maintenant d'entrer à Jérusalem.* Il les fait tourner autour des Murailles de cette grande Ville sans y entrer. Ils se plaignirent à Julien, lors qu'il fut monté sur le Trône, de la Dureté qu'on avoit de leur fermer les

 Por-

* *An. Christi* CCCLIII.

(*a*) Aurelius Victor, in Cæsaribus, pag. 624, dit, *Interea Seditio Judæorum, qui Patricium nefariè in Regni speciem sustulerant, oppressa.*

† *Carolus à Sancto Paulo, pag.* 7.

‡ *Hilar. in Psalm. LVIII, pag.* 731, 734; *Psalm.* CXXXI, *pag.* 1050; *Psalm.* CXLVI, *pag.* 1176.

Portes d'une Ville, qui avoit été le Domicile de leurs Ancêtres pendant un si grand nombre de Siecles. Tout cela prouve que Constance avoit renouvellé les Edits d'Adrien, ou qu'il en avoit fait un nouveau sur la même Matiere.

Ce même Prince * condamna à la Mort le Juif qui épouseroit une Chrétienne, & qui circonciroit un Esclave. Il leur défendit même d'avoir des Chrétiens à leur Service; & sur tout, il empêcha sous de grosses Peines qu'on n'embrassât leur Religion. Ainsi, s'ils avoient la Liberté de Conscience pour eux & pour leurs Descendans, il ne leur étoit pas permis de recevoir des Prosélytes, quand ils se présentoient. Enfin, il les chargea d'Impôts, & il avoit même projetté de nouveaux Edits bursaux contre eux, lors qu'il mourut.

XX. Ce fut † sous son Regne que Saint Epiphane, né Juif, embrassa le Christianisme. Les Auteurs ‡ de sa Vie font l'Histoire de sa Conversion si badine & si fabuleuse, qu'on ne la lit qu'avec peine. Il étoit né dans un Village proche d'Eleuthéropolis, que quelques-uns confondent avec

* *Sozom. Lib. III, Cap. XVII, pag.* 529.

† *An. Christi CCCXLVIII.*

‡ *Joannes, in Vitâ Epiphanii, numero* I, &c. *pag.* 338, 339, 340.

avec l'ancienne Hébron. Elle portoit déjà ce Nom dès le Concile de Nicée, puis que Macrin, qui en étoit Evêque, ſigna avec les autres Prélats de la Paleſtine. La Mere de Saint Epiphane, demeurée Veuve, étoit ſi pauvre qu'elle envoia ſon Fils vendre un mauvais Cheval qui lui reſtoit, dans l'Eſpérance que le Dieu *d'Iſaac & de Jacob en procureroit la Vente*; & que celui, qui avoit fait tant de Miracles par Moïſe contre Pharaö, empêcheroit cet Animal de faire connoître ſes Défauts. Un Juif voulut l'acheter; mais, aïant touché la Conſcience d'Epiphane, il aima mieux lui donner trois Ecus par Charité que de ſe charger de cet Animal *indompté*. Un Chrétien le marchanda en ſuite; & je ne ſai ſi le jeune Circoncis balançoit à le tromper; mais, le Cheval rua, jetta ſon Ecuier à terre, & lui bleſſa la Cuiſſe. Le Chrétien charitable le guérit au Nom de Jéſus, & tua le Cheval, qui à ſa Parole tomba mort à terre. Epiphane ne fut point aſſez touché de ce Miracle pour penſer à devenir Chrétien. Au contraire, il entra dans la Maiſon d'un Juif, nommé Tryphon, qui l'affermit d'autant plus dans ſa Religion, qu'il vouloit lui donner ſa Fille, & le faire ſon Héritier. Le Pere & la Fille moururent, & laiſſérent Epiphane en Poſſeſſion de toute la Suc-

 ceſſion.

cession. Comme il alloit visiter son Bien, il rencontra sur sa route un Moine, nommé Lucien, qui s'étant deshabillé, pour donner à un Pauvre de quoi vivre, fut revêtu miraculeusement par une Robe qui tomba du Ciel. Ce second Miracle, plus efficace que le prémier, toucha Saint Epiphane. Il demanda à se faire Chrétien: sa Sœur voulut l'être aussi, puis que son Frere l'étoit. Lucien les mena à l'Evêque, parce que c'étoit à lui à recevoir l'Abjuration de ces Prosélytes. Ce Prélat les mena à l'Eglise, & pendant la Lecture de l'Evangile il vit le Visage du jeune Circoncis tout raionnant; il le batisa; mais, ce jeune Converti, passant bientot après en Egypte, se laissa éblouïr par les Dévotions & les Rêveries des Gnostiques, tellement que peu s'en fallut qu'il ne se jettât dans leur Secte avec la même Précipitation qu'il étoit entré dans l'Eglise. S'il avoit vu tant de Miracles faits non seulement sous ses yeux, mais, sur sa Personne, comment se laissoit-il séduire si facilement?



CHA-

CHAPITRE V.

Etat des Juifs sous l'Empire de Julien, qui permet de rebâtir le Temple de Jérusalem, & sous les Empereurs suivans.

I. *Julien, favorable aux Juifs, leur permet de rebatir le Temple & d'y sacrifier.* II. *Idée que les Juifs ont de ce Prince. Mauvaise Application des Oracles.* III. *Prémier Miracle, qui empêche qu'on ne bâtit le Temple.* IV. *Second Miracle.* V. *Troisieme Prodige.* VI. *Témoignage d'un Juif, qui avoue que le Temple ne fut pas rétabli.* VII. *Objection, tirée du Témoignage d'Ammien Marcellin.* VIII. *Raisons de l'Omission de ce Témoignage.* IX. *La Difficulté, qui nait de la Variation des Historiens, subsiste.* X. *Nouvelle Variation, tirée de Philostorge.* XI. *Remarques sur celle de Sozomene.* XII. *Entreprise de Julien.* XIII. *Jovien reprime les Juifs.* XIV. *Maxime, Rebelle, les favorise.* XV. *Synagogue de Callinique, brulée. Récits de Cédrénus & de Zonaras.* XVI. *Fautes, remarquées dans ces deux Récits. Loi de Théodose.* XVII. *Chaleur de St. Ambroise sur cette Synagogue rétablie.* XVIII. *Il accuse les Juifs de n'obeir*

point aux Loix. XIX. *Examen de cette Question. Témoignage contraire de Saint Augustin.* XX. *La Loi d'Arcadius, établit la même chose.* XXI. *Passage de Sulpice Sévere, expliqué.* XXII. *Juges particuliers des Juifs.* XXIII. *Juifs, Précepteurs de St. Jérôme.* XXIV. *Réflexion sur la Précipitation, avec laquelle il composoit ses Commentaires.* XXV. *Autre Maitre Juif de St. Jérome.* XXVI. *Barrabanus. Allusions au Nom de Barrabas, puériles.* XXVII. *Loüanges outrées qu'on donne à l'Erudition Hébraïque de St. Jérome.*

I. LE Regne de Julien * fut beaucoup plus favorable que celui de Constance. Ce Prince n'avoit pas lieu d'aimer les Juifs, qui n'adoroient qu'un seul Dieu, & qui avoient de l'Horreur pour l'Idolatrie du Paganisme. Mais, il fut bien aise de grossir le nombre des Ennemis de la Religion Chrétienne, qui lui paroissoit plus redoutable, & de mettre toutes les Religions aux Mains, afin que le Paganisme triomphât au milieu de ces Combats. Il déchargea les Circoncis des Impôts, dont Constance les avoit accablez. Il leur écrivit, & dans

* *An. Christi* CCCLXIII. *Julian. Epist. κοινῷ Ἰουδαίων, pag.* 223.

dans sa Lettre il fait l'honneur à leur Patriarche de le traiter de *Frere* ; ce qui marque qu'ils étoient alors puissans dans l'Empire. Enfin, il leur permit de sacrifier & de rebâtir le Temple de Jérusalem, parce qu'ils lui représentérent qu'ils ne pouvoient offrir des Victimes hors de la Terre Sainte. Ils se prévalurent de la Protection de l'Empereur ; 1, prémiérement pour insulter les Chrétiens ; car, ils s'assemblérent dans plusieurs Villes de la Judée & de la Syrie. Ils abbatirent leurs Temples à Gaza, à Ascalon, à Berythe. On en renversa deux à Damas, dont l'un étoit encore ruïné du tems de Saint Ambroise *. Ceux d'Egypte firent la même chose, & le plus beau de tous les Temples d'Aléxandrie fut renversé. 2, Secondement, ils travaillérent à rebâtir le Temple de Jérusalem. Mais, cet Evénement, que les Historiens rapportent avec un grand Nombre de Circonstances, mérite qu'on s'y arrête.

II. L'Empereur, non seulement permit de bâtir le Temple de Jérusalem ; mais, il leur fournit des Matériaux & de l'Argent. St. Jérôme, parlant des Juifs de son tems, assure qu'ils s'imaginoient que quatre cens trente Ans après leur Dispersion ils devoient se rendre Maîtres des Romains, les

* *Ambros. Lib. V, Epist. XXIV, pag. 154.*

vendre aux Sabéens, rebâtir Jérusalem; & que le Messie venant alors, cette Ville reparoîtroit dans sa prémiere Magnificence: que les Bourgs & les Villes voisines, sans en excepter Sodome même, seroient rebâties. Ils s'appuioient sur divers Oracles, qui leur promettoient que Dieu *vangera son Peuple de ses Ennemis, & rebâtira Sion.* Lors qu'ils virent Julien les solliciter de travailler à cet Ouvrage, ils crurent que Dieu prévenoit leurs Espérances, & commençoit à accomplir ses Promesses. Ils insultérent aux Chrétiens: ils firent faire des Instrumens d'Or & d'Argent pour travailler à ce nouvel Edifice. Les Femmes & les Enfans y mirent la Main, & les Païens même les aidérent au Rétablissement du Temple. On dit que Dieu l'empêcha par trois Miracles consécutifs. Trois Historiens anciens, Socrate *, Sozomene, & Théodoret, rapportent unanimement ces Faits. Sozomene même, qui a peur que quelques Incrédules ne les regardent comme fabuleux, renvoie ces Incrédules à Déposition des Témoins oculaires, qui vivoient encore lors qu'il écrivoit.

III. Le

* *Socrat. Lib. III, Cap. XX, pag.* 193; *Sozom. Lib. V, Cap. XXII, pag.* 632. *Theodoret. Lib. III, Cap. XX, pag.* 142.

III. Le prémier de ces Miracles fut un Tremblement de Terre, qui arriva lors qu'on nettoioit les Fondemens de l'ancien Temple pour en jetter de nouveaux; & ce Tremblement de Terre renversa les Matériaux. Il y a deux Variations sur ce prémier Miracle; car, Théodoret le fait précéder de je ne sai quelle Vertu divine, qui rapportoit la Nuit les anciens Matériaux & les Ordures qu'on avoit ôtées, & en suite d'un Vent miraculeux qui dissipa les Pierres, quoi qu'on eut jetté dessus une prodigieuse quantité de Chaux & de Ciment pour les affermir. * Secondement, Sozomene fait mourir par ce Tremblement de Terre un *grand Nombre de Personnes*, qui étoient venues là en qualité d'Ouvriers, ou de Spectateurs, & qui furent écrasées sous les Ruïnes des Maisons voisines & des Porches, sous lesquels ils s'étoient retirez.

IV. Le second Miracle fut un Feu qui sortant des Fondemens qu'on venoit de poser, consuma une partie des Ouvriers, & mit le reste en fuite. L'un fait descendre ce Feu du Ciel, & les deux autres le font sortir de Terre. Socrate le fait durer un Jour entier pour consumer les Hoiaux, les Pêles, & tous les Instrumens destinez à l'Ouvrage. Sozomene rapporte avec quel-

 que

* *Langlois le nie, pag.* 10.

que Incertitude *la Mort des Ouvriers*. Il marque même qu'on varioit un peu. Les uns assurent que le Feu les avoit consumez, lors qu'ils avoient voulu *entrer dans le Temple*; ce qui étoit impertinent, puis que les Fondemens étoient à peine achevez: & les autres soutenoient que cela étoit arrivé, lors qu'on commença à remuër la Terre, & à la transporter. Il y a une quatrieme Variation sur ce Miracle; car, on ajoute que les Juifs reconnurent malgré eux que Jésus-Christ étoit Dieu, & qu'ils ne laissérent pas de persévérer dans leur Entreprise; ce qui est contradictoire.

V. Mais, il n'importe: leur Fermeté donna lieu à un troisieme Prodige; car, ils s'aperçurent le Matin qu'il y avoit un grand Nombre d'Etoiles raionnantes semées sur leurs Habits, qu'ils voulurent effacer sans pouvoir y réüssir. Sozomene y ajoute des Etoiles qui étoient faites avec autant d'Art, que si elles y avoient été mises par la Main de l'Ouvrier. Théodoret s'écarte un peu; car, au lieu d'Etoiles raionnantes, il en met de *noires*; ce qui représentoit mieux le Crime & le Supplice des Juifs; & à même tems il en fait écraser plusieurs qui étoient endormis sous un Porche. Mais, la grande Variation roule sur l'Effet de ce troisieme Miracle; car, les

les uns assurent que les Juifs se retirérent chez eux aussi endurcis que s'ils n'avoient rien vu. Mais, les deux autres prétendent que la plupart se firent Chrétiens, & que le Bruit de leur Conversion alla jusqu'aux Oreilles de l'Empereur Julien. Nous avons cru devoir remarquer ces différentes Circonstances, afin qu'on puisse mieux peser la Vérité de ce Récit. Les uns trouveront quelque Plaisir à multiplier le Nombre de ces Miracles, comme Théodoret, & y ajouter même ce que les Ecrivains modernes en ont dit: mais, il est juste que les autres y trouvent aussi les Raisons qu'on peut avoir de suspendre la Foi. J'ajouterai seulement deux choses: 1., l'une, que la Preuve que Sozomene allégue pour montrer la Vérité de ce qu'il avance, est très foible. Il en appelle *à l'Evénement*, & soutient qu'on ne peut plus douter de cette longue suite de Miracles, parce que le Temple ne fut point achevé. Mais, cet Historien avoit-il oublié que la Permission ne fut donnée aux Juifs, que lors que Julien partoit pour son Expédition contre les Perses, dans laquelle il fut tué, & qu'ainsi on n'avoit pas besoin de tant de Miracles pour empêcher la Structure d'un Edifice? L'Opposition des Chrétiens, qui profitérent de l'Eloignement du Prince, sa Mort,

&

& l'Elévation de Jovien, Ennemi des Juifs, suffisoient pour arrêter tout court ce Dessein. 2, D'ailleurs, il renvoie ses Lecteurs en Termes vagues à des Témoins oculaires, sans nommer, ni indiquer personne. Enfin, Cyrille de Jérusalem *, qui étoit alors Evêque de cette Ville, devoit être sur les Lieux, puis que ce fut lui qui rassura le Peuple par le moien d'un Oracle de Daniël, qui avoit prédit à ce qu'il croioit que l'Ouvrage ne réüssiroit pas. Cependant, Cyrille n'a jamais parlé de tous ces Miracles. Ce n'est pas qu'il ne les aimât. Il écrivit, *dit-on*, à Constance, pour lui apprendre qu'il étoit plus heureux que son Pere, sous l'Empire duquel on avoit trouvé en Terre la Croix du Fils de Dieu, puis que le Ciel lui faisoit voir un Prodige plus éclatant. C'étoit une Croix plus lumineuse que le Soleil, que toute la Ville de Jérusalem avoit vue au Firmament un long espace de tems. Pourquoi parler de cette Croix, & se taire sur ces Miracles? Il apprend aux Juifs qu'ils verront le Signe de la Croix, lequel précédera la Venue du Fils de Dieu, & ne dit pas un seul Mot de celles qui avoient été attachées miraculeusement à leurs Habits. Ce Silence d'un Evêque

* *Cyrill. Hier. Epist. ad Constant. pag.* 24. *Ibid. Catech. XV, pag.* 168.

que qui étoit sur les Lieux, qui aimoit les Miracles & la Conversion des Juifs, est suspect, lors qu'il n'y a que des Témoins éloignés qui parlent.

VI. Cependant, il ne faut pas dissimuler que si un des Chronologistes * Juifs soutient, que le Temple ne fut point bâti à cause de la Mort imprévue de Julien, un autre † assure que ce Temple, rebâti à grands Frais, tomba; & que le *lendemain, un grand Feu, qui vint du Ciel, fondit les Ferremens qui restoient, & fit périr une Multitude innombrable de Juifs.* Cet Aveu des Rabbins est d'autant plus considérable qu'il est injurieux à la Nation, & que ces Messieurs ne sont pas accoutumez à copier les Ouvrages des Chrétiens.

VII. Quelques Personnes, distinguées par leur profonde Erudition, & que je distingue doublement par l'Amitié, que j'ai Honneur d'entretenir avec elles (*a*), m'ont écrit, que le Passage d'Ammien Marcellin devoit lever tous les Doutes, que les Variations des trois Historiens, Socrate, Sozomene, & Théodoret, pouvoient faire naître.

VIII.

* *Ganz. Tsemach David. pag. 2.*

† *R. Gedalia, Schalschelet Hakkabbala.*

(*a*) Mrs. Burnet, l'Evêque de Salisburi, mort en 1715, Cuper, & Benoît, *dans les Lettres qu'ils m'ont écrites.*

VIII. Afin d'éclaircir ma Penſée, je remarquerai, prémiérement, que je n'ai jamais eu Deſſein de nier, que le Rétabliſſement du Temple de Jéruſalem avoit été interrompu par quelque Prodige extraordinaire. Si j'avois eu Deſſein de réfuter les Miracles, je me ſerois objecté d'abord le Paſſage d'Ammien Marcellin, qui eſt connu de tous ceux qui ont mis le Nez dans l'Hiſtoire; & j'aurois pu, ſi j'avois voulu, dire, que cet Hiſtorien, Ennemi des Juifs auſſi bien que des Chrétiens, accoutumé par ſa Religion à croire aiſément les Prodiges, avoit raconté, ſur le Bruit public, ceux qu'on débitoit contre le Rétabliſſement du Temple de Jéruſalem. Vouloir qu'Ammien Marcellin ſçût les Oracles, qui prédiſoient la Ruïne éternelle de ce Temple, c'eſt le faire beaucoup plus ſavant dans les Ecritures qu'un Païen ne le pouvoit être. Imaginer qu'il approuvoit la Conſéquence que les Chrétiens tiroient de là pour la Vérité de leur Religion, c'eſt prêter à ce Païen des Vues qu'il ne pouvoit preſque pas avoir ſans ſe convertir. Il concluoit de là ſeulement que les Dieux avoient empêché les Juifs de rebâtir leur Temple; & le Païen, plus Ennemi de la Religion des Juifs que les Chrétiens mêmes, pouvoit s'en réjouïr, & en donner la Gloire

à

à ses Dieux. Mais, comme je ne voulois point nier absolument le Miracle, j'ai laissé le Témoignage d'Ammien Marcellin sans lui donner aucune Atteinte; &, au lieu de cela, j'en ai rapporté un autre moins connu, & qui a beaucoup plus d'Autorité. C'est la Confession d'un Juif, lequel reconnoît la Vérité des Miracles, qui ont empêché le Rétablissement de son Temple, en ajoutant cette Réfléxion sur l'Avantage qu'on peut en tirer, * *que cet Aveu des Rabbins est d'autant plus considérable qu'il est injurieux à leur Nation, & qu'ils ne sont pas accoutumez à copier les Ouvrages des Chrétiens.*

IX. Cependant, j'ai cru qu'il étoit permis de remarquer les Variations des Historiens sur cet Article. Les Histoires seroient plus éxactes, si on pesoit sans Passion & sans Préjugé les Circonstances des Evénemens; & qu'à même tems qu'on en appuie la Vérité par des Témoignages authentiques, on ne dissimulât pas les Différences qu'on trouve dans les Ecrivains; quoique ces Différences puissent faire naître des Doutes, parce que le véritable But que nous devons avoir, est non seulement de chercher la Vérité, mais de ne croire, &

* *Histoire des Juifs, Edit. de Rotterdam, Liv. VI, Chap. XIV, Tom. V, pag.* 1261.

& de ne faire croire aux autres les Faits, qu'à proportion de l'Evidence que nous avons de leur Réalité. C'est dans cette Vue que j'avois remarqué ce qu'il y a de différent dans les Récits que Socrate, Sozomene, & Théodoret, nous ont laissés des Miracles qui empêchérent qu'on ne rebâtît le Temple de Jérusalem, quoique l'Empereur Julien en eut donné la Permission aux Juifs. J'aurois pu même y ajouter Grégoire de Nazianze *, lequel insulte les Philosophes *à longue Barbe*, & qui croit qu'il n'y a personne qui ôse nier les Miracles qu'il rapporte, quoique son Récit soit différent de tous les autres; car, il assure que les Juifs, qui travailloient à ce Bâtiment sans Distinction d'Age, ni de Sexe, épouvantez par un Tourbillon & par un violent Tremblement de Terre, voulurent fuïr dans je ne sçai quel Temple voisin; mais, que les Portes, qui étoient ouvertes, se trouvérent fermées avec des Verroux par *une Puissance invisible, qui fait ces Prodiges pour la Punition des Impies, & l'Edification des Gens-de-Bien.* Comme les Juifs s'opiniâtrérent à vouloir entrer dans le Temple malgré le Prodige, qui les empêchoit, un Feu en sortit, les brula, & les consuma, comme ce-la

* *Gregor. Nazianzen. Orat. IV, adv. Julian. pag.* 111.

la étoit arrivé à Sodome, à Nadab, & à Abihu ; & quelques Juifs, qui n'avoient qu'une partie de leurs Corps brulez, demeurérent comme des *Colomnes vivantes*, qui marquoient sensiblement la Colere & la Vengeance divine. Il y a là un quatrieme Miracle, qui rend la Narration de Saint Grégoire toute différente, & moins vraisemblable que celle des autres Historiens.

X. Philostorge * rapporte encore une Circonstance miraculeuse; car, une Pierre, qu'on avoit posée dans les Fondemens du Temple, se remua, & découvrit un Antre profond. On y descendit un Ouvrier, afin de voir ce qu'il y avoit dans cet Antre, où il trouva de l'Eau. En remontant, il s'aperçut qu'il y avoit là une Colomne, sur laquelle étoit un Livre envelopé d'un Linge très fin. Il prit le Livre, & le donna à ceux qui l'avoient retiré de l'Antre. On fut fort surpris de voir que ce Livre étoit entier, & que les Caracteres, qui n'avoient point été gâtez par l'Humidité, se lisoient aisément. Mais, l'Etonnement redoubla, lors qu'on y lut ces Paroles de Saint Jean, *Au Commencement étoit la Parole*, &c; & on remarqua sans peine que la Menace que Dieu avoit prononcée contre le Temple, lequel dévoit être détruit

* *Philostorg. Lib. VII, pag.* 96 *&* 102.

truit jusqu'à la fin du Monde, auroit son Accomplissement. Ces Circonstances sont fort différentes de celles que les autres Historiens ont rapportées. Je veux seulement faire voir, que je n'ai pas eu tort de dire qu'on avoit beaucoup varié sur les Miracles, qui ont rendu cet Evénement fameux, & que j'aurois pu dire sur cela beaucoup plus de choses, que je n'en ai dit dans l'*Histoire des Juifs*.

XI. Il est vrai que j'avois fait une Objection contre Sozomene, qui d'un côté appelle à l'Evénement, & de l'autre renvoie les Incrédules à des Témoins oculaires, pour s'assurer de la Vérité du Miracle. J'avois remarqué que la prémiere Preuve de Sozomene étoit fondée sur une Inadvertence, puis qu'il ne pouvoit pas ignorer que Julien l'Apostat étant mort peu de tems après l'Ordre donné pour rebâtir le Temple de Jérusalem, on ne l'auroit pas achevé, quand même Dieu n'auroit point fait d'autre Miracle pour l'empêcher. J'opposois à la seconde Preuve le Silence de Saint Cyrille, Evêque de Jérusalem, qui étoit alors sur les Lieux, & qui aimoit assez les Miracles, pour ne perdre pas l'Occasion de débiter ceux-ci, qui s'étoient faits dans son Diocese sous ses yeux, & qui étoient propres à convaincre les Juifs, & à édifier les

les Chrétiens. En effet, je ne comprends pas comment Cyrille, qui avoit écrit à l'Empereur Constance, pour lui parler d'une Croix miraculeuse qu'on avoit vue au Ciel, se soit tu dans la suite, après avoir été le Témoin oculaire d'un Prodige, qui relevoit la Gloire de son Eglise. Je n'ai pas demandé qu'il en écrivît à Constance, sous l'Empire de Julien, l'Année 363, qui étoit celle de cet Evénement; car, alors tous les Enfans de Constantin étoient morts, & Julien avoit pris leur Place, puis que c'étoit lui qui ordonnoit qu'on rebâtit le Temple. Mais, après avoir écrit si pathétiquement sur une Croix qu'il avoit vue, il ne devoit pas se taire sur de si grands Miracles. Ce seroit lui qui en auroit demêlé les véritables Circonstances, rapporté toutes les Particularitez, ébranlé par son Récit la Foi des Incrédules, & rendu le Défi de Sozomene convainquant, puis qu'il auroit été ce Témoin oculaire, aux Ecrits duquel on auroit pu renvoier ceux qui doutoient. Cependant, il n'y a pas un seul Auteur qui ait assuré que Cyrille ait écrit un Ouvrage particulier sur cette Matiere, ou qu'il en ait parlé dans aucun de ses Livres. On a perdu quelques-uns de ses Ouvrages, je l'avoue; mais, s'il avoit écrit quelque chose sur les Miracles arrivez à Jéru-

Jérusalem pour la Punition des Juifs, il seroit impossible que Socrate, Sozomene, Théodoret, Grégoire de Nazianze, Saint Chrysostome, & Philostorge, ne l'eussent pas cité, comme un Témoin des Circonstances qu'ils rapportoient. Ils auroient eu une Négligence très criminelle, s'ils avoient oublié un Témoignage aussi authentique que celui de Cyrille de Jérusalem: cependant, on ne l'indique jamais. L'Editeur de Paris n'a pas trouvé que cette Objection fît tort à l'Eglise; car, il l'a laissée dans l'*Histoire des Juifs*. Les Critiques trouveront peut-être qu'il n'a pas effacé, où il devoit effacer; & qu'il efface, où il ne devoit pas le faire.

XII. Julien*, qui avoit permis de rebâtir le Temple avant que de partir pour la Perse, y poussa ses Conquêtes fort loin. Il trouva là une Partie des dix Tribus qui occupoient une Ville entiere. En effet, les Historiens † remarquent que ce Prince étant arrivé dans la Mesene, qui est une Ile que fait le Tigre, ou Apamée, tenoit un Rang considérable. Il marcha vers *un Lieu où l'Euphrate se divise*, en plusieurs Canaux, & trouva une Ville, nommée *Bithra*,

* *An. Christi CCCLXIII.*

† *Ammian. Marc. Lib. XXIV, Cap. IV, pag. 432; & Zosim. Hist. Lib. III, pag. 137.*

Bithra, qui étoit habitée par les Juifs, & qu'ils avoient abandonnée, parce que les Murailles n'étoient pas assez bonnes, ni assez hautes pour soutenir un Siege. Cette Ville avoit tenu quelque Rang dans l'Empire des Perses, puis qu'on y voioit encore le Palais de l'Empereur & des Maisons pour loger une Garnison. L'Armée de Julien la voiant abandonnée, y mit le Feu, & la réduisit en Cendres. On ne peut douter que ce ne fussent là les Juifs des dix Tribus dispersés en Orient, puis qu'ils étoient situez entre les Canaux de l'Euphrate. Ils y étoient nombreux & puissans, puis qu'ils occupoient une Ville entiere. Ils eurent aussi de la Fidélité pour leur Maître, puis qu'il abandonnérent tout plutot que d'attendre & recevoir les Romains qui auroient profité de leur Séjour.

XIII. Julien fut tué dans cette Guerre; & Jovien, qui lui succéda, fut obligé de réprimer l'Insolence que la Faveur de ce Prince avoit inspirée tant aux Païens qu'aux Juifs de l'Empire Romain. Il le fit; mais, son Regne fut si court qu'ils le regardérent comme un Nuage qui ne faisoit que passer, d'autant plus que Valens rétablit une entiere Liberté de Conscience à tous les Ennemis de la Religion Chrétienne: Païens, Juifs, Hérétiques. Il fit même quelque

chose de plus ; car, Valentinien & lui maintinrent les Juifs & leurs Patriarches dans la Possession de tous leurs Privileges. La Loi de ces deux Princes est perdue ; mais, Arcadius s'appuiant sur leur Exemple pour confirmer tous ces Droits, on ne doit point douter qu'ils ne l'aient donnée. Cependant, Valens * anéantit un de leurs plus grands Avantages, puis qu'il les soumit aux Charges publiques, & cassa les Arrêts précédens qui les en exemptoient. Les Paroles de ce Prince sont considérables, parce qu'elles font voir que le Clergé n'étoit pas alors aussi privilégié qu'on se l'imagine aujourd'hui. *L'Edit sur lequel les Juifs se flattent qu'ils sont exemts des Charges de la Cour, est cassé par ces présentes ; car, il n'est pas permis au Clergé même de se consacrer au Service de Dieu, sans avoir auparavant rendu ce qu'il doit à la Patrie ; & celui qui veut se donner véritablement à Dieu, doit fournir un Homme qui puisse remplir sa Place dans les Charges publiques* †.

XIV. Quoi que Théodose n'ait pas revoqué cette Loi de Valens, & qu'elle fut éxécutée sous le Regne d'Arcadius, les Juifs ne laissérent pas d'être assez heureux en ce tems-là. Maxime s'étant ‡ soulevé en Occi-

* *An. Christi* CCCLXXXIII.

† *Val. ad Hypat.* ‡ *An. Ch.* CCCLXXXVII.

Occident, & aiant obligé Valentinien à aller implorer la Protection de Théodose qui étoit alors en Illyrie, ce Rebelle crut qu'il étoit de la Prudence de gagner les Juifs, & de les faire entrer dans ses Intérêts: non seulement, il les favorisa; mais, aiant appris qu'on avoit brulé une de leurs Synagogues à Rome, il ordonna qu'elle seroit rebâtie. Saint Ambroise * en fut violemment scandalisé, & s'imagina, ou plutot, il voulut le persuader aux autres, que Dieu lui avoit ôté l'Empire, à cause de cet Acte de Protection qu'il avoit fait en faveur des Circoncis. En effet, le Regne de Maxime fut court. Théodose, aiant battu plusieurs fois ses Troupes, lui fit trencher la Tête à Aquilée, & se rendit en suite à Milan, où Valentinien & lui casserent tout ce qu'il avoit ordonné. Mais, comme le Rétablissement de la Synagogue à Rome étoit une Ordonnance particuliere, & que Théodose étoit persuadé qu'on ne devoit point ôter aux Juifs leurs Lieux d'Exercices, je doute qu'on ait cassé celle qui regardoit les Juifs.

XV. En effet, la même Question s'agita depuis sous le même Théodose. Le Préfet de l'Orient avoit permis de bâtir une Synagogue dans une petite Ville (*a*) de

* *Ambros. Epist. XXIX.*
(*a*) Castra.

l'Osrhoëne, nommée Callinique. Mr. du Cange soutient que ces sortes de Villes n'avoient point d'Evêques : mais, il se trompe; car, il y en avoit un dans celle-ci qui se mit à la tête de la Populace, & alla brûler l'Edifice. Cédren * renverse cet Evénement; car, il soutient que la Sédition se fit à Constantinople, que ce fut le Préfet de la Ville qui étoit Païen, lequel donna aux Juifs la Liberté de bâtir un nouveau Temple, & qui rejetta la Requête des Chrétiens qui y mirent le Feu la Nuit. L'Empereur, *dit-il*, aiant ordonné que le Dedommagement se fit aux Dépens des Incendiaires, ils priérent Saint Ambroise de soutenir leurs Intérêts. Il le fit, & prenant son tems, lors que Théodose étoit au Sermon, il fit une Digression violente sur cette Affaire. Il fit parler Dieu, qui reprocha à Théodose que c'étoit lui qui avoit mis un Diadême sur sa Tête, *que les Poux & la Tigne mangeoient auparavant*. L'Empereur aiant voulu le faire revênir au sujet de la Naissance de Jésus-Christ, dont on célébroit la Fête, & lui aiant demandé s'il étoit permis à des Mutins de faire dans la Capitale de l'Empire tout ce que bon leur sembloit; Saint Ambroise repliqua que les Prieres des Juifs étoient autant de Malédictions

* *Cedren. pag.* 248. *Zonar. Tom. III, pag.* 30.

dictions & d'Exécrations, pleines d'Impiété, qu'on ne devoit point souffrir qu'ils les chantassent dans la Capitale, ni que les Oreilles des Saints en fussent souillées. L'Empereur se soumit à la Remontrance, & défendit aux Juifs d'avoir aucune Synagogue à Constantinople, & de faire des Prieres en public. Zonaras confirme la meilleure Partie de ce Récit.

XVI. Mais, quoi que ces deux Historiens aient quelque Réputation, il ne laisse pas d'être vrai qu'ils se sont trompez; car, Saint Ambroise qui eut tant de part à cette Affaire, en doit être cru préférablement à des Auteurs qui n'ont vêcu que long tems après. Ce n'étoit point à Constantinople, mais à Callinique, que la Synagogue fut bâtie & brulée. Théodose * n'étoit point à Milan pour écouter les Sermons de Saint Ambroise, ou en Chaire, ou à la Porte de l'Eglise; car, après avoir demeuré trois Ans en Italie pour la Révolte de Maxime, il étoit revenu en Orient & à Constantinople: ainsi, tous ces Discours sont supposez. Quelle Hardiesse que de faire parler un Prédicateur à un Prince, lors que l'un est à Milan, & l'autre à Constantinople! Enfin, l'Empereur n'eut point la Complaisance d'interdire les Exercices publics des

 Juifs;

* *An. Christi* 393.

Juifs : car, voici la Loi qu'il donna la derniere Année de sa Vie ; & il ne paroit point qu'il l'ait jamais révoquée. *Il n'y a point de Loi qui ôte aux Juifs la Liberté de Conscience : c'est pourquoi nous sommes fâchez qu'on leur ait ôté en certains Lieux leurs Synagogues, & nous ordonnons à Vôtre Grandeur d'arrêter l'Emportement des Chrétiens, qui sous prétexte de Religion ont la Témérité de faire ce que les Loix défendent, & de punir avec la Sévérité duë, ceux qui pilleront ou qui abatront les Synagogues* *. Ainsi, ce même Prince, qui avoit fermé les Temples des Hérétiques, prémiérement dans les Villes, & en suite à la Campagne, maintenoit ceux des Juifs. Ce n'est point ici l'Arrêt que Théodose avoit donné pour faire paier la Synagogue brûlée à Callinique ; mais, une autre plus avantageuse, publiée par ce Prince quelques Mois avant sa Mort, & qu'il ne révoqua pas.

XVII. Il est seulement vrai que Saint Ambroise s'échauffa violemment contre l'Empereur sur cette Matiere. Il ne lui parla pas ; mais, il lui écrivit ; & sa Lettre, qu'on regarde comme un Mouvement de Zéle, s'est conservée. Il est étonnant que l'Evê-

* *Cod. Th. Lib. XVI, Tom. VIII, Lib. IX*; Judæorum Sectam nullâ Legum prohibitam constat, *&c.*

l'Evêque de Constantinople n'ôsât ouvrir la Bouche, & que Saint Ambroise de son Evêché de Milan s'ingérât dans une Affaire de l'Oshroëne, & ôsât censurer si librement son Prince. Mais, il y a des Hommes hardis qui se croient tout permis, pourvu qu'ils marchent & qu'ils parlent derriere la Religion. (a) Il déclare au Prince qu'il ne devoit plus être chargé de ses *Prieres* auprès de Dieu, s'il ne vouloit l'écouter, & lui accorder sa Demande. Après un Début si fier, il * lui demande comment il peut obliger un Evêque à rebâtir cet Edifice brulé, puis qu'il faut nécessairement qu'il en fasse un Prévaricateur, s'il obéït à ses Ordres; ou un Martyr, s'il n'obéït pas. Il se met à la place de l'Accusé, & il déclare qu'il l'a commandé. Cela n'étoit pas, mais c'est une Bravade qu'il fait à l'Empereur, & un Defi de le punir. Il soutient qu'il auroit fait la même chose à Milan, si Dieu n'avoit commencé lui-même à bruler la Synagogue. Il met au Rang des Prévaricateurs le Comte qui étoit chargé de l'Exécution du Prince. Il introduit les Juifs qui se vantent de s'être enrichis, & d'avoir bâti un Temple des Dépouilles des

(a) On a changé tout-à-fait ceci dans l'Edition de Paris.

* *Ambros. Lib. V, Epist. XXIX, pag.* 155.

des Chrétiens, comme les Romains en avoient fait un des Dépouilles des Cimbres. Il représente l'Eglise en Pleurs, les Fidelles enchainez, les Serviteurs de Dieu condamnez aux Mines, & les Triomphes *des perfides Juifs*, qui devoient être une suite de cet Ordre, si on vouloit l'éxécuter à la rigueur. Ces Paralogismes, & ces Expressions outrées, sont autant de Marques de la Reconnoissance que Saint Ambroise vouloit donner à Théodose, qui l'avoit garenti de l'Exil, de la Prison, & de divers Maux. On est étonné lors qu'on voit des Evêques parler avec tant d'Orgueil & de Fierté, & appliquer aux Juifs de son tems la Défense que Dieu faisoit à Jérémie de prier pour ce Peuple. On dit que Théodose relâcha aux Incendiaires la Restitution qu'il leur avoit infligée, & défendit de bâtir une Synagogue dans l'Enceinte de la Ville.

XVIII. Saint Ambroise, afin de rendre les Juifs odieux, assuroit * l'Empereur que *cette Nation ne se croioit pas obligée d'observer les Loix Romaines; qu'au contraire, elle regardoit son Obéissance comme un Crime.* On ne demêle qu'avec peine le Sens de ces Paroles. Le Juif de ce tems-là prétendoit-il n'être point soumis aux Magistrats, & aux

* *Ambros. Lib. V, Cap. XXIX.*

aux Loix ? Cet Evêque outroit peut-être les choses, & vouloit insinuer que le Juif n'obéïssoit aux Edits des Empereurs qu'avec une grande Répugnance. Cependant, il est bon d'éclaircir l'Etendue de leur Pouvoir & de leur Juridiction en ce tems-là.

XIX. Les Juifs exclus des Dignitez paioient éxactement les Impôts dont on les chargeoit souvent avec Excès. *Vous ne pouvez*, leur disoit Saint Augustin, *être ni Empereurs, ni Préfets; vous ne pouvez entrer dans la Milice, ni dans le Sénat; vous n'avez pas même la Liberté de manger à la Table des grands Seigneurs; vous paiez les Impôts.* Voilà donc des gens pleinement soumis aux Loix. Mais, comme ils avoient des Procès avec les Chrétiens, ou même entre eux, Théodose leur accorda une Juridiction particuliere. Je ne sai si ce fut ce Prince qui les fit sortir hors de la Ville de Constantinople, & leur accorda un Quartier dans le Stanor; c'est-à-dire, dans cet espace qui étoit demeuré vuide entre la Ville & la Mer. Mais, ils se bâtirent là une espece de Ville (*a*) qui subsistoit encore l'An 1204; car, les Croisez qui passérent dans la Terre Sainte, *se hebergiérent devant la Tor en la Juërie, qui l'on appelle Stanor, où il y avoit mult bonne Ville & mult*

 riche;

(*a*) Ville Hardoin.

riche; & c'est là où ils subsistent encore aujourd'hui. Théodose accorda qu'ils ne seroient obligés de répondre que devant le Préteur de Stanor, ou le Juge de ce Quartier-là; & ils ont joui de ce Privilege * jusqu'à ce que Manuel Comnene l'abolit, & les soumit à toutes les autres Juridictions. Ce Préteur étoit un Juge Impérial: mais, au moins, les Juifs avoient un grand Avantage de ne pouvoir être tirez devant aucune autre Juridiction. On fléchit, & on gagne plus aisément un Juge qu'on fait vivre, & on évitoit de plus la peine d'aller solliciter dans des Tribunaux inconnus.

XX. L'Empereur Arcadius donna une Loi qui confirme notre Sentiment sur l'Obéïssance que les Juifs rendoient à l'Empereur; car, il ordonna que les Juifs, qui vivent selon le Droit Romain & Commun, fussent obligés de poursuivre, & d'intenter leurs Actions devant les Juges ordinaires, dans toutes les Causes qui ne regardoient point leur Superstition, & qui appartiennent à nos Tribunaux & à nos Loix; enfin, qu'ils soient sous nos Loix. Cependant, si les Parties compromettent devant leur Patriarche pour une Affaire civile, le Jugement prononcé aura sa Force, & les Juges

* *Balsamon in Nomo Canone*, *Tit.* 1. *de Fide*, *Cap.* XI, *pag.* 8.

Juges des Provinces l'éxécuteront comme une Sentence Arbitrale *. Le Critique a tronqué la derniere Clause, parce qu'elle renversoit trop clairement la Preuve qu'il vouloit en tirer. Je remarque cinq choses sur cette Loi.

1. Le Titre qui découvre le But, & fait voir que cette Loi ne regarde que la Juridiction devant laquelle les Juifs devoient plaider. Ce Titre porte *de Foro Judaeorum*, du Barreau des Juifs.

2. L'Empereur parle des Juifs qui vivoient dans l'Empire, & qui *jouïssoient du Droit commun*. Les Juifs dans l'Empire Romain jouïssoient donc des Privileges communs aux autres Sujets. Mais, peut-on s'imaginer que l'Empereur eut laissé aux Juifs la Jouïssance des Privileges communs, s'ils n'avoient pas voulu se soumettre à ses Loix, & qu'ils eussent secoué le Joug par une Indocilité & par une Révolte continuelle ?

3. L'Empereur ne touche point à tout ce qui regarde leur Superstition, dont il laisse le Jugement aux Patriarches & aux Parnassim, & Théodose leur avoit laissé la Liberté de décider ce qui appartenoit à leur Religion; & Théodose avoit publié une autre Loi pour maintenir les Juifs dans

* II Cod. Theod. Tit. 1, Leg. X, Tom. I, p. 87.

le Droit d'excommunier les Pécheurs, & pour empêcher ses propres Juges de les faire rétablir dans les Synagogues, comme cela arrivoit quelquefois lors qu'on les corrompoit par des Présens. On ne confirme pas la Liberté de Conscience & les Privileges d'une Religion qui se fait un Crime de l'Obéïssance à son Souverain.

4. Mais, comme il y avoit des Causes mixtes, à cause que la *Police* & la *Religion* étoient *fort* confondues par les Loix de Moïse, *les Juifs* prétendoient souvent faire juger leurs Procès par les Juges de leur Nation. C'est cet Abus que l'Empereur veut abolir, en ordonnant que toutes *les Actions & les Causes civiles* soient portées devant les Tribunaux ordinaires. Cette Loi qu'on leur imposoit, de plaider devant les Juges pour des Causes particulieres, ne les taxe donc d'aucune Désobéïssance aux Loix générales de l'Empire.

5. L'Empereur a fait lui-même une Exception à sa Loi par la Clause qu'on a retranchée; car, il permet aux Juifs de faire des Compromis devant leurs Patriarches, & ordonne aux Juges d'éxécuter ces Compromis qui auront été faits du Consentement des Parties; ce qui prouve que la Loi ne regardoit que les Procès des Particuliers, & que les Juifs joüissoient, 1, des Privi-

leges

leges communs de l'Empire: 2, Que, bien loin de les punir comme des Rebelles, on leur laissoit la Liberté sur tout ce qui pouvoit regarder la Religion. 3, Enfin, ils pouvoient même faire vuider les Procès par les Patriarches, lors qu'ils vouloient compromettre devant eux. On ne voit donc dans cette Loi aucune Trace de Révolte, ni aucune Preuve que les Juifs soutinssent qu'ils n'étoient pas obligés de se soumettre aux Loix, & qu'ils se faisoient un Crime d'obéïr, comme Saint Ambroise les en accusoit.

XXI. On objecte un Passage de *Sulpice Sévere*, qui leur reproche de *ne passer point dans nos Mœurs*; mais, cela ne prouve rien; car, les Juifs conservent aujourd'hui ce Caractere dans tous les Etats où ils vivent, & où ils sont soumis au Souverain, parce qu'ils sont obligés d'observer la Loi Cérémonielle, & que cette Loi a ses Influences sur la maniere de vivre, qui les distingue de toutes les autres Nations. C'est là le véritable Sens de ces Paroles de Sulpice Sévere: *In Mores nostros non transeunt*: ils n'ont ni nos Usages, ni nos Coutumes.

XXII. D'ailleurs, outre ce Juge civil & public ils avoient encore leurs Officiers, & les Magistrats particuliers, qu'ils élisoient eux-mêmes, & qui étoient de leur

Religion. Saint Chrysostome dit en Termes formels que l'Election leur en apartenoit, & qu'elle se faisoit ordinairement au Mois de Septembre. Ces Magistrats particuliers jugeoient ordinairement les Causes Ecclésiastiques, ou de Discipline; & Théodose donna une Loi, par laquelle leur Autorité ébranlée par les Juges, fut rétablie. Les Primats excommunioient les Pécheurs, & chassoient les Scandaleux de la Synagogue. Les Coupables qui ne pouvoient fléchir leurs Juges, s'adressoient aux Magistrats civils, lesquels, soit par leur Autorité, soit par des Sollicitations menaçantes, les faisoient rentrer dans le Sein de l'Eglise. Les Primats portérent leurs Plaintes à Théodose * sur la Violence qu'on leur faisoit, & sur ce qu'on les obligeoit à deshonorer leur Religion, en recevant des Personnes indignes de leur Société; & l'Empereur défendit aux Magistrats de l'Empire, de prêter leur Secours, de donner des Rescrits, & d'autoriser de semblables Intrusions, remettant le tout au Jugement des illustres Patriarches, & des Personnes qualifiées dans la Synagogue: & cette Loi fut renouvellée quelque tems après par Arcadius. Je ne sai-

* *An.* 393. *Cod. Theod. Lib. XVI, Tom. VIII, Lib. IX, pag.* 225.

sai comment Selden * a pu comprendre qu'il ne s'agissoit là que des Prosélytes, sur l'Admission desquels les Magistrats faisoient de grandes Difficultez: car, outre qu'il ne leur étoit pas permis de faire des Conversions, Théodose parle si évidemment de ceux qui avoient *été rejettez* par un Arrêt, & qui demandoient *leur Reconciliation*, qu'il est étonnant qu'on s'y puisse tromper. Ces Excommuniés n'appelloient pas de la Sentence de leur Juge Ecclésiastique aux Magistrats de l'Empire; mais, ils imploroient seulement leur Protection, qui ne pouvoit être que redoutable à des Gens qui vivoient dans la Dépendance. Ainsi, quoi qu'il y eut des Rebelles qui passassent du Tribunal de l'Eglise au Civil, comme il y en a eu chez les Chrétiens, dans tous les Siecles, il ne laisse pas d'être vrai que les Juifs avoient l'Autorité d'éxécuter les Jugemens qu'ils renvoient dans leur Conseil Ecclésiastique sur la Religion, ou la Discipline. Ainsi, leur Condition fut douce, & assez tranquille sous l'Empire de Théodose.

XXIII. (*a*) Saint Jérôme n'eut pas pour les Docteurs de cette Nation la même

* *Selden de Jure Nat. Lib. II, Cap. II, p.* 147.

(*a*) Tout ceci est retranché jusqu'à la fin du Chapitre dans l'Edition de Paris.

me Horreur que Saint Ambroise; car, au contraire, il leur paioit Pension, & profita de leurs Lumieres pour l'Intelligence de la Langue Hébraïque, & de l'Ecriture Sainte. Ce Pere, qui croioit que Dieu l'avoit fait fouëtter devant son Tribunal, & puni d'une maniere à faire pitié, parce qu'il avoit pris trop de Plaisir à lire Ciceron & Virgile; (*Vous n'êtes pas Chrétien, mais Ciceronien*, lui disoit le Juge;) changea de Sentiment pour les Hébreux, apprit avec peine leur Langue, consulta leurs Maîtres, étudia sous eux, & se servit d'eux pour composer une Version Latine de l'Ecriture.

Il nous apprend que pour réprimer les Saillies de sa Jeunesse, il se mit sous la Discipline d'un jeune Hébreu qui s'étoit fait Chrétien. Il outre en suite les Difficultez qu'il trouva dans l'Etude de la Langue Sainte. * „ Il suoit, il gémissoit, il travailloit autant qu'un Esclave au Moulin, „ il quittoit tout, il se desespéroit; il appelle en Témoignage sa Conscience, & „ ceux qui ont vécu avec lui, que ce Travail étoit insupportable. „ S'il s'agissoit d'une chose inconnue, Saint Jérôme nous épouvanteroit par ces grands Termes: mais, il subissoit un Travail très ordinaire: c'est celui

* *Hier. in Epist. IV, ad Rustic. Cap. VI, in Epitaph. Paulæ, & Præf. ad Daniel.*

celui d'apprendre une Langue étrangere sous un bon Maître, dans sa Jeunesse, où cette Etude est facile. Il ne faut plus s'étonner s'il nous parle si tristement du Son effraiant des Lettres Hébraïques.

XXIV. Ce qui doit surprendre, c'est qu'Eusebe * reprochoit aux Juifs qu'ils continuoient à préférer Barrabas à Jésus-Christ, en s'unissant aux Impies préférablement aux Chrétiens. Cependant, il ne laissa pas de s'associer aux Juifs pour l'Explication du Prophête Esaïe, sur lequel il composa un Commentaire. Il avoue que c'est son Maitre Juif qui lui a fourni l'Explication de plusieurs Endroits. Mais, Eusebe, qui avoit lu ces mêmes Passages, dit précisément la même chose que Saint Jérôme. Ce n'est pas Eusebe qui est le Plagiaire, puis qu'il avoit écrit avant Saint Jérôme: mais, ce dernier composant ses Ouvrages avec une Précipitation qui ne laissoit à son Jugement, ni le Tems, ni la Liberté d'agir, il copia sans Examen & sans Réfléxion ce qu'Eusebe avoit dit. Cependant, cela diminuoit considérablement ce Travail dont Saint Jérome se plaint si amérement.

XXV. St. Jérôme ne se contenta pas de ce Juif converti: il en prit un autre, qui

* *Euseb. in Esaia Cap. V, Nova Coll. Pat. T. II.*

qui l'aimoit si tendrement, qu'il alloit prendre les Livres de la Synagague sous Prétexte de les lire, & les apportoit à son Disciple *. Ce Maître étoit habile; & St. Jérôme a cité quelques-unes de ses Explications. Il en fit venir un troisieme de Tibérias, dont il se servit pour revoir sur l'Hébreu la Version des Paralipomenes, qu'il avoit faite sur le Grec des LXX. Il soutient que ce nouveau Maître, venu de Tibérias, étoit admiré de la Synagogue. Il en appella de Lydde un quatrieme qu'il paioit bien cher, parce qu'il étoit savant, & qu'il interprétoit les Traditions dans la Synagogue. Ce fut ce Rabbin qui lui aida à traduire le Livre de Job. Il eut besoin de nouveau Secours pour entendre Daniël & Tobie, à cause des Expressions Chaldaïques qui sont semées dans ces Ouvrages. Mais, comme il travailloit avec beaucoup de Précipitation, il n'emploia qu'un jour à la Traduction de Tobie, qu'un Rabbin également habile dans le Chaldaïque & l'Hébreu lui dictoit.

XXVI. Mais, le principal de ses Maîtres fut Barrabanus. Ce Docteur venoit la Nuit comme un Nicodémite, parce que ses Freres de Bethléem & de Jérusalem n'auroient pas souffert qu'il eut une Liaison

* *Hier. Praef. ad Paral.*

son si particuliere avec un Prêtre Chrétien. Comme il donnoit souvent des Eloges à Barrabanus, Ruffin, qui croioit que la Version des LXX devoit être préférée à la Version d'un Rabbin peu connu, se mocqua de lui; & afin de le tourner en ridicule plus aisément, il l'appelloit Barrabas. *Je voi d'un côté Jésus, & de l'autre Barrabas: il vous est permis de crier avec les Juifs*, Je veux Barrabas, *& à moi de préférer Jésus-Christ.* La Pointe seroit beaucoup plus mauvaise, si ce Docteur s'appelloit *Barrbaninus*, comme St. Jérôme l'insinue: mais, il y a plus d'Apparence que son Nom étoit Barrabanus, & que Ruffin en retranchoit seulement quelques Lettres pour faire Allusion au Barrabas de la Passion. Joseph rapporte une Equivoque de cette Nature, que le Peuple avoit souvent à la Bouche au Siege de Jérusalem; car, lors qu'ils voioient partir ces grosses Pierres lancées par les Machines des Assiégeans, qui s'approchoient de la Muraille, ils s'écriérent, *le Fils vient.* Un Savant (*a*) a cru qu'ils crioient (*b*) *Barabbo.* Un autre conclud que Joseph n'entendoit point l'Hébreu, & qu'entendant ses Concitoiens crier, *la*

(*a*) Lighfoot in Matth. Cap. XXVII, p. 385.
(*b*) ברבו, Baraba.

la Pierre vient (*a*), il s'est imaginé qu'ils disoient, *le Fils vient*. Mais, c'est une Equivoque ordinaire au Peuple, qui les anime dans les Occasions les plus tristes. Les Mots de *Ben*, *Fils*, & d'*Aben*, qui signifient *Pierre*, ont une grande Ressemblance. Au lieu d'une Pierre qui venoit fondre sur eux, ils crioient par Insulte contre le Fils de Dieu, qui les avoit menacez d'une Désolation extrême, *le Fils vient*. L'Equivoque de Ruffin sur le Nom de Barrabas étoit de même Nature, quoi qu'elle ne renfermât pas la même Impiété *.

XXVII. Saint Jérôme devint d'autant plus fier de ces Secours qu'il avoit tirez de la Synagogue, que cette Erudition nouvelle, & presqu'inconnue dans l'Eglise Chrétienne, le distinguoit du reste des Prêtres, & même des Evêques, qui ne savoient presque jamais que la Langue de leur Païs. En rendant quelque Justice à ses Maîtres, il vantoit son Savoir & son Intelligence de l'Ecriture. Saint Augustin, qui ne l'aimoit pas, ne laissa pas de l'admirer comme un Prodige, parce qu'il savoit trois Langues. Un Auteur, qui a pris son Nom, ajoute que Saint Jérôme savoit la

(*a*) אבן בו, *Abenbo*, la Pierre vient; *au lieu de* בן בו, *Benbo*, le Fils vient.

* *Le Moine*, *Varia Sacra*, *Tom. II.*

la Langue des *Grecs*, *des Hébreux*, *des Chaldéens*, *des Perses*, *des Medes*, *des Arabes*, & de *toutes les Nations*. Cet Eloge est fort outré; car, ce Pere qui avoit eu tant de peine à apprendre l'Hébreu, n'alla pas beaucoup plus loin. Les Modernes ont enchéri sur les Anciens; & parce que ce Pere entendoit la Langue Sainte, on adopte ses Remarques comme celles d'un Critique presque infaillible. Cependant, ce n'est pas assez que de savoir l'Hébreu, pour interpréter l'Ecriture Sainte: autrement, les Thalmudistes & les Juifs seroient les meilleurs de tous les Interprêtes. Le Jugement, souverainement nécessaire aux Traducteurs, manquoit à Saint Jérôme; & il travailloit avec trop de Précipitation pour peser les Difficultez. Un Homme qui dans un Jour traduit un Livre Sacré d'une Langue qu'il n'entend pas, & sur le Rapport d'un autre, ne peut être éxact ni judicieux. * Il n'y avoit en ce tems-là ni Grammaires, ni Dictionaires, qui, composez, comme ils le sont aujourd'hui, après vint & trente Années d'Etude, sont d'un grand Secours aux Modernes. Il faut qu'ils soient d'un autre Trempe, & d'une autre Moulure que les anciens; si, avec ces Secours, ils ne sont

* *V. Clerici Quæstiones Hieronym. Sect. V, VI, VII.*

ſont plus habiles qu'eux. D'ailleurs, quoi que Saint Jérôme nous vante ſes Maîtres, il eſt aiſé de remarquer qu'ils avoient dès ce tems-là une Imagination plus propre à obſcurcir l'Ecriture, qu'à l'éxpliquer. Il ne faut pas ſe laiſſer prévenir par des Inconnus à cauſe qu'ils ont vêcu quelques Siecles avant nous; il faut peſer ce qu'ils ont dit. Saint Jérôme * avoit appris de ſon Maître, Interprête des Traditions à Lydde, & ſouverainement eſtimé, que ces Paroles du Prophete Habacuc, *Malheur à celui qui préſente le Verre à ſon Ami, & qui l'enivre*, doivent s'entendre de Zédécias, que Nabucodnozor fit un Jour ſéoir à ſa Table. Il ordonna qu'on lui donnât d'un Vin purgatif, qui produiſit ſon Effet ſi promptement, que le pauvre Roi ſe trouva ſouillé de ſon Ordure, avant que de pouvoir quitter la Table de Nabucodnozor. Peut-on ſe fier à des Interprêtes qui falſifient l'Hiſtoire de leurs Rois par de ſemblables Contes? Ils ont rendu un Service à l'Egliſe, qui ſeroit demeurée plus longtems avec ſon ancienne Verſion barbare, s'ils n'avoient prêté leur Secours à Saint Jérôme pour la corriger. Mais, ce Service n'eſt pas parfait, puis qu'on y remarque encore des Défauts ſi groſſiers. Nous ne

* *Hier. in Habac. Cap. II, Verſ. 15, pag.* 358.

ne pouvions passer sous Silence cette Circonstance de la Vie de Saint Jérôme, puis que nous y apprenons que les Juifs avoient des Savans, & des Interprêtes des Traditions à Lydde, à Tibérias, à Jérusalem à la fin du quatrieme, & au commencement du cinquieme Siecle *, dont nous allons faire l'Histoire.

* *An.* 390, *&* 406.

CHAPITRE VI.

Histoire des Juifs dans l'Empire Grec pendant le cinquieme Siecle.

I. *Fête d'Aman, interdite au cinquieme Siecle. Insolences dans cette Fête.* II. *Si le Meurtre d'un Enfant fut le Motif de l'Interdiction.* III. *Synagogues abatuës. Edits de Théodose contre cette Violence.* IV. *Moïse, faux Messie en Candie.* V. *Paralytique Juif, guéri par le Batême. Ce Miracle, éxaminé.* VI. *Si Sabbatius & les Sabbatiens étoient Juifs.* VII. *Judaïsme de Nestorius, réfuté.* VIII. *Cent mille Juifs chassés d'Aléxandrie.* IX. *Violence de Saint Cyrille, condamnée.* X. *Apparition de Gamaliël au Prêtre Lucien.* XI. *Intérêt que les Juifs ont à cette Rélation.*

XII.

XII. *Preuves contre le Christianisme de Gamaliël.* XIII. *Son Apparition, ridicule.* XIV. *Fausseté de sa Révélation.* XV. *Noms barbares, donnez aux Saints.* XVI. *Leur Epitaphe à Pise.* XVII. *Abolition des Patriarches, l'An 429.* XVIII. *Miracle de Saint Serge pour un Chef de Synagogue.* XIX. *Origine de ce Monastere à Constantinople.*

I. LA plupart des Edits que les Empereurs Chrétiens avoient publiés dans le quatrieme Siecle, furent éxécutez dans celui-ci. On en renouvella quelques-uns, & on y en ajouta d'autres qui parurent nécessaires pour réprimer l'Insolence des Juifs contre la Religion Chrétienne. Théodose le Jeune fut obligé de rémedier à ce Mal; mais, il le fit toujours d'une maniere équitable; car, il ne punit que ceux qui s'en rendoient dignes par les Crimes qu'ils commettoient. La prémiere Occasion qui se présenta, regardoit une de leurs Dévotions, dont ils abusoient. Ils continuoient * à célébrer la Fête d'Aman, & de leur Délivrance par Esther. Le Peuple solennellement assemblé pour cette Fête, faisoit mille Extravagances: car, en lisant l'Histoire de cet Ennemi de leur Religion, les Hommes

* *An. Christi* 408.

mes & les Enfans faiſoient un Bruit épouvantable, en frappant des Pieds, ou ſur les Bancs avec des Pierres & des Maillets, toutes les fois qu'on prononçoit le Nom d'Aman. Après la Dévotion ſuivoit la Débauche, comme c'eſt l'Uſage de toutes les Fêtes qu'on célébre pour quelque Délivrance. Les Chrétiens prenoient peu d'Intérêt à ces Folies. Mais, comme on avoit accoutumé d'élever un grand Gibet, & d'y attacher la Figure d'Aman, on s'imagina qu'ils avoient Deſſein d'inſulter les Chrétiens ſur la Mort de Jéſus-Chriſt, qui avoit été *pendu au Bois*; & peut-être ne ſe trompoit-on pas. En effet, ils changérent le Gibet en Croix, & brulérent en ſuite le Bois, & la Figure qu'ils y avoient attachée; ce qui ne ſe faiſoit pas ſans Malédictions, qui retomboient ſur le Meſſie que nous adorons. Théodoſe II en aiant été averti, défendit d'élever ces ſortes de Gibets, & de les bruler, ſous peine de perdre tous les Priviléges: parce qu'il n'étoit pas juſte qu'ils inſultaſſent les Myſteres du Chriſtianiſme. On obéït en quelques Lieux: mais, on ne laiſſa pas de voir de nouveaux Troubles renaître en Macédoine, & dans la Dace. D'un côté, les Juifs de ce Païs-là continuoient d'inſulter la Religion Chrétienne; & de l'autre, on bruloit leurs Maiſons &

leurs Synagogues : on y condamnoit même quelquefois à la Mort des Juifs, qui n'avoient point d'autre Crime que celui de la Réligion ; Théodose toujours équitable, condamna * l'Oppression qu'on faisoit aux Juifs, défendit aux Magistrats de les punir pour la Réligion, de laisser bruler les Edifices qui leur appartenoient, à condition que de leur côté ils ne violeroient point le Respect qui étoit du à l'Eglise dominante. Cependant, les Habitans de l'Inmestar ne laissérent pas de tomber trois Ans après dans un Excès. La Debauche l'emporta sur le Respect qu'on devoit aux Loix du Prince ; car, ils attachérent un jeune Chrétien au Gibét d'Aman, & le fouettérent si cruellement, qu'il en mourut. Les Chrétiens de ce Païs-là, irritez d'un Jeu si barbare, coururent aux Armes. Le Combat fut violent, parce que les Juifs y étoient nombreux. Le Gouverneur de la Province en aiant informé Théodose, il donna Ordre de châtier les Coupables, & le Tumulte fut appaisé par leur Supplice.

II. Godefroy †, ce savant & judicieux Jurisconsulte, qui avoit examiné si scrupuleuse-

* *Cod. Theodor. Lib. XVI, Lib. XVIII ; An. Christi* 408, *pag.* 433. *Id. Lib. XXI ; An. Christi* 412, *pag.* 438.

† *Gothofr. ibid. Socrat. Lib. VII, Cap. XVI, p.* 353.

leusement les Loix de l'ancien Empire, prétend que ce fut le Meurtre du jeune Chrétien qui obligea Théodose à donner ses Loix ; mais, il s'est laissé surprendre. En effet, il y a une Différence de Tems & de Lieux ; car, le prémier Edit fut donné l'An 408 pour tout l'Orient. C'est pourquoi il est addressé à Anthémius qui en étoit le Préfet. Le second ne fut publié que quatre Ans après, & ne regardoit que l'Illyrie Orientale, la Dace, & la Macédoine. C'est pourquoi il fut envoié à Philippe, qui en étoit le Gouverneur, & le Meurtre du jeune Enfant n'arriva que l'An 415, à Inmestar, Ville située entre la Chalcide & la Syrie.

D'ailleurs, la Loi de Théodose ne parle point du Meurtre d'un Enfant, mais de la Coutume qu'on avoit de bruler la Croix d'Aman. Il est donc vrai que ce ne fut point le Meurtre du jeune Chrétien, qui donna lieu à l'Empereur de condamner les Juifs ; mais, que ces derniers méprisérent la Loi Impériale, & qu'au lieu d'obéir, ils crucifiérent un Enfant ; ce qui les exposa à une Sédition proche d'Antioche.

Théodose, qui passa l'Hiver à Constantinople, l'An 425, y fit plusieurs Ordonnances, dont l'une défendoit de célébrer des Jeux & des Spectacles le Dimanche de

 Pâque,

Pâque, & pendant les principales Fêtes de l'Année. Le Juif & le Païen pouvoit allé-guer que cette Ordonnance ne les regar-doit pas, puis qu'ils n'avoient aucun Res-pect pour la Mémoire de Jésus-Christ, en faveur de qui l'Edit étoit donné. Mais, l'Empereur déclara qu'ils étoient soumis à la Loi, & leur apprit qu'il y avoit un tems pour la Dévotion, & un autre pour les Plaisirs. (a) On croioit émouvoir la Jalou-sie du Prince, en se plaignant que cette Dévotion mal entenduë empêchoit le Peu-ple de couronner & de saluër les Statues de l'Empereur; mais, Théodose se mit au dessus de cela; & déclara que c'étoit l'ho-norer que de rendre Service à Dieu. Ce-pendant, on voit que sous le Regne de ce Prince on conservoit encore ce reste de Pa-ganisme; de saluër & de couronner les Sta-tues des Empereurs, & d'insérer le Titre de *Numen* dans les Loix.

III. Ceux qui professent la Religion régnante se croient tout permis. Ils se per-suadent qu'ils signalent leur Zêle à propor-tion des Violences qu'ils exercent, & dans cette Pensée ils ne donnent point de Bor-nes à leur Passion. Il est toujours de la Prudence des Rois de réprimer ces Excès, &

(a) On a retranché une Page entiere dans l'E-dition de Paris.

& de nourrir la Tranquillité publique en punissant un Zêle cruel. Mais, on ne le fait pas souvent, & ceux, qui, convaincus de la Néceſſité de le faire, l'entreprennent, n'y réüſſiſſent pas toujours. Ils rendent souvent leur Religion suspecte; ils s'exposent aux Railleries des Peuples; ils attirent la Haine des Prêtres, & les soulevent contre eux. Cependant, un Prince ne doit point se laiſſer entraîner à des Mouvemens fougueux, ni se mettre à la tête d'un Peuple qui ne respire que la *Sédition*. Mais, où sont ceux qui aient cet Amour pour la Justice? Les Chrétiens, sous l'Empire de *Théodose*, abbatirent les Synagogues, sans en avoir d'autre raison que la Haine, dont ils étoient animez contre cette Religion. Un Particulier se trouvoit offensé par un Juif. Il faisoit auſſitot entrer la Populace dans ses Intérêts. On couroit en foule à la Synagogue, & on la mettoit en Feu. On le fit plusieurs fois dans la Macédoine, & l'Empereur fut obligé de représenter à ses Sujets qu'il n'étoit pas permis à des Particuliers de se faire Justice, qu'il y avoit des Tribunaux établis pour écouter leurs Griefs, & pour juger de leurs Plaintes, & il ordonna aux Juges de ce Païs-là d'y tenir la Main. Les Eccléſiaſtiques, accoutumez à profiter du Desordre, se joignoient au Peu-

ple. Ceux d'Antioche, où les Juifs étoient nombreux & riches, pillérent la Synagogue, & consacrérent à Dieu & à l'Eglise ce qu'on avoit pillé. On croioit sanctifier le Vol, en donnant à Dieu ce que le Particulier n'auroit ôsé s'approprier, sans s'exposer au Supplice. On se plaignit d'une Conduite si scandaleuse, & les Plaintes étoient si justes, qu'elles furent appuiées par le Préfet du Prétoire, qui avoit informé du Desordre & des Raisons qui l'avoient produit; & Théodose condamna le Clergé à restituër ce qu'il avoit pris, ou la Valeur, & ordonna qu'on leur assignât un Lieu pour rebâtir un Temple. L'Arrêt étoit équitable, puis que les Juifs vivoient dans l'Empire sur la bonne-Foi des Edits. Cependant, il ne le parut pas à Siméon le Stylite, qui vivoit alors, & qui prit violemment le Parti du Clergé & des Mutins d'Antioche. Il écrivit si fortement en leur faveur à Théodose, que non seulement il * révoqua les Ordres qu'il avoit donnez; mais, il cassa le Préfet du Prétoire qui lui avoit conseillé de punir les Voleurs. Ce Prince écrivit, *dit-on*, à ce Solitaire; & mit sur sa Lettre cette Addresse singuliere, *Au Très Saint Martyr en l'Air.* Du moins, Mr. de Valois le soutient; mais, je ne sai si

* *An. Christi* 423.

si ces Termes sont de Théodose, ou d'Evagrius, grand Admirateur de ce Solitaire; car, il semble que l'Empereur se contenta de faire dire à Siméon le Stylite de *prier Dieu pour lui*. J'avoue aussi que le Titre qu'on lui donne est plaisant. Que veut dire *un Martyr en l'Air*? c'est bien prodiguer le Titre honorable, réservé pour ceux qui signent la Vérité de leur Sang, que de l'appliquer à une espece d'Extravagant. Quoi qu'il en soit, la Grace que Théodose accorda à sa Sollicitation, anima non seulement les Chrétiens d'Antioche; mais, ceux des Villes & des Provinces voisines à donner de nouveaux Assauts aux Synagogues. On fut obligé de recourir à Théodose pour* obtenir quelque Rempart contre des Insultes si fréquentes. Ce Prince, Ennemi de la Violence, défendit d'en faire aucune. Les Chrétiens en furent choqués. Ils revinrent à la Charge contre les Juifs, & se plaignirent de ce que la Protection du Prince les avoit rendus insolens. En Explication des Arrêts précédens, il fut dit qu'en répondant aux tristes & douloureuses Plaintes des Juifs, on avoit seulement prétendu les mettre à couvert de la Persécution que quelques Esprits emportez leur faisoient, sous prétexte de Religion, &

 Défen-

* An. Christi 425.

Défenses furent faites de bruler leurs Eglises; mais, à même tems, on * déclaroit que s'ils ne devoient rien craindre pour les Temples, dont ils étoient en Possession, il ne leur étoit pas permis d'en bâtir de nouveaux, & que Peine de Mort seroit infligée à tous ceux qui entreprendroient de circoncir un Chrétien. Il y avoit encore alors des Chrétiens qui embrassoient le Judaïsme; car, on ne fait les Loix que contre des Abus régnans, & il étoit assez difficile que les Juifs conférassent la Circoncision à un Chrétien, s'il ne l'avoit pas voulu.

IV. Ces Pertes de l'Eglise furent réparées par un Incident qui arriva l'An 434 dans l'Ile de Candie, où il y avoit un grand Nombre de Juifs riches, & dont la plupart se convertirent, après avoir été trompez grossiérement par un faux Messie. Ce Messie s'appelloit Moïse, & prétendoit être l'ancien Législateur du Peuple, lequel descendoit du Ciel pour lui procurer une glorieuse Délivrance, en le faisant passer au travers de la Mer pour rentrer dans la Terre Promise, comme on avoit fait en quittant l'Egypte. On ne comprend pas qu'un Homme soit assez extravagant pour tenter un semblable Miracle, ou pour se persuader qu'il

* *An. Christi* 432, *Cod. Theod. Lib. XVI, Tom. VIII, Lib. XXV, XXVI, XXVII, p.* 242.

qu'il pouvoit le faire. Cependant, * Socrate assure que non seulement il avoit cette Imagination, mais qu'il n'eut besoin que d'une seule Année pour courir toutes les Villes & les Villages de l'Ile, & la persuader aux Habitans de sa Religion. L'Entêtement fut si grand qu'en attendant le Jour marqué pour se précipiter dans la Mer, le Laboureur négligea la Culture des Terres, & les Propriétaires abandonnérent la Possession de leurs Immeubles au prémier Occupant. Chacun se contentoit de prendre ce qu'il pouvoit emporter. Moïse aiant assemblé sa Troupe sur le haut d'un Rocher, les prémiers venus se jettérent à l'Eau, sans que leur Foi chancelât. Les Femmes, les Enfans se précipitoient avec une Ardeur égale. On s'apperçut bientot que Moïse étoit un Imposteur. Les uns se noiérent; les autres furent sauvez par les Pêcheurs Chrétiens qui se trouvérent là avec leurs Barques, & allérent avertir leurs Freres qu'il s'en étoit peu fallu que leur Crédulité ne leur eut couté la Vie. On tâcha de saisir l'Imposteur; mais, il avoit disparu: ce qui fit soupçonner, *dit Socrate*, que c'étoit un Démon qui avoit revêtu la Figure & le Nom de Moïse pour tromper cette Nation crédule. C'étoit une autre Sottise que

I 5 d'avoir

* *Socr. Hist. Lib. VII, Cap. XXXVIII, p. 383.*

d'avoir cette Pensée; car, si l'Imposteur croioit le Miracle qu'il avoit promis, il périt avec les autres dans la Mer; & s'il ne le croioit pas, il se ménagea de bonne heure une Retraite, où il eut le Loisir de réfléchir sur l'Extravagance de ceux qui l'avoient cru. La plupart devinrent sages, & honteux d'avoir eu tant de Confiance à un Messie imaginaire, ils cherchérent le véritable, & se firent Chrétiens.

V. Il arriva sous le même Regne de Théodose d'autres Incidens qui durent chagriner cette Nation. Un Juif de Constantinople, qui étoit demeuré Paralytique depuis un grand Nombre d'Années, & qui avoit épuisé l'Art des Médecins; crut qu'il pourroit récouvrer le Mouvement, s'il se faisoit batiser. Il demanda cette Grace. Atticus, qui en étoit le Patriarche, le fit instruire. Il reçut le Batême, & en sortant des Fonds batismaux, il se trouva guéri. Cette Guérison devoit convertir beaucoup de Juifs; d'autant plus qu'ils aiment les Miracles. Cependant, ils persévérérent dans leur Incrédulité, pendant que plusieurs Païens, frappez d'une Guérison si imprévue, entrérent dans l'Eglise. Il faut avouër que *Socrate étoit fort crédule sur les Miracles.

* *Socrat. Histor. Ecclesiast. Lib. IV, pag.* 341; *Cap. XVII, pag.* 354.

racles. Il en récite un second fort singulier, & que nous rapporterons aussi, parce qu'il sert à faire voir la maniere, dont on en usoit avec les Juifs qui se convertissoient. C'étoit dès ce tems-là la Coutume de leur donner de l'Argent pour les obliger à changer de Religion. Chaque Secte avoit la Foiblesse de leur présenter ses Deniers. Un Fripon de Juif, fort embarrassé sur les Moiens de gagner sa Vie, s'avisa de dupper les Chrétiens, & de faire Trafic du Batême. Il alla de Secte en Secte, & se fit batiser par toutes celles qui étoient tolérées dans l'Empire: mais enfin, le Tour des Religions étant presque achevé, il ne savoit plus où donner de la Tête. Il s'adressa aux Novatiens qu'il n'avoit point encore duppez, & leur demanda la même Grace qu'il avoit obtenu ailleurs. L'Evêque avoit plus de Précaution que les autres; car, il faisoit jeuner long-tems, & souvent ses Prosélytes en les instruisant. Le Juif ne s'accommoda point du Jeune. Il * feignit d'avoir une sainte Impatience pour un Sacrement qui devoit le nettoier de ses Fautes, & changea si bien sa Haine pour les Mortifications, en Zéle de Religion, que le Prélat y fut trompé. Afin de ne rebuter pas ce Dévot ardent, il abrégea le tems de

I 6 l'Exa-

* *Ibid. Cap. V, pag.* 342.

l'Examen, lui acheta un Habit blanc, & fit verser de l'Eau dans le Baptistere; mais, elle s'écoula entiérement, lors que le Juif y entra. On éxamina le Trou par lequel l'Eau baptismale avoit passé; on ne le découvrit point. On y en remit de nouvelle, & la même chose arriva. L'Evêque Novatien accusa aussi-tot son Prosélyte d'Imposture, & le soupçonna d'avoir été déjà batisé. Le Bruit de cet Evénement se répandit dans la Ville: on accourut en foule, & on reconnut le Fripon qui avoit été batisé par Atticus, Patriarche de Constantinople. C'est ainsi que Dieu fait des Miracles chez les Schismatiques aussi bien que dans l'Eglise Catholique.

VI. Socrate met en suite sur le Compte des Juifs une chose qui ne les regarde que très indirectement. Les Novatiens, qui étoient alors nombreux à Constantinople, avoient un Prêtre, nommé Sabbatius, lequel bruloit d'un violent Desir de devenir Evêque. Cet Homme, officiant dans une Chapelle particuliere, & lisant ces Paroles de l'Evangile; car, c'étoit *la Fête des Juifs qu'on appelle la Pâque*, y ajouta ces Mots, *& maudit est quiconque la célébre au delà des Azymes*. Il vouloit introduire par là dans son Eglise une Trace de Judaïsme, & faire célébrer la Fête de Pâque, comme les Juifs, avant

avant le Dimanche qui suit la pleine Lune de Mars, & au tems des Azymes. Quelques Auditeurs remarquérent aisément que Sabbatius avoit ajouté ces Paroles au Texte. Il étoit facile de s'en appercevoir, & le Défaut de Liaison suffisoit pour cela. Cependant, un grand Nombre se laissa surprendre. Gagnés, ou appuiés par Sabbatius, ils crurent qu'il falloit faire Schisme dans le Schisme, & célébrer la Pâque avec les Juifs. Il en couta un Miracle très sanglant pour faire revenir ces Schismatiques de l'Erreur. Sabbatius n'avoit pas ôsé rompre entiérement avec son Evêque; & quoi qu'il voulut communier avec les Juifs, il ne laissoit pas d'observer encore le Dimanche de Pâque, & la Vigile de cette Fête. Comme on s'étoit assemblé en foule pour cela pendant la Nuit, le Bruit se répandit, ou plutot, une Terreur panique, ou *démoniaque*, dit Socrate, saisit toute l'Assemblée, comme si Sisinnius, l'Evêque des Novatiens, étoit venu avec une grande Troupe pour les maltraiter. Chacun prit la Fuite; & comme le Lieu étoit petit, on s'écrasa aux Portes qui étoient fort étroites. Soixante & dix Personnes y furent tuées. Cet Accident enleva bien des Sectateurs à Sabbatius. Cependant, quelques-uns persévérérent, & Sabbatius trouva le moien de de-

venir Evêque des Novatiens à Constantinople: mais, comme il passoit pour demi-Juif, & qu'il étoit fort haï, il ne conserva l'Evêché que très peu de tems.

VII. Nestorius fut accusé d'être Juif, aussi bien que Sabbatius. Bartolocci * parle d'un Nestorius, Moine Apostat, qui se fit Juif, & qui composa un Livre en faveur du Judaïsme contre la Religion Chrétienne. Il assure même que le Manuscrit de cet Ouvrage se voit dans la Bibliotheque du Vatican: mais, il ne faut pas confondre ce Moine inconnu avec le fameux Antagoniste de Cyrille d'Aléxandrie. Bartolocci, qui avoit l'Ouvrage entre ses Mains, devoit nous le faire mieux connoître, & nous apprendre de quel Païs étoit cet Auteur, en quel tems il a vécu, ou si c'est un Livre qu'on ait supposé sottement à Nestorius Moine, & en suite Evêque de Constantinople, que les Anciens ont accusé de Judaïsme, & que les Modernes lui imputent encore. En effet, Proclus, écrivant contre Nestorius, l'appelle *Juif*. *Qui nous a rachetez*, dit-il, *ô Juif, ce n'est pas un Homme; car, la Nature Humaine étoit asservie au Péché*. L'Eglise a donné le Titre de *Judaïque* au Symbole que Nestorius faisoit semer par ses Partisans. Enfin, on a trouvé une

* *Bartol. Biblioth. Rabbin. Tom. IV, pag.* 260.

une grande Conformité de Créance. 1, Parce que les Juifs croient que Jésus est né de Marie par les Voies ordinaires du Mariage ; & si Nestorius laissoit à Marie sa Virginité, du moins, il vouloit que son Fils fut Homme. 2, Il suivoit les Juifs dans l'Explication qu'ils donnent à divers Passages d'Esaïe ; car, lorsque ce Prophête assure que le Messie sera *Immanuël*, *Dieu avec nous*, il soutient que la Divinité habitoit seulement avec la Nature humaine. Enfin, on * accusoit les Disciples de Nestorius, & particuliérement Anastase, de rétablir l'Impiété Judaïque, parce qu'il rejettoit le Titre de Mere de Dieu.

Les Modernes se servent de ces Endroits pour donner plus d'Horreur pour le Nestorianisme : mais, si on épouvante les Simples par ces Noms odieux, on diminue la Vénération des Sages pour les Peres. En effet, on aprend par là que ces Anciens vénérables, emportez, comme le reste des Hommes, par la Bile qui les dominoit, vomissoient des Injures, & n'épargnoient point à leurs Adversaires les Noms les plus infamans. C'est autoriser le Mal & l'Injustice que de discourir, pour prouver qu'un Symbole

* *V. Garnier in Mar. Mercator. Diss. I, Cap. IV, pag.* 304, *&c. V. Doucin, Hist. du Nestorianisme, Liv. I, pag.* 14.

bole est *Judaïque*, ou que Nestorius étoit accusé à juste titre d'être *Juif*. Nôtre Devoir est d'excuser les Peres dans leur Emportement, au lieu de les justifier, de peur que des Exemples si forts n'autorisent les Théologiens modernes, & n'affermissent la Haine & la Vengeance dans le Cœur des Ecrivains. Proclus disoit que Nestorius étoit *Juif*, & Nestorius lui rendoit le même Outrage avec aussi peu de Fondement. C'étoit un Combat édifiant pour l'Eglise de ce tems-là, que de voir les prémiers Evêques s'entr'apeller *Juifs*, *Gentils*, & *Manichéens*; car, on alloit d'Injure en Injure, & d'Outrage en Outrage. Les Nestoriens ne méritoient point le Titre de *Juifs*; car, ces derniers regardent Jésus-Christ comme un Imposteur qui a mérité la Mort, que leurs Ancêtres lui ont infligée. Voilà le Dogme caractéristique du Judaïsme sur le Messie, qu'il faut trouver dans le Nestorianisme, & qu'on n'y découvrira jamais. Les Nestoriens faisoient naître le Messie d'une Vierge, & les Juifs le nient. Les Nestoriens soutenoient que l'Enfant étoit *rempli de la Divinité*, *habitante en lui*. Les Juifs ne reconnoissent dans cet Enfant ni Divinité habitante, ni Dons de la Grace. Au contraire, ils croient qu'il *avoit le Diable*, & * *qu'il jettoit les Diables*

* *V. l'Evang. de St. Matth. Chap. XII, Vers.* 24.

bles par Beelzebud. Nestorius appliquoit à Jésus-Christ les Oracles du Prophête Esaïe, & il expliquoit seulement d'une autre maniere que les Orthodoxes, l'Union de la Divinité avec la Nature humane : mais, les Juifs sont fort éloignés de croire qu'Esaïe ait jamais parlé de J. Christ, ni qu'il ait eu aucune espece d'Union avec la Divinité. Il n'y a donc aucune Comparaison à faire entre leurs Dogmes. Dire que *Nestorius étoit pis qu'un Juif*, parce qu'il faisoit racheter l'Homme sans Divinité, sans Incarnation, sans Rédempteur, c'est faire une Comparaison sur des Conséquences que Personne n'avouë. On ne sait ce que pense le Juif sur la Matiere de la Redemption par la Voie de Satisfaction; car, il ne la croit pas; & si elle avoit à se faire, il seroit peut-être bien embarrassé à décider, s'il croit qu'elle se doit faire par un Dieu mourant, ou par un Homme que la Divinité approuve. De l'autre, Nestorius ne faisoit pas de Jésus-Christ un Homme ordinaire. Il mettoit au moins une Divinité assistante, coöpérante, qui avoit donné le Prix aux Souffrances de la Nature humaine. C'est assez parler du Judaïsme de Nestorius. Voions la Haine que Cyrille, son Ennemi, conçut contre cette Religion, & l'Effet violent que cette Haine produisit.

VIII.

VIII. On comptoit cent mille Juifs dans la seule Ville d'Alexandrie. Ils se sentoient, comme le reste des Egyptiens, de la Chaleur du Climat. Ils étoient mutins & séditieux. La Haine qu'ils nourrissoient contre la Religion Chrétienne, achevoit d'aigrir un Tempérament vif & bouillant. Il arrivoit * donc souvent des Emotions dans cette grande Ville, & elles finissoient rarement sans Effusion de Sang. Les Samedis étoient marqués comme autant de Jours de Combat, parce que les Juifs, oisifs ce Jour-là, & adonnez à la Débauche, au lieu d'aller à la Synagogue, cherchoient l'Occasion de se signaler, & que les Chrétiens & les Païens les insultoient souvent, lors qu'ils alloient à la Synagogue. Il † y avoit aussi de Spectacles dans ce Jour-là. Les Juifs aimoient mieux y assister qu'à leurs Dévotions. Le Peuple assemblé leur faisoit souvent Querelle. On en venoit aux Mains; & les Gouverneurs avoient rarement assez d'Autorité pour réprimer ces Mouvemens. Un Jour, Oreste, Préfet d'Alexandrie, étoit au Théatre, où il faisoit quelque Réglement de Police sur les Spectacles & sur les Théatres. Il avoit peut-être dessein d'arrêter par de bonnes Loix les Desordres, dont les

suites

* *An. Christi* 415.

† *Socrat. Lib. VII, Cap. XIII, XIV, p.* 350, *&c.*

suites étoient si contraires au Repos public, & au Bien de la Ville. Mais, il se trompa; car, comme il y travailloit, on s'apperçut qu'il étoit environné des Partisans de Cyrille. On soupçonna qu'ils n'étoient là que pour aigrir l'Esprit du Préfet, & lui dicter quelque Ordonnance contre les Circoncis. La Présence d'Hierax, qui étoit un simple Régent des basses Classes, mais un des Flatteurs à Gage de Cyrille, & qui battoit des Mains pendant que cet Evêque prêchoit, acheva de les irriter. Ils criérent hautement que cet Homme, qu'ils regardoient comme leur Ennemi, n'étoit venu là que pour les insulter, & afin d'émouvoir la Sédition. Il falloit qu'il donnât lieu à ces Plaintes, puis que le Préfet le fit arrêter par ses Officiers, & fouëtter sur le Théâtre sans autre Forme de Procès. Cyrille n'étoit pas Homme à souffrir une pareille Insulte du Préfet qu'il haïssoit mortellement. Au lieu de se plaindre à lui de son Injustice, s'il étoit vrai qu'il en eût commis une, il fit venir quelques Juifs dans son Palais, & les menaça. Ils méprisérent les Ménaces d'un Ecclésiastique que le Gouverneur contre-carroit ouvertement. Ils résolurent même de faire main basse sur les Chrétiens. Pour cet Effet, un Nombre de Conjurez courut les Rues pendant la Nuit, en

en criant que *la principale Eglise des Chrétiens à Aléxandrie bruloit*. Le Peuple fortit en foule & fans Armes pour aller éteindre le Feu. Les Juifs, qui s'étoient diftingués par une Marque, les tuoient à proportion qu'ils arrivoient. Cyrille l'aiant appris fortit avec une Multitude de Peuple, entra dans toutes les Synágogues, les appropria à l'Eglife, abandonna les Maifons au Pillage, & chaffa les Juifs tout nuds hors de la Ville. Le Préfet en fut violemment irrité, parce que l'Evêque empiétoit fur les Droits des Officiers de l'Empire, & parce qu'il voioit cette grande Ville prefque dépeuplée par l'Exil général des Juifs. Il en informa la Cour, pendant que Cyrille y envoioit auffi fes Griefs contre les Juifs. Le Peuple prit le Parti du Gouverneur contre fon Patriarche, & obligea celui-ci à aller demander la Paix à Orefte, lequel refufa de fe reconcilier.

IX. Cyrille fit intervenir la Religion, & alla trouver le Préfet, l'Evangile à la Main, pour l'obliger à la Vue de ce Livre à fe réünir; mais, Orefte aiant perfévéré dans fon Reffentiment, Cyrille qui avoit une Troupe de Dragons fous l'Habit de Moines, les fit tout defcendre des Montagnes de Nitrie. On ne voioit jamais déborder ces Solitaires fans Fraieur. Ils defcen-

cendirent ce Jour-là au nombre de quinze cens : ils épiérent le Préfet ; & lors qu'il passa dans son Carosse, ils commencérent à le charger d'Injures, & l'accusérent d'être *Païen*, afin d'avoir un Prétexte de s'en défaire à l'ombre de la Religion. Il eut beau crier qu'il avoit été batisé à Constantinople. Au lieu de l'écouter, on le chargea d'une Grêle de Pierres. Il fut blessé à la Tête, & couvert de Sang. Ses Gardes se rétirérent accablez par le nombre. Le Préfet abandonné y auroit péri, si le Peuple n'étoit accouru à son Secours. Ammonius, l'un des Mutins, fut arrêté, & condamné au Supplice. Oreste écrivit à la Cour. Cyrille de son côté justifia le Pocedé des Moines, aiant fait un Martyr, & préconisé dans la Chaire celui qui étoit mort pour une si belle Action. Le Tumulte recommença quelque tems après ; & Cyrille demeura chargé de toute la Haine de l'Evénement, dans lequel la fameuse Hypatia perdit la Vie, cet Evêque, jaloux de sa Réputation, l'aiant fait assassiner.

On a beau louër Cyrille d'Aléxandrie, & en faire un des prémiers Saints de l'Eglise la plus pure. Quand il n'y auroit que cet Enchainure d'Actions dans sa Vie, rapportées par un Homme qui a tâché de le flatter, je ne pourrois m'empêcher de dire qu'on

qu'on se laisse aisément éblouir en faveur de certaines Gens, & qu'on canonise ceux qui ont eu des Passions violentes & criminelles, au lieu d'une Dévotion réglée. (a) On avoue que Cyrille s'étoit attiré par son Ambition, & ses Usurpations sur l'Autorité des Officiers impériaux, la Haine d'Oreste; & comment s'en vengea-t-il, après avoir fait le Comédien, en lui portant l'Evangile? Il le fait assassiner par des *Moines* qu'il fait descendre de la Montagne. Est-ce là la Conduite d'un Evêque? Il ne s'arrête *pas là*; il remet ses Officiers, qui étoient autant d'Assassins en Campagne, contre une Fille Philosophe, qui la tuent cruellement à la Porte d'une Eglise. Socrate a raison de dire que cette Action couvroit de Honte Cyrille & ses Ecclésiastiques. Ce même Prélat s'étoit attiré la Haine du Peuple; puis qu'il prit toujours parti contre lui, malgré le Respect qu'on a pour la Religion & pour les Personnes sacrées. Comment auroit-on estimé un Prélat ambitieux qui apostoit des Gens pour battre des Mains, & applaudir publiquement ses Sermons, & qui en suite faisoit le Devot, & habilloit en Martyr un

Moine

(a) On a retranché non seulement cet Article dans l'Edition de Paris, mais les suivans, & tout ce qui regarde l'Histoire de Gamaliel & de Nicodeme, c'est-à-dire, douze ou quinze pages.

Moine séditieux, & puni pour ses Crimes? On ne peut justifier ce qu'il fit contre les Juifs; parce qu'ils n'étoient pas de sa Juridiction. C'étoit au Gouverneur à les chasser de la Ville, s'il le trouvoit à-propos, & l'Evêque n'étoit point Juge de leurs Etablissemens. C'étoit un pur Brigandage que d'aller à la Tête du Peuple piller leurs Eglises, & se les approprier aussi bièn que leurs Maisons & leurs Biens. Enfin, il n'y avoit pas de Charité en chassant tout nuds des Gens qui vivoient là depuis Aléxandre le Grand à l'ombre des Edits.

X. Dans la même Année * que les Juifs étoient chassés d'Aléxandrie, Gamaliël s'avisa quatre cens Ans après sa Mort de leur faire essuier un Affront à Jérusalem. Cet ancien Docteur de la Loi apparut la Nuit à un Prêtre de Gaphargamala, nommé Lucien, & lui révéla que s'étant fait Chrétien, il avoit été batisé par les Apôtres avec Akiba, le Cadet de ses Enfans, dont il loüa le Savoir & la Virginité: qu'il avoit fait enterrer St. Etienne à ses Dépens aussi bien que Nicodeme qui étoit son Neveu; que les Juifs, malgré sa Dissimulation, avoient fouëtté jusqu'au Sang, & depouillé si absolument de ses Biens, qu'il avoit été obligé de le nourrir dans une de ses Terres.

Cet

* *L'An de Christ* 415, *au Mois de Decembre.*

Cet Homme, aiant la Figure d'un Prêtre, portant une longue Barbe blanche, & vêtu d'un Manteau attaché avec des *Pierres prétieuses d'Or*, dans le fonds desquelles on voioit des Croix, parla avec Autorité, & demanda à Lucien pourquoi on laissoit si long-tems leurs Reliques dans le Sépulchre, puis que le Monde étoit sur le Point de périr par un Déluge de Péchés. Il ordonna qu'on tirât de là les Corps de *Monseigneur Etienne*, d'Akiba, & de Nicodeme son Neveu, qui étoient enterrez avec lui; & afin de les distinguer, il fit descendre du Ciel quatre Paniers, dont l'un étoit plein de Roses rouges, & marquoit Saint Etienne Martyr. Les deux autres étoient aussi d'Or, & remplis de Roses blanches, parce que Gamaliel & son Neveu Nicodeme n'étoient que Confesseurs. Enfin, le quatrieme Panier étoit d'Argent, parce qu'Akiba toujours Vierge n'avoit été *souillé d'aucune Tache de Femme*. Lucien, convaincu de la Vérité par trois Avertissemens, avertit Jean de Jérusalem, lequel se fit assister par *Eleuthere, Evêque de Jéricho, & Eleuthere, Evêque de Sebaste*, qui déterrérent les Corps saints. Ces Reliques *grasses & odoriférantes*, en sortant du Tombeau, guérirent soixante treize Malades, & répandirent une Odeur si agréable qu'on croioit être en Paradis,
parce

parce qu'on n'en avoit jamais senti de pareille. On porta ces Corps saints à Jérusalem au Chant des Hymnes, & en suite on envoia des Os, des Cendres, des Dents, des Bras, des Mains, & les Corps entiers en divers Lieux d'Afrique, à Minorque, en Espagne, à Constantinople, à Rome, à Pise, & en une infinité de Lieux.

XI. Il semble que les Juifs n'aient aucun *Intérêt à cette Découverte*. Cependant, la Honte seroit grande pour eux, si Gamaliël, l'un de leurs Chefs, étoit devenu Chrétien, & qu'il eut révélé sa Conversion dans un tems où l'on ne dissimule pas. Les Chrétiens s'appuient sur une ancienne Relation, composée par Lucien, & citée, à ce qu'on croit, par Saint Augustin, traduite par un Auteur * contemporain, qui envoioit en Espagne les Reliques de St. Etienne nouvellement découvertes à Jérusalem, & conférée sur quatre Manuscrits du Vatican. Les PP. Bénédictins ont même produit depuis une nouvelle Copie de cette Relation, tirée de l'Abbaïe de Fleury, qu'ils ont jointe aux Oeuvres de Saint Augustin. Nous ne prenons parti ni pour le Juif, ni pour le Chrétien; mais, nous ne pouvons nous dispenser de marquer cer-

* *Baronius*, *An.* CCCCXV, *pag.* 371.

taines Circonstances qui rendent cet Evénement suspect, ou douteux.

XII. Gamaliël étoit le Précepteur de Saint Paul ; mais, afin de le rendre plus illustre, on en fait un Chrétien, un Prêtre, un Patriarche des Juifs. Cependant, il n'y a pas une de ses Qualitez qui ne lui soit contestée. Nous avons prouvé que les Patriarches n'ont commencé à paroître qu'après la Ruine de Jérusalem. Quand même ils seroient plus anciens, Gamaliël, Précepteur de Saint Paul, qui opina en faveur des Apôtres, n'étoit point Chef du Sénat, & n'en fit point les Fonctions. Cette Charge appartiendroit plutot à Nicodeme, que Jésus-Christ appelle *Prince* *, ou Chef des Juifs. Enfin, quand on supposeroit que Gamaliël étoit Chef du Conseil, la Relation de Lucien n'en seroit que plus évidemment fausse ; car, le Fils ainé de ce Patriarche, qui demeura incrédule, & qui lui succéda dans sa Charge, s'appelloit Siméon, au lieu que Lucien lui donne le Nom de Sélémias, qui est parfaitement inconnu. Le Christianisme de Gamaliël est beaucoup plus incertain que son Patriarchat. Les Juifs soutiennent que ce fut lui, qui, voiant multiplier les Hérétiques en Israël, fit contre eux

* *Evangile de Saint Jean, Chap. III, Vers.* 10. Ἄρχων.

eux une Imprécation qu'on récite dans la Synagogue, & que les autres attribuent à Samuël le Petit, son Disciple. Ils sont si persuadez, qu'il persévéra jusqu'à la Mort dans le Judaïsme, qu'ils assurent qu'il étoit encore Patriarche lors qu'il mourut l'An 52, & que *la Gloire de la Foi finit avec lui.* Les Evangélistes, qui ont loué sa Tolérance, & son Avis moderé pour les Apôtres, n'ont jamais parlé de son Christianisme. Saint Luc auroit-il rapporté si éxactement la Conversion de son Disciple sans indiquer celle du Maître ? St. Paul se faisoit auprès des Juifs un Honneur d'avoir été aux *Pieds de Gamaliël.* Il auroit aigri les Esprits déjà émus, si Gamaliël avoit abandonné la Synagogue & la Loi comme lui. Il falloit que ce Docteur fut mort dans la Profession ouverte de sa Religion, puis qu'on tâchoit d'adoucir la Nation, en lui criant qu'on avoit étudié sous ce Maître, qui étoit en Vénération chez eux. En effet, le Nom de Gamaliël n'auroit-il pas été odieux aux Circoncis, s'il s'étoit converti, & si son Fils * *Abibas avoit été toujours dans le Temple aux côtez de St. Paul* enseignant l'Evangile avec lui ? Ceux qui font Gamaliël Chrétien, avouent qu'il dissimuloit, afin de conserver sa Place dans le Conseil des

 Juifs;

* *Epistola Luciani ad omnem Eccles. Cap. II.*

Juifs; & Bede justifie sa Dissimulation, comme si elle étoit innocente, & que sa Conduite fut autorisée par les Apôtres. Mais, est-ce là un Christianisme, dont l'Eglise puisse se faire Honneur? & ne faut-il pas être bien affamé de Saints, pour les aller chercher jusques dans le Sénat des Juifs? Gamaliël ne devint donc Chrétien & Saint que par une Révélation nocturne, arrivée quatre cens Ans après sa Mort. Sa Prêtrise est encore plus incertaine que son Christianisme. On ne sait qu'il a éxercé cette Charge que par sa Figure & son Manteau, attaché avec des Agraphes, sur lesquelles il y avoit des Croix. En suivant cette Vision, c'étoit un Prêtre Chrétien. Mais, les anciens Prêtres de l'Eglise Chrétienne portoient-ils des Manteaux blancs, des *Pierres * prétieuses, d'Or, & une Verge d'Or à la Main*?

XIII. L'Apparition de Gamaliël, Prince du Sénat à Jérusalem, & en suite Chrétien & Prêtre, surprit fort Lucien qui étoit à demi endormi. Salazar † en fait un Prêtre Espagnol, qui déservoit l'Eglise de Caphargamala. Mais, s'il étoit Espagnol d'Origine, on n'auroit pas traduit sa Relation en Latin; car, il l'auroit plutot écrite dans

la

* *Epistola Luciani, ibid.*

† *Tamayo Salazar Commemoratio Sanctorum Hisp. Tom. VI, pag. 587.*

la Langue de son Païs qu'en Grec. Ce bon Prêtre douta si c'étoit là une Apparition du Démon, ou si elle venoit du Ciel ; & il conclud dans son Esprit que si le Phantôme ne l'appelloit qu'une fois, que c'étoit un Diable qui venoit le tenter ; mais, que s'il l'appelloit trois fois, l'Apparition étoit divine. Cette Méthode d'éprouver les Esprits & de les distinguer, est facile & singuliere. Gamaliël répéta trois fois, *Lucien*, *Lucien*, *Lucien*, & dès ce moment le bon Prêtre ne douta plus que ce ne fut un Homme divin. Il obligea pourtant Saint Gamaliël à revenir trois Jours différens, pendant lesquels il jeunoit *au Pain*, *au Sel*, *& à l'Eau*. Le Saint s'irritoit de cette Défiance ; mais, le Prêtre s'étant excusé sur ce qu'il vouloit s'assurer de la Vérité par trois Apparitions, Saint Gamaliël lui cria trois fois, *Je vous pardonne*, *je vous pardonne*, *je vous pardonne*, & lui donna tant de Marques de son Pouvoir, que Lucien crut qu'il étoit un Dieu qui *connoît tout*, *& à qui rien n'est caché*. Je sai qu'on compare la Simplicité de Lucien & de Saint Gamaliël avec celle des Evangélistes & des Apôtres, qui ont révélé les Mysteres de la Foi ; mais, cette Comparaison est également odieuse & fausse.

XIV. La Révélation de Gamaliël rouloit principalement sur quatre choses. 1, El-

le contient l'Histoire de sa Femme, dont il marque jusqu'à la Sépulture, celle de son Fils, qui demeurérent incrédules, comme si Dieu révéloit aux Saints dans le Ciel qu'une de leur Famille a péri dans les Enfers. En effet, si la Femme de Gamaliël mourut avant lui, son Fils lui dût survivre, & il ne put apprendre sa Damnation que par une Révélation particuliere de Dieu qui devoit troubler sa Félicité. 2, Il circonstancie la Conversion de son Fils Abibas, & celle de Nicodeme. Il assure qu'il fut batisé par les Apôtres. On a deviné long-tems après, que ces Apôtres étoient Saint Pierre & Saint Jean, & Photius a fait de ce Chef des Nicodémites dissimulans un glorieux Martyr. Les Juifs pouvoient chasser ce *Prince* de leur Conseil : ils pouvoient même le fouëtter jusqu'au Sang. Mais, les Juifs, soumis aux Romains, avoient-ils le Pouvoir de piller & de confisquer les Biens d'un Particulier considérable, & Chef de la Nation, tellement qu'il ne lui resta pas de quoi vivre, & que son Oncle Gamaliël fut obligé de le nourrir dans une de ses Terres? Cette Circonstance, quoi que révélée par Gamaliël, qui se fait Oncle de Nicodeme, donne Atteinte à l'Histoire. 3, L'Enterrement de St. Etienne en fournit une autre évidemment fausse ; car, il

sou-

ſoutient que le Corps de ce Martyr demeura, par Ordre des Juifs, éxpoſé le Jour & la Nuit aux Bêtes farouches, dans la Ville, ou au Lieu, appellé *Exapole*; & que Dieu n'aiant pas permis qu'aucune Bête le touchât, il envoia des Fideles, qui demeuroient à Jérusalem, confondus avec les Juifs, & le fit enterrer à ſes Dépens ſécrétement dans ſa Maiſon de Campagne. Gamaliël n'étoit pas Chrétien, lors qu'il opina pour les Apôtres dans le Conſeil, puis qu'il diſſimuloit encore au tems du Martyre de Saint Etienne, & qu'il fit faire ſon Enterrement par d'autres Perſonnes en ſécret. D'ailleurs, le Corps de ce Martyr ne demeura point éxpoſé aux Bêtes ſauvages *le Jour & la Nuit*. On ne connoît point le Lieu, ni la Ville à *ſix Portes*, Exapole, où cette Expoſition dut être faite. C'eſt là une de ces Fauſſetez par leſquelles un Impoſteur ſe trahit aſſez ſouvent. En effet, Saint Luc dit qu'après le Martyre de St. Etienne *quelques Hommes craignans Dieu l'emportérent, & qu'on mena grand Dueil ſur lui.* On ne parle ni d'Expoſition de Cadavre pendant la Nuit & le Jour, ni de Miracle & de la Providence qui arrêta les Bêtes ſauvages, ni de la Ville Exapole, où le Miracle ſe fit, ni de Gamaliël qui ordonna l'Enterrement. On en fait tout

l'Honneur à quelques Particuliers, & l'Eglise se contenta de pleurer un Mort si illustre. Il est donc étonnant que Gamaliël vienne du Ciel quatre cens Ans après révéler ses bonnes Oeuvres, que l'Historien Sacré avoit passées sous Silenee. Gamaliël n'oublie pas qu'il avoit ordonné de mettre *tous les Frais sur son Compte*, & *promis de rembourser ce qu'on dépenseroit*. Mais, pourquoi n'a-t-il point parlé de la Pompe de cet Enterrement, que Saint Jérôme & les Légendaires décrivent en Termes magnifiques, ni même d'un *petit Navire* sur lequel le Corps fut transporté de Jérusalem à Gaphargamale? Ce Saint, inconnu jusques-là, révêle la Néceffité pressante de le tirer de son Tombeau, *parce que le Monde est sur le Point de périr par le nombre des Péchés qui se commettoient alors*, & il y avoit déjà une Sêchéresse affreuse qui bruloit la Terre, & la menaçoit d'une Ruine entiere:

Et tunc arida, vel Siti perusta
Accepit Pluvias diu negatas
Tellus Germinibus Soli creandis *.

D'ailleurs, il étoit nécessaire de tirer ces Corps de leur Tombeau, *afin d'ouvrir par leurs*

* *Notker. Hymn. II de Revelat. Corpor. S. Steph. apud Canis. Tom. VI, pag.* 772, 773.

leurs Prieres la Porte à la Miséricorde de Dieu. Est-ce que la Porte de la Miséricorde divine est fermée, lors que le Corps des Saints repose tranquillement dans leur Tombeau? Les Saints, qui prient, ne le font-ils que lors que leurs Reliques ont été tirées du Sein de la Terre, & éxposées à la Vue des Peuples? Est-il possible que le Monde fut menacé d'une Ruine prochaine dès l'An 415, & que si peu de chose l'ait retardée jusqu'à nous près de treize cens Ans? La Séchéresse, qui désoloit alors la Terre, n'étoit pas fort dangereuse; car, Lucien eut cette Vision le 25 de Décembre, & les Pluies ne sont pas alors fort nécessaires, ni le Soleil trop brulant.

XV. Enfin, les Relations, quoi que composées par un même Auteur, ne s'accordent point sur la maniere dont les Corps saints furent trouvez. Je ne citerai point un Sermon qu'on a publié sous le Nom de Basile de Séleucie, comme s'il avoit été prononcé l'An 458, dans lequel on introduit Saint Etienne qui parle à Jean de Jérusalem, & qui lui découvre le Lieu où il est enterré; au lieu que le Prêtre Lucien se fait tout l'Honneur de la Vision: mais, ce même Auteur dit dans un Endroit, qu'avant que de creuser la Terre, il en donna Avis à Jean de Jérusalem, lequel envoia

quérir deux Evêques, & se rendit avec eux sur les Lieux. Il se contredit lui-même, puis qu'il n'avertit l'Evêque de Jérusalem qu'après avoir découvert les Reliques. D'ailleurs, il est étonnant que ces Saints voulussent absolument paroître sous l'Episcopat de Jean, Ami intime de Pelage, & dont la Doctrine étoit fort suspecte. Il n'avoit pas besoin d'envoier chercher des Evêques, puis qu'ils étoient avec lui au malheureux Concile de Diospolis, où Pelage fut absous. On donne à ces deux Evêques le même Nom d'Eleuthere. Mais, le Cardinal de Noris a remarqué que c'étoit une Faute de Copiste, & il a eu raison; car, dans le Manuscrit de Fleury * on distingue les Noms. Mais, à même tems, on change leurs Evêchés; car, Eleuthere étoit Evêque de Sebaste, & Euthonius de Jéricho. Il y a une autre Faute plus grossiere dans l'Inscription qui étoit gravée en *Lettres très hautes*; car, on y lisoit † ces Noms, *Keayea*, *Celiel*, *Apaan*, *Dardan*. L'Auteur assure que le Pape Jean (*a*) interpreta ces Mots en sa Présence, *Serviteur de Dieu*, *Nicodeme & Gamaliël*. Il peut dire ce qui lui plaît, puis que c'est un Langage barbare & inconnu;

* *App. Aug. Tom. VII, MS. Ulimmerianum & Floriacense, pag. 6, 7.*

† *Ep. Luciani MS. Ulimmerianum, pag. 7.*

(*a*) Il appelle ainsi l'Evêque de Jérusalem.

nu ; mais, nous avons raison de dire que les Noms d'Etienne, d'Abibas, de Gamaliël, & de Nicodeme ne se trouvent point là. En effet, le Manuscrit de Fleury rapporte ainsi l'Inscription, * *Celeliel*, *Naason*, *Gamaliël*, *Abibnel*: du moins, de quatre Noms il y en a un. On peut même, en aidant à la Lettre, y reconnoître le Fils de Gamaliël. Mais, comment conjecturer que St. Etienne est Celeliel? C'est, *dit-on*, parce que חלל, *Chalal*, signifie *danser*. La Joie peut indiquer une Couronne, & la *Couronne* est le Nom de Saint Etienne †. Nicodeme peut aussi être appellé *Nasoon*, de deux Mots Hébreux, *Natsak Gnam*, נצח עם. Mais, quand ces deux Etymologies seroient aussi naturelles qu'elles sont indignes de celui qui les a faites, comment trouver Gamaliël, Nicodeme, & Abiba dans *Keayea*, *Apaan*, *Dardan*? Quand même on trouveroit là les Noms de ces trois prétendus Saints, il reste toujours une Difficulté insurmontable de ce qu'un même Ecrivain, Témoin oculaire, rapporte d'une maniere si différente la même Inscription qui ne doit jamais varier. D'ailleurs, l'Inscription du vieux Manuscrit, qu'on est tenté de préférer,

 est

* *MS. Floriacense*, *pag.* 8.

† *Tillemont*, *Notes sur Saint Etienne*, *num.* 4, *Tom. IV*, *pag.* 311.

est plus ridicule que celle de Fleury que les Bénédictins ont publiée.

XVI. Je n'ajouterai rien sur les Translations différentes des Reliques qui se firent après cette Découverte, & dont la Fausseté est si sensible, que les * Auteurs les plus passionnez pour cet Evénement n'ôsent la desavouër. Je me contenterai de remarquer qu'on montre à Pise, proche du grand Autel, le Tombeau de Gamaliël, d'*Abiba*, & de Nicodeme. On y fait dire à St. Luc que le prémier étoit bon Chrétien, & Docteur de l'Evangile, & on met au Rang des Martyrs Nicodeme, comme Photius avoit fait, quoi que la Révélation porte qu'il est mort à la Terre de son Oncle:

Hoc † *in Sarcophago requiescunt Corpora sacra*
Sanctorum, quorum Nomina dicta trium.
Sanctus Gamaliel, Abybas, & Nicodemus,
Insimul ipse Pater, Filius atque Nepos.
Gamaliel, Divi Pauli Didascalus olim,
Doctor & excellens Israëlita fuit;
Consilii magni Fideique per omnia Cultor,
Narrat ut Historiæ Scriptor Apostolicæ

- - - - - - - - - - -

Magna

* *Tillemont, ibid. Note* 7, *pag.* 313. *Voi aussi Salazar Commemoratio Sanctorum Hispan. Tom. VI, Not. pag.* 588, *& Ep. Anastasii ad Landulfum in App. August. Tom. VII, pag.* 10.

† *Apud Wagenseil in Sotah Misna, Tom. V, pag.* 314, 315.

Magna in Evangelio Praeconia sunt Nicodemi.
Denique Martyr obit.
Hoc Epigramma legens, horum Suffragia quaere;
Teque recommendans, posce Salutis Opem.

Toutes ces Remarques nous obligent à restituer aux Juifs Gamaliël avec son Fils, malgré sa prétendue Révélation, malgré ses Reliques *très grasses*, *odoriférantes*, malgré les Miracles qu'elles ont produit, & l'Effet qu'on attend à Pise & ailleurs de leur Intercession; car, il ne paroît point qu'ils aient abandonné la Synagogue pour se faire Chrétiens, ni que ce grand Docteur de la Loi soit venu quatre cens Ans après sa Mort révéler qu'il devoit être mis au nombre de nos Saints.

XVII. Il leur arriva peu de tems après * un Malheur plus réel dans l'Empire; car, la maniere, dont les Patriarches Juifs vivoient, excita contr'eux des Murmures & des Plaintes; & les Impôts, qu'ils levoient sur la Nation, causérent leur Chûte. Nous avons suffisamment parlé du Droit que les Patriarches avoient de lever ce Tribut: ajoutons, que Théodose & Valentinien les en dépouillérent, & appliquérent au Fisc de l'Empire cette Levée de Deniers qu'on faisoit sur leurs Sujets. Honorius publia † aussi à

* *An. Christi* 420. † *An. Christi* 399.

à la fin du quatrieme Siecle une Loi sur le même Sujet : mais, outre qu'elle ne regardoit que *son Empire*, elle ne fut éxécutée que pendant la Division des deux Freres qui étoit alors violente :

Geminam quid dividis Aulam,
Conarisque pios Odiis committere Fratres?
Te magis, ah demens! veterem si respicis Artem,
Conciliare decet,

disoit Claudien à Eutropius, qu'il regardoit comme la Cause de la Division. Honorius révoqua * sa Loi cinq Ans après l'avoir donnée, & rétablit le Patriarche dans tous ses Droits, tellement qu'il en jouïssoit alors dans tout l'Empire : c'est pourquoi St. Jérôme, qui vivoit alors, avoit raison de dire que cette Coutume étoit pratiquée de son tems. Baronius, qui crie fort contre ces Collectes des Juifs, croit que le Poëte Rutilius y faisoit Allusion dans ses Vers :

Atque utinam nunquam Judæa subacta fuisset
Pompeii Bellis, Imperioque Titi!
Latius excisæ Pestis Contagia serpunt,
Victoresque suos Natio victa premit (a).

Mais,

* *An. Christi* 404.

(*a*) On peut voir l'*Histoire des Juifs Reclamée*, où nous avons éxaminé ces Vers que Rutilius composa à l'Occasion d'un Juif qu'il avoit trouvé

Mais, il a tort; car, sans examiner si le Poëte indique les Chrétiens répandus dans tout l'Univers, & qui étoient sortis du Judaïsme, plutot que les Juifs qui n'étoient point redoutables, on ne peut pas dire qu'ils accablassent leurs Maîtres par des Impôts; car, le Tribut ne se levoit pas sur le Païen, ni sur le Chrétien; mais, sur les Juifs, & le Patriarche n'étendoit son Autorité que sur sa Nation. On se lassa de souffrir cette Levée. Les Empereurs se l'appropriérent tout-à-fait. Photius croit même que les Primats, qui succédérent aux Patriarches, étoient obligés d'en répondre, & de porter cet Argent au Trésor. Enfin, Théodose abolit la Dignité de Patriarche l'An 429, si on n'aime mieux dire qu'elle fut anéan-

vé en Toscane, & qui tenoit là un Vivier à Ferme. On a conclu contre moi deux choses: 1, l'une, que Rutilius fit son *Itinéraire* en France: 2, l'autre, que le Poëte trouvoit là un grand Nombre de Juifs, puis qu'il en parle d'une maniere qui marque qu'ils y étoient répandus: mais, nous avons réfuté cette Pensée. Rutilius composa son *Voiage* sur la Route. Il l'acheva à Rome, où il le donna à son Ami Rufus. Il parle des Juifs à l'Occasion d'un Fermier de Toscane, & n'avoit pas plus en vue ceux des Gaules que la Multitude de cette Nation répandue dans les autres Provinces de l'Empire. La Suite même fait voir qu'il ne faut pas prendre à la Lettre les Expressions d'un Poëte.

anéantie par les Juifs, las d'entretenir un si grand Seigneur; ce qui n'est pas apparent; car, cette Charge ne laissoit pas de donner du Relief à la Nation, & d'être un Centre d'Unité pour elle dans l'Empire Romain.

XVIII. Nicephore * rapporte que la même Année qu'Acacius devint Evêque de Constantinople, les Disputes sur l'Arrianisme étant alors fort échauffées, deux Evêques se firent un Deffi de se jetter dans un Bûcher, afin de découvrir la Vérité. Le Feu étant allumé, l'Evêque Arrien eut peur: mais, l'Orthodoxe affronta le Péril, & prêcha de dessus le Bûcher enflâmé sans perdre seulement le Bord de ses Habits. On rapporte un semblable Prodige fait en faveur d'un Juif qu'on † condamnoit en haine de sa Religion. Une Emotion avoit été causée par des Enfans à Constantinople; mais, on soupçonna le Chef de la Synagogue d'y avoir trempé. On le mit à la Question, & dans les violentes Douleurs il appella toujours à son Secours le Dieu de Saint Serge, criant incessamment, *Saint Serge, tu sais si je suis coupable.* Les Juges, sans avoir égard à ces Traces de Christianisme qu'ils croioient feintes, le condamnérent impitoiablement au Feu. Mais, ils furent surpris

* *Nicephor. Hist. Lib. XV, Cap. XXIII, Tom. II, pag.* 624. † *An. Christi* 471.

pris de voir au milieu des Flâmes deux Cavaliers, vêtus de Robes blanches, qui empêchoient que le Juif ne fut brulé; & le Peuple, touché de ce Miracle, se jetta dans le Feu, en arracha l'Accusé, qui se fit batiser avec ses deux Enfans, vendit tous ses Biens, & bâtit un Temple à Saint Serge dans le même Lieu où l'on avoit placé le Bucher. Il se fit raser, & vécut en Moine avec ses Enfans qui suivirent son Exemple.

XIX. Il semble qu'on ne puisse pas douter de la Vérité d'un Miracle, en reconnoissance duquel on a bâti des Monumens qui subsistent encore; mais, ce Monument, dont parle Nicephore, nous sert de Preuve contre sa Narration. Sergius & Bachus doivent avoir souffert sous Dioclétien; mais, ils ne sont connus que par des Actes pleins de Mensonges qui rendent leur Martyre très suspect. Mais, sans entrer dans cet Examen, il est certain que ce fut l'Empereur Justinien, qui bâtit le Temple, ou le Monastere, dont nous parlons. Il ne peut donc pas avoir été fait * par un Juif long-tems auparavant. Ce Prince, qui croioit leur être redevable de la Vie, parce que dans une Apparition ils avoient convaincu l'Empereur Anastase de son Innocence, consacra plusieurs Temples à ces deux Martyrs. Il

* *An. Christi* 471.

Il en éleva un à Constantinople, proche du Palais Impérial, & de l'Eglise des Apôtres. Zonaras assure que Justinien fit abbattre la Maison, où il demeuroit, avant que d'être Empereur, & qu'il y plaça *l'Eglise de Saint Serge*. Cédren ajoute qu'il y consacra tous les Biens qu'il avoit possédez, lors qu'il vivoit en particulier, & qu'il fit là un Monastere, lequel devint fort célébre; & le Commentateur * de Procope a tiré du Vatican des Vers qui disent la même chose. *Justinien, pour témoigner sa Dévotion à Serge, l'a honoré de cette magnifique Maison.*

Ἡμέτερος δὲ
Εὐσεβίην σκήπτουχος Ἰουστινιανὸς ἄνξων
Σεργιὸν ἀγλήεντι δόμῳ θεράποντα γεραίρει.

Cette † Maison & ce Monastere ne furent donc bâtis que dans le sixieme Siecle, lors que Justinien fut Maître de l'Empire. Ce fut là que le Pape Vigile chercha un Azyle pour se garentir de la Colere de Justinien, qui ne pouvoit souffrir que ce Pape eut excommunié Mennas. Mr. du Cange a cru que le Pape y étoit logé, & que ce Monastere appartenoit dès ce tems-là aux Evêques de

* *Alamannus in Histor. Arcan. Procop. Cap. X, pag.* 124.

† *Procop. de Ædif. Lib. I, Cap. IV, pag.* 13, *Tom. I.*

de Rome; mais, il se trompe : la Donation aux Latins ne se fit point si promptement. Mais, le Pape, habile Politique, préféra cette Eglise à toutes les autres, parce qu'il crut que Justinien, qui avoit beaucoup de Respect pour Saint Serge, ne voudroit pas violer un Temple & un Autel qu'il avoit bâti. Ce ne fut que long-tems après que les Empereurs souffrirent qu'on y fît le Service en Latin, & que le Résident du Pape y demeurât. Ces Remarques prouvent évidemment que l'Eglise & le Monastere de Saint Serge à Constantinople ne furent point bâtis par un Juif sauvé miraculeusement du Feu; mais, que la Gloire en est duë à Justinien; & cela donne une si violente Atteinte au Récit de Nicephore, qu'il doit être rejetté comme fabuleux.



CHA-

CHAPITRE VII.

Etat des Juifs dans l'Empire d'Occident, pendant le cinquieme Siecle, & des Cœlicoles.

I. *Loi équitable d'Honorius pour les Juifs.* II. *Il leur ôte la Charge d'Agens.* III. *Différentes Opinions sur les* Cœlicoles *Juifs, Samaritains, Esséniens.* IV. *Secte particuliere des Juifs en Egypte, de Schamain.* V. *Explication de cette Secte.* VI. *Opinion différente sur les Cœlicoles.* VII. *Ils étoient Donatistes.* VIII. *Pourquoi ils étoient appellez Cœlicoles.* IX. *Courte Durée de cette Secte.* X. *Elle n'avoit rien de commun avec la Synagogue.* XI. *Juifs, nombreux à Minorque, y exercent les principales Charges.* XII. *Songes par lesquels Sévere se détermine à les convertir.* XIII. *Miracles qui arrivérent.* XIV. *Violences qu'on emploia, prouvées par le Récit de Sévere.* XV. *Etat des Juifs sous les Vandales en Afrique.* XVI. *Argumens qu'on emploie pour les convertir.* XVII. *Valentinien conserve leurs Privileges.* XVIII. *Théodoric, Roi des Goths, les protege.*

I. HOnorius, qui occupoit l'autre Partie de l'Empire, essuia un grand Nom-

Nombre de Révoltes. Jamais Prince ne dompta tant de Tyrans. C'eſt pourquoi on le voit ſur la plupart de ſes Médailles tenant le Labarum d'une Main, une Victoire de l'autre, & un Rebelle ſous ſes Pieds. Saint Chryſoſtome, qui tiroit de là la Gloire de ce Prince, ne ſe connoiſſoit pas aſſez en Héros; car, c'eſt preſque toujours la Foibleſſe, ou la Cruauté de celui qui commande, qui excite les Révoltes; & ce n'eſt point un grand Honneur de voir à ſes Pieds ſes Sujets vaincus & enchainez. Les Zélez croient que ſes Victoires furent la Récompenſe de ſon Ardeur contre les Sectaires. Il eſt vrai qu'il les tourmenta quelquefois: cependant, il eut beaucoup d'Equité pour les Juifs qui vivoient ſous ſa Domination. On a même conſervé une Loi, donnée à leur Occaſion, qui lui fait Honneur; car, il déclare * „ que la Gloire d'un „ bon Prince conſiſte à laiſſer chaque So„ciété jouïr tranquillement des Droits qui „ lui ſont acquis: & que lors même qu'une „ Religion n'eſt pas approuvée du Souve„rain, il doit lui conſerver ſes Privileges.„ En ſuivant ces Maximes, il ordonna que perſonne ne pourroit impunément ni renverſer, ni s'approprier les Synagogues. Il défen-

* *An. Chriſti* 412. *Cod. Theod. Tom. XVI, Lib. XX, pag.* 237.

défendit même de les obliger à violer le Sabbat, sous prétexte du Bien public & du Service de l'Etat, parce que le reste de la Semaine suffisoit pour satisfaire aux Besoins de l'Empire.

II. Cependant, comme il ne vouloit pas aussi autoriser de plus en plus cette Religion, il défendit de bâtir de nouvelles Synagogues, & ôta les Charges de la Milice & d'*Agens* à ceux qui la professoient. Les Agens étoient distingués dans la Milice. Ils avoient trois sortes d'Emplois: 1, de lever les Impôts dans les Provinces: 2, de faire transporter le Bled dans les Magasins & à l'Armée pour la Nourriture des Troupes; & 3, de servir d'Espions & de Courriers aux Princes. Auguste avoit établi ces *Inspecteurs* * dans chaque Province & dans chaque Légion. Ils rapportoient au Prince ce qui se faisoit, & pour cet effet, ils disposoient des Voitures publiques. Honorius ôta cet Emploi aux Juifs qui avoient en ce tems-là le soin de fournir les Magasins, comme ils l'ont aujourd'hui dans plusieurs Etats.

III. Ce Prince réprima plus sévérement la Secte de Cœlicoles, ou *Adorateurs du Ciel*, qui commençoit à paroître sous son Regne. On a cru que c'étoient les Juifs auf-

* *Salmas. in Spartian. pag. 21, &c.*

ausquels on a souvent reproché d'adorer le Ciel, & qui prenoient le Nom de Cœlicoles, ou d'Adorateurs du Ciel, afin d'éviter l'autre qui étoit odieux:

*Quidam * sortiti, metuentem Sabbatha Patrem,*
Nil prater Nubes *&* *Cœli* Numen (*a*) *adorant.*

Judæus † licet porcinum Numen adoret,
Et Cœli *summas advocet Auriculas.*

Les Juif donnoient lieu à ces Reproches, parce qu'ils n'avoient aucun Simulachre de la Divinité dans leurs Temples; ils prioient Dieu dans des Lieux découverts, & sur des Platteformes. Ils négligent les Temples, *disoit Tertullien*, & vont prier sur le Rivage à l'Air. Enfin, ils juroient par le Ciel. On dit que cela convient plus particuliérement aux Samaritains, lesquels avoient autrefois proche de Napolousse un Oratoire qui étoit bâti en forme de Théâtre, où ils alloient faire leurs Dévotions. D'ailleurs, ils avoient un Batême comme les Sectaires, dont nous parlons. Enfin, ils s'appelloient *Celestes*, ou Cœlicoles, parce qu'ils lisoient la Bible en Hébreu, telle qu'elle leur avoit été apportée du Ciel ‡. Scaliger, qui a sou

* *Juvenal. Sat. XIV, Vers.* 97.
(*a*) *Ou* Lumen. † *Petron. in Catalect.*
‡ *Petit. Var. Lect. Lib. II.*

ſouvent varié ſur la Matiere, croioit que c'étoit une Secte d'Eſſéniens, qui portoit le Nom de Cœlicoles, ou d'Anges, à cauſe de la Vie Angélique qu'ils menoient. C'eſt ainſi que dans le bas Age on a donné aux Moines le Titre de *Cœlicoles*, comme s'ils avoient mené la Vie des Bourgeois du Ciel pendant qu'ils étoient ſur la Terre.

IV. Il y avoit * une autre Secte dans cette Nation qui s'appelloit *Schamain*, ou les *Cieux*. Benjamin de Tudele la trouva en Egypte; & ce Nom a tant de rapport avec celui de *Cœlicoles*, qu'il eſt très apparent que c'étoit un reſte de ceux qui furent condamnez dans le Code Théodoſien. On † a ſoutenu encore que c'étoient des Apoſtats qui quittoient le Chriſtianiſme pour rentrer dans la Synagogue. Enfin, Cunæus ‡ a cru que les Cœlicoles étoient des demi-Chrétiens qui judaïſoient.

V. J'ai réüni toutes ces Opinions, parce qu'on peut les réfuter toutes à même tems par une Réfléxion générale. En effet, Honorius regarde ces Hérétiques comme des Gens qui ne faiſoient que *de naître en Afrique*, & dont les Dogmes lui étoient encore inconnus. Ce Caractere ne peut convenir aux Juifs, ni aux Samaritains, ni aux Eſſé-

* *Druſius.* † *Baronius.*

‡ *Cunæus de Repub. Hebræor. Lib. III, Cap. VI.*

Esséniens, ni aux Apostats qui rentroient dans le Judaïsme, dont les Dogmes, le Culte, & les Austéritez ne pouvoient être inconnues à l'Empereur. D'ailleurs, les *Schamain*, que Benjamin * de Tudele trouva en Egypte, n'étoient point les *Cœlicoles*, ni même des Sectaires. Il est aisé de le remarquer, lors qu'on lit ce Voiageur avec quelque Attention; car, il distingue deux Synagogues différentes qu'il vit au Grand Caire, dont l'une appartenoit aux Juifs *Iraquois*, & l'autre aux Juifs *Schamain*. Comme le prémier Nom est celui d'une Province, dont ces Juifs étoient originaires, & l'Iraque Babylonienne, d'où ils avoient passé en Egypte, il faut aussi que le second Nom indique une Province, d'où les Juifs, qui possédoient cette Synagogue, fussent sortis; & c'est effectivement la Syrie qu'on appelle *Scham*, & les Syriens *Schamain*; ou plutot, il n'y avoit qu'à abandonner la Version d'Arias Montanus, pour suivre celle de Constantin l'Empereur, qui levé toute la Difficulté. En effet, Benjamin ne met d'autre Différence entre ces deux Synagogues, que sur la maniere dont ils partageoient leur Lecture & les Sections de la Loi; ce qui ne fait aucune Variation dans le Culte.

* *Benjamin Tudel. Iter. pag.* 114.

VI. Un Critique * ingénieux s'est séparé de tous les autres, en remarquant que les Cœlicoles sont accusez par Honorius de *troubler les Sacremens de l'Eglise.* C'est pourquoi il soupçonna qu'ils batisoient au Nom *du Ciel*, au lieu de le faire au Nom *du Pere*, *du Fils*, & *du Saint Esprit*; & par *le Ciel*, ils entendoit le Dieu qui y regne. C'est le Style des Juifs depuis long-tems. Ils disent encore que *le Nom du Ciel est profané*; que la *Crainte du Ciel est nécessaire*; que *l'Assemblée*, *formée par le Ciel*, *subsistera*; & c'est Dieu qu'ils indiquent par toutes ces Expressions.

VII. Puis qu'on ne peut produire que des Conjectures sur une Secte si peu connue, remarquons que ces *Cœlicoles*, Adorateurs du Ciel, étoient en Afrique; car, c'est aux Préfets de cette Province que l'Empereur addressa ses Ordres contre eux. Ils étoient aussi Schismatiques; car, ils avoient leurs *Assemblées* particulieres, & Honorius veut qu'ils rentrent dans le Sein *de l'Eglise.* Ces Sectaires attaquoient *les Sacremens de la Foi Catholique*, & *le Culte* & *la Vénération de Dieu.* Tout cela me persuade que c'étoient de véritables Donatistes; car, ces derniers attaquoient les Sacremens de l'Eglise, en réïtérant le Batême à ceux qui l'avoient

* *Petit. Var. Lect. Lib. II, Cap. XII.*

voient reçu chez les Orthodoxes, & en y ajoutant quelques Cérémonies. En effet, Saint Augustin * dit qu'on avoit envoié querir Major, l'un des *Cœlicoles*, qui avoit imaginé chez eux un nouveau Batême, & qui avoit séduit un grand Nombre de Personnes. Voilà les *Cœlicoles en Afrique*. Leur Chef étoit Major, de la Secte des Donatistes, avec qui Saint Augustin vouloit entrer en Conférence, s'il n'avoit été obligé de partir pour l'Ordination d'un Evêque. Le Batême, que Major avoit inventé, étoit nouveau & peu *connu*. Cet Homme avoit fait de nouvelles Assemblées, & séduit un grand Nombre de Personnes par ce nouveau Sacrement. Le Passage de St. Augustin s'accorde si parfaitement avec la Déclaration d'Honorius, qu'il semble que l'un soit le Commentaire de l'autre.

VIII. Ils s'éloignoient aussi du *Culte de Dieu*; car, on sait que les Donatistes juroient *par leurs Martyrs, comme par la seule Religion*, dit Optat †. Ils juroient *par les Cheveux gris, & par les Jointures de ces prétendus Martyrs*. Enfin, ils montroient leur Vénération pour eux, en recevant les Dé-

 cisions

* *Augustin. Epist. CLXII, Tom. II, p. 479.*

† *Optat. Lib. III. Augustin. contra Parm. Lib. III, Cap. VI, Balus. Miscellaneorum Lib. II, pag. 25.*

cisions de ces Martyrs comme autant d'Oracles. Cela suffit pour les faire passer pour des *Cœlicoles*, puis que les Saints sont regardez comme les Habitans du Ciel, & qu'ils juroient par eux; ce qui ne faisoit point dans l'Eglise Chrétienne. C'étoit une chose inouïë aux Orthodoxes, que d'entendre jurer par les Cheveux gris d'un Martyr. Peut-être juroient-ils aussi par le Ciel, comme faisoient les Juifs, qui ne voulant pas prononcer le Nom de Dieu dans leurs Sermens, crioient *par le Ciel*. La chose est ainsi: *Par le Ciel*, tu m'as fait souvenir de cela; & c'est cette Conformité de Sermens qui les a fait confondre *.

IX. Cette Secte est peu connue, parce qu'elle ne subsista pas long-tems. Et comme les Donatistes périrent bientot après Honorius, les Cœlicoles, qui ne faisoient qu'une très petite Portion de ces Schismatiques, furent bientot anéantis. C'est pourquoi on ne trouve leur Nom que chez St. Augustin, & dans le Code Théodosien. On n'en voit aucune Trace chez les Anciens qui ont fait le Catalogue des Héréfies; & presque tous les Modernes les ont oubliés aussi bien que les Anciens.

X.

* Vide Busmanni Helmstadiensis Historiam Cœlicolarum. *Il y réfute les Opinions de ceux qui les regardoient comme des Juifs & des Donatistes.*

X. Enfin, il ne faut pas les confondre avec les Juifs, parce qu'on les trouve dans le Code Théodosien sous le même Titre, & enfermez dans une même Loi. Godefroy a remarqué judicieusement que la Loi doit être distinguée en deux Articles, dont l'un regarde les *Cœlicoles*, qu'on obligeoit de *rentrer dans l'Eglise avant un An*, sous peine d'être confondus avec les autres Hérétiques; & l'autre défend aux Juifs de faire des Prosélytes.

Il est vrai que ce savant Commentateur croioit que les Cœlicoles avoient un Culte commun avec les Juifs, qui avoient adoré le Ciel & les Astres : mais, puis que ce Culte des anciens Idolâtres étoit aboli chez les Juifs, & que les Donatistes avoient un Batême & un Culte particulier pour leurs Martyrs, il n'est point besoin de confondre deux Religions différentes. Ainsi, nous déchargeons la Synagogue de ce nouveau Crime, dont on l'a cru jusqu'à présent convaincue par les Loix d'Honorius.

XI. * Entre l'Afrique & l'Espagne est l'Ile de Minorque, dans laquelle on trouvoit deux Villes considérables: l'une (a), où résidoit l'Evêque étoit inaccessible aux Juifs. Lors qu'ils *vouloient y entrer, ils mou-*

* *An. Christi* CCCCXXVIII.

(a) Jammona.

roient subitement; *ils étoient frapez de la Foudre*, *ou attaqués de quelque Maladie violente:* & c'est par la même raison qu'il n'y avoit point là de Loups, ni de Bêtes farouches, & que les Serpens qu'on y voioit en grand Nombre, cessoient d'être venimeux. Au contraire, dans l'autre Ville, qu'on appelle encore Porto Mahon, les Juifs y étoient si considérables, que quoi qu'elle fut soumise à l'Empereur Honorius, dont nous venons de rapporter les Loix, ils ne laissoient pas d'y devenir Comtes, & d'y éxercer toutes les Dignitez civiles: car, Théodose, qui étoit Docteur de la Loi, & Chef de la Synagogue, avoit aussi le prémier Rang chez les Chrétiens, parce qu'il avoit passé par toutes les Charges. Sévere * étant devenu Evêque de l'Ile, résolut de convertir cette Nation trop puissante & nombreuse dans son Diocese. Le Voiage d'Orose, qui venoit de la Judée chargé des Reliques de Saint Etienne, pour les porter en Espagne, inspira ce Dessein; car, à l'Aproche du Saint on se sentit embrasé de ce Feu que le Seigneur est venu allumer sur la Terre; & on commença à disputer contre les Juifs dans les Maisons, & jusques dans les Places publiques.

XII.

* *Epistola Severi ad omnem Ecclesiam, de Virtutibus ad Judaeorum Conversionem factis, Cap. II, &c.*

XII. Séyere fut confirmé dans ce Dessein par des Songes, que l'Auteur se croit obligé de conter, parce que Saint Luc a rapporté celui de Saint Paul, qui vit la Nuit un Macédonien qui le prioit d'entrer dans son Païs. Sévere vit une Femme Veuve que le conjuroit de semer son Champ. Cette Veuve étoit la Synagogue séparée de son Dieu, qui demanda à l'Evêque de l'instruire. Le Rabbin entendit aussi en Songe une Voix, qui lui crioit *qu'il y avoit un Lion dans le Lieu où il alloit:* & ce Lion étoit celui de la Tribu de Juda. Les Juifs qui craignoient cette Conférence, ne voulurent point entrer dans l'Eglise des Chrétiens, de peur de se souiller pendant le Sabbat. C'est pourquoi Sévere prit le parti d'aller à la Synagogue, suivi d'une grande foule de Peuple. Les Femmes Juives les attendirent armées de Pierres, & commencérent le Combat. La Patience échapa aux Chrétiens, lors qu'ils s'apperçurent qu'on avoit caché des Armes, & fait Provision de Pierres dans la Synagogue pour les accabler. On s'arma à son tour; on renversa la Synagogue, dont on ne sauva que les Livres & l'Argent. Cette Exécution étant faite, l'Evêque retourna à l'Eglise rendre Graces à Dieu de l'heureux Succès de son Voiage. Quantité de Juifs s'y rendirent. Ruben fut le pré-

mier-Né de Jacob ; car, il se convertit avant les autres. Mais, il faloit abattre Théodore qui étoit le Chef de la Synagogue, & sur qui reposoit toute la Confiance de sa Nation. Ruben le flatta par l'Espérance de divers Dégrés d'Honneur ; comme d'être assis avec l'Evêque & le Clergé pendant que les autres étoient debout. Mais, ce qui contribua le plus à sa Conversion, fut un Mot mal entendu. Ruben lui crioit à haute Voix, *Théodore, croiez en J. Christ.* Mais, Dieu changeant ou les Oreilles des Auditeurs, ou le Son de ce Terme, toute la Nation s'imagina que Ruben prononçoit, *Théodore a cru.* On se mutina contre lui ; on le traita de Deserteur : *Qu'as-tu fait, Théodore?* s'écrioient les Femmes éplorées, sans vouloir l'écouter. Théodore se voiant méprisé des uns, & recherché des autres, se fit Chrétien. Il promit de monter en Chaire dans trois Jours, & d'y faire une Abjuration solennelle, qui entraîneroit ceux de sa Nation. Cependant, plusieurs embrassérent le Christianisme. Ceux qui s'étoient retirez de la Ville dans des Cavernes, se sentoient forcés à prononcer ces Mots, Christ *en ton Nom.* Ils vouloient jurer, & dire des Saletez afin de se distraire ; mais, ils prononçoient toujours la même chose, sans le vouloir.

XIII.

XIII. Les Miracles achevérent la Conversion ; car, la Pluie tomboit du Ciel toutes les fois qu'un Juif venoit se convertir. On vit autour de l'Eglise un Globe de Lumiere. Il tomba une Grêle fort menüe, qui étoit de la Manne plus douce que le Miel. La Nuée reparut aussi ; Dieu faisant des Miracles semblables à ceux qu'on avoit vus à la Sortie de l'Egypte, afin de leur apprendre qu'il les tiroit d'un Esclavage plus dur & plus funeste que celui de Pharao. L'Eau des Cavernes, où quelques Femmes opiniâtres s'étoient cachées, avoit aussi la Douceur du Miel. Un si grand nombre de Miracles anéantit l'Incrédulité des Juifs, qui se convertirent tous en huit Jours de tems, & changérent leur Synagogue en Eglise.

XIV. Cet Evénement est rapporté par Sévere, Evêque de Minorque, Témoin oculaire, par le Ministere duquel cette Conversion nombreuse se fit. Cependant, ce *Sévere* n'est connu que par la Lettre qui porte son Nom, qui étoit demeurée cachée jusqu'à ce qu'on l'a tirée des Regîtres du Vatican. Fréculphe * dit, à la vérité, qu'on composa tant de Livres sur les Effets que produisirent les Reliques de St.

L 5 Etienne

* *Freculph. Chron. Tom. II, Lib. V, Cap. XII, pag.* 634.

Etienne apportées en Espagne par Orosius, qu'on disoit en Proverbe, *Celui qui se vante de les avoir lus tous, a menti.* Mais, il faut que ces Livres fussent bien mauvais, puis que d'un si grand Nombre il n'en est resté presqu'aucun. D'ailleurs, on ne peut douter que cet Evêque n'ait emploié la Sédition & la Violence: car, non seulement les Conversions sont toujours suspectes lors qu'elles se font généralement (*a*) en peu de tems: le Soupçon doit redoubler particuliérement à l'égard des Juifs, fort entêtez de la Loi & de leur Religion. En effet, Sévere n'a pas dissimulé que plusieurs Personnes considérables prirent la Fuite pour aller se cacher dans les Cavernes, dont elles ne sortirent que par la Proximité d'une Mort que la Faim alloit causer. Pourquoi chercher une Retraite dans les Rochers, & s'exposer à la Mort, s'il n'y avoit ni Fureur de la part du Peuple, ni Violence du côté de l'Evêque? Il avoue qu'on s'embarqua pour quitter sa Patrie & ses Biens. Cela se fait-il quand on n'a rien à craindre? Enfin, il introduit un Galiléen qui s'écrie, *Je ne puis plus demeurer avec vous autres Juifs; car, la Haine des Chrétiens est si violente qu'ils me tueroient: je veux aller* à

(*a*) Il y eut 450 Personnes converties en moins de huit Jours.

à l'Eglise pour éviter la Mort, & sauver ma Vie. Il n'est pas nécessaire de faire intervenir des Miracles pour de semblables Conversions : la Crainte suffit pour les produire. Remarquons seulement que ces Miracles sont bien mal imaginez ; & si on jugeoit par là de l'Esprit de Sévere, on en auroit mauvaise Opinion ; car, la Manne & la Nuée qui se renouvellérent, étoient plus propres à confirmer l'Entêtement pour la Loi de Moïse, qu'à l'anéantir. Et de quel Usage étoient ces Gouttes de Pluie, qui faisoient crier ceux qui les voioient tomber, *Un Juif va venir pour se convertir?* Baronius avoue non seulement qu'il y eut de la Violence ; mais, que cet Exemple édifia tellement les Peuples & les Evêques, qu'ils emploiérent le même moien en d'autres Lieux ; & les choses seroient allées plus loin, si les Princes n'en avoient arrêté le Cours.

XV. L'Irruption des Vandales, Peuples cruels, & qui n'avoient aucune Idée de Tolérance en Matiere de Religion, devoit leur causer de nouveaux Troubles. Cependant, il est apparent qu'ils ne firent essuier à cette Nation que les Desordres inévitables dans les grandes Révolutions : car, on trouve dans les Oeuvres de Saint Augustin divers Traités composez contre

les Juifs pendant le Regne des Ariens en Afrique, qui nous font voir que leur Condition n'étoit pas devenue plus dure, ni plus fâcheuse que dans les autres Parties de l'Empire.

Dans le Plaidoier de la Synagogue contre l'Eglise Chrétienne, composé par un Jurisconsulte de ce tems-là, la Synagogue soutient „ * qu'elle n'est ni l'Esclave, ni „ la Servante des Chrétiens, puis qu'on ne „ les arrête point Prisonniers; & qu'au lieu „ de leur faire porter les Fers, & les au- „ tres Marques de la Servitude, on leur „ laisse la Liberté de naviger, & d'exercer „ leur Commerce. „ Les Vandales leur permettoient donc de professer leur Religion, & de négocier. Mais, d'un autre côté, l'Eglise lui répond: „ qu'elle est obligée de „ paier le Tribut aux Chrétiens; qu'un Juif „ ne peut prétendre à l'Empire, ni *devenir* „ *Comte*, ou Gouverneur de Province; „ qu'il ne peut entrer dans le Sénat, ni „ dans la Milice; qu'on ne le reçoit pas „ même aux bonnes Tables; & que si on „ lui laisse les Moiens de gagner sa Vie, „ c'est seulement pour les empêcher de „ mourir de Faim. „

XVI.

* *Altercatio Eccles. & Synagog. apud Aug. Tom. VIII, Appendix.*

XVI. On apprend par les autres Ouvrages qui portent le Nom de Saint Augustin, qu'on * emploioit alors toutes sortes de Preuves pour les convaincre. On prouvoit Jésus-Christ par l'Expression de Loth, qui voiant les Anges, leur dit †, *Monseigneur, puis que j'ai trouvé Grace devant vos yeux*; comme s'il avoit reconnu un Dieu avec les Anges. Il est vrai que les LXX Interprêtes ont traduit au singulier *Monseigneur*; mais, il est vrai aussi que le Terme Hébreu ‡ est équivoque, & que le Paraphraste Chaldaïque, qui devoit connoître la Force de ce Terme, a traduit *Messeigneurs*. Cependant, comme si la Victoire étoit sûre, on s'écrie: „Retirez-„vous Juifs, retirez-vous Ariens, retirez-„vous Sabelliens, vous n'y voiez rien; je „voi tout: j'en voi deux; je les trouve „égaux: cependant, je n'en prie qu'un, „parce que je ne divise point le Pere du „Fils.„ Il y a là beaucoup de Déclamation: cependant, cela n'est rien en comparaison de l'Auteur, suivant lequel on

* *Contra quinque Hæreses, Cap. IV, apud Aug. Tom. VIII, Appendix.*

† *Genes. Chap. XIX, Vers.* 18.

‡ *Ainsworth upon Genes.* Il y a dans l'Hébreu אדני. Le Grec a traduit κύριε; & le Paraph. Chaldaïque רבוני, *Domini mei.*

fait de Nabucodnosor un Homme inspiré, lequel reconnut *le Fils de Dieu dans la Fournaise*, & qui le voit dans ce Vers de Virgile;

Jam nova Progenies Cœlo dimittitur alto;

aussi-bien que dans les Acrostiches du Nom de Jésus attribuez aux Sybilles *.

XVII. Valentinien confirma tous leurs Privileges à Rome, & dans le reste de l'Empire qui lui étoit soumis. Il laissa subsister les Synagogues qui avoient été baties sous les Regnes précédens: mais, à même tems, il s'opposa aux Innovations; & aiant appris qu'on vouloit élever un Temple, il le fit abattre, & condamna l'Entrepreneur à l'Amende. Lors que l'Empire changea de Maître, & que les Goths s'emparérent de l'Italie, les Circoncis ne laissérent pas de trouver de la Protection chez ces Rois barbares.

XVIII. Théodoric les défendit contre les Insultes des Peuples, & des Ecclésiastiques. Il suivoit les Maximes que son Sécrétaire Cassiodore lui avoit inspirées, de ne contraindre personne; parce que toute Violence en Matiere de Religion est criminelle. Ce Prince leur représentoit souvent leur

* *Serm. de Symbolo contra Judæos, Paganos & Arianos, Cap. XIV, apud Augustin. ibid.*

leur Ardeur excessive pour des Biens & pour un Repos temporel, pendant qu'ils perdoient l'Immortalité. Mais, il ne vouloit pas qu'on les poussât dans cette Route par Violence, puis qu'on s'y perd également lors qu'on n'y entre pas de tout son Cœur. Il eut du Chagrin lors qu'il apprit que pour vanger la Querelle d'un Particulier, on avoit brulé la Synagogue de Rome. Il censura le Sénat de l'avoir permis, & lui représenta les Conséquences qu'une semblable Emotion pouvoit avoir, puis que la Flâme de cet Edifice poussée par le Vent, auroit pu consumer une grande Partie de leur Ville. Il reprit aussi fortement les Ecclésiastiques de Milan, qui vouloient s'emparer d'une Synagogue, & de tous les Biens qui y étoient attachés. La Religion Chrétienne n'autorise point le Vol : & c'est mal à-propos qu'on veut enrichir le vrai Dieu des Larcins qu'on fait aux autres Religions. Enfin, les Citoiens de Gennes vouloient anéantir tous les Privileges que possédoient les Juifs, qui étoient établis là depuis longtems. Le Peuple *, animé par ses Chefs, se

* *Cassiodor. Lib. II, Epist. XXVII, pag.* 33; *Lib. IV, Epist. XXXIII, pag.* 70; *Lib. IV, Epist. XLIII, pag.* 73; *Lib. V, Epist. LXXIII, pag.* 91.

ſe mutina, alla en foule piller la Synagogue, dont on enleva le Toit. Les Opprimez eurent recours à Théodoric, dont l'Equité leur étoit connue. Ils ne ſe trompérent pas; car, ce Prince maintint leurs Privileges, & permit de rebâtir la Synagogue, à condition de n'y ajouter aucuns Ornemens, & de ne la faire pas plus grande qu'elle étoit auparavant. C'eſt ainſi que les Juifs achevérent le * cinquieme Siecle dans l'Empire Romain. Ils eſſuioient ſouvent la Haine & l'Emotion des Peuples: mais, ils ne laiſſoient pas de conſerver la meilleure Partie de leurs Privileges par l'Autorité des Souverains.

* *An. Christi* 500.



CHA-

CHAPITRE VIII.

Histoire des Juifs dispersés chez les Perses pendant le cinquieme Siecle.

I. *Asce, élu Président à quatorze Ans.* II. *Nouvelle Méthode d'enseigner.* III. *Recueil du Thalmud Babylonien, comment il se fit.* IV. *Ses Successeurs. Le* Trone *&* *le* Regne *des Docteurs, expliqués.* V. *Revenus & Pouvoir du* Prince *de la Captivité, examinez.* VI. *Persécution qui arrête la Composition du Thalmud.* VII. *Tems auquel le Thalmud fut achevé.* VIII. *Nouvelle Difficulté, tirée du tems de la Persécution.* IX. *Récit de cette Persécution.* X. *Conjecture sur l'Union de ces deux Evénemens.* XI. *Naissance des Séburéens. Avantages de ceux qui doutent en Matiere de Religion.* XII. *Guerre de Perosez contre les Nephtalites.* XIII. *Réfutation de Schickard sur cette Matiere.*

I. LEs Académies florissoient en Orient sous la Conduite de R. Asce, Compilateur du Thalmud de Babylone. Cette Ville étoit le Lieu de sa Naissance *; mais, il enseignoit à Sora. Il fut élu Chef de cette Académie dès l'Age de quatorze Ans.

* *An. Christi* 353.

Ans. C'est lui faire beaucoup d'Honneur: mais, on en fait très peu à ceux qui l'élurent, puis qu'ils rendoient un Enfant Dépositaire des Traditions, & de la Religion. Car, quelques grands que fussent ses Talens, il ne pouvoit manier dans un Age si tendre la Charge de Président, & de Chef de la prémiere Université. On lui donne de grands Eloges; car, on trouvoit chez lui *la Loi*, *la Dévotion*, *l'Humilité*, *la Magnificence*; *quatre choses que tout autre que lui n'a jamais possédées*.

II. Il imagine une nouvelle Méthode d'enseigner; car, au lieu de tenir ses Disciples toujours attachés au College, & de faire des Leçons pendant toute l'Année, il n'en faisoit qu'aux Mois de Février & d'Aout. Au Mois de Février, il donnoit aux Ecoliers un Traité, & les envoioit étudier chez eux pendant six Mois. Ils revenoient au Mois d'Aout, & rendoient compte de ce qu'ils avoient apris. On * examinoit les Matieres; on disputoit en sa Présence; & en suite, il levoit les Doutes par les Décisions des Docteurs qui l'avoient précédé.

Dix Personnes étoient assises vis à-vis de lui, dont sept s'appelloient les *Princes* (a) *des*

* *Juchasin*, *pag.* 124. *Bartol. Biblioth. Rabin. Tom.* I, *pag.* 486.

(a) ראשי כלות.

des Couronnes, lesquelles étoient chargées d'expliquer amplement ce que le Maître avoit dit, & de faire des Répétitions aux Ecoliers, dont le Nombre se montoit jusqu'à 2400. On loüoit, & on donnoit des Prix à ceux qui se distinguoient par leur Diligence. Le Président recueilloit toutes les Matieres qui avoient été traitées; & c'est de ce Recueil que le Thalmud Babylonien fut composé. Enfin, il marquoit le Sujet qu'on devoit étudier pendant le Semestre suivant, & l'Assemblée se séparoit.

III. Asce, après avoir enseigné de cette maniere l'espace de soixante (*a*) Ans, publia un Recueil de ses Décisions, qu'il avoit divisées en quatre Parties différentes. La prémiere renfermoit les Maximes & les Regles de la Misnah, avec les Doutes qu'on pouvoit proposer, & les Solutions. Dans la seconde, il agitoit diverses Questions, sur lesquelles il rapportoit le Sentiment des Tannéens & des Gémaristes. La troisieme Partie contenoit les Sentences & les Maximes qu'on avoit publiées depuis Judah le Saint; & dans la derniere, on trouvoit toutes les Explications que l'Ecriture fournit pour le Jugement des Procès naissans

(*a*) Il faut corriger une Faute qui s'est glissée, Livr. III, Chap. II, Tom. II, pag. 700, où il y a *quarante Ans*, au lieu de *soixante*.

naissans avec les Commentaires des principaux Docteurs. C'étoit là la prémiere Division du Thalmud Babylonien. Mais, comme R. Asce ne put achever son Ouvrage, ceux qui y mirent la main après lui, changérent de Méthode, & firent des Additions qui l'ont rendu beaucoup plus confus.

IV. * Ce grand Docteur mourut l'An 427. On lui donne pour Successeur Marimar; mais, les autres disent que *les Pieds de R. Houna se hâtérent*; c'est-à-dire, que ce Maître devint Président de l'Académie de Sora à la place d'Asce. Son Fils *Thobiomi monta sur le Trône de son Pere l'An 455, & régna treize Ans, pendant lesquels la Nation jouït d'une si grande Tranquillité, qu'on appelloit ce Docteur la Prospérité quotidienne.* Il faloit qu'il contribuât à cette Félicité, puis qu'on lui en faisoit porter le Nom. On ne doit pas être surpris d'entendre parler de *Succession au Trône*, & de trente Années de *Regne*, quoi qu'il ne s'agisse que d'une Charge de Docteur ou de Régent dans une Ecôle. C'est le Stile des Rabbins de donner de grandes Idées de leurs Maîtres, & de ne leur épargner pas les Titres flatteurs. Ceux qui ne sont pas accoutumez à ce Stile s'en laissent éblouïr, & ne s'imaginent pas qu'on place sur le *Trône* un Pedant,

* *Ganz. Tsemach David. pag.* 119.

dant, & qu'on dise nettement qu'il a régné treize Ans, lors que son Empire ne s'est étendu que sur quelques Ecoliers, ausquels on a débité des Contes & des Traditions. On appelloit aussi de simples Etudians *Princes des Couronnes*, parce qu'ils étoient Chefs d'une Classe.

V. Puis qu'on donne un Titre si glorieux à des Ecoliers, il ne faut plus s'étonner de ce que le Chef de la Captivité le portoit aussi. On se fait une grande Idée de ces Chefs. Cependant, leur Pouvoir n'étoit pas si grand qu'on le croit ordinairement. 1, Toute la Nation ne dépendoit point d'eux, comme on le dit; puis que jusques à l'An 429 les Patriarches de la Judée étendoient leur Juridiction sur un grand nombre de Provinces; & depuis ce tems-là, les Juifs dispersés dans l'Empire Romain ne pouvoient pas reconnoître un Chef qui résidoit sur les Terres des Rois de Perse, ou des Arabes, avec lesquels on étoit continuellement en Guerre. Les Empereurs Grecs, si jaloux de leur Autorité, auroient-ils souffert qu'un Juif étranger fût venu lever des Impôts sur leurs Sujets, & qu'on entretînt Commerce avec eux pendant la Guerre? 2, Les Revenus de ce Prince étoient médiocres. Les Docteurs comptent qu'il avoit obtenu des Persans le

Pri-

Privilege de n'établir qu'un seul Juge pour décider les Différens sur l'Intérêt, sans être obligé de réparer le Dommage lors que la Sentence étoit mal donnée; au lieu que par les Loix ordinaires ils devoient être jugez par trois Personnes. Cette Remarque est puérile: car, ce sont les Thalmudistes qui ont fixé le nombre de ces Juges à trois; & il est mal à-propos d'aller demander au Roi de Perse la Dispense d'une *Loi qu'on s'impose volontairement.* Quoi *qu'il* en soit, le *Prince établissoit* un ou *trois* Juges à Nerean, *Bourg éloigné* d'une demie Journée de Babylone; & c'étoit là qu'on paioit la Didrachme lors qu'on avoit atteint l'Age de vint Ans. Il punissoit aussi les Violations de la Loi par des Amendes qui étoient réservées pour le Prince. Il y avoit un Tribunal semblable à Chaloan, à cinq Jours de Babylone. Il y en avoit un troisieme à Késar; & le dernier à *Babylone*, où le Prince résidoit: & dans tous ces Bureaux, on ne recueilloit que sept cens Ecus d'Or, qui faisoient le Revenu du Prince. En supposant que la Dignité est proportionnée au Revenu, elle ne seroit pas considérable. 3, On découvre par là la raison du Silence que tous les Historiens gardent sur ces Chefs de la Captivité. Ils assurent que tous ces Princes étoient de la

Maison

Maiſon de David. On leur donne en Idée un grand Empire, par lequel le Sceptre s'eſt conſervé dans la Tribu de Juda. Cependant, ces mêmes Hiſtoriens qui conſervent la Succeſſion, les Noms, & quelques Actions des Docteurs qui ont enſeigné dans les Ecôles de Sora, de Pundebita, & ailleurs, ne parlent preſque jamais des Chefs de la Captivité; & ce n'eſt qu'avec beaucoup d'Incertitude qu'on en déterre quelques Noms. On célébre fort le R. Aſce; on compte ſes Succeſſeurs dans l'Académie: mais, dans tout le cinquieme Siecle, que nous éxaminons, on ne trouve qu'un ſeul Nom d'un Chef de la Captivité. Il eſt impoſſible de croire qu'on les eut oubliés ſi parfaitement, s'ils avoient fait pendant le cinquieme Siecle quelques Actions importantes, ou qu'ils euſſent été des *Princes*, comme on leur en donne le Titre. Revenons au Thalmud Babylonien que le Chef de l'Académie compoſa.

VI. Cet Ouvrage fut interrompu par la Mort d'Aſce, quoi qu'il eut laiſſé des Diſciples habiles qui pouvoient l'achever. Mais, cette Interruption fut cauſée par une Perſécution qui dura ſoixante treize Ans. Elle fut violente; car, *le Sabbat fut ôté*; c'eſt-à-dire, qu'on en défendit la Célébration. Les Synagogues furent fermées. On donna

na les Maisons saintes aux Mages *. On arrêta Prisonniers les prémiers Docteurs de la Nation. Amimar, Mor, Disciples d'Asce, & Huna son Fils, qui étoit Chef de la Captivité, furent condamnez à la Mort, & la souffrirent courageusement: mais, la Jeunesse, plus attachée aux Plaisirs de la Vie, abandonnoit la Religion, tellement qu'Israël *se trouva dans une grande Affliction* vers la fin du cinquieme Siecle †. Cependant, on reprit Courage quelque tems après, & le Thalmud fut achevé l'An 500. *On le répandit dans toute la Nation, laquelle convint qu'il ne seroit plus permis d'y ajouter, ni d'en retrancher aucune chose.* C'est ainsi qu'un des plus habiles Historiens ‡ a rapporté cet Evénement.

VII. Les autres renvoient un peu plus tard la fin de ce grand Ouvrage; & il y a sur ce sujet entre les Docteurs une Différence de quelques Années; puis que, selon leur Calcul le Thalmud ne fut achevé que l'An 545. Cette Différence ne seroit pas considérable; mais, on tombe dans de plus grandes Difficultez, lors qu'on pese le Témoignage de ces Historiens.

Celui ‡ que nous venons de citer, fait achever le Thalmud l'An 500; mais, il ne

* *Ganz. Tsemach. pag.* 121. † *An. Ch.* 474.
‡ *Ganz. ibid.* ‡ *Ganz.*

ne compte pas éxactement; car, Asce, le prémier Auteur de cet Ouvrage, mourut l'An 427. Son Fils aîné fut créé Président de l'Académie de Sora l'An 455, & régna treize Ans. La Nation fut tranquille sous son Regne. Jesargar, Roi de Perse, forma le dessein de la persécuter; mais, le Président de Sora avoit tant de Crédit sur son Esprit, qu'il détourna le Cours de cette Violence. La Persécution ne commença qu'en 474, qui fut l'Année des Martyrs: & si elle dura 73 Ans, comme on l'assure, le Thalmud de Babylone, qui ne fut achevé qu'après la fin de cette Persécution, doit être remis à l'An 547. Ainsi, cet Historien se contredit lui-même.

VIII. Il y a une seconde Difficulté plus considérable: car, presque tous les Historiens * Juifs assurent que la Persécution de 73 Ans fut suscitée par Isdigerde, & qu'elle dura *jusqu'à ce que le Regne des Ismaëlites prévalut*.

IX. On peut pousser plus loin ces Difficultez; car, un de ces Historiens assure, „que les Rois de Perse avoient toujours „aimé les Juifs, qui avoient alors des Doc„teurs aussi célébres & aussi saints qu'avant „la Ruïne de Jérusalem. Mais, le Roi „sollicité par le Peuple, qui se mutinoit

* *Serira Gahon. Abraham.*

„dans un tems où l'on étoit menacé d'une „Guerre étrangere; eut la Complaisance „d'arrêter *les trois Princes de* * *la Captivité.* „On les fouëtta cruellement, sans pou„voir ébranler leur Constance. On jetta „dans les Prisons un grand Nombre de „Princes de la Nation, qu'on fit tellement „jeuner, qu'il ne leur restoit que la Peau „sur les Os. La plupart attenuez par la „Durée de tant de Maux, abandonnérent „leur Religion. Mais, depuis ce tems-là, „les Affaires des Perses changérent de fa„ce. Les Arabes leur livrérent plusieurs „Combats, & prirent tous les Rois de Per„se, & les mirent dans les Fers. Le Roi „des Arabes, qui savoit que la Contrainte „en Matiere de Religion est injuste, envoia „querir les Juifs, & leur accorda une plei„ne Liberté de Conscience.„ L'Auteur † assure qu'il avoit tiré cet Evénement des Annales des Rois de Perse qu'on avoit envoiez en Espagne: mais, il le place l'An 244 de l'Ère Chrétienne; ce qui decouvre une Fausseté, ou une Ignorance grossiere, dans sa Narration.

X. Tous ces Faits sont embarrassez; car, les Maîtres s'accordent presque également sur deux choses qui sont contradictoires: 1; l'une,

* *Amimar. Murcia & Masurgia.*

† *Salom. Ben. Virg. Schevet Juda, pag.* 5.

1, l'une, que le Thalmud de Babylone fut achevé à la fin du cinquieme Siecle, ou au commencement du sixieme. Ils conviennent que R. Asce, qui en forma le Dessein, enseignoit l'An 370; & ceux qui prolongent le plus sa Vie, le font mourir l'An 474. 2, On convient aussi que la Persécution qui empêcha la Consommation de cet Ouvrage, fut excitée par les Ordres du dernier Roi de Perse, peu de tems avant que les Sarrasins fissent la Conquête de cette Monarchie. Dira-t-on que les Historiens Juifs se sont trompez sur le tems de cette Persécution, ou sur l'Age de R. Asce? On ne peut se determiner, puis qu'on trouve un Consentement presque égal sur ces deux choses. Cependant, dans l'Incertitude nous suivons la Tradition que le Thalmud fut achevé l'An 500 ou quelques Années après; parce qu'il n'y a rien de plus ordinaire à ces Auteurs, que de combiner des Evénemens fort éloignez les uns des autres. Ils ont pu savoir le tems où le Thalmud avoit été composé, & vouloir joindre à ce grand Evénement la Persécution qu'ils furent obligés de souffrir peu de tems avant les Victoires des Sarrasins. Mais, nous ne proposons cela que comme une Conjecture très incertaine. Nous remarquerons seulement que les Historiens Juifs ont marqué plusieurs

Combinaisons semblables, parce qu'il n'y a rien de plus ordinaire aux Docteurs, que de confondre les tems. D'ailleurs, il étoit d'autant plus aisé de tomber dans l'Erreur, qu'il y avoit un Isdigerde sur le Trône des Perses au tems dont nous parlons; & c'étoit un Prince du même Nom qui régnoit lors que les Sarrasins renversérent cette Monarchie. En effet, Procope * appelle Isdigerde le Roi de Perse, à qui Arcadius mourant confia l'Education de son Fils, & qui usa de ce Dépôt avec tant de Générosité. Les Juifs ont pu confondre ces deux Princes, dont l'un avoit vêçu lors qu'on composoit le Thalmud, & l'autre persécuta peu de tems avant la Ruïne de la Monarchie.

XI. Ce fut vers la fin du même Siecle qu'on vit naître un nouvel Ordre de Docteurs, appellez Doutans, ou Séburéens; à la tête desquels étoit R. Josi. Je ne sai si ces Maîtres poussoient leurs Doutes jusques sur les Décisions du Thalmud, & s'ils en ébranloient l'Autorité naissante par des Difficultez qu'ils ne resolvoient pas, ou s'ils se contentoient de proposer de nouvelles Questions, sur lesquelles ils disputoient *in utramque Partem*, sans permettre qu'on se determinât. Ces Peres des Difficultez sont incommodes dans toutes les Religions;

* *Procop. de Bello Perſ. Lib. I, Cap. II, pag.* 8.

ligions; car, il n'y en a pas une feule qui n'ait fes Endroits foibles, contre lefquels on peut dreffer fes Machines avec Succès: & fi on en tire quelque Avantage, parce qu'on éclaircit bien des chofes qu'on avoit crues avec trop de Précipitation, on y perd auffi confidérablement, parce que plufieurs Perfonnes qui ne peuvent digérer ces Difficultez, s'ébranlent, & tombent dans l'Incrédulité. En voulant obliger la plupart des Hommes à fe tenir fur leurs Gardes contre certaines Erreurs, on leur infpire une Défiance exceffive qui les perd. On n'eft fur de rien, lors qu'on fe voit arracher des Véritez qu'on croioit inconteftables. Il faudroit ne propofer fes Doutes que dans les Ecôles & dans la Langue des Savans, qui pourroient en faire une jufte Diftinction; au lieu que les Séburéens écrivoient dans la Langue du Peuple. Ceux qui doutent ont un grand Avantage dans le Combat; car, ne prenant eux-mêmes aucun Parti, ils attaquent toujours fans être obligez de fe tenir fur la Défenfive. D'ailleurs, il eft plus facile d'arracher que de planter, & de jetter par terre un Edifice que d'en relever un qui foit fans Défaut. Mais, d'un autre côté, eft-ce faire un judicieux Ufage de fa Raifon, que de la tenir toujours flottante fans lui donner un

Pouce de Terre, sur lequel elle puisse reposer son Pied ? La Consolation est-elle grande d'avoir terrassé des Ennemis, lors qu'on ne sait soi-même ce qu'on est, & ce qu'on doit être ? Il ne faut donc pas s'étonner si les Séburéens, ou Pyrrhoniens Juifs se sont rendus odieux dans la Nation. Ils commencérent à paroître vers la fin du cinquieme Siecle, & périrent dans le sixieme, où les Excellens prirent leur Place, comme nous l'avons dit ailleurs.

XII. Les Historiens conviennent que Perosez s'engagea dans une fâcheuse Guerre, où il périt ; mais, les Peuples qu'il voulut combattre sont peu connus. Agathias * assure que c'étoient les Nephtalites. Un habile Critique † a conclu que ces *Nephtalites* inconnus étoient les restes de la Tribu de Nephtali, que Tiglat-Pileser avoit transportez sur les Frontieres de la Perse. En effet, ces Peuples étoient *Alliez* & Voisins des Medes, avec lesquels ils faisoient souvent de grandes Irruptions. Procope ‡ assure qu'ils étoient établis là depuis long-tems. Ménasseh Ben Israël ‖ l'assure aussi.

* *Agath. Lib. IV, Cap.* 11.
† *Schickard, Taarich, pag.* 130.
‡ *Procop. de Bello Pers. Lib. I, Cap. III, & IV, pag.* 10, *&c.*
‖ *Esperança de Israël, pag.* 54, *Cap. XXV.*

aussi. Il en allegue pour raison, 1, que dans les anciens Manuscrits d'Agathias il y avoit *Nephtalites*. 2, Que ees Peuples étoient blancs, & non noirs, comme les Huns. 3, Que Procope les répresente comme des Peuples civilisés & polis; au lieu que les Huns courent de Lieu en Lieu. Azaria a dit la même chose dans son *Meer Enaiim*; mais, il a fait une Faute; car, il a dit que les Nephtalites conquirent la *Province de Perouse*; au lieu qu'il s'agit de Perosez, Roi de Perse, & non d'une Province. Ces Nephtalites avoient leur Roi, lequel apprenant le Dessein de Perosez, laissa sur sa Route un Seigneur de sa Cour lié & garotté, avec Ordre de dire à son Ennemi qu'on l'avoit ainsi traité, parce qu'il avoit conseillé de se rendre, & de paier le Tribut aux Perses. Perosez * trouva le Seigneur; crut ses Conseils; se laissa conduire par ce Guide infidele, qui mena son Armée dans des Lieux secs & arides, où elle périt de Soif: l'Ennemi fondant alors sur lui, il fut défait & pris. Il se racheta, à condition qu'il ne feroit plus la Guerre aux Nephtalites, & qu'il ne passeroit jamais au delà d'une Pierre, laquelle fut placée pour être la Borne de leurs Roiaumes. Perosez se mocqua des Sermens; & afin de les élu-

 der,

* *Patricides & Elmacinus.*

der, il résolut * de faire porter devant lui la Pierre qui devoit servir de Borne, s'imaginant satisfaire par là à sa Parole, & ne passer point au delà de la Pierre. Son Conseil lui représenta sagement qu'il ne s'agissoit pas d'une Pierre; mais, d'un Traité solennel fait avec l'Ennemi qu'on ne devoit jamais violer. Le Serment, *disoient les Persans*, ne roule pas sur la Pierre, *mais, sur une Parole donnée qu'il faut expliquer comme l'Ennemi l'entend.* Perosez persévéra dans son Sentiment, leva des Troupes, donna la Bataille, où il fut tué. Ses Enfans, qui l'avoient suivi, y périrent presque tous. Procope rapporte la chose fort différemment. Il assure que la Témérité de Perosez l'engagea dans des Montagnes, où les Ennemis, qu'il croioit encore fort éloignez de lui, l'environnérent de tous côtez. Les Perses effraiez ne savoient comment se tirer d'un Péril qui étoit d'autant plus grand que le Roi ne le voioit pas. Eusebe, Ambassadeur de Zenon, l'en avertit par l'Embléme d'un Lion qui vouloit devorer un Bouc; & qui s'étant jetté avec trop d'Impétuosité sur sa Proie, étoit tombé dans une Fosse qu'on lui avoit creusée, & où il périt. Perosez sentit alors sa Faute; mais, il ne pouvoit la reparer. Le Roi des Eph-

talites

* *An. Christi 475.*

talites leur proposa de le venir adorer comme son Maître, & de jurer qu'il ne lui feroit jamais la Guerre. Les Mages, pour sauver l'Honneur de leur Prince, choisirent pour faire cette Adoration, le Matin, lors que le Soleil se leve, afin que le Roi put dire qu'il avoit adoré le Soleil à la maniere des Perses. Le Serment & l'Hommage aiant été rendus, Perosez ramena son Armée. Il recommença la Guerre; mais, les Ephtalites aiant creusé un Fossé au milieu d'une Plaine, & l'aiant recouvert, les Perses, qui fondoient avec trop de Violence sur quelques Escadrons ennemis, qui paroissoient fuïr devant eux, tombérent dans le Piege, & Perosez y périt avec son Armée & ses Enfans.

XIII. Ce n'est pas à nous à concilier les Historiens Arabes & Grecs sur des Circonstances si différentes. Nous remarquerons seulement que, selon Procope, ce ne fut point à la Tribu de Nephtali que Perosez fit la Guerre, puis qu'il appelle ces Peuples Ephtalites, & qu'il soutient qu'au lieu d'être descendus des dix Tribus, c'étoient des *Huns blancs*, lesquels vivoient sur les Frontieres de la Perse dans le Chorazan, proche de Fleuve Oxus. Ils étoient infiniment plus polis que les autres Huns, & vivoient d'une maniere très différente;

 mais,

mais, il ne faut pas conclure de là qu'ils fussent Juifs. Agathias même, qui en les appellant Nephtalites, a donné lieu de croire que c'étoient les restes de cette Nation, reconnoît aussi qu'ils étoient Huns; ce qui leve toute la Difficulté.

CHAPITRE IX.

Suite de l'Etat des dix Tribus dans la Perse, l'Arabie, & l'Ethiopie, jusqu'au septieme Siecle.

I. *Génie de Cavade.* II. *Les Juifs ne peuvent chasser un Démon qui garde les Trésors.* III. *Dispute entre Chanina & le Chef de la Captivité. Ses Suites.* IV. *Soulevement des Juifs contre le Roi de Perse. La Colonne de Feu reparoît.* V. *Chosroës le Grand ferme leurs Académies. Ils se liguent avec lui.* VI. *Hormisdas III leur rend la Liberté.* VII. *Leur Cruauté contre les Chrétiens sous Chosroës II.* VIII. *Leur Conjuration contre les Habitans de Tyr, punie.* IX. *Si Chosroës II fut Chrétien.* X. *Si les Juifs se joignirent à Mahomet.* XI. *Conformité de Religions. Equité des Juifs.* XII. *Maniere dont Mahomet traite avec eux.* XIII. *Distinction de Juifs.* XIV. *Dialogue d'Abdias, faux.* XV.

XV. Reproches de Mahomet contre les Juifs. XVI. Traité des Chrétiens avec Mahomet, singulier. XVII. Juifs métamorphosez en Singes. Guerres qu'on leur fait en Arabie. XVIII. Conjuration des Juifs contre Abdalla. XIX. Dispute entre eux & Mahomet.

L. LE sixieme Siecle s'ouvrit par les Persécutions que les dix Tribus essuiérent en Orient. Cavada, Prince violent & fier, qui ne pouvoit souffrir la Diversité de Religions dans son Roiaume, fit couper les Jarets à un grand Nombre de Chrétiens; mais, cela ne leur fit pas grand Mal, puis que si on en croit Théophane, ils ne laissérent pas de marcher avec la même Facilité qu'auparavant *. Il voulut aussi contraindre les Ibériens à quitter le Christianisme pour la Religion Persane : mais, aiant demandé d'abord à leur Roi de laisser les Morts sans Sépulture pour être la Proie des Oiseaux & des Bêtes farouches, les Ibériens ne pouvant consentir à une Action qui choque si sensiblement l'Humanité, ils se

* *Theophan. Chron. pag.* 137. *Id. pag.* 145. *An. Christi* 512. *Procop. de Bello Perf. Lib. I, Cap. XII, pag.* 33. *Ganz. Tsemach David. ad An.* 265, 267, 270; c'est-à-dire, *Années de l'Eglise* 505, 507, & 510.

se donnérent aux Romains. Enfin, les Manichéens étoient si puissans à sa Cour, qu'ils avoient séduit un jeune Prince de sa Maison; & sous Prétexte de le faire couronner avant sa Mort, il les assembla tous, fit mourir les uns, & bruler les autres. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que ce Roi tourmenta les Juifs de son Empire; & c'est peut-être à cela qu'il faut attribuer le Changement fréquent qui arriva dans la Dignité des Princes de la Captivité (a); car, en moins de dix Ans on vit quatre de ces Chefs de la Captivité de Babylone se succéder les uns aux autres; & même Zutrà, l'un d'eux, fut pendu, comme nous le dirons dans la suite.

II. On * assure prémiérement qu'ils tombérent dans la Disgrace de Cavade, parce qu'ils ne purent le mettre en Possession d'un Château, rempli de Trésors, *que les Démons gardoient*. Cavade l'avoit fait assiéger, dans l'Espérance de devenir riche par cette seule Conquête: mais, il fut étonné de voir que les Machines ordinaires de la Guerre étoient inutiles pour le Siege, & que

(a) Ces Chefs de la Captivité étoient Hounâ, qui régna deux Ans; Acha, qui gouverna trois Ans; Tettana, & Meir Zutrà, qui furent Chefs l'espace de quatre Ans.

* *Theódor. Lect. Lib. II, pag.* 564. *Cedren. p.* 297.

que les Démons arrêtoient tous ses Efforts. Il appella à son Secours toutes les Religions qui étoient connues dans son Roiaume. Les Mages, les Manichéens, les Juifs, & les Chrétiens se rendirent dans son Camp pour faire Essai de leur Art; mais, les Chrétiens seuls aiant eu le Bonheur de chasser les Démons par un Signe de Croix, Cavade ôta aux Manichéens & aux Juifs leurs Privileges, & les transporta aux Chrétiens, dont l'Evêque résida à sa Cour, & y conserva beaucoup de Crédit.

Ce sont des Chrétiens qui rapportent le Fait, & qui l'ont bâti sur l'Opinion du Vulgaire, lequel s'imagine que les Démons sont avares, amoureux de Richesses qui leur sont inutiles, qu'ils les gardent avec Soin, & en envient la Possession jusqu'aux Idolâtres, quoi qu'ils soient leurs Esclaves. Il est étonnant que les anciens Ecrivains aient eu une Opinion si mal fondée. Cependant, Théodore & Cédren ne sont pas les seuls qui l'ont produite; car, Procope * conte froidement qu'un Démon étoit allé coucher avec la Mere de Justinien, & avoit engendré ce Prince pour la Perte du Genre humain. Il assure même que Justinien étoit un Démon sous la Figure d'un Homme, parce qu'il y avoit des Témoins

 qui

* Procop. Hist. Arc. Cap. XII, pag. 38.

qui l'avoient vu marcher sans Tête, & que son Visage devint une Masse informe. Enfin, *un Solitaire très agréable à Dieu*, aiant été admis à l'Audience du Prince, se retira fort effraié, & parlant comme un Fou, parce qu'il avoit vu sur le Trône le Démon au lieu de l'Empereur. Que de Contes dans les Ecrits des Anciens! Les Evêques devroient être mieux instruits, & n'emploier ni le Nom de Dieu, ni les Exorcismes pour ravir aux Démons la Garde des Trésors, & laisser une Opinion si folle à un Roi idolâtre; mais, les Evêques sont souvent aussi superstitieux que les Païens. Enfin, ce prétendu Miracle ne s'accorde point avec ce que les Historiens rapportent, que Cavade, au lieu de donner de grands Privileges aux Chrétiens, les persécuta souvent.

III. La Division s'alluma chez les Juifs sous son Regne, entre le Chef de l'Académie, & celui de la Captivité. Ce dernier, étant allé trouver Chanina, voulut interpréter une Section du Thalmud sur les *Sermons*: l'autre regarda cette Demarche comme une Usurpation de ses Droits, & s'y opposa fortement. Le Prince de la Captivité, pour se vanger, ordonna à ses Officiers de prendre Chanina, & de lui arracher les Poils de la Barbe, défendant à même

même tems à tous les Habitans de la Ville de le loger, & de lui fournir le nécessaire. Chanina pleura amérement, & Dieu exauçant sa Priere, la Peste se mit dans la Maison du Prince, & tua tout le Monde, à l'exception d'un Enfant qui n'étoit pas encore né. Chanina prévit que cette Tige repousseroit; car, il songea la Nuit qu'il étoit entré dans un Jardin, dont il coupoit tous les Cedres, & n'en laissoit qu'un très petit. Pendant qu'il abatoit tous les Arbres, un Vieillard rou se présenta à lui, & l'avertit que le Jardin lui apartenoit. Il le censura d'avoir coupé tous les Cedres, & lui donna un si violent Soufflet que sa Tête se tourna d'un autre côté. Chanina, reveillé par le Coup, reconnut qu'on le frappoit, parce qu'il avoit fait mourir tous les Enfans du Prince de la Captivité; mais, il crut qu'il naîtroit quelque Rejetton de cette Famille. Il consulta les Docteurs qui lui apprirent que sa Fille étoit grosse, & proche de son Terme. Il alla assiéger sa Porte, & ne la quitta ni Nuit, ni Jour, ni pendant le Chaud, ni pendant la Pluie jusqu'à ce que l'Enfant fut né. Il l'enleva, & se chargea de son Education.

Cependant, comme la Famille de David manquoit, Paphrà, qui s'étoit allié depuis peu dans cette Maison, acheta la Dignité de

de Prince, & en jouït jusqu'à ce que l'Enfant mineur eut atteint l'Age de quinze Ans. Alors Zutrà (c'étoit le Nom de l'Enfant) demanda au Roi une Dignité qui appartenoit à sa Maison, & dont il étoit l'unique Héritier. On lui accorda sa Demande. *Paphrà* fut dégradé par Ordre du Roi de Perse; & une Mouche l'aiant piqué, il éternua si long-tems qu'il en mourut, par Punition de ce qu'il étoit *devenu Chef de la Captivité par Argent.* Zutrà prit Possession de *cette Charge, & régna vint Ans.*

IV. De son tems s'éleva Meir *, ce fameux Rabbin, en faveur duquel Dieu renouvella la Colonne de Feu. Il la vit; & ce Prodige l'autorisant à faire quelque chose de grand, il assembla quatre cens Hommes avec lesquels il déclara la Guerre au Roi de Perse. Il fut heureux pendant sept Ans. La Colonne de Feu se faisoit *voir* souvent; ses Victoires étoient *fréquentes*, & il leva de gros Impôts. Mais, à la fin de ce Terme ses Soldats se debauchérent avec des Femmes Persanes: ils burent du Vin consacré aux Idoles; & non seulement ce Péché fit cesser le Miracle; mais, les Perses, aiant arrêté Meir Prisonnier, le tuérent. Ils entrérent aussi dans la Ville,

où

* *Zeder Olam Zuta, cum Not. Meieri. Vide Imbon. Biblioth. Rabbin. Tom. V. pag.* 46.

où demeuroit Zutrà, Chef de la Captivité. Ils la pillérent ; ils pendirent le Prince, avec le Préſident du Conſeil, ſur un Pont. Tous ceux qui étoient de la Famille de David, furent obligez de prendre la Fuite *. Zutrà II, Fils du Chef de la Captivité, ſe retira en Judée, où il devint Prince du Sénat. C'eſt ainſi que les Hiſtoriens Juifs content le prémier de leurs Malheurs, dont les ſuites furent ſi longues, que leur Maître Habonai n'ôſa ſe montrer l'eſpace de trente Ans † ; c'eſt-à-dire, tout le tems que Cavade régna.

V. Choſroës le Grand ne leur fut pas plus favorable que l'avoit été ſon Pere. Ils avoient tâché de gagner ſes bonnes Graces en trahiſſant l'Empereur Juſtinien. Ce Prince avoit envoié des Ambaſſadeurs en Orient pour traiter la Paix, & les avoit chargez de Préſens qu'on avoit reçus avec tant de Reconnoiſſance, qu'on avoit lieu d'eſpérer que le Traité ſeroit aiſément conclu, lors que les Juifs, qui avoient leurs Eſpions & leurs Députez à cette Cour, inſinuérent ‡ à Choſroës, que s'il vouloit continuer la Guerre, on lui fourniroit cinquante mille Hommes en Judée, par le moien deſquels on prendroit Jéruſalem, une des plus riches

* *An. Chriſti* 522. † *An. Chriſti* 331.
‡ *Theophan. pag.* 152.

ches Villes du Monde. Chosroës accepta ce Projet, rompit la Négotiation, & se préparoit à aller seconder l'Effort des Traîtres, lors qu'on eut Avis que les Députez, qui étoient partis pour travailler à son Exécution, avoient été arrêtez à leur Retour, & condamnez au Supplice après avoir confessé leur Crime.

Ce Desir de plaire au Prince Persan ne l'attira pas dans leurs Intérêts: & non seulement, ils ne laissérent pas d'avoir part aux Malheurs généraux de l'Empire, lors que Chosroës, qui prenoit souvent les Armes contre les Romains, pilla la Syrie, & s'avança dans la Judée pour se rendre Maître de Jérusalem; mais, ce Prince ferma * toutes leurs Académies d'Orient; ce qui anéantit l'Amour des Sciences. On ne voit pas même qu'il y eut alors un Chef de la Captivité, puis que Zutra II avoit été obligé de se retirer en Judée, & qu'il y exerça long-tems une Charge infiniment au dessous de celle qu'il auroit possédée à Babylone, s'il y avoit eu la Liberté.

VI. Hormisdas III leur † rendit la Liberté qu'ils avoient perduë; car, l'Académie de Pundebita fut ouverte. R. Chanan Mehischkà commença à enseigner, & on y vit paroître un nouvel Ordre de Docteurs

* *An. Christi* 589. † *Eodem Anno.*

teurs sous le Titre *de Gaons*, ou *d'Excellens*; mais, ce Prince malheureux ne régna pas long-tems (*a*). Ces Sujets révoltez l'arrêtérent Prisonnier, & son propre Fils Chosroës II lui ôta la Vie à Coups de Bâton.

VII. Ce jeune Prince ne jouït pas tranquillement de sa Barbarie ; car, Varame, qui avoit été l'Ennemi de son Pere, se déclarant aussi le sien, & prétendant monter sur le Trône, le chassa de la Perse après avoir battu son Armée. Il fut obligé de se jetter entre les Bras des Romains. Maurice lui donna des Troupes & des Généraux. Il fallut essuier bien des Combats avant que de pouvoir prendre le dessus sur Varame, qui s'étoit fait un gros Parti dans l'Etat, & qui le soutenoit avec une grande Valeur. Les Juifs étoient dans ses Intérêts. Cette Nation, dit * l'Historien Grec, *infidele, inquiete, impérieuse, jalouse, envieuse, implacable, étoit alors assez puissante en Perse pour soulever les Peuples contre ses Princes, & pour fortifier les Rebelles, parce qu'elle s'y étoit extrêmement multipliée, & qu'elle y avoit amassé des Richesses immenses.* Chosroës, devenu le Maître, lava cette Perfidie dans leur Sang. Ceux d'Antioche tombérent les prémiers entre

(*a*) Douze Ans.
* *Theophyl. Simocatta in Maur. Lib. V, Cap. VII.*

entre les Mains de Mebode, Général des Romains. Cette Ville n'étoit pas celle de Syrie: mais, une autre que Chosroës I avoit bâtie en Perse, & à laquelle il avoit donné ce Nom, parce qu'il l'avoit faite sur le Modêle de l'autre, & qu'il y avoit transporté ses Habitans. On dit qu'ils furent étonnez, en y entrant, de retrouver leur Patrie, & une seconde Antioche, les mêmes Rues, & les mêmes Maisons qu'ils avoient quittées. Mebode, aiant pris cette Place, en fit passer une grande Multitude de Juifs au Fil de l'Epée, fit périr les autres par de différens Supplices, & reduisit ce qui resta dans une triste Servitude. Cependant, Chosroës, aiant été rétabli, se reconcilia avec eux, & s'en servit utilement pour ses Desseins. En effet, ce Prince, qui aimoit la Guerre, publia qu'il s'armoit pour vanger la Mort de Maurice, son Bienfaiteur, contre Phocas qui l'avoit tué, & qui s'étoit rendu Maître de l'Empire. [Un (a) Prince Païen détestoit l'Injustice, le Meurtre, & l'Usurpation de Phocas, pendant que le Pape Grégoire le Grand couronnoit d'Eloges l'Usurpateur. Condamnerons-nous le Patriarche Chrétien, & louerons-

(a) On a retranché cette Réfléxion dans l'Edition de Paris, parce qu'il n'est pas permis de dire la Vérité des Papes.

rons-nous le Prince idolâtre? Ils agissoient tous deux par Intérêt : l'un flattoit bassement un Tyran, dont il avoit besoin, & l'autre cherchoit un Prétexte pour ravager les Terres de l'Empire.] En effet, il se jetta * dans la Syrie & dans la Judée, où il fit une Exécution terrible. Il y revint sous Héraclius, prit Jérusalem, & emporta avec lui la Croix qu'un Juif avoit trouvée. Il est très apparent que cette Nation étoit d'Intelligence avec Chosroës, puisque lors qu'il fut Maître de Jérusalem, il † leur remit tous les Prisonniers Chrétiens, & qu'ils ne les achetérent que pour satisfaire leur Haine en les tuant impitoiablement. Quatre-vint dix mille Personnes périrent par leurs Mains dans cette Occasion.

VIII. Elmacinus ‡, & les autres Historiens Arabes, ajoutent que Chosroës étant allé assieger Constantinople, on fut obligé d'évacuer les Places de la Syrie, & d'en tirer toutes les Garnisons, afin de courir au Secours de la Capitale ; & les Juifs profitans de cette Circonstance, conjurérent avec tous ceux de leur Nation en Judée d'égorger un Jour de Pâques tous les Habitans de la Ville de Tyr, afin de se ren-

dre

* *An. Christi* 615. † *Theoph. pag.* 252.
‡ *Elmacin. pag.* 271; *Patricides, pag.* 236; *Hotting. Hist. Orient. Lib. I, Cap. III, p.* 129.

dre Maîtres de ce Poste important. Tous les Conjurez se rendirent sécrétement au Pied des Murailles de Tyr ; mais, trouvant plus de Résistance qu'on n'avoit cru, parce qu'on les attendoit, ils se répandirent à la Campagne, où ils brulérent les Eglises des Chrétiens. Les Bourgeois de Tyr, qui voioient ce Spectacle des Remparts & des Tours, faisoient sauter la Tête d'un Juif à chaque Temple qui tomboit, ou qui *bruloit*. Comme on tua deux mille Juifs, *il faut qu'ils aient brulé deux mille Temples. Le Bourgeois sortant, trouva cette Troupe qui s'étoit dispersée comme un Troupeau de Moutons dans la Campagne*, & en fit un grand Carnage. Il ne faut pas s'étonner si Chosroës favorisoit alors les Juifs d'Orient, puis qu'ils faisoient en sa faveur des Diversions si avantageuses.

IX. On * prétend qu'il s'étoit rétiré auparavant chez l'Empereur Maurice, & qu'il épousa une de ses Filles, & que cette Princesse l'obligea à changer de Religion. Enfin, Evagrius †, Biclar, & plusieurs autres Historiens affirment la chose ; mais, on ne peut souscrire à ces Autoritez, quoi qu'elles

* *Willel. Tyr. Lib. I, Cap. II.*

† *Evagr. Lib. VI, Cap. XVI. Simocatta Theophan.* 252, *Lib. V, Cap. XIII. Biclar. An.* 8, *Maurit.*

les paroiſſent fortes. 1, On donne à Maurice une Fille que ce Prince n'a jamais eue. Il en avoit trois de l'Impératrice Conſtantine; mais, ces trois Filles furent enfermées dans un Couvent avec leur Mere après la Mort de Maurice, & ne furent jamais mariées. Il faut donc faire une nouvelle Princeſſe parfaitement inconnue aux Anciens pour la marier au Roi de Perſe. La choſe n'eſt pas ſans exemple; car, les Grecs ont placé dans leurs Menées une Sopatra, Fille de l'Empereur Maurice, qui n'a jamais été; & c'eſt là une Sainte imaginaire qu'il faudroit effacer du Catalogue de celles qu'on invoque. Frédégaire * a pouſſé la Fiction beaucoup plus loin; car, il a imaginé un Arnolfe, Roi des Perſes, avec la Reine Céſarea, lequel, à la Sollicitation de l'Empereur Maurice, ſe fit batiſer avec ſoixante mille Perſes. Cependant, aucun Roi de cette Monarchie n'a porté ce Nom. Il y a de la Contradiction dans les autres Hiſtoriens; car, les uns le font changer de Religion en faveur de ſon Mariage avec Marie, Fille de Maurice. Les autres aſſurent qu'il étoit déjà Chrétien, lors qu'il ſe maria à Syra, qui faiſoit auſſi Profeſſion de la Vérité. Les uns mettent ſa Converſion au tems de ſon Rétabliſſement ſur le Trône,

* *Fredegar. Cap. IX.*

Trône, & les autres la renvoient à la fin de sa Vie. Un seul Fait constant doit décider; car, Héraclius lui aiant demandé la Paix, ce Prince, toujours attaché au Culte des Idoles, demanda à l'Empereur pour Préliminaire qu'il embrassât la Religion des Perses, & qu'il adorât le Soleil, & ne voulut lui accorder la Paix qu'à cette Condition.

On * dit, à la vérité, que Chosroës, obligé de ceder sa Capitale au Rebelle Varame, *invoqua Saint Serge*, & promit de lui donner une Croix de Perles, & des plus belles Pierreries que les Indes pourroient lui fournir, s'il obtenoit la Victoire sur son Ennemi. Il s'acquita dans la suite de son Vœu, en envoiant à l'Evêque d'Antioche la Croix que Chosroës le Grand avoit emportée de son Eglise sous l'Empire de Justinien, & il ajouta au haut une petite Croix d'Or très fin, avec une Lettre, dans laquelle il témoignoit qu'il avoit mis sa principale Confiance en Saint Serge, lors qu'un des Généraux de Varame, nommé Zadesphras, s'avançoit avec sa Cavalerie vers Nisibe. Trois Ans après, il demanda au même Saint un Enfant; & aiant obtenu sa Demande, il remercia le Saint par une Lettre

* *Theoph. Simocatta in Maur. Lib. V, Cap. I. Ibid. Cap. XIII, Cap. XV.*

tre qu'il lui écrivit en Paradis, & par des riches Préſens. Il croioit même avoir été ſecouru par la Vierge qui lui apparut, & lui promit les *Victoires d'Aléxandre le Grand.* Il ſemble que ce ſoit là une Trace inconteſtable de Chriſtianiſme; & c'eſt en effet ce qui a trompé pluſieurs Ecrivains.

Cependant, le même Hiſtorien rapporte que Choſroës demeura toujours attaché à l'Aſtrologie judiciaire; qu'étant un Jour entré dans l'Egliſe de Dara pendant qu'on y faiſoit le Service, les Chrétiens furent émus, comme ſi les Myſteres avoient été profanez, & la Religion deshonorée par la Préſence de ce Prince Païen. Domitien, Evêque de Melitene, ne pouvant ſouffrir l'Injure qu'il faiſoit à l'Egliſe, ſortit, le menaça d'emmener les Troupes qu'il avoit. Choſroës envoia faire ſes Excuſes au Prélat, lequel les reçut, revint, cenſura le Prince, & le chaſſa de l'Egliſe. Tout ce Bruit ſe faiſoit, parce que Choſroës, étant Païen, ne devoit pas aſſiſter à ce Service. Enfin, dans la Lettre qu'on fait écrire au *grand Martyr Saint Serge par le Roi des Rois*, il lui dit*: „Je vous ai prié, grand Saint, „de me faire la Grace que Syra devint groſ-„ſe; car, quoi qu'elle ſoit Chrétienne, & „que je faſſe Profeſſion de celle des Païens, „&

* *Ibid. Cap. XIV.*

„& que les Loix me défendissent de l'é-„pouser, je n'ai pas laissé de le faire, & „de l'aimer plus qu'aucune autre de mes „Femmes.„ Ainsi, Chosroës étoit toujours Païen, & engagé dans la Polygamie, comme le reste des Persans, dans le tems qu'il écrivoit des Lettres, & qu'il faisoit des Présens à Saint Serge mort longtems auparavant. Ce * Prince fut enfermé par ses Sujets & par son Fils dans une *Prison*, & on lui donna au lieu de Pain, de l'Or & de l'Argent, en lui disant, *Jouïs à ton aise de toutes ces choses que tu as desirées avec une Ardeur insatiable.* Il mourut de Faim au milieu de ses Trésors l'An 628; & trois † Ans après finit la Monarchie des Perses qui passa aux Sarrasins; Isdigerde, le dernier de leurs Rois, aiant été vaincu proche de Cadesia. C'est le même que Théophane appelle Hormisdas.

X. Mahomet parut au commencement du septieme Siecle, & répandit sa Religion par la Voie des Armes dans un grand Nombre de Lieux. On accuse les Hérétiques Chrétiens & les Juifs de lui avoir fourni son Systême de Religion. On soutient que plusieurs Evêques Nestoriens & Eutychiens, réléguez par l'Empereur Grec dans les Plaines de l'Arabie, fournirent à cet Imposteur plu-

* *Niceph. Chronic.* † *An. Christi* 631.

plusieurs de leurs Dogmes qu'on reconnoit encore aujourd'hui dans l'Alcoran. Mais, je ne sai où trouver ce Nombre d'Evêques bannis en Arabie, à cause de leurs Erreurs, qui voulurent s'accoupler avec Mahomet, & faire un Mélange de leur Religion avec la sienne. Les Eutychiens avoient un gros Parti en Egypte, où Cyrille d'Aléxandrie avoit donné lieu par ses Expressions fortes contre Nestorius, de croire que cette Opinion étoit la véritable; mais, il y a si loin de l'Eutychianisme au Mahométisme, qu'on ne peut s'imaginer que les uns aient labouré avec les autres On a chargé beaucoup plus violemment les Juifs d'avoir été les Complices de cette Impiété. Théophane assure que cette Nation, voiant paroître Mahomet avec Eclat, commença à le regarder comme le Messie, & que les plus considérables, abandonnant la Religion Mosaïque, embrassérent celle que ce faux Prophéte leur enseigna. Ils s'en degoutérent, lors qu'ils s'apperçurent qu'il mangeoit de la Chair de Chameau : ainsi, ces Gens, qui avoient renoncé à la Loi, ne laissoient pas de voir avec Douleur que Mahomet en violoit une des plus legeres Ordonnances. Cela paroît contradictoire: mais, il y a souvent de semblables Contradictions dans l'Esprit & la Conduite des Hommes. Théophane ajoute que les Juifs,

degoutez du Mahométisme, n'ôsérent pourtant y renoncer publiquement, de peur qu'on ne les accusât de Légéreté & d'Inconstance. D'ailleurs, ils crurent qu'en demeurant attachez au Chef de cette Religion, ils lui apprendroient aisément le moien de faire beaucoup de Mal aux Chrétiens. C'est pourquoi ils demeurérent auprès de lui jusqu'à ce que ce faux Prophête *fût égorgé*. On ne sait ce que cela veut dire, parce que Mahomet ne mourut point de Mort violente, & ne fut point égorgé. S'il y a quelque Faute dans le Texte de Théophane, il faut qu'elle soit de vieille Datte, puis que Cédren a dit précisément la même chose. Les Critiques ont tenté de la corriger, en substituant un autre Terme qui signifie *manger* *. Mais, ce Terme barbare ne rend pas un Sens naturel. Il seroit plus raisonnable de substituer *la Fuite au Manger & à la Mort*; car, Mahomet fut obligé de s'enfuïr; & sa Fuite, qui a fait le commencement de l'Hégire, put être un Motif aux Juifs de l'abandonner.

Un Historien, publié par Canisius †, dit que ce furent les Juifs qui corrompirent Mahomet;

* *Theoph. An. Christi* 622, ἀπὸ σφαγῆς αὐτοῦ. Les Critiques lisent φαγῆς. Il faut lire plutot φυγῆς. *Cedren. pag.* 346.

† *Epitom. Bellor. Sacror. Canis. Tom. VII, p.* 287.

homet; car, il prit d'eux la Circoncision, l'Abstinence de la Chair de Pourceau, & plusieurs autres Rites. Une Dame, qui le voioit toujours environné de Juifs, ne douta point que ce ne fut un Homme divin. Comme les Chrétiens reprochent souvent aux Juifs leurs Liaisons avec Mahomet, & qu'ils en produisent un grand Nombre de Preuves, il nécessaire de les rapporter.

XI. (a) On fait un Parallelle de la Religion Judaïque avec la Mahométane, parce que les Arabes observent la Circoncision, & reprochent aux Juifs la Violation du Sabbat; mais, ces sortes de Parallelles, toujours odieux, sont rarement justes. Quelque Dégré de Conformité sur certains Dogmes ne suffit pas pour confondre deux Religions, comme quelques Traits légers de Ressemblance ne suffisent pas pour confondre les Personnes, ni pour croire qu'ils sont Freres, ou Enfans d'une même Mere? Croira-t-on que le Mahométisme & la Reforme de Luther sont deux Religions sem-

(a) On a retranché dans l'Edition de Paris tout ce qui regarde le Parallelle des Religions, Juive & Mahométane, & l'Union que les Juifs ont eue avec les Mahométans, depuis le Paragraphe XI jusqu'au XVII. Je n'en découvre pas les Raisons, si ce n'est qu'on n'a pas aimé qu'on fit l'Apologie des Juifs sur cette Union.

semblables, parce qu'un Controversiste *, qui a voulu *exercer son Zêle contre les Juifs, & les Sarrasins*, y trouve douze Articles de Conformité, dont l'un est qu'on *compte soixante & dix Sectes entre les Musulmans, & qu'il y en a autant entre les Evangéliques*? Croira-t-on que la Religion Musulmanne & la Romaine doivent être confonduës, parce qu'on y regarde Jésus-Christ comme un Prophête armé du Pouvoir de faire des Miracles, & qu'on y soutient la Conception immaculée de la Vierge? On peut dire seulement que les Juifs, qui disputent contre les Musulmans, sont souvent plus équitables que les Chrétiens; car, ils combattent leurs véritables Dogmes, au lieu que les autres les déguisent, & font des Monstres pour les terrasser plus aisément. Le Roi de Cozar, faisant parler un Mahométan qui explique sa Religion, l'introduit, disant qu'il croit fermement † *l'Unité & l'Eternité de Dieu, que le Monde a eu Commencement, & que tous les Hommes sont descendus d'Adam. Nous ôtons à Dieu toute espece de Corps, & toute Incarnation, ou Incorporation; & s'il y a*

* *Dom Martinus Alphonsus Vivaldus, Not. ad Petri de la Cavalleria Zelum Christi contra Judæos & Sarracenos, apud Adrianum Reland. de Religione Mahomed. Præfatio.*

† *Cosri, Part. I, pag. 12.*

a quelque chose dans nos Livres qui paroisse donner un Corps à Dieu, nous soutenons que c'est une Expression métaphorique, dont on se sert pour s'accommoder à la Foiblesse de l'Esprit humain.

Mais, Lipse *, en appliquant aux Princes Chrétiens la Religion Musulmanne, leur attribue de croire un Dieu sphérique, *parfaitement rond & incorporel*; ce qui fait une Contradiction ridicule, & une Fausseté sensible. Euthymius †, voulant armer les Chrétiens contre l'Erreur, assure que les Mahométans croient que Dieu a un Corps sphérique, & *cette Figure indique un Corps constipé*; d'où il est aisé de conclure que, Dieu, *qui, selon Mahomet, est d'une Figure ronde, ne voit, ni n'entend*. Le Pape Pie II est encore allé plus loin; car, lors même qu'il écrivoit à un Prince Turc, nommé Mahomet, il ose lui soutenir que la Différence des Chrétiens & des Sarrasins consiste en ce que les uns soutiennent que Dieu est corporel; qu'il a une Tête, des Mains, des Pieds, & un Corps; au lieu que les Chrétiens le regardent comme un Esprit éternel & incompréhensible.

 Les

* *Lips. Monita & Exempla polit. Cap. II, pag. 17,* ἀλώσφυρος.

† *Euthymius Zigabenus, Panophia Dogmat. pag.* 22; *Reland. de Relig. Mahomed. Lib. II, §. 3, pag.* 105.

Les Juifs sont plus équitables ; mais, l'Equité, que les Rabbins ont pour les Mahométans, ne doit pas les rendre suspects d'aimer leur Religion. Les Chrétiens devroient les imiter, au lieu de prendre une Route opposée.

XII. Secondement, cette Nation étoit fort puissante dans l'Arabie, & même dans l'Hégiase. Ce Nom signifie *Séparation*, parce qu'elle se trouve entre l'Arabie Deserte & l'Arabie Heureuse, sans appartenir à l'une, ni à l'autre. Les Grecs, qui l'ont jointe à l'Arabie Heureuse, n'avoient pas examiné sa Situation souverainement stérile. C'est là qu'est la Mecque. Les Juifs y avoient des Forteresses, des Châteaux, des Armées, & des Princes qui les commandoient, lors que Mahomet jetta les Fondemens de son Empire. Il étoit de sa Politique de flatter des Gens qui pouvoient le servir, ou lui nuire ; & les Juifs, qui ne cherchoient qu'un Conquérant pour le mettre à leur Tête, éblouïs par l'Eclat de ses Victoires, & voiant qu'il se vantoit *d'être le Messie* *, le suivirent. Les Arabes même se vantent que les Juifs envoiérent à leur Maître douze Personnes de leur Corps pour l'instruire de leur Religion, & pour composer avec lui ce malheureux Alcoran. Ainsi, si cette Nation

* *Imbonat. Biblioth. Rab. Tom. V.*

Nation ne courut pas après cet Imposteur, comme après le Messie qu'elle attendoit; du moins, elle entra en Liaison avec lui pour composer le Systême de sa Religion, & lui apprit en suite le moien de faire beaucoup de Mal aux Chrétiens.

XIII. En troisieme lieu, Mahomet déclare dans son Alcoran qu'il y a une Race dans *le Peuple de Moïse qui enseigne aux autres la Vérité, & qui vit avec beaucoup de Justice & d'Equité.* Il distingue dans ce Peuple les Bons qui se soumettent à la Volonté de Dieu, lors qu'il les afflige; & les Mauvais qui crient, *Dieu est pauvre, puis qu'il ne nous donne rien. La Main de Dieu est attachée à son Cou; mais, nous acquerons des Biens par nôtre Industrie, & rien ne nous manque.* Ils ajoutent que ce qui est resté de la Maison de Moïse & d'Aaron, sera porté dans le Ciel par les Mains des Anges. L'Honneur que Mahomet faisoit à la Maison de Moïse, & cette Distinction de bons & de mauvais Juifs, *qui enseignent la Vérité aux autres*, marquent assez qu'une Partie de la Nation, située dans l'Arabie, adhéroit à ses Sentimens.

D'ailleurs, il fait parler Dieu, lequel reproche aux Juifs ses Miracles & leur Incrédulité, & les exhorte à croire au Prophête qu'il envoie, leur promettant le Sa-

lut, s'ils obéissent à sa Voix. *Entrez*, leur dit-il (*, *dans cette Ville, & mangez de ce qui sera à vôtre Gout: entrez à la Porte avec Humilité*; & les Arabes, paraphrasant les Paroles de Dieu, lui font dire, „Entrez „dans cette Ville d'Ælia, qui est Jérusa-„lem,„ parce qu'elle portoit encore en ce tems-là le Nom que l'Empereur Adrien lui avoit donné, „ou bien, dans celle d'Ar-„riha, qui est Jéricho, ou la Ville des „Geans.„ Il paroît non seulement que Mahomet avoit lu les Ecrits de Moïse, puis qu'il rapporte les Miracles que ce Prophête avoit faits; mais il savoit aussi prendre les Juifs par leur foible, en leur parlant de rentrer à Jérusalem.

On trouve à la fin de l'Alcoran † la Conférence qu'Abdias, Fils de Scalom, eut avec Mahomet, en qualité de Député des Juifs, qui fit cent Questions à ce faux Prophête; & comme s'il avoit été parfaitement satisfait de ses Réponses, il se fit Musulman avec ses Condéputez, qui rendirent de grands Services à ce nouveau Maître.

Enfin, les Mahométans soutiennent, qu'à la Naissance de Mahomet on trouva dans les Ecrits des Juifs plusieurs Prophéties qui le regardoient aussi bien que son

Pere

* *Alcoran, Chap.* II, *pag.* 8.

† *Dialog. Abdiæ ad Finem Alcor. pag.* 189.

Pere Abdalla; mais, qu'on les a effacées depuis, afin de faire tort à la Religion Mahométane. Quelqu'un a dit que ces Prophéties ont été faites après l'Evénement; mais, Mahomet les citoit aux Juifs de son tems. Il falloit donc qu'ils les eussent débitées pour contribuer à l'Elévation de ce faux Prophête.

C'est ainsi qu'on raisonne contre les Juifs, pour les rendre odieux par l'Union qu'ils ont eue avec cet Imposteur. Je ne prétends point être leur Apologiste, mais un Historien fidele.

XIV. Pourquoi va-t-on chercher ailleurs que dans la Tête féconde & déréglée de Mahomet l'Assemblage de tant d'Erreurs? Ne sait-on pas dequoi l'Esprit humain est capable, lors qu'il sort des Bornes, & qu'il suit les Mouvemens d'une Imagination échauffée? L'Alcoran est un Mêlange d'Erreurs. Mais, une Connoissance médiocre de la Religion Chrétienne & du Judaïsme suffisoit à son Auteur pour former cette Union monstrueuse, dans laquelle consiste le Mahométisme, sans qu'il soit nécessaire que les Moines, les Evêques reléguez, ou les Juifs d'Arabie lui aient fourni chacun leur Portion. Les Arabes, qui soutiennent que les Juifs lui envoiérent douze Députez pour lui aider à le compo-

 ser,

ser, deshonorent leur Maître, qui se vantoit d'avoir reçu l'Alcoran de la main de l'Ange Gabriël, qu'il appelloit pour cela *le Maître des Trésors*, c'est-à-dire, *Révélations*. Le Dialogue d'Abdias avec Mahomet n'est point l'Ouvrage de cet Imposteur, mais, d'un Disciple qui a voulu lui faire Honneur de la Défaite des Rabbins, & qui ne lui en fait aucun; car, les Demandes & les Réponses sont également ridicules. Dequoi servoit à un Juif, entêté de la Loi de Moïse, de demander à Mahomet ce que c'étoit qu'un, deux, trois, quatre, jusqu'à dix? Quand même ce Dialogue seroit véritable, on ne doit tirer aucune Conséquence de la Chute de quelques Personnes à toute la Nation. Il n'est pas impossible que quelques Juifs aient suivi Mahomet; mais, il s'agit ici de ce que fit le Peuple dans cette Circonstance, qui paroissoit délicate à cause des Idées qu'il a d'un Regne temporel. Enfin, le Motif qu'on donne aux Docteurs Juifs de favoriser Mahomet, afin de disputer aux Chrétiens *l'Universalité de leur Religion*, n'a pas même de Vraisemblance: car, ils ne pouvoient pas deviner que les Successeurs de Mahomet feroient de si vastes Conquêtes, qui ne furent faites que huit Ans après l'Alcoran.

XV.

XV. Il est vrai qu'on parle favorablement des Juifs dans quelques Endroits de l'Alcoran. Mais, sans remarquer qu'on leur reproche à tous momens leur Dispersion, leur Misere, & leur Haine pour les Prophêtes qu'ils ont massacrez, & dont Mahomet se faisoit l'Application, parce qu'il se regardoit comme un Prophête nouveau que les Juifs haïssoient, comme ils avoient persécuté les Anciens. On sait que les Eloges, donnez à cette Nation dans le Chapitre *Aaraf* de l'Alcoran, ne regardent point les Juifs de l'Arabie; mais, ceux qu'on prétend avoir été transportez dans la Tartarie, ou au delà de la Chine, & qui ne pouvoient avoir alors aucun Commerce avec Mahomet. C'est pourquoi les Interprêtes de l'Alcoran content ridiculement qu'il les avoit connus dans ce Voiage mystérieux qu'il fit pendant une Nuit au Ciel; & que leur aiant lu seulement dix Versets de son Alcoran, il les convertit tous.

XVI. Si on bâtissoit des Conjectures malignes sur des Apparences, ne diroit-on pas que Mahomet avoit concerté son Ouvrage avec les Chrétiens, puis qu'il reconnoît Jésus-Christ comme un grand Prophête; qu'il l'appelle la Parole de Dieu; qu'il ne peut souffrir qu'on donne aucune Tache de Péché à la Bienheureuse Vierge, la-

quelle conçut son Fils sans le Ministere d'aucun Homme, en sentant une Rose? Ne diroit-on pas qu'il entra dans une étroite Union avec eux par un Traité plus solennel que la Conférence d'Abdias, & qu'on voit encore aujourd'hui? Ce Traité, *fait à la Priere des Chrétiens*, porte une Alliance entre eux & Mahomet. Cet Imposteur entre *avec eux dans l'Alliance de Dieu, dans la Paix des Prophètes, des Apôtres, & des Saints.* En vertu de cette Alliance,,, il * promet de proteger les *Magistrats* Chrétiens; ,, leurs *Temples*; *leurs* Couvens. Il les assure qu'aucun Evêque ne sera ôté de son ,, Diocese, ni aucun Chrétien forcé de changer de Religion. Il exempte tous les Ecclésiastiques de tous Impôts, & regle le ,, Tribut que les riches Marchands devoient ,, lui paier.,, On ne peut nier que ce Traité ne soit avantageux à ceux qui s'établissent dans les Terres des Musulmans. On l'a trouvé dans le Couvent des Religieux du Mont Carmel, proche le Mont Liban, & l'Original, signé de plusieurs Témoins, Disciples de Mahomet, & par son Sécrétaire *Moavia*, a été porté à la Bibliothéque du Roi de France. Les Chrétiens sont même si entêtez de ce petit Avantage, qu'ils si

* *V. Ricaut, Hist. de l'Empire Ottoman, Liv. XI, Chap. 11, pag. 320.*

se plaignent amérement de ce qu'on ne les en laisse pas jouir, & de ce que Mahomet, après s'être associé avec eux dans la Naissance de sa Religion, qui étoit encore foible, les abandonna dans la suite. Si on avoit une semblable Pièce à produire contre les Juifs, on seroit d'autant plus embarrassé à répondre pour eux qu'on dit qu'elle est reconnue légitime par divers Musulmans. Cependant, je suis persuadé que c'est une Fraude, ou plutot, un Artifice grossier des Moines, qui ont cru acheter quelque Ombre de Repos, & quelque Soulagement par cette Imposture; car, sans remarquer qu'on entre dans un trop grand Détail de tout ce qui peut être avantageux au Christianisme, pendant que Mahomet n'éxige rien pour sa Religion, ni même la Liberté de son Exercice, deux choses en rendent la Fausseté sensible: l'une que ce Traité est datté de *la quatrième Année de l'Hégire*; c'est-à-dire, de la Fuite de Mahomet; & en effet, on suppose qu'il n'avoit pas encore fait de grands Progrès, lors qu'il fit cette Alliance. Mais, on sait qu'on ne dattoit point ainsi du tems de Mahomet. Ce fut Omar, second Calife, qui lui succeda, lequel commença cette Epoque à l'Imitation des Chrétiens, qui comptoient quelquefois leurs Années de la Persécution

 des

des Chrétiens, qu'ils appellent l'Ere des Martyrs. Dix-fept Ans étoient déjà écoulez lors que cette Ere commença, & Mahomet étoit mort la dixieme, ou au commencement de l'onzieme Année de sa Fuite. D'ailleurs, la Religion Chrétienne est appellée dans ce Traité par Mahomet, *une Religion ordonnée de Dieu*. Le Chrétien qui a fait la Fraude, a parlé selon ses Sentimens, & a oublié qu'il ne devoit peindre que ceux de Mahomet. On ne peut accuser Abdias d'avoir fait de semblables Traitez.

XVII. Au contraire, Mahomet haïssoit souverainement cette Nation; soit qu'il le fît par Politique, afin d'engager les Chrétiens à le suivre; soit que leur Résistance ne lui plut pas. Il a inséré des Malédictions contre eux dans son Alcoran. Il les regarde comme les Meurtriers des Prophêtes, & des Gens que Dieu punit justement pour avoir violé insolemment le Sabbath, dont l'Observation leur avoit été si sévérement commandée; & ses Interprêtes ajoutent que Dieu, pour les châtier exemplairement, métamorphosa un Jour en Singes tous ceux qui faisoient Commerce de Poisson ce Jour-là; tellement que leurs Voisins revenus de la Synagogue ne les reconnurent plus. La Métamorphose ne dura

que

que trois Jours, & finit par la Mort des Coupables. Mahomet se plaignoit encore de l'Incrédulité des Juifs, & soutenoit qu'un Article de son Alcoran fait contre eux étoit tombé du Ciel, parce qu'au lieu de le recevoir comme un Prophête, ils tâchoient de lui enlever ses Sectateurs, & de les faire passer dans leur Religion. Il ne put souffrir la Résistance de Cajab, l'un des principaux Juifs, qui arrêtoit le Progrès de sa Secte; c'est pourquoi il aposta des Gens pour le tuer. Enfin, il en vint à une Guerre ouverte contre eux. L'An troisieme de l'Hégire, il assiégea les Châteaux qu'ils possédoient dans l'Hégiase, & après avoir contraint ceux qui s'y étoient retirez de se rendre à Discrétion, il les chassa du Païs, & donna leurs Biens aux Musulmans. Les Juifs se rassemblérent, & lui donnérent la Bataille * de Kaibar, à quatre Jours de Medine. Les Arabes disent qu'il emporta les Portes de la Ville, & s'en servit au lieu de Bouclier pour combattre les Juifs. Quoi qu'il en soit, ils furent défaits & massacrez, à l'exemption de Cajab, qui eut l'Habileté de se sauver avec le reste de la Nation. Il n'est pas étonnant qu'il leur donnât en suite des Sauves-Gardes, puis qu'il les regardoit comme des Peuples vaincus &

* *Abulphar. Dyn. pag.* 102.

& soumis à son Empire. Cependant, les Juifs se liguérent encore avec les Ennemis du Prophête dans la Guerre de *la Trenchée*; mais, un Néophyte Musulman eut l'Habileté de les diviser, & de rompre le Traité. Mahomet profita d'une Circonstance si favorable. Les Juifs furent réduits à la dure Nécessité de se soumettre à paier le Tribut pour jouïr de leurs Revenus. Enfin *, l'An septieme de l'Hégire, une Femme Juive nommée Zingbe, résolut de delivrer sa Nation du Joug de cet Imposteur, & lui fit Présent d'un Mouton empoisonné. Mahomet en goûta; mais, il dit aussitôt, *Ce Morceau m'avertit que l'Animal est empoisonné*, & refusa de le manger.

XVIII. Les Arabes se plaignent encore que soixante & dix Juifs s'étoient liguez contre Abdalla, Pere de Mahomet, & que pour éxécuter ce Dessein ils se rendirent tous secrétement à la Mecque avec des Epées empoisonnées, & se jettérent d'une maniere imprévue sur lui; mais, que des Anges qui avoient l'Apparence d'Hommes, vinrent à son Secours, & le tirérent de leurs Mains †. La Haine des Juifs avoit commencé par le Pere de Mahomet; mais, on

* *Vattier, Histoire Mahometane, Liv. I, pag. 6, 8.*
† *De Generat. Machumet. Lat. reddita ab Herman. Dalmata, pag. 207.*

on ne peut tirer de là aucune Conséquence; car, les Arabes n'ont imaginé cette Conjuration, que pour relever la Gloire d'Abdalla. Il faut aussi mettre sur leur Compte ce qu'ils disent que les Juifs de l'Hégiase gardoient une Tunique de Saint Jean Baptiste toute sanglante, & dont le Sang découldit de tems en tems; & qu'une ancienne Tradition portoit que le Sang couleroit jusqu'à la Naissance d'Abdalla, Pere de Mahomet. Les Juifs Arabes n'avoient ni la Tradition, ni la Tunique qu'on leur attribue. C'est une Fable des Arabes, qui croient relever par là la Gloire de leur faux Prophête, & qui d'ailleurs honorent la Mémoire de Jean Baptiste; car ils disent que son Sang ne put s'étancher lors qu'on lui avoit tranché la Tête, jusqu'à ce que Dieu eut vangé sa Mort par une grande Désolation du Peuple Juif.

XIX. Enfin, les Juifs voiant paroître Mahomet, & les Succès de ses Armes, qu'on leur alléguoit comme une Preuve de la Verité de sa Religion, s'écriérent, en parlant à cet Imposteur; * *Vous n'êtes point nôtre Maître; le Messie, Fils de David, qui doit venir, sera nôtre Seigneur.* Mahomet continuant à les exhorter de *paier à Dieu les* *Prie-*

* *Sufrata XXXIX, pag.* 265; *Hotting. Histor. Lib. XI, Cap. II, pag.* 216.

Prieres, *les Dîmes*, & *le Tribut* qui lui est dû; car, le Tribut qu'on paioit au Prophête, étoit le *Tribut de Dieu*; Phinées, qui soutenoit la Conférence pour les Juifs, répondit en badinant, que c'étoit une chose plaisante de voir un Dieu pauvre, & des Hommes riches; un Dieu qui demandoit aux Hommes de l'Argent & des Tributs. Cette Raillerie lui attira un Soufflet de la Main d'Abubecer, qui étoit aux côtez de Mahomet, & qui fut le prémier des Califes: *il vouloit même le tuer, & expier cette Réponse dans son Sang*. *La Députation* de douze *Personnes* que cette Nation fit à Mahomet pour l'interroger, & qui a donné lieu aux Accusations, ne prouve rien contre elle; car, les Deputez pouvoient avoir dessein d'enlacer cet Imposteur, & de lui tendre des Pieges. On sait que c'étoit depuis long-tems la Coutume des Scribes, des Phariséens, & des Docteurs de la Loi. C'est pourquoi Mahomet, qui s'aperçut de leur Finesse, les renvoia avec Honte, & ne voulut pas leur répondre. On dit qu'ils s'addressérent dans la suite à Aly, Cousin, ou Gendre de Mahomet, & qui fut depuis Calife, pour lui demander raison des Divisions qui naissoient entre eux pour la Religion, & pour leur Gouvernement dès la Naissance de leur Secte: mais, Aly répondit qu'à

qu'à peine ils avoient leurs Pieds secs du Passage de la Mer Rouge, qu'ils murmurérent contre Moïse, & demandérent des Dieux semblables à ceux des Nations. Ils revinrent une autre fois pour l'insulter sur certains Bruits fâcheux qui couroient d'Aischah, Femme de Mahomet: mais, il leur répondit qu'il y avoit eu chez eux des Gens aussi malins, qui n'avoient pas épargné la Vierge, *la plus pure des Créatures*. On veut que la Réponse d'Aly regardât d'anciens Hérétiques, qui deshonoroient la Vierge; mais, elle tomboit directement sur les Juifs, qui avoient mal parlé d'elle après la Conception du Fils de Dieu. Si ces Réponses d'Aly font voir la Subtilité de son Esprit, elles prouvent à même tems que les Juifs n'ont point été d'intelligence avec Mahomet, ni avec ses prémiers Disciples. Mais, lors qu'ils ont vu le Progrès épouvantable de cet Empire, ils s'en sont servis pour éluder la Prophétie de Daniël, en soutenant qu'il est marqué par les Jambes & les Pieds de Fer de la Statue de Nabucodnosor; d'où ils concluent que le Messie, qui doit détruire cet Empire, n'a du paroître qu'après qu'il auroit été formé, & qu'il auroit exercé toute sa Violence; & que ce Moment n'est point venu.

CHA-

CHAPITRE X.

Suite de l'Histoire du VII Siecle; & de l'Etat des dix Tribus, & des autres Juifs de la Monarchie des Perses.

I. Conquêtes d'Omar, Calife après Mahomet. II. Prise de Jérusalem. Récit de Théophane, comparé avec celui des Arabes. III. Chute de la Monarchie des Perses. Son dernier Roi. IV. Election d'Othman pour Calife. Ses Conquêtes. V. Aly: la Bataille du Chameau. VI. Moavie, Chef des Ommiades, regne à Damas. Son Portrait. VII. Quatre-vingt-dix Combats donnez contre Aly. Ses Ruses. VIII. Etat des Juifs. Persécution d'Isdigerde. IX. Si les Juifs se liguérent avec les Musulmans. X. Equité de ces derniers. Rétablissement de la Liberté de Conscience. XI. Aly marie la Princesse de Perse au Chef de la Captivité. XII. Equité d'Omar. XIII. Réfutation de Maimbourg sur la Persécution des Juifs. XIV. Rétablissement des Académies. XV. Conversion des Juifs en Egypte.

I. LEs Arabes firent de grandes Conquêtes, & les Juifs de l'Orient changérent par tout de Maître. Omar, second

Calife

Calife après la Mort de Mahomet, ne régna que dix Ans & demi (a). Cependant, il prit trente-six mille Villes ou Châteaux; abattit quatre mille Temples qui appartenoient aux Chrétiens, ou aux Mages; fit bâtir quatorze cens Mosquées, & se rendit Maître de tout l'Orient.

Héraclius eut beau secourir Damas, que ce Calife faisoit assiéger par ses Généraux; on ne laissa pas d'y entrer à même tems par Force & par Composition; car, on avoit forcé les Retranchemens d'un côté, pendant qu'on composoit de l'autre.

11. La Syrie étant conquise par la Prise de cette Place, on * poursuivit le Siége de Jérusalem, qui étoit déjà commencé. Théophane † assure que la Ville étant prise, Omar se vêtit d'un Habit de Camelot fort déchiré, & que marchant dans les Rues avec un Air dévot, il demanda qu'on lui montrât le Temple de Salomon. Sophronius, qui le vit dans cet Equipage, s'écria que l'Oracle du Prophête étoit accompli, & qu'on voioit l'*Abomination dans le Lieu Saint*. L'Application n'étoit ni juste, ni judicieuse.

(a) Il commença à régner l'An 13 de l'Hégire, qui commence à l'An 622. Abubecer fut le premier Calife.

* *An. Christi* DCXXXVII.

† *Theoph. Chr. pag.* 284.

dicieuse. Quoi qu'il en soit, Omar ne s'étoit fait montrer ce Temple qu'afin d'y élever une Mosquée. Mais, il fut étonné de voir que les Fondemens de ce nouveau Temple se détachoient lors qu'on les posoit. Il consulta les Juifs qui étoient auprès de lui, lesquels lui répondirent que le Prodige ne cesseroit point, jusqu'à ce qu'on eut arraché une Croix qui étoit plantée sur la Montagne des Oliviers. Omar le crut: la Croix fut arrachée: les Fondemens de la Mosquée demeurérent fermes. Ce qui obligea les Musulmans à croire les Juifs, & à arracher un Nombre infini de Croix.

Les Arabes soutiennent au contraire que leur Calife accorda à l'Evêque de Jérusalem une Capitulation fort honorable pour la Ville; qu'il y entra sans laisser commettre aucun Desordre par ses Troupes; & que ne voulant pas permettre qu'on enlevât aucune Eglise aux Chrétiens, *il demanda fort modestement à Sophronius une Place où il put élever une Mosquée.* L'Evêque lui montra la Pierre de Jacob, & la Place où étoit le Temple de Salomon, que les Chrétiens avoient remplie d'Ordure en Haine des Juifs. Omar travailla lui-même à nettoier cette Place, & fut imité dans cette Dévotion par les principaux Chefs de son Armée. Enfin, il y bâtit une Mosquée.

Ces

Ces deux Récits sont très différens. Dans l'un, le Temple de Salomon subsistoit encore; & l'autre assure que la Place où il avoit été bâti avoit été remplie d'Ordures. L'un imagine un Miracle de la Croix, que les autres n'ont point connu. L'un fait parler les Juifs par Haine contre la Religion Chrétienne, & l'autre met la Violence du côté des Chrétiens.

III. Omar attaquoit à même tems les Perses par ses Généraux, & après plusieurs Batailles, Isdigerde, le dernier des Rois Persans, perdit la Bataille de Cadesie. Sa Capitale, ses Enfans, & ses Trésors, tombérent entre les Mains de l'Ennemi. Pour lui, il s'enfuit dans le Chorazzan, où il demeura caché l'espace de seize Ans, courant de Lieu en Lieu *, jusqu'à ce qu'un de ses Sujets, Gouverneur de Merou, le trahit, & appella Tarkan, Roi des Turcs. Isdigerde donna Bataille; la perdit; & voulant passer une Riviére dans sa Fuite, le Battelier disputa avec lui sur le Prix du Passage: il ne vouloit que quatre Oboles, & le Prince qui n'en avoit peut-être pas, vouloit le paier d'un Bracelet précieux, que le Battelier refusa fortement. Pendant que la Contestation duroit, les Cavaliers Turcs qui marchoient sur ses Pas, arrivérent, & lui

* *An. Christi* 653.

lui ôtérent la Vie. Ainsi finit la Monarchie des Perses; & les Juifs, qui avoient été long-tems sous leur Domination, passérent sous celle des Sarrasins, & d'Omar, qui poussa ses Conquêtes d'un côté jusqu'au Fleuve Oxus, & de l'autre jusqu'en Egypte, où il se rendit Maître d'Aléxandrie. Mahomet l'avoit élevé, parce que deux Parties appellant du Jugement de ce faux Prophête à celui d'Omar, après les avoir ouïs, il alla querir son Sabre, & trencha la Tête à celui qui avoit refusé de se soumettre à la Sentence de Mahomet. Il prit le Titre de *Commandant des Fideles*, & gardoit une si grande Simplicité au milieu de toute sa Gloire, que le Gouverneur de la Susiane étant allé le chercher dans un Temple, il le trouva dormant sur les Dégrès avec les Pauvres; & ce ne fut que pour faire Honneur à sa Nation devant cet Etranger, qu'il alla se mettre sur la Tribune de la Mosquée, qui lui servoit de Trône. Enfin, renonçant à la Nature, & aux Mouvemens du Sang, il déclara que le Kalifat seroit électif, & que son Fils auroit seulement une Place dans le Conseil; à moins qu'on ne le trouvât digne de régner. Un Esclave le tua lors qu'il étoit en Priere.

IV. Après sa Mort, les six Electeurs s'assemblérent pour nommer un Calife. L'un

L'un d'eux renonça à être élu, à condition que ce seroit lui qui choisiroit seul. On y consentit ; & il choisit Othman préférablement à Aly, Gendre de Mahomet, & qui étoit le plus apparent pour cette Dignité. Au fond, Othman y avoit le même Droit qu'Aly ; car, on l'appelloit le Possesseur *des deux Lumieres*, parce qu'il avoit épousé les deux Filles de Mahomet, lequel avoit communiqué à toute sa Postérité la Lumiere de la Prophétie. D'ailleurs, il étoit Homme de Mérite. Il soumit entiérement le Chorazzan, & plusieurs Provinces de l'Orient : il poussa ses Conquêtes jusques dans l'Andalous, c'est-à-dire, l'Andalousie, & l'Espagne. Cependant, Aly, qui le regardoit toujours d'un Oeil de Jalousie, souleva quelques Arabes contre lui. On l'assiégea dans son Château de Medine, où l'Eau lui manquant après un Siege de trois Mois, il se présenta aux Rebelles, l'Alcoran à la Main, & protesta qu'il ne vouloit point d'autre Juge que ce Livre, qui devoit être la Régle de leur Conduite. Cette Protestation ne fut point écoutée. Le Respect qu'on devoit avoir pour l'Alcoran, n'arrêta point les Mutins : on le perça de plusieurs Coups, & son Sang rejaillit sur le Livre sacré.

V. Aly, furnommé *le Lion de Dieu toujours victorieux*, fut élu pour remplir sa Place; & quoi qu'il eut une Passion d'être Calife assez violente pour faire tuer son beau-Frere, il ne laissa pas de se faire prier avant que d'accepter cette Dignité. Les Pontifes Musulmans sont aussi fins que ceux des Chrétiens, qui paroissent fuïr & refuser le Pontificat, lors qu'ils brulent d'un Désir criminel de le posséder.

Et fugit ad Salices, & se cupit antè videri.

Aischah, la Veuve de Mahomet, se révolta contre son Gendre; & comme elle avoit beaucoup de Crédit chez les Musulmans, déjà indignés de la Conspiration qu'on avoit faite contre Othman, elle n'eut pas de peine à former une nombreuse Armée. La Bataille se donna * proche de Bassora. Aly demeura victorieux: il prit Aischah, après avoir répandu beaucoup de Sang autour du Chameau sur lequel elle étoit montée,. parce que les Braves s'étoient retirez auprès de cette Femme, & se firent tuër pour la défendre. C'est pourquoi on l'appella la Bataille du Chameau. Il renvoia respectueusement sa belle-Mere à la Mec-

* *An. Christi* 655.

Mecque; & voiant l'Arabie & l'Iracque Babylonienne pleinement soumise à ses Loix, il alla étouffer une autre Rebellion, qui s'étoit formée contre lui dans la Syrie.

VI. Moavie étoit à la tête de ce dernier Parti. Il vouloit vanger la Mort d'Othman, son Bienfaiteur & son Parent. Ce Prince aimoit les Gens d'Esprit, & il fit Grace à un Voleur Arabe à cause de quatre Vers pleins d'Esprit, qu'il avoit composez en sa Présence. Il se piquoit d'Humanité & de Clémence. *L'un est brave, & l'autre généreux*, disoit-il en parlant de ses Ennemis; *mais, pour moi, je me contente d'être regardé chez les Musulmans comme un Prince clément & doux.* Ce fut lui qui le prémier fit une Tribune, ou un Lieu séparé dans la Mosquée pour le Calife, qui étoit à même tems le Pontife & le Souverain. C'étoit de là qu'il récitoit l'Office des Musulmans, & qu'il leur faisoit une espece de Prône, comme l'Evêque & le Curé font dans l'Eglise Romaine. Ce Prince étoit Maître de la Syrie, & fit de Damas sa Capitale. Il poussa ses Conquêtes jusqu'à Constantinople, & l'assiégea si long-tems, qu'il sema & moissonna ce qu'il avoit semé dans la Campagne voisine.

VII. C'étoit là un Ennemi redoutable pour Aly, qui ne laissa pas de marcher con-

tre lui, & d'arriver en peu de tems sur la Frontiere de Syrie. L'Eau lui aiant manqué, il en demanda à un Hermite Chrétien, qui avoit sa Retraite proche du Camp. L'Hermite n'avoit que trois Muids d'Eau dans sa Citerne; mais, il apprit à Aly *qu'il y avoit un Puits dans le Voisinage, fermé d'une grosse Pierre*, & que la Tradition portoit *qu'un Prophête, ou Envoié de Prophête, l'ouvriroit un Jour.* Aly découvrit le Puits, & le fit deboucher sans peine; ce qui obligea l'Hermite de se jetter aux Pieds du Musulman, & de le suivre comme un Prophête. Ce Fourbe, sous son Froc & son Cilice, présenta à Aly une vieille Membrane, écrite de la Main de *Siméon Ben Sapha*; c'est-à-dire, de Siméon Céphas, ou Saint Pierre, dans laquelle on lisoit la Venue du dernier des Prophêtes; l'Arrivée de son Héritier en Syrie, & la Découverte du Puits. C'étoit là flatter agréablement la Vanité d'Aly; lequel rendit Graces à Dieu, & continua sa Route contre Moavie.

Les Armées furent bien-tot en présence; mais, n'ôsant donner une Bataille décisive, elles combatirent par petits Corps. On compta quatre-vint dix de ces Combats en cent Jours. Moavie y perdit quarante-cinq mille Hommes, & Aly infiniment moins. Le prémier se sentant trop affoibli, atta-

cha

cha plusieurs Exemplaires de l'Alcoran au bout de quelques Lances, & les faisant porter à la tête de l'Armée, il cria que c'étoit ce Livre qui devoit décider de tous les Différens, & qu'il n'étoit pas permis de répandre sans raison le Sang Musulman. Aly sentit l'Artifice; mais, ses Troupes frappées d'un Mouvement de Dévotion pour ce même Livre, qu'elles avoient déjà teint du Sang d'Othman, demandérent * qu'on choisît des Arbitres pour terminer les Différens de Moavie & d'Aly.

Celui d'Aly fut nommé par ses Généraux, qui choisirent un Homme qui avoit beaucoup de Dévotion & de Simplicité; *Ottimo Theologo, ma mediocre Pontifice*, comme on le disoit du Pape Adrien VI. Celui de Moavie étoit habile. Ils convinrent de déposer les deux Prétendans, & de faire élire un Calife qui domineroit sur tout le Païs que les Musulmans avoient conquis. L'Arbitre d'Aly parla le prémier, & cria qu'il déposoit Aly & Moavie comme *il tiroit l'Anneau de son Doigt*. L'Arbitre de Moavie approuva la Déposition d'Aly, & confirma Moavie dans le Califat, dont il l'investissoit de la même maniere en *mettant son Anneau dans son Doigt*. On eut beau appeller à la bonne-Foi, & à l'Accord que

* *An. Christi* 657, & 658.

le dernier Arbitre violoit ouvertement. On se maudit ; on s'excommunia de part & d'autre. Cependant, Aly qui observoit de bonne Foi la Suspension d'Armes, eut le Chagrin de voir une grosse Partie de son Armée se soulever contre lui, parce qu'il avoit reconnu un autre Juge entre *lui* & Moavie que Dieu, qui seul pouvoit l'être. Il battit les Mutins, & marcha * une seconde fois contre Moavie avec de différens Succès. *Il* y perdit Abdallah, l'un de ses meilleurs *Généraux. Il eut même le Chagrin d'apprendre que son propre Frere † l'avoit quitté pour* prendre le Parti de ses Ennemis. Enfin, *trois* Déterminez, chagrins de voir répandre tant de Sang, résolurent de tuer les Chefs de Parti, qui causoient une si grande Division entre les Musulmans. Aly fut tué ‡ dans la Mosquée par l'un de ces Assassins ; & Moavie fut seulement blessé. On dit que pour se guérir de sa Blessure, il consentit à boire d'une Liqueur qui le rendit impuissant. Hassan, Fils d'Aly, fut obligé de ceder le Califat à Moavie, qui demeura Maître de la Syrie & de l'Egypte. Il étoit le principal Chef de la Race des Ommiades, qui fut toujours ennemie de celle d'Aly.

Jesid,

* *An. Christi* 659. † *Okail.*
‡ *An. Christi* 662.

Jesid, son Successeur & son Fils, fut cruel, impie: c'est pourquoi les Perses ne parlent jamais de lui, qu'en criant, *La Malédiction de Dieu soit sur lui.* Il ne laissa pas d'être reconnu Calife en Perse, & dans tout le Païs des Musulmans, excepté la Mecque, Medine, & quelques Villes de la Chaldée.

Moavie II succéda à son Pere; mais, il étoit d'une Complexion si foible, qu'il se démit volontairement du Califat *, trois Mois après l'avoir accepté, & alla s'enfermer dans une Chambre d'où il ne sortit presque jamais. Plus sage, ou plus tranquille que Charles V, il ne se repentit point de sa Démission, & vécut heureusement dans sa Retraite. Mais, les Peuples le regrettérent, & firent enterrer vif celui qui lui avoit donné le Conseil de quitter sa Dignité. Il fut scrupuleux jusqu'à ne vouloir par charger sa Conscience du Choix d'un Successeur, parce qu'il n'en connoissoit point qui fut assez habile pour soutenir un si pesant Fardeau. Il avoit pour Devise sur son Cachet, *Le Monde n'est que Tromperie.*

Marvan † fut élu, à condition que ses Enfans ne succéderoient pas, & que le Ca-

O 5 lifat

* *An. 64 de l'Hégire, de Jésus-Christ 683.*

† *Vatt. Hist. Mahomet. Liv. I, p. 59. fait succéder Gabdolli, qui ne régna qu'en certaines Provinces.*

lifat rentreroit dans la Maison (*a*) de Moavie. Marvan avoit d'abord dessein d'éxécuter sa Promesse; mais, aiant terrassé tous ses Ennemis, il méprisa Khaléd qui devoit lui succéder, & l'appella Bâtard. La Mere de ce jeune Prince, que Marvan avoit épousée, ne put soutenir cette Insulte, & vengea son Fils en étouffant son Mari.

VIII. Nous avons rapporté tout d'une suite cette grande Révolution, par laquelle la Monarchie des Perses tomba, & les Tribus dispersées passérent sous l'Empire des Musulmans, qui se rendirent les Maîtres de l'Orient. Voions présentement quelle part ils eurent dans ces Evénemens.

Prémiérement, leurs Historiens * assurent qu'Isdigerde, Roi de Perse, les persécuta quelque tems avant la Guerre que les Arabes lui firent. Leurs Synagogues furent données aux Mages; leurs Académies fermées; & la Persécution fit tomber un grand Nombre de Personnes. Il ne faut donc pas s'étonner, s'ils se réjouïrent lors qu'ils changérent de Maître. C'est une Inclination enracinée dans le Cœur de tous ceux qu'on opprime, de desirer, & de se rejouïr de l'Abaissement de son Persécuteur. On s'imagine que Dieu, juste Vengeur

(*a*) Par Khaled, son Frere.
* *Salomon Ben Virga, pag. 5.*

geur des Innocens, châtie l'Oppresseur, & lui fait sentir son Iniquité. Les Juifs ne manquérent pas de porter ce Jugement contre Isdigerde, & contre les Perses, qui les avoient traités avec Dureté.

IX. On * les accuse non seulement de s'être réjouïs des Conquêtes des Musulmans, qui anéantissoient un grand Nombre de Temples, & faisoient beaucoup de Mal aux Chrétiens; mais, de s'être unis à eux; d'avoir pris leur Marque, & de les avoir animez à porter leurs Armes dans l'Empire. On prétend même que † Bede fut instruit de cette Conjuration affreuse, & que malgré la Distance énorme des Lieux il en savoit tant de Particularitez, qu'il s'en plaignit ouvertement, en la comparant à la Ligue que Hérode & Pilate avoient faite contre J. Christ. Je ne doute pas que les Juifs de ce tems-là ne se réjoüissent de l'Abaissement de leurs Ennemis. C'est un Mouvement ordinaire du Cœur, qui, quoi que criminel, ne laisse pas d'être presque général. Cependant, leur Joie devoit être souvent interrompue par leurs propres Maux: car, le Ravage que les Conquérans faisoient dans la Perse, & dans la Syrie, devoit les incommoder. D'ailleurs, il

* *Paul. Diacon. Histor. Lib. XXII, pag. 312.*
† *Beda in Luc. Cap. XXIII.*

n'étoit pas néceſſaire qu'ils animaſſent les Sarraſins à la Guerre ; car, ils y étoient ſuffiſamment portez ; & dès le moment qu'ils eurent pris Gout aux Richeſſes, en pillant quelques Provinces, ils mépriſérent leur ancienne Pauvreté qui étoit involontaire, & ne penſérent qu'à s'enrichir des Dépouilles de tous les Peuples voiſins. Il ne faut donc chercher les Motifs de la Guerre, & de l'Invaſion de tant de Roiaumes, que dans la Cupidité des Arabes, & dans l'Ambition de leurs Chefs, qui ne s'aſſouviſſoit jamais.

X. *En troiſieme lieu, les Juifs ſe loüent* fort de l'Humanité des Arabes, qui condamnoient la Violence qu'on fait aux Conſciences, & qui leur rendirent la Liberté de profeſſer leur Religion. Ils vécurent tranquillement ſous ces prémiers Califes, & leurs Académies étoient ouvertes; car, Chanina conduiſoit celle de Nahardéa, pendant que Mahomet étendoit ſa Religion & ſon Empire. Chana *, l'un des *Excellens*, enſeignoit à Pundebita ſous Omar Mur. Rabba, qui étoit un autre *Excellent*, lui ſuccéda, pendant que *Schenina Sarſæus, Fils de Calipta, régnoit à Sera.*

[illegible] XI.

* *Ganz Tſemach. An. Chriſti* 374, 390, 430, *pag.* 122, 123.

XII. En quatrieme lieu, Aly eût quelques Démêlez * avec eux sur le Reproche qu'ils lui faisoient, que sa Secte, quoi que naissante, étoit déjà divisée en Factions. En effet, les Musulmans avoient déjà de grosses Disputes entre eux sur les Attributs de Dieu, que quelques-uns séparoient de son Essence. Les uns soutenoient que Dieu est le Maître des Actions de l'Homme, & qu'il peut faire en lui & par lui tout ce qu'il lui plaît : qu'il lui seroit permis de faire entrer tout le Genre humain dans le Paradis. Les autres niant cette Nécessité qu'imposent le Décret & l'Influence de Dieu, prétendent que l'Homme est libre; que la Divinité lui aiant donné le Pouvoir d'agir, il se détermine au Bien ou au Mal, sans avoir besoin d'aucun Secours. Les uns donnoient tant à la Foi, qu'ils croioient les bonnes Oeuvres inutiles. Les autres soutenoient que celui qui avec la Foi commettoit un grand Péché, étoit un Deserteur de la Religion, qui périroit éternellement dans la Gehenne. Ces anciens Musulmans agitoient dès lors les mêmes Controverses qui échauffent si souvent les Chrétiens. Ajoutons encore un Trait de Ressemblance sur le Principe de la Foi. Les uns ne veulent point d'autre Regle que l'Alcoran. Les autres

* *Abulpharag. Dyn. IX, pag.* 105, 106.

tres croient que l'Alcoran ne suffisant pas pour la Décision de tous les Cas, il est nécessaire de consulter la Tradition du Prophête. Un troisieme Parti y ajoute le Consentement des Docteurs: & enfin, on veut que la Raison fut Juge, parce que les Cas étant infinis, on est obligé de la suivre, & de la prendre pour Regle de la Foi.

Les Juifs tiroient Avantage de ces Divisions, d'autant plus terribles, qu'on se déchiroit par des Guerres civiles. Ils presséent un jour Aly sur cette Matiere, qui leur demanda à son Tour, *Pourquoi, lors qu'ils avoient à peine achevé le Passage de la Mer Rouge, ils demandérent à Moïse qu'il leur fit des Dieux, parce qu'ils avoient vu les Idolâtres se prosterner devant les Idoles des Moabites?* ce qui les réduisit au Silence. La même chose arrivera toujours, lors qu'on voudra juger de la Vérité d'une Religion par la Conduite de ceux qui la professent, & par les Divisions qui naissent entre eux.

Cependant, Aly ne laissa pas de proteger ces mêmes Juifs contre lesquels il disputoit: car, ils avoient eu soin de le prévenir par les Hommages qu'ils lui avoient rendus. En effet, ils disent eux-mêmes que R. Isaac, l'un des Docteurs sublimes ou *Excellens*, alla lui faire la Réverence, & rendre ses Hommages à ce Calife, lors

qu'il

qu'il eut vaincu le Roi de Perse; & que ce Prince l'honora beaucoup, & le mit dans une grande Elévation. * Il fit aussi épouser la Fille du Roi de Perse à Bostenay, qui étoit alors Chef de la Captivité. En suivant le Calcul de ces Historiens, ce Mariage du Prince de la Captivité est une des dernieres choses qu'Aly ait conclues avant sa Mort; car, il fut tué la même Année †, pendant qu'on célébroit le Jûne rigoureux du Ramhadam. On peut seulement faire quelque Difficulté sur l'Hommage qu'Isaac rendit à Aly, puis que ce ne fut pas lui qui gagna la Bataille de Cadesie contre Isdigerde. Aly n'étoit pas encore Calife, ni Roi, lors que la Monarchie des Perses tomba; & c'est à Omar qu'on doit rendre la Gloire de l'avoir renversée.

XII. Omar favorisa quelquefois les Juifs; car, un Musulman aiant gagné son Procès par la Décision de Mahomet, & le Procès étant porté devant lui par Revision, il prit son Sabre, & coupa la tête au Musulman opiniâtre, pour venger le Juif de la Chicane de sa Partie. Depuis qu'il fut Calife, un Juif s'étant plaint à lui d'un Gouverneur de Province, à qui il avoit livré quelques Marchandises, & qui ne les paioit

pas,

* *Ganz Tsemach David*, p. 123. *An. Christi* 420.
† *An. Christi* 662.

pas, Omar demanda de l'Encre; & n'en trouvant pas sur le Lieu, il prit une Brique de la Muraille de Medine qu'il faisoit bâtir, & il traça dessus ces Paroles, *Faites cesser les Plaintes qu'on me fait de vous, ou quittez vôtre Gouvernement.* Le Juif aiant porté la Brique, reçut un prompt Paiement; ce qui montre l'Accès que cette Nation avoit auprès du Calife, & l'Amour de ce Prince pour la Justice. Cependant, s'il avoit de l'Equité pour les Particuliers, il ne laissa pas de faire un grand tort à la Nation. En effet, cette Partie qui étoit demeurée dans l'Arabie après les Conquêtes de Mahomet, paioit éxactement le Tribut aux Musulmans. * Mais, Omar se souvenant de la Parole du Prophête, *qu'il ne falloit point souffrir deux Loix dans l'Ile d'Arabie*, en chassa les Juifs.

XIII. Enfin, on soutient que quelques Juifs, qui se mêloient de Magie, & de prédire l'Avenir, trompérent Jesid I, & lui promirent un Régne de quarante Ans, à condition qu'il aboliroit les Images dans son Empire. Un Sarrasin que les Images scandalisoient déjà, achetoit à plus haut Prix une longue Vie. Jesid accorda donc aux Juifs ce qu'ils demandoient: mais, à peine avoit-il publié son Edit contre les Images,

* *Vattier, Hist. Mahom. Liv. I.*

Images, qu'il se fit dans le Ciel un grand Mouvement contre lui. La Vierge, & tous les Saints intéressez à leurs Images, demandérent qu'il mourût. A leur Priere, Jesid finit son Regne & sa Vie. Moavie II voulut venger la Mort de son Pere, & l'Imposture des Juifs; mais, ils se dérobérent à son juste Ressentiment, en passant sur les Terres des Romains, où ils causérent de plus grands Troubles. Bartolocci * assure que Saranta Pechis fut tué par Ulid, qui vouloit le punir d'avoir tué son Pere. Mais, Ulid n'étoit point alors Galife; & le Juif échapa à sa prétendue Vengeance. L'Historien moderne des Iconoclastes † a commencé par là son Roman. Mais, on ne peut se tromper plus sensiblement qu'il a fait: car, Hassan, Fils d'Aly, aiant cédé le Califat à la Maison des Ommiades pour vivre dans la Retraite, & faire des Aumônes, cette Maison fut très favorable aux Juifs, ausquels elle permit le Rétablissement de leurs Académies. D'ailleurs, on fait prédire à Jesid un Regne de quarante Ans ‡, trois Ans après sa Mort; car, il mourut l'An 683. Cependant, la Prédiction ne se fit, selon Maimbourg, & l'Edit contre

* *Bartol. Biblioth. Rabbin. Tom. IV, pag.* 464.
† *Maimbourg, Hist. des Iconoclastes, Lib. I.*
‡ *An. Christi* 686.

contre les Images ne fût publié que l'An 686. Comment prédire un long Regne à un Homme, dont le Fils même n'étoit *déjà* plus Calife?

On choque le Caractère des Astrologues, en leur faisant promettre une longue *Vie* sous la Condition d'abolir les Images; *car*, ils croient que l'Aspect des Astres détermine l'Evénement d'une maniere absolue, & ce n'est alors ni la *Piété*, ni la Religion qui les dirige. Moavie II ne pensa point aussi à venger la Mort de son Pére. Les Arabes *furent ravis de se voir défaits d'un* Prince qu'*ils* accusent hautement d'*Impiété*; & son Fils, Prince foible & mou s'il y en eut jamais, prit à peine les Rênes du Gouvernement, qu'il s'en dépouilla pour le remettre entre les mains des Principaux de la Nation. Les Arabes l'appelloient le Pere de la Nuit, à cause de sa Foiblesse naturelle, & son peu de Santé, qui l'*em*pêchoient de voir le Jour, & de *paroître* pendant la Lumiere. Ce Prince, qui régna à peine trois Mois, ne pensa pas à faire des Exécutions, ni à poursuivre les Juifs, qui ne pouvoient avoir promis la Vie de son Pere qu'après sa Mort.

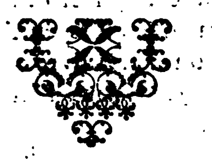
XIV. La Nation, bien loin d'avoir souffert sous Jesid, & ses prémiers Successeurs, jouït alors d'une pleine & entiere Tran-

Tranquillité. Son Chef de la Captivité y régnoit avec une Autorité presque aussi grande que s'il en avoit été le Roi: soit que l'Indifférence de Jesid pour la Religion y contribuât; soit qu'on eut acheté la Faveur de ce Prince. Les Académies avoient été presque abandonnées pendant la Révolution. La Désertion des Ecoliers & des Maîtres étoit si grande, qu'on fut obligé à Sora d'habiller un Tisseran en Professeur, parce qu'il avoit étudié la Loi. Mais alors on reprit le Goût des Sciences, & on vit réparoître plusieurs *Excellens*. La Médecine, toujours lucrative, reprit son premier Eclat. Un Prêtre d'Aléxandrie, nommé Aäron, qui, selon la Coutume de ces Tems-là, s'étoit chargé du Soin des Corps aussi bien que de celui des Ames, étoit à même tems Médecin & Docteur. Il avoit publié un Livre sous le Titre de *Pandectes*, ou de *Trésor de Remédes*. Le Juif Massergiufé, qui étoit à la Cour du Calife, le traduisit alors en Arabe. Je ne sai pourquoi on a fait vivre ce Médecin célébre chez les Juifs sous l'Empire d'Héraclius, & sous le Califat de Marvan I, puisque ces deux Princes n'étoient point contemporains. Marvan I, Successeur de Moavie & de Jesid I, régna l'An de l'Hégire 63, qui est l'An 684 de l'Ere Chrétienne. Il

faut

faut donc le placer à la fin du septieme Siecle, & demeurer d'accord que les Juifs florissoient en Orient sous le Regne des prémiers Califes.

XV. Cette Nation florissoit aussi en Egypte, dont les Ommiades s'étoient rendus les Maîtres, aussi-bien que de la *Syrie*. Un Solitaire de ce Païs-là, nommé Cosme le Scholastique, voiant que la Moisson étoit abondante, entreprit de travailler à leur Conversion. Il le fit avec tant d'Assiduité, que ceux qui lui rendoient Visite, le trouvoient presque toujours écrivant contre les Juifs. Comme il ne sortoit qu'avec peine, il envoioit ses Disciples, & entr'autres le fameux Moschus, à disputer contre eux par l'Ecriture Sainte. Mais, on ignore quel Effet produisirent ces Mouvemens, & ces Ecrits, qui se sont perdus.



CHA-

CHAPITRE XI.

Des Imméréniens, & des Homérites Juifs.

I. *Les Imméréniens n'étoient pas Juifs.* II. *Homérites Juifs. Leur Conférence avec les Chrétiens.* III. *Remarques historiques sur leur Conversion.* IV. *Guerre, & Massacres des Homérites Juifs contre les Chrétiens.* V. *Récit romanesque de Métaphraste.* VI. *Conformité des Martyrologes Abyssins.* VII. *Méthode pour connoître la Vérité de ce Fait.* VIII. *Contradiction de Nicephore.* IX. *Autre Faute de cet Historien.* X. *Dunaan, Roi cruel.* XI. *Martyrs qu'il fit.* XII. *Conversion incertaine.* XIII. *Récit de Procope.* XIV. *Remarques sur ce Récit.*

I. Les Perses avoient dans leur Empire une Nation d'Imméréniens, qui leur étoit soumise. Théodore soutient * que ces Peuples étoient devenus Juifs au Retour de la Reine de Seba, qui avoit pris leur Religion dans la Visite qu'elle rendit au plus sage de tous les Rois. Mr. de Valois croit que ces Peuples étoient Homérites, descendus d'Abraham par Cetura, Sujets de la Reine

* *Theodor. Lib. II; pag. 567; An. Christi 515.*

Reine de Seba, & Habitans les Bords de l'Ocean du côté du Midi, & dans le Voisinage de l'Ethiopie. Mais, sans remarquer qu'on ignore parfaitement l'Histoire de leur Conversion, & le Nom du Ministre qui la fit, les Homérites ne se convertirent *que* sous Justinien. Ainsi, ils avoient *repris leur* Judaïsme, s'il est vrai qu'ils étoient devenus Chrétiens dès le tems de l'Empereur Anastase. La Difficulté est si sensible, *qu'on* ne peut la lever qu'en niant la Vérité de cette Conversion peu connue, ou en avoüant que les *Imméréniens* sont *des Peuples* différens des *Homérites*, dont nous *allons* parler.

II. En effet, il y avoit un Peuple d'Homérites, appellez *Æthiopiens*, quoi qu'ils fussent situez au delà du Golfe dans l'Arabie. Le Judaïsme y triomphoit sous la Protection du Roi, qui en faisoit Profession *. Grégentius †, Archevêque de *Thephar dans* l'Arabie, travailla dès le cinquieme Siècle à leur Conversion. Il avoit eu une Conférence en Présence du Roi avec Herbanus. L'Assemblée étoit nombreuse, parce qu'on avoit fait venir de toutes les Villes du Roiau-

* *Voiez Bochart. Phaleg, Lib. II, Cap. XV, pag.* 111; *&* *Cap. XXI, pag.* 130.

† *Grégentius Disput. cum Herbano, Biblioth. Max. Patrum, Tom. VI, pag.* 1014, *&* 1040.

Roiaume les Principaux de cette Nation. On disputa dans le Palais fort long-tems inutilement. Herban soutenoit que Dieu n'avoit jamais ordonné par ses Prophêtes, *d'adorer le Fils & le Saint Esprit*; que c'étoit une Innovation des Chrétiens. Il citoit le Commandement de la Loi, qui défend le Culte des *nouveaux Dieux*: soit qu'il lut le Texte autrement que nous; soit qu'il le paraphrasât malicieusement pour l'appliquer à Jésus-Christ. Mais, la Conférence finit par un Miracle éclatant: car, Jésus-Christ descendit du Ciel, & après avoir fait marcher le Tonnerre devant lui, il se fit voir à tous les Assistans; il parla, & dit qu'il étoit venu à la Priere de l'Archevêque se montrer, & assurer qu'il avoit été crucifié par leurs Peres; & s'en allant, il aveugla tous les Juifs, & ne laissa la Vue qu'aux Chrétiens.

III. Herbanus, étonné de ce Prodige, demanda avec ses Associés à se faire bâtiser. Ils récouvrérent aussitot la Vue. Cinq mille cinq cens se convertirent sur le Champ: Grégentius alla bâtiser les autres dans toutes les Synagogues du Roiaume. Le Roi, qui étoit déjà Chrétien, donna des Edits pour empêcher le Retour du Judaïsme sous Peine de Mort. Il se soumit à l'Archevêque, & *ne fit rien que par son Conseil*

seil dans un Regne de trente Ans. Son Fils *Sordidus* eut toujours la même Déference pour les Ecclésiastiques. Il paroît par cette Conférence, publiée sous le Nom de Grégentius, que la plupart des Homérites étoient Juifs au cinquieme Siecle; *mais*, qu'ils se firent tous Chrétiens. Cependant, il reste de grands Scrupules sur la Vérité de cette Histoire, parce qu'on fait entrer dans la Conférence des *Scribes & des Pharisiens*, dont les Noms connus dans l'Evangile périrent presque entiérement avec le Temple, & ne passérent point dans le Roiaume des Homérites. Le Miracle est trop grand pour n'avoir pas été plus connu dans un Siecle aussi lumineux. Il est même ridiculement imaginé; car, J. Christ n'est jamais descendu pour parler à ceux qui l'ont crucifié; & quand il l'auroit fait, s'amuseroit-il à dire dans un Discours de deux Lignes, que c'est *à la Priere de l'Archevêque qu'il est venu*? Si Grégentius est l'Auteur de cet Ouvrage, il ne devoit pas dire cela, & on voit qu'il n'a rémarqué l'Honneur que J. Christ & le Roi des Homérites lui font, que par un vain Orgueil. Mais, ce qui rend cette Histoire suspecte, est que vint ou trente Ans après cette Conversion miraculeuse & totale du Roiaume des Homérites, on trouve le Roi & tout

le

le Peuple aussi Juif que jamais. Cependant, Sordidus devoit avoir vêcu jusqu'à la fin du V Siecle.

IV. En effet, sous l'Empire de Justin les Homérites étoient Juifs, & firent alors une Entreprise contre les Chrétiens de Negra. Théophane, Cédren, & Zonaras ne parlent * qu'en Termes généraux d'une Expédition des Homérites, dans laquelle Aretas, Roi de la Ville de Negra, fut Martyr, & dont la Mort fut vengée par le Roi d'Ethiopie. Mais, Nicephore rapporte † que Dunaan, Chef de la Nation des Homérites, & Juif de Religion, inspiré par le Diable, résolut d'attaquer Negra, Ville d'Arabie. Il ne put la prendre par la Force; mais, aiant demandé Permission aux Habitans d'y entrer, avec Serment qu'il ne feroit point de Mal, on ne la lui eut pas plutot accordée, qu'il offrit toute la Ville en Sacrifice à Dieu, en mettant tout à Feu & à Sang. Aretas y reçut avec les autres la Couronne du Martyre. Un jeune Enfant, que le Tyran vouloit séparer de sa Mere, lui mordit la Cuisse, & s'enfuit pour

* *Theoph. Chron. An. Christi* 515, *pag.* 144. *Cedrenus, Hist. Imp. pag.* 299. *Zonaras, Tom. III, pag.* 49.

† *Nicephor. Hist. Lib. XVII, Cap. VII, Tom. XI, pag.* 748.

mourir avec elle: Justin, averti de ce Desordre, envoia des Troupes à Elesbaan, qui commandoit en Ethiopie; & aiant attaqué Dunaàn par Mer & par Terre, il le vainquit, le prit vivant, & le fit mourir. En reconnoissance de la Victoire, Elesbaan *alla* se jetter dans une très petite Cellule, *où il* vêcut de Pain & d'Herbes.

V. Baronius en dit * beaucoup davantage, parce qu'il a suivi Métaphraste, & *qu'il s'est imaginé* que ce Légendaire romanesque *s'il y en eut jamais*, *avoit* transcrit *cette Histoire de quelque Original fort ancien. Il fait non seulement Dunaan Juif*, mais, il donne la Circoncision à tous ses Sujets, Descendans d'Abraham par Cetura. Cependant, les uns adoroient le Soleil, la Lune, les Démons, pendant que les autres observoient plus étroitement la Loi de Moïse. Il place Negra dans le Roiaume des Homérites, qui *étoit celui de* Dunaan; & n'imagine point d'autre Sujet de Guerre, que la Haine contre les Chrétiens, parce que cette Ville s'étoit convertie dès le tems de Constance, par je ne sai qui, lequel avoit opéré beaucoup de Miracles, pour faire connoître la Vérité aux Habitans, qui étoient Juifs. On trouve jusqu'à la Capitulation de la Ville avec Dunaan,

* *Baron. An. Christi* 522, *pag.* 85, *Tom. VII.*

naan, & tous les Entretiens qu'on eût de part & d'autre avant que de la conclurre. On y lit aussi non seulement les Discours d'Aretas, le principal des Martyrs qui souffrirent dans cette Occasion; mais, ceux de Dunaan, des Femmes, & des Enfans même qui résistérent. On ajoute à tous les autres Historiens un Feu miraculeux, qui embrasa l'Air, & qui tombant sur la Terre fit grand peur à Dunaan & à toute son Armée, sans la convertir. On y ajoute encore des Ligues pour persécuter les Chrétiens avec Alamundar, Roi des Sarrasins, quoiqu'on ait dit peu auparavant que ce Prince étoit Chrétien. Enfin, on fait arriver Elesbaan par Mer, après avoir perdu quinze mille Hommes par Terre. Il consulta un Moine qui lui promit la Victoire; & par les Prieres de Justin & de l'Evêque d'Aléxandrie, Dieu fit un Miracle pour faire passer ses Vaisseaux sur une Estacade que Dunaan avoit mise à l'Entrée du Port. Il combatit; prit la Ville roiale; trouva Dunaan, qui s'étoit enchaîné lui-même avec sa Famille d'une Chaîne d'Or, & qui ne pensoit plus à donner aucun Ordre à ses Affaires. Il le tua, aussi bien que toute sa Cour; bâtit un Temple à Pharé; fit bâtiser tous les Homérites, & en suite se fit Moine. Ainsi, les Juifs d'Ethiopie, après avoir conservé si long-tems

 leur

leur Religion en ce Païs-là, devinrent tous Chrêtiens par la Victoire qu'Elesbaan remporta sur eux. On a fait depuis de ce Dunaan un faux Messie des Juifs, qui se vantoit être Fils de Moïse, & qui séduit la Nation.

VI. Il faut rendre cette Justice à *Métaphraste*, qu'il s'accorde assez avec *les Martyrologes* des Abyssins; mais, comme les Martyrologes de ces Peuples ne sont gueres moins fabuleux que ceux des *autres Nations*, & qu'ils sont très modernes, on ne peut y ajouter *beaucoup* de *Foi*. Métaphraste a *même exagéré* d'une *maniere sensible*, lors *qu'il soutient* que *la Mer n'étoit* large que de deux Stades, & que Dunaan, qui le remarqua, fit faire une Estacade, ou une Chaîne de Fer, capable de soutenir l'Impétuosité des Flots; ce qui est impossible & faux.

VII. Ceux qui entreprendront de demêler le fabuleux de cette Histoire, *doivent* retrancher ce grand Nombre de Circonstances, qui, après avoir échapé aux anciens Historiens, ne peuvent avoir été connus de Métaphraste, & de Baronius, qui l'a suivi. Il faut écarter tous les Discours dont cette Narration est chargée, qu'on ne peut avoir conservez, & que l'Historien n'a imaginez que pour embellir son Ouvrage. Les Miracles qu'on fait faire par le Feu, & par *les* Vagues

Vagues de la Mer, soit pour étonner Dunaan à son Retour, soit pour rompre une Estacade, ne sont pas de meilleur Gout.

VIII. On ne peut pas aussi justifier Nicephore, qui ne s'est pas aperçu qu'il rapporte deux fois un même Evénement avec des Circonstances toutes différentes: car, il dit dans la suite de son Histoire, que sous l'Empire de Justinien, Damnus, Roi des Homérites, qui étoient Juifs, aiant empêché les Marchands Grecs de passer sur ses Terres pour aller à Caxumo, David, qui en étoit le Roi, arma contre Damnus, & fit Vœu d'embrasser la Religion Chrétienne, s'il revenoit victorieux. En effet, il prit son Ennemi vif; & accomplissant son Vœu, il envoia demander à Justinien un Evêque qui convertit les Indiens. Il y a une Contradiction sensible entre ces deux Récits; car, si le Roiaume des Homérites avoit fini quelques Années auparavant en la Personne de Dunaan, comme on le dit; & si alors les Indiens de Caxumo étoient déjà Chrétiens, & leur Prince un Dévot de Profession, il est ridicule d'allumer une seconde Guerre contre des Peuples vaincus, & contre un Roiaume qui ne subsistoit plus, afin de donner Occasion à l'Eglise Chrétienne de s'établir dans un Lieu, où elle étoit déjà. Il faut, ou que Nicephore se

soit contredit grossiérement, ou qu'il n'y ait eu qu'une seule Guerre faite sous Justin; & que le Damnus, dont ont fait ici un Roi, soit le Dunaan tué par Elesbaan.

IX. On ne peut pas non plus justifier ce que dit le même Nicephore de Justin & de Justinien; car, il est faux qu'Elesbaan, Roi de Caxumo, commandât en Ethiopie pour l'Empereur Justin, & que ce Prince lui envoia des Troupes pour combattre Dunaan. L'Ethiopie ne dépendoit point de l'Empereur Romain; & ce fut par ses propres Troupes, que les Ethiopiens font monter à 120000 Hommes, qu'Elesbaan defit ses Ennemis. Il n'est pas même vraisemblable que Justinien ait envoié un Evêque à Caxumo pour la Conversion de David & de son Peuple. Pourquoi l'aller chercher jusqu'à Constantinople, puis qu'on en trouvoit en Egypte; & Justinien n'auroit pas envoié là un Evêque Jacobite, comme le Patriarche des Ethiopiens l'a toujours été. Ceux même, qui s'accordent à faire d'Elesbaan, ou de Caleb, un Saint reclus, n'ont pas pris garde que les Ethiopiens étoient entrez dans le Parti de Dioscore, & qu'ils ne laissérent pas de le suivre toujours depuis le Concile de Chalcédoine. Ainsi, les Grecs & les Ethiopiens, & les Latins s'accor-

corderoient à mettre au Rang * des Saints un Prince coupable de Schisme & d'Erreur.

X. Enfin, Dunaan n'étoit point un faux Messie, comme on le dit † ordinairement; car, c'étoit le Roi des Homérites, & ces Homérites étoient des Arabes Sabéens, ausquels on donne souvent le Nom des Ethiopiens. Ce Dunaan s'appelloit Pinehas, ou Joseph; & on a dit qu'il se faisoit Fils de Moïse, sans doute parce que soutenant que Moïse étoit son Législateur & son Pere, on a pris à la Lettre ce dernier Titre. Ce Prince cruel & barbare faisoit la Guerre à ses propres Sujets; car, Negra, qu'il assiegea, étoit sur les Frontieres de l'Arabie. On dit que ne voulant souffrir que la seule Religion Judaïque dans ses Etats, il attaqua particuliérement les Habitans de cette Ville, parce qu'ils étoient Chrétiens. Mais, cela ne s'accorde pas avec ce que disent tous les Historiens, qu'il y avoit en ce Lieu-là des Gens qui adoroient le Soleil & la Lune, & que *les Juifs étoient mêlez avec eux*. Ce pouvoit être une Guerre d'Etat aussi bien que de Religion.

XI. On convient assez qu'il fit trois cens quarante Martyrs avec Aretas leur Prin-

* *Synaxaria*, 24 *Octob.*

† *Ludolf. Histor. Æthiop. Lib. XI, Cap. IV, num.* 22. *Id. Comment. pag.* 234.

ce. Les Ethiopiens ajoutent qu'on les jetta dans des Fosses que Pinehas, ou Dunaan avoit fait creuser, & où ils bruloient dans le Feu qu'on y avoit allumé. On prétend même que c'est à ce Genre de Supplice que Mahomet faisoit Allusion, lors qu'il a dit dans son Alcoran, *que ceux qui avoient creusé la Fosse remplie de Feu, ont été tuez, & qu'ils seront un Jour Témoins de ce qu'ils ont fait aux Croians.* Mais, Mahomet pouvoit-il appeller les Chrétiens des Croians, & déplorer leur Malheur? Du Ryer a sur tout altéré le Sens de ses Vers, en traduisant *les vrais Croians.* Mahomet ne pouvoit parler ainsi que de ses Sectaires.

XII. Le Prince de Caxumo, que les Grecs célébrent sous le Nom d'Elesbaan, s'appelloit Caleb chez les Ethiopiens. C'est ainsi que le Poëte Ethiopien, qui a fait son Eloge, l'appelle:

Salutem * *Calebo, qui Signum reliquit Opum suarum,*
Dum misit Coronam suam Hierosolymam, ut suspenderent eam.
Hic Heros vana Gloriâ usus non est, ob Fortitudinem suam,
Cùm per Manus ejus Exercitus Sabæorum deletus fuisset,
Ita ut non superesset quisquam ex illo.

La

* *Ludolf. ibid.*

La Guerre qu'il entreprit contre Dunaan n'étoit pas trop juste, puis que Negra ne dépendoit pas de son Roiaume, & que les Rois d'Orient étoient assez absolus pour dire à leurs Sujets, *Tel est mon bon-Plaisir*. Cependant, elle fut heureuse. Ce qu'on ajoute de la Conversion entiere des Juifs, par le Ministere de ce Prince, est suspect: non seulement parce que les Conversions générales & promptes par la Main d'un Vainqueur le doivent toujours être, mais parce-que les Juifs se sont toujours maintenus en Ethiopie. On en compte aujourd'hui plus de soixante mille chez les Abyssins, & il n'y a pas plus de cent Ans qu'on a reduit une Province entiere qui dépendoit d'eux, & où ils étoient les Maîtres. Si la Conversion étoit générale, elle fut très courte; car, les Perses vinrent bientot après ôter ce Roiaume à ceux qui le possédoient. Les Successeurs d'Aretas II favorisoient les Romains; mais, les autres Villes & la Campagne se donna aux Perses; ce qui causa de longues & de cruelles Guerres, jusqu'à ce qu'enfin Bazerius, le dernier des Rois, se soumit à Mahomet, & se fit Musulman.

XIII. On jette une nouvelle Confusion sur cet Evénement, & on le rend tout-à-fait incertain, en le confondant, comme

fait un des plus savans Critiques, * de nôtre tems, avec celui que rapporte Procope †. Cet Historien, faisant une Description de la Mer Rouge, ou de la Mecque, parle d'une Ile appellée Jotaba, laquelle étoit alors peuplée de Juifs; mais, *ils se donnérent aux Romains sous l'Empire de Justinien.* Il ne dit pas si ce Prince conserva les Privileges à des Gens *qui se donnoient volontairement à lui*, ou s'il les obligea d'abjurer le *Judaïsme*; & si on vouloit décider, *il faudroit présumer que cette Ile demeura peuplée de Juifs. Cet Historien* ajoute qu'il y eut Guerre dans le même tems entre les Rois des Homérites & celui de Caxumo. Hellestæus, Roi de Caxumo, apprenant que celui des Homérites, placé de l'autre côté de la Mer Rouge, & dont le Roiaume étoit peuplée *de Juifs & de Paiens*, & qu'il mettoit des Impôts excessifs sur ses Sujets, lui déclara la Guerre, le prit, le fit mourir, & mit en sa Place Esimiphée, Homérite d'Origine, & Chrétien. Une Partie des Troupes d'Ellistée n'aiant pas voulu le suivre, à son Retour, enfermérent Esimiphée dans un Château, & élévérent sur le Trône un Homme de

teur

* *V. Ludolf.*

† *Procop. de Bello Pers. Lib. I, Cap. XX, pag.* 57, 60, 61.

leur Condition, Esclave d'un Romain, qui s'étoit établi à Adulis, Port fameux d'Ethiopie. Ellistée envoia des Troupes contre le nouveau Roi, qui s'appelloit Abraham, & qui étoit Chrétien; mais, ces Troupes se joignirent à Abraham, & se mocquérent des Ordres de leur Prince. Il vint lui-même avec une nombreuse Armée; mais, il fut battu. La Paix se fit avec son Successeur, auquel Abraham promit un Tribut.

Cette Histoire est très différente de la premiere; car, cet Evénement se passa sous l'Empire de Justinien, qui avoit quelque tems auparavant voulu faire Alliance avec les Ethiopiens pour agir contre les Perses. Le Sujet de la Guerre est absolument différent, aussi bien que les Noms des Rois d'Ethiopie & des Homérites, qui la firent. Le Succès est aussi fort opposé; car, si Ellistée eut d'abord un grand Avantage, il fut battu deux fois, & obligé de se retirer avec Honte. D'ailleurs, il faut ôter à Caleb la Gloire de s'être fait Moine, aussi bien que celle de ses Victoires, & le Don qu'il fit de sa Couronne à l'Eglise de Jérusalem plutot qu'à celle d'Aléxandrie.

XIV. La seule Difficulté qui peut embarrasser est l'Opinion commune que le Roiaume des Homérites fut détruit par Ca-

leb; car, il n'est point apparent que Procope, Auteur contemporain, qui étoit dans l'Armée que Justinien envoia en Perse, qui rapporte l'Alliance que ce Prince voulut faire avec les Homérites, ait parlé d'un Roïaume qui ne subsistoit plus, & qu'il ait confondu des Evénemens que les Historiens, beaucoup plus modernes, & fort éloignez de ces Lieux-là, auroient mieux démêlé que lui. Il faut donc conclure que ce sont là des Guerres différentes, & que ce qu'on assûre de la Conversion des Juifs d'Ethiopie par Caleb, est une Fable, puis qu'on les y voit reparoître sous l'Empire de Justinien.

CHAPITRE XII.

Etat des Juifs dans l'Empire Romain, à Constantinople, en Italie, en Espagne, en France, pendant le sixieme & le septieme Siecle de l'Ere Chrétienne.

I. *Justinien : son Caractère.* II. *Ses Edits contre les Juifs sur la Pâque.* III. *Synagogues d'Afrique, changées en Eglises.* IV. *Ville de Borium, en Afrique, peuplée de Juifs.* V. *Siméon le Fou rend un Juif muet.* VI. *Casse les Verres d'un autre*

tre de même Religion. VII. *Restes de l'Eucharistie, mangées par les Juifs. Enfant jetté dans un Fourneau par son Pere.* VIII. *Récit de ce Miracle par Bede.* IX. *Soulévemens des Juifs contre Justinien.* X. *Maniere dont Malala le rapporte.* XI. *Autre Sédition de ce même Peuple.* XII. *Soulévemens contre Justinien & Bélisaire en Italie.* XIII. *Leur Fidélité pour les Goths à Naples.* XIV. *Si Justin acheta une Synagogue. Faute des Historiens.* XV. *Sédition à Césarée.* XVI. *Sédition affreuse sous Phocas.* XVII. *Sermons de Léonce de Naples aux Juifs.* XVIII. *Equité de Gregoire I pour eux.* XIX. *Il travaille à leur Conversion.* XX. *Il croit qu'on peut les gagner par des Présens.* XXI. *Il arrête l'Impétuosité d'un Juif Néophyte.* XXII. *Sa Loi sur les Domestiques.* XXIII. *Autre Réglement sur la même Matiere.*

I. JUstinien entroit dans toutes les Affaires de Religion, & se plaisoit à faire des Décisions & des Loix sur cette Matiere. Ce fut sous son Regne que Jean le Scholastique commença à faire un Recueil d'Edits qui devoient servir de Regle aux Evêques, & qu'on appelle le Nomocanon. Les Chrétiens se plaignent de

ce qu'il abusa de son Pouvoir contre l'Eglise, & reprochent souvent aux Evêques d'Orient leur Foiblesse d'avoir permis à ce Prince de mettre la Main à l'Encensoir; comme si Vigile, Evêque de Rome, n'avoit pas plié sous son Autorité plus lâchement que les autres. Les Juifs eurent aussi souvent sujet de se plaindre de lui; car, il fit des Loix, & même des Exécutions militaires contre eux.

II. Procope * assure qu'il leur défendit de célébrer la Pâque dans un autre Jour que les Chrétiens. Comme leur Calcul étoit différent du nôtre, il arrivoit rarement que cette Fête tombât dans le même Jour; & comme les Juifs sont scrupuleusement attachez à leur Calcul, & au quatorzième de la Lune, c'étoit leur ôter la Liberté de célébrer cette Fête, que de la transmettre au tems où les Chrétiens la solennisoient. D'ailleurs, il faisoit † condamner à de grosses Amendes ceux qui mangeoient l'Agneau Paschal.

Justinien ‡ fit la même chose aux Chrétiens, & renversa l'Ordre de la Pâque dans sa propre Eglise; ce qui causa un grand Desordre; car, le Peuple avoit commencé

* *Procop. Histor. Arc. Cap. XXVIII, pag. 82.*
† *Alamanni Not. in Procop. Arc. Histor.*
‡ *Theoph. ad Justin. An. 19, pag. 190.*

à jeuner le quatriéme de Février : mais, l'Empereur ordonna aux Bouchers de tuër de la Viande, & de l'exposer en Vente, parce qu'il soutenoit que le Carême ne devoit pas commencer si-tot. Le Peuple tint bon, il jeuna cette Semaine. Les Bouchers perdirent leur Viande ; mais, le Peuple perdit aussi son Jeune ; car, Justinien, qui ne voulut point en avoir le Démenti, renvoïa la Pâque au séptieme d'Avril, qui devoit se célébrer dès le prémier du Mois, & le Jeune fut prolongé par là au delà du Terme, parce que l'Empereur ne voulut pas qu'on comptât la prémiere Semaine. Nicephore* dit que la Famine étant grande à Constantinople cette Année là, ce fut par cette Raison que Justinien ordonna qu'on commençât à vendre de la Viande dès la seconde Semaine du Carême ; mais, que le Peuple, se révoltant contre cette Violence, n'en voulut point acheter. Tout cela est obscur ; & a besoin d'Explication tant pour le Juif que le Chrétien.

Prémiérement, Théophane, qui place cet Evénement l'An 29 de l'Empire de Justinien, se trompe évidemment ; car, la Famine, dont il parle, arriva à Constantinople l'An 538, qui est l'onzieme de Justinien. Il est vrai qu'on compte différemment : Époques n'ont aucune Relation entre

* Nicephor. Lib. XVII, Cap. XXXII, p. 787.

ment les Années de ce Prince, parce qu'on ne convient pas du tems de sa Mort. *Mais*, on voit un ancien Monument dans lequel Justin, qui lui succéda, comptoit l'An *575* pour la douzieme de son Empire. Il *falloit* donc que son Oncle fut mort l'*An 565*. Ce Prince publia un Edit le quatorzieme de Septembre de la prémiere Année de son Regne, Indiction 15, c'est-à-dire, 566. Il falloit donc que son Oncle, qui est mort le quatorzieme de Novembre, eût fini sa Vie l'Année *précédente*. *On convient qu'il a régné trente-huit Ans. Il faut donc qu'il* soit monté sur le Trône l'An 527; &, de quelque maniere que Théophane puisse compter, il ne trouvera jamais que Justinien ait changé la Fête de Pâques dans la dix-neuvieme Année de son Empire.

Secondement, Nicephore n'a pas *bien* compris la Pensée de cet Historien, *quoi* qu'il l'ait copié; car, ce ne fut pas la Famine qui obligea Justinien à faire vendre de la Viande à la Boucherie pendant le Carême. Théophane dit que le Vin & le Bled manquérent cette Année-là par l'Abondance des Pluies; que la Terre trembla, & en suite il ajoute le Changement que Justinien fit au Carême; mais, il ne produit pas l'un comme la Cause de l'autre, parce que ces deux choses n'ont aucune Relation entre

elles;

elles ; & ce fut le Changement du Jour de Pâques qui causa le Desordre du Carême.

On ne comprend pas aisément comment on commençoit à jeuner dès le quatrieme de Février, puis que la Fête de Pâques ne se célébroit que le prémier d'Avril, ni la raison qui obligea Justinien à déranger le Carême & la Fête. Voici le Fait. On commençoit à Constantinople le Carême sept Semaines avant Pâques. Sozomene le dit en Termes formels ; &, sans nous mettre en peine s'ils distinguoient deux Semaines, dans lesquelles il étoit permis de manger des Oeufs & du Fromage, ou s'ils ne choisissoient dans ces sept Semaines que trente-six Jours pour jeuner, afin de consacrer à cet Exercice de Piété la dixieme Partie de l'Année, comme Blastares l'assure, il est toujours vrai que si Pâques tomboit au prémier d'Avril, on devoit commencer le Jeune avec le Mois de Février. Mais, voiant que le quatorzieme de la Lune de Mars écheoit au prémier d'Avril, & qu'on feroit obligé de célébrer Pâque le même Jour que les Juifs, résolut de différer la Fête & le Jeune d'une Semaine. C'est là le Renversement dont parle Théophane. Ainsi, l'Empereur, bien loin de vouloir s'accorder avec les Juifs, s'en éloignoit, afin qu'on ne crut pas qu'il se soumettoit à leurs Loix & à

leurs

leurs Regles. Il ne reste qu'une Difficulté sur l'Agneau de Pâques, que Procope fait manger aux Juifs ; & dont Justinien interdit l'Usage sous peine d'une grosse Amende. Cependant, les Juifs ne mangeoient pas alors l'Agneau de Pâques ; ou bien, *la* Loi du Prince ne regardoit pas *uniquement* le Tems de sa Célébration ; mais, cela regarde les Samaritains qui sacrifioient en sécret sur le Garitim, où quelques Juifs, qui étant habituez à Jérusalem, s'imaginoient qu'ils pouvoient célébrer cette Cérémonie en cachete dans *la Ville Sainte*, & proche du *Temple au Jour défendu par Justinien.*

III. L'Empereur donna une autre Atteinte à leur Liberté, en défendant aux Magistrats de recevoir *leur Témoignage contre les Chrétiens, & en les privant du Droit naturel de faire des Testamens & des Donations.* Il n'y avoit que les Laboureurs *des* Samaritains, dont les Enfans pussent *hériter* de leurs Peres. Quelques-uns ajoutent qu'il ordonna que les Enfans seroient catéchisez dès l'Age de deux Ans, afin qu'on put travailler plus efficacement à leur Conversion. Mais, cette derniere Novelle n'est point de Justinien. Enfin, il ôta l'Exercice public de leur Religion en Afrique ; car le Concile de Carthage aiant député à ce Prince, afin d'obtenir de lui le Rétablissement

ment des Biens ecclésiastiques que les Vandales avoient usurpez, il écrivit au Préfet du Prétoire en Afrique de tenir la main, que les Hérétiques ne pussent ni batiser, ni faire des *Actes publics*, *ordonnant de plus que les Synagogues fussent interdites*, *& changées en Eglises*, *défendant aux Juifs de s'assembler dans les Cavernes*, & de faire le Service à leur maniere, parce qu'il y a de l'Absurdité *à souffrir*, *que des Impies fassent les Actes de Religion qui sont consacrez*. La Raison, qui servoit de Fondement à * l'Edit du Prince, est une Absurdité. Mais, les Juifs perdoient une Partie de leurs Privileges en divers Lieux de l'Empire.

IV. Cette Loi fut éxécutée principalement à Borium, Ville d'Afrique, située au Pied des Montagnes, qui bornent la Pentapole du côté de l'Occident. L'Assiete de cette Ville étoit forte, parce qu'une Chaîne de Montagnes en fermoit l'Entrée, & ne laissoit qu'un Passage fort étroit pour y parvenir. Les Juifs s'y étoient fait une Retraite, & la remplissoient sous Justinien: ils y vivoient d'autant plus tranquillement que l'Empereur n'y éxigeoit aucuns Impôts, & qu'on n'avoit jamais vu de Fermier du Prince dans ce Lieu-là. Ils y avoient † un Tem-

* *An. Christi* 535.
† *Proc. de Ædif. Lib. V*, *Cap. II*, *p.* 110, 111.

Temple superbe, dont ils faisoient remonter la Fondation jusqu'à Salomon. Ce qu'on peut conclure de là, c'est qu'ils avoient leur Domicile dans ce Lieu depuis long-tems, & qu'ils étoient riches, malgré le Voisinage des Maures. Justinien entreprit la Conversion de cette Ville aussi bien que de celle d'Aigula, où le Paganisme subsistoit * encore, & où on sacrifioit aux Idoles dans des Temples consacrez à Aléxandre le Grand, & à Jupiter Ammon. Ce Prince réüssit dans son Dessein. Les Juifs aussi bien que les *Païens embrassérent* le Christianisme. *La Synagogue*, ou le *Temple* de Salomon, devint une Eglise, & Justinien fit fermer la Ville de Murailles, afin de la rendre plus sure.

Procope † parlant des Reparations & des Embellissemens que Justinien fit à la Ville de Cyr, en attribue aux Juifs la Fondation. Il assure qu'en reconnoissance de ce que Cyrus les avoit renvoiés à Jérusalem, *ils* batirent cette Ville dans la Syrie, & lui donnérent le Nom de leur Bienfaiteur: & que cette Ville étant tombée en Décadence, lors que Justinien prit le Soin de la relever. Mais, on a remarqué fort judicieu-

* *An. Christi* 530.

† *Procopius de Ædificiis Justin. Lib. II, Cap. X, pag.* 49.

cieusement qu'il n'y a aucune Apparence que les Juifs, qui avoient une si violente Passion de retourner dans leur Païs, se soient arrêtez dans la Syrie pour y batir une Ville *. Ils n'avoient ni assez de Tems, ni assez d'Argent pour faire cette Dépense; car, à peine pouvoient-ils fournir à rebatir Jérusalem & son Temple. D'ailleurs, quoique Théodoret ait été depuis Evêque de cette Ville qui devint Chrétienne, cependant, elle étoit originairement peuplée de Païens. On voit encore les anciennes Médailles de cette Ville, sur lesquelles est un Temple & la Figure de Jupiter porté sur un Aigle, & tenant la Foudre à la Main, avec ces Mots:

ΔΙΟC ΚΑΤΕΒΑΤΟΥ
ΚΥΡΗCΤΩΝ.

Un savant Critique croit même que ce Temple avoit été consacré à Jupiter Foudroiant, à cause que la Foudre étant tombée dans ce Lieu, on avoit pris Occasion d'y batir une Ville, comme Lampsaque avoit été batie & pris son Nom des Eclairs qui avoient désigné le Lieu où on devoit la fonder †. Quand ce ne seroit pas là la véritable

* *Burmanni Ζεὺς καταιβάτης, sive Jupiter Fulgurator*, Cap. XI, pag. 82.
† *Berkelius, Not. ad Stephan.*

ritable Origine de la Ville de Cyr, & que les Habitans auroient adoré Jupiter, parce qu'il étoit assez connu de toutes les Nations sous l'Idée de Foudroïant, il ne seroit pas moins vrai que la Ville étoit *Païenne*, consacrée aux faux Dieux du *Paganisme*; que les Juifs n'avoient aucune *part à sa* Fondation; & que Procope, qui l'assure, s'est trompé.

V. On vante d'autres Conversions qui se firent sous le même Régne par Siméon d'Emese. Cet Homme *passoit pour* Fou chez la *plupart des Gens. On le voioit courir* les Rues, entrer dans les *Boutiques*, manger ce qu'il y trouvoit, & fouetter des Colonnes, en leur criant, *C'est à vous à danser*, parce qu'il y avoit un Tremblement de Terre qui fit tomber * plusieurs Villes. Cependant, on † nous le vante comme un Homme tout rempli de la Grace, qui faisoit des Miracles & des Conversions *éclatantes*. Un Juif, qui avoit quelque Inspection sur les Boutiques d'Emese, vit deux Anges auprès de lui dans le Bain. Siméon lui défendit de publier ce qu'il avoit vu; & comme il ne pouvoit s'assurer du Sécret, il toucha ses Levres, & le rendit muet. Le Juif fit Signe à *Siméon le Fat* de le guérir;

mais,

* *An. Christi* 551.

† *Evagr. Lib. IV, Cap. XXXIV, pag.* 409.

mais, il ne put l'obtenir, parce qu'il ne vouloit pas se faire batiser. L'Auteur remarque que ces deux Gens se parloient par Signes, comme si tous les Muets étoient sourds. Zacharie, Pere de Jean-Baptiste, entendoit parfaitement les Raisonnemens qu'on faisoit dans sa Famille sur l'Enfant qui naissoit. Ses Oreilles étoient ouvertes, quoique sa Langue fut liée. On suppose donc ici mal à-propos une Surdité. C'est un autre Prodige que de voir le Juif demeurer incrédule, malgré le Miracle qui s'étoit fait en sa Personne, & laisser mourir Siméon avant que de se convertir. Les Reliques du Mort, & la Misere firent ce que la Présence de ce Saint n'avoient pu produire. Le Juif affligé, voiant porter les Reliques de Siméon, demanda le Batême avec toute sa Famille; & en sortant des Fonts, il recouvra la Parole.

VI. Ce Solitaire voulut un Jour se divertir, & faire rire les Assistans aux Dépens d'un Vitrier Juif qui travailloit à son Fourneau. Ce Vitrier soufloit pour faire un Vase; mais, il faisoit une Croix qui se brisoit aussi-tôt. Il souffla jusqu'à sept fois, & il fit toujours une Croix au lieu d'un Verre. Siméon rioit, & faisoit rire par ce petit Jeu tous ceux qui étoient présens. Mais, en badinant, il travailloit à la Con-

version

version de l'Incredule; car, il lui cria que *tous ses Verres se briseroient jusqu'à ce qu'il eut fait le Signe de la Croix.* L'Ouvrier, voiant qu'après bien des Efforts redoublez son Tems & sa Peine étoient perdus, il embrassa une Religion sans laquelle *il* ne pouvoit plus travailler, ni gagner sa *Vie.* C'est ainsi que Siméon le Simple trouvoit de nouveaux Artifices pour convertir cette Nation sans l'instruire.

VII. Il se fit un autre Prodige à Constantinople, rapporté par un grand Nombre d'Historiens, & même par les Controversistes *, qui, sans se mettre en peine de la Vérité du Miracle, se sont servis du Fait, pour prouver qu'on donnoit les Restes de la Communion à manger aux Enfans. En effet, lors que la Communion étoit achevée, & qu'il restoit *quelques saintes Parties du Corps immaculé de Christ, nôtre Dieu,* on appelloit les Enfans qui étoient à l'Ecôle, afin de manger ces Restes. L'Enfant d'un Juif y vint, & mangea comme les autres. Cela retarda son Retour à la Maison. Le Pere étonné de ce qu'il étoit demeuré plus long-tems qu'à l'ordinaire, lui en demanda la Raison, & l'aiant apprise, ce Vitrier inhumain jetta son Fils dans

le

* *Evagr. Lib. IV, Cap. XXXVI, pag.* 411. *An. Christi* 552.

le Fourneau, & le referma. La Mere, inquiete & tendre, chercha son Enfant en tous Lieux pendant trois Jours sans le trouver; mais enfin, comme elle prononçoit son Nom en soupirant auprès du Fourneau, l'Enfant l'appella, lui apprit qu'une Femme, vêtue de Pourpre, l'avoit empêché d'être brûlé, & lui avoit fourni des Alimens. Un Evénement si surprenant devint public. La Cour en fut informée. Justinien envoia querir la Mere & l'Enfant, qui reçurent le Batême, & l'Enfant fut placé dans le Clergé de Constantinople, où il devint sans doute Lecteur, puis qu'à son âge il n'étoit pas susceptible d'une autre Charge, & la Mere fut élue Diaconesse; mais, le Pere, refusant opiniâtrement de se convertir, fut crucifié dans un Fauxbourg de la Ville.

VIII. Bede * a sans doute voulu rapporter le même Evénement, lors qu'il dit „ qu'un Enfant Juif, mangeant les restès de „ l'Eucharistie à Rome, se sentit animé du „ Saint Esprit, & s'écria qu'il vouloit être „ Chrétien, que le Pere irrité jetta la Me„re & l'Enfant dans le Fourneau, où ils „ furent garentis miraculeusement des Flâ„mes.„ Il est vrai qu'il change la Scêne, qu'il fait faire son Miracle à Rome, au lieu

* *Beda Collect. ad fin.*

qu'Evagrius le place à Constantinople; mais, cela même découvre qu'il s'agit du même Fait, puis que l'Eglise Romaine n'avoit pas adopté la coutume des Grecs, de faire *manger les Restes sacrez du Corps immaculé de Jésus-Christ par les Enfans qui venoient de l'Ecôle*. Il grossit aussi le Prodige *en faisant* jetter la Mere avec l'Enfant dans un même Fourneau; ce qui rend la chose plus incroiable. Mais, c'est le Caractere des Copistes d'enfler le Récit de ceux qu'ils copient. On ne se fait pas un Scrupule d'embellir un Miracle; on est sûr de plaire à proportion qu'il est éclatant; & en matiere de Prodige on avale tout, sans se mettre en peine si ce qu'on reçoit est une Viande grossiere, & de dure Digestion. Enfin, Bede a changé les tems: du moins, Baronius le croit ainsi, puis qu'il a placé son Récit sous l'Empire de Théodose le Jeune; mais, comme Bede ne marque *point* sous quel Boniface le Miracle est arrivé, & qu'il y eut un Goth de ce Nom qui devint Pape sous Justinien, on peut croire que Bede a suivi Evagrius, & a cru que ce Prodige étoit arrivé l'An 530. C'est assez parler des Conversions des Juifs sous ce Regne: venons aux Soulévemens.

IX. Le prémier fut causé par un faux Messie, nommé Julien. Il parut dans la

Pa-

Paleſtine, & trompa les Peuples de ce Païs-là. Comme il prenoit la qualité de Conquerant, afin d'éblouïr plus facilement ſa Nation, il fit armer tous ceux qui furent aſſez crédules pour le ſuivre*. Les Séditieux, fondant d'une maniere imprévue ſur les Chrétiens, qui s'imaginoient n'avoir rien à craindre d'une Nation tant de fois domptée, en firent un aſſez grand Carnage; mais, les Troupes de Juſtinien accoururent au Secours des Opprimez. Elles diſſipérent en peu de tems ces Mutins qui manquoient d'Expérience, & qui ſuivoient les prémiers Mouvemens de leur Haine. Leur Chef fut pris, & puni de Mort; ce qui termina cette Affaire.

X. Malala rapporte la choſe plus amplement & d'une maniere très différente. Il aſſure que les Chrétiens aiant eu quelque Démêlé avec les Juifs de Scythopolis, les Samaritains ſe mirent de la Partie, & brulérent quelques Maiſons de la Ville. Juſtinien, irrité de ce que le Gouverneur n'avoit pas arrêté aſſez promptement cette Sédition, lui fit trancher la Tête. Les Samaritains perſuadez par cet Exemple de Sévérité que l'Empereur ne les épargneroit pas, mirent à leur Tête un Chef de Voleurs, nommé Julien, qui pilla & brula quelques

 Egliſes.

* *An. Chriſti* 530.

Eglises. Il entra dans Napolouſſe, où on célébroit des Jeux & des Courſes. *Il s'érigea en Juge & en Maitre.* Nicias, qui avoit remporté le prémier Prix, s'étant addreſſé à lui pour le recevoir de ſa *Main*, Julien lui demanda de quelle Rel*igion il* étoit; & chagrin d'apprendre qu'*un Chrétien* avoit emporté le Prix ſur ceux de ſa Nation, il lui coupa la Tête dans le Cirque même. Il maltraita fort l'Evêque & les Chrétiens: mais, les Commandans & les Généraux de la Paleſtine, aiant aſſemblé les Troupes, *pourſuivirent Julien qui fuioit, & l'atteignirent. Son Armée fut battue*; on le prit, & on lui trancha la Tête qui fut envoiée à Juſtinien avec le Diadême qu'*il* portoit. Vint mille Samaritains périrent dans cette Bataille: les autres ſe retirérent ſur le Garizim, *Arparizim*, & ſur la Montagne de Fer dans la Trachonitide. *Vint* mille jeunes Juifs furent achétez *comme* des Eſclaves, & tranſportez en *Perſe*, où on les vendit à des Marchands Indiens.

Cependant, l'Empereur ne fut pas content de la Lenteur avec laquelle Simus, Général de la Paleſtine, s'étoit oppoſé aux Commencemens de cette Tyrannie, où les Rebelles s'étoient jettés dans la Paleſtine, & y avoient commis beaucoup de Deſordres ſous ſes Yeux: c'eſt pourquoi il don-

na

na Ordre de l'arrêter Prisonnier, & il envoia un autre Général qui poursuivit avec beaucoup de Chaleur les restes des Samaritains, & en fit périr un grand Nombre *.

XI. Il y eut une seconde Emotion † vint-cinq Ans après à Césarée. Les Samaritains & les Juifs, qui se haïssoient mortellement, ne laissérent pas de se réünir contre les Chrétiens de cette Ville. Les Temples ‡ furent abatus; on égorgea plusieurs Personnes; le Gouverneur fut tué dans son Palais. Sa Femme, étant échapée au Péril, alla porter sa Plainte à Justinien, lequel envoia promptement à Adamantius les Ordres pour informer du Fait. Les Instructions étant faites, & les Juifs chargez de tout ce qu'il y avoit d'odieux & de cruel dans cette Violence, Adamantius confisqua les Biens de ceux qui étoient riches, mit en fuite un grand Nombre de Mutins qui avoient eu part à l'Action, & fit trancher la Tête aux autres. L'Exécution fut *si sanglante qu'elle fit trembler tous les Juifs de ce Païs-là.* C'est pourquoi je

* *Malala, Hist. Chron. Tom. II, pag.* 181. *Voiez l'Histoire des Juifs, Tom. II, pag.* 145, *où cette Histoire est rapportée autrement.*

† *An. Christi* 555.

‡ *Paul. Warnefr. Hist. Lib. XVI, Biblioth. Max. Patr. Tom. XIII, pag.* 376. *Cedren. p.* 316.

fuis furpris que des Hiſtoriens modernes faſſent mention d'une troiſieme Révolte des Juifs de la Paleſtine contre Juſtinien ; car, les Hiſtoriens Grecs, à qui cet Evénement ne devoit pas échaper, n'en parlent point. Paul Diacre, qu'on cite comme un *Témoin* ſur lequel on s'appuie uniquement, a gardé là-deſſus un profond Silence ; & la Terreur du Supplice qu'on venoit d'eſſuier étoit un puiſſant Motif pour retenir les plus ſéditieux dans l'Obéïſſance.

XII. Ce fut en *Italie* qu'on ſe *déclara hautement contre Juſtinien*, & *contre Béliſaire* qui aſſiégeoit Naples. Ce *fameux* Général avoit remis l'Afrique dans l'Obéïſſance de l'Empereur, vaincu les Vandales ; & dans le Triomphe qu'on lui en décerna à Conſtantinople, il produiſit les Vaſes ſacrez du Temple de Jéruſalem, que Tite avoit portez à Rome, & que Gizeric avoit enlevez, lors qu'il pilla cette grande Ville. Cet Objet, qui rappelloit la Mémoire de la Priſe de Jéruſalem, & de la Ruïne de ſon Temple, devoit émouvoir les Juifs de Conſtantinople. A cette Vue, l'un d'eux parut ſaiſi d'un Eſprit prophétique, s'écria que ces Vaſes précieux ne devoient point être apportez à Conſtantinople, ni placés dans le Palais de l'Empereur. *On ne peut*, diſoit-il, *les conſerver que dans*

*dans le Lieu où Salomon les a consacrez; & c'est pour cette raison que Gizeric a pris Rome, & que les Romains ont vaincu Gizeric**. Justinien, à qui on rapporta cette espece d'Oracle, crut le Prophête Juif, & envoia promptement les Vases d'Or & d'Argent à Jérusalem. La Superstition de ce Prince étoit grande de s'imaginer que Dieu avoit fixé un Domicile à ces Vases à Jérusalem, lors que le Temple de Salomon, & celui de Zorobabel étoient ruïnez: ou que la Prise de Rome, arrivée tant de Siecles après que ces Vaisseaux y avoient été transportez, fut une Punition de ce qu'on ne les avoit pas renvoiés à Jérusalem.

Le même Bélisaire, qui avoit vaincu les Vandales en Afrique, passa en Italie, pour combattre les Goths qui étoient Maîtres des principales Places. Naples fut la prémiere que ce Général attaqua.

XIII. Il y avoit deux Partis dans cette grande Ville: 1, l'un pour l'Empereur, &, 2, l'autre pour les Goths, que les Juifs, qui étoient nombreux & puissans dans cette Ville, favorisoient. Les Impérialistes, pour se délivrer des Incommoditez d'un Siege, avoient fait représenter à Bélisaire qu'il étoit plus à-propos d'aller assiéger Rome, parce que s'il prenoit cette Capitale,

* *Procop. de Bello Vand. Lib. II, Cap. IX, p. 255.*

Naples, qui ne demeuroit soumise aux Barbares que par Force, rentreroit naturellement dans l'Obéïssance; mais, il rejetta cette Proposition, & se contenta de promettre de grands Avantages si on vouloit capituler. Les Articles de la Capitulation étoient déjà dressés & acceptez par Bélisaire, qui promit tout ce qu'on lui demanda, lors que les Amis des Goths haranguérent pathétiquement le Bourgeois, & soutinrent leur Harangue par la Présence des Marchands Juifs, qui étoient là pour assurer le *Peuple qu'il ne manqueroit ni de Vivres, ni de Munitions pendant le Siege*: le Bourgeois animé par cette Assurance, reprit Courage, & défendit la Place pendant vint Jours avec une Vigueur extrême. Bélisaire perdît un grand Nombre de bons Officiers & de Soldats dans les différens Assauts, où il fut repoussé. Théodat devoit courir à la Défense d'une Place si importante, & de Sujets si zélez. Mais, on dit qu'il s'amusa à consulter les Démons, & entr'autres un Juif qui se mêloit de Magie, lequel fit enfermer trente Pourceaux. Il y en avoit dix dans chaque Etable; la prémiere dixaine portoit le Nom de Goths; la seconde celui de Romains, & la troisieme étoit celle de l'Empereur. Les Etables étant ouvertes trois Jours après,

on

on trouva que huit Pourceaux Goths étoient morts ; cinq des Romains, & que tous ceux de l'Empereur vivoient. Il conclud de là que ceux de sa Nation périroient presque tous, que les Romains souffriroient beaucoup, & que Justinien triompheroit. Etonné de ce Présage, il n'eut pas la Force d'aller attaquer Bélisaire dans son Camp, qui prit Naples. Les Juifs faisoient la Garde du côté de la Mer ; & comme ils étoient persuadez qu'on ne leur feroit aucun Quartier, puis qu'ils étoient la principale Cause de la Résistance qu'on avoit faite, ils se battirent là en Desespérez. La Ville étoit déjà prise par un autre côté, qu'ils soutenoient encore l'Effort de l'Ennemi dans leur Retranchemens ; mais enfin, le Jour étant venu, ils y furent forcés. Procope * dit que Bélisaire exhorta son Armée à user de Clémence; mais, soit qu'il ne parlât que foiblement, soit que le Soldat acharné au Meurtre & au Pillage, fut sourd à la Voix de son Général, ou que l'Historien ait voulu le flatter dans cette Occasion, les autres Ecrivains assurent que l'on ne respecta ni l'Age, ni le Sexe, ni la Religion ; & que, sans Distinction de Personnes on fit un grand Carnage : s'il y en

* *Procop. de Bello Goth. Lib. I, Cap. VIII, IX, X, pag. 329, &c.*

eut quelqu'une, ce fut pour les Juifs, qui furent ſans doute traités plus inhumainement que les autres. Cependant, on ne peut pas leur faire un Crime d'être demeurez fideles aux Goths, qui étoient alors leurs Souverains. L'Action du Pape *Sylveſtre*, qui avoit deſſein de leur livrer Rome, & qui fut convaincu dans le même tems par pluſieurs Témoins d'avoir eu des Intelligences ſécretes avec les Barbares, lors que l'Obéïſſance étoit due à l'Empereur, *eſt infiniment plus criminelle.*

XIV. *Juſtin prit* * *la Place de ſon Oncle, & monta ſur le Trône l'An 565. Les* Hiſtoriens † aſſurent qu'il acheta des Juifs une belle Synagogue, qui leur étoit reſtée dans le Quartier des Chaudronniers à Conſtantinople, & qu'il en fit une Egliſe magnifique, qu'il conſacra à la *Vierge Chalcopratiane.* Mais, on ſe trompe. Il eſt vrai que les Juifs s'étoient établis d'abord dans le Quartier de Conſtantinople, qui tira ſon Nom des *Chaudrons* & du Cuivre qu'on y vendoit, parce qu'ils étoient peut-être Ouvriers en Cuivre, & qu'ils en faiſoient Commerce. Mais, il y avoit long-tems qu'on les avoit chaſſés de là pour les faire demeurer

* *An. Chriſti* 565.

† *Theophan. An. Chriſti pag.* 209. *Paul. Diac. Lib. XVI, pag.* 277.

rer au Stenor, où ils ſont encore aujourd'hui. D'ailleurs, c'eſt Théodoſe le Jeune, qui bâtit l'Egliſe à la Vierge Chalcopratiane, *ou Vendeuſe de Cuivre & de Chaudrons*. On ne peut donc pas dire ni que les Juifs euſſent là une Synagogue, ni que Juſtin l'ait achetée d'eux pour y faire un Temple. L'Erreur des Hiſtoriens, qui l'ont aſſuré, naît de ce que cette Egliſe de la Vierge aiant été renverſée par un Tremblement de Terre, Juſtin la fit relever de deſſous ſes Ruïnes.

XV. Quoi que l'Empire de Maurice fut ſouvent troublé par la Guerre des Avares, qui venoient du Danube faire de fréquentes Courſes dans la Thrace, cependant, les Juifs y furent aſſez tranquilles. L'Avarice de ce Prince y contribua peut-être; car, il étoit aiſé d'acheter de lui ſa Liberté & ſon Repos. D'ailleurs, les Avares étoient ſi éloignés de la Judée & de la Syrie, qu'on ne pouvoit pas ſe flatter d'en tirer aucun Secours: peut-être même que leurs Mouvemens y étoient peu connus. Mais, Phocas étant monté ſur le Trône, en aſſaſſinant ſon Maître & ſes Enfans, on s'imagina que cette Révolution pourroit avoir des ſuites, & qu'il étoit facile de commettre impunement le Crime, pendant qu'une Partie des Peuples ne ſe ſoumettoit qu'avec peine au Tyran.

XVI. Ceux de Syrie se trouvant puissans à Antioche profitérent de l'Occasion, & s'armérent contre les Chrétiens. La Sédition fut générale, on combattit avec Chaleur de part & d'autre; mais, les *Juifs* étant les plus forts, ils tuérent un grand Nombre de Personnes, & brulérent les autres dans leurs Maisons, où ils avoient jetté du Feu. L'Evêque fut traité d'une maniere indigne; car, on le traina dans les Rues; on lui coupa les Parties honteuses; *on les lui mit dans la Bouche. Après l'avoir promené dans cet Etat affreux, on le* jetta dans un Feu, où il fut brulé. Phocas n'étoit pas Homme à pardonner un tel Excés. Les Princes les plus humains l'auroient puni. Les Rebelles éprouvérent donc sa juste Sévérité. Il envoia à Antioche le Comte Bonose, qui ne put les obliger à mettre bas les Armes: on fut obligé d'assembler des Troupes, qui les aiant battus, en firent un grand Carnage. Les Prisonniers furent suppliciés, mutilez, & bannis de la Ville. Nicephore *, en rapportant cet Evénement, a confondu deux Anastases, Evêques d'Antioche, qui se succédérent

* *Nicephor. Call. Lib. XVIII, Cap. XLIV, II, pag.* 867, *Zonaras, Tom. III, pag.* 66; *Paul. Diacon. Hist. Lib. XVII, pag.* 287. *An. Christi* 602.

rent immédiatement. Il a pris l'un pour l'autre, en disant que ce fut le premier de ces Patriarches qui souffrit le Martyre dans le Soulévement des Juifs; au lieu qu'il est inconteſtable que ce fut le second, & celui par lequel un autre Nicephore a fermé sa Chronique.

XVII. Ils étoient auſſi nombreux & redoutables dans l'Ile de Chypre, où ils avoient trouvé moien de se rétablir *, malgré la Résolution qu'on y avoit prise sous l'Empire d'Adrien, de n'y souffrir pas même les Voiageurs de cette Religion. Léonce †, Evêque de Naples, dans cette Ile, entreprit leur Conversion, & publia une Exhortation pour les ramener à l'Eglise. (a) Il ne nous en reste qu'un Morceau qui vient d'une Main très suspecte, puis qu'il n'y a jamais eu de particulier auſſi hardi à forger & à produire de fausses Pieces que le second Concile de Nicée, qui a inséré celle-ci dans ses Actes. Comme l'Idolatrie des Chrétiens, qui adoroient la Créature, faisoit le grand Scandale du Juif, Léonce soutint, 1, que les Juifs devoient être cou-

* *An. Christi* 606,

† *Leont. Episc. Neapoleos Cypri ex V Sermone pro Christ. Apolog. contra Judæos; Concil. Nic. II, Act. Canon. IV, pag.* 235, *&c.*

(a) On a retranché deux Pages dans l'Edition de Paris.

verts de Honte d'accuser les Chrétiens d'Idolatrie, puis qu'ils ont adoré si souvent *leurs propres Rois*, & *ceux des Nations idolâtres*; car, Abraham adoroit les Princes de la Canaan, Moïse son beau-Pere, & Daniël le Roi Nabucodnosor. 2, Il soutenoit que si les Juifs ont été punis du Culte qu'ils ont rendu à la Créature, c'est parce qu'ils ont adoré les *Vaches de Samarie*; c'est-à-dire, les *Veaux d'Or de Bethel*, au lieu de l'Autel Sacré dans le Temple; ce qui ne regardoit que les dix Tribus engagées dans le Schisme. Ils avoient aussi adoré Astarte, la Déesse des Sidoniens, au lieu de la Verge d'Aaron, & Baal au lieu du Rocher, duquel les Eaux avoient coulé dans le Desert. Enfin, Léonce appelloit le Juif à Témoin que les Chrétiens n'étoient point idolâtres, puis que non seulement ils n'immoloient ni leurs Enfans, ni Bœufs, ni Bouveaux; mais, qu'ils *n'avoient ni Autel, ni Sacrifice*, & *que même ils ne savoient pas ce que c'étoit.* Ces Paroles, prononcées au Commencement du septieme Siecle, & si contraires au *Sacrifice de l'Autel*, sont remarquables. Nous ignorons quel fut le Succès de cette Tentative, & si les Habitans de l'Ile crurent ce que disoit ce bon Evêque, ou plutot, si son Exhortation n'est pas une Piece supposée.

XVIII.

XVIII. Grégoire le Grand vivoit alors. Ce Pape étoit persuadé qu'il falloit ménager les Juifs, au lieu de les haïr, parce qu'ils doivent être un Jour rappellez. Le Fondement, sur lequel ce grand Homme batissoit sa Maxime, étoit très fragile; car, il la tiroit des Révélations du Prophête Ezéchiël, à qui Dieu donna Ordre de quitter *sa Maison pour aller à la Campagne, & en suite de fermer la Porte de cette Maison après y être rentré.* Il croioit que le prémier Ordre de Dieu s'addressoit aux Apôtres & aux Ministres de l'Evangile, qui devoient laisser les Juifs enfermez dans *la Maison de Dieu*, pour courir auprès les Gentils, vagabonds, dispersés à la Campagne, éloignés des Promesses & de l'Alliance. Mais, en suite, Dieu ordonnoit de rentrer dans cette Maison, de convertir les Juifs, ou *de s'enfermer avec eux*, parce, dit ce Pape, qu'il faudra se cacher pour se dérober à la Violence de l'Antechrist qui doit régner alors. La Conversion générale de ce Peuple faisoit l'Objet ardent de ses Désirs. *Qu'il aille de la Maison à la Campagne, & qu'il y revienne promptement, afin que le Nombre des Gentils étant accompli, la Judée puisse recouvrer la Foi, & recevoir les Graces qu'elle a perdues.*

XIX.

XIX. Grégoire * travailla à leur Converſion, & écrivit à ſon Récéveur en Sicile de relâcher à ſes Fermiers, qui ſe faiſoient Chrétiens, le tiers des Revenus, dont ils lui étoient redévables. „ Il faut, *diſoit-* „ *il*, les appeller à l'Unité de la Foi *par la* „ Douceur, en les perſuadant & en leur „ donnant des Avis charitables. La Vio- „ lence eſt propre à dégoûter ceux que la „ Douceur & la Charité attirent. Les Me- „ naces & la Crainte arrêtent ceux que l'I- „ dée de la *Juſtice de Dieu*, *aſſez redou-* „ *blée, avoit ébranlez. Le véritable Moien* „ *de convertir n'eſt point de ſe faire crain-* „ dre en pouſſant la Sévérité juſqu'à l'Ex- „ cès; mais, d'obliger les Gens à venir écou- „ ter la Parole de Dieu. „

Sans parler des Converſions qu'il faiſoit, il en rapporte une qui fut très ſinguliere. Un Juif ſe trouvant ſurpris de la Nuit proche de Fundi, réſolut de ſe mettre à couvert dans un Temple d'Apollon. Il vit là des Démons qui tenoient leur Aſſemblée, & le Préſident à qui chacun rendoit compte de ce qu'il avoit fait. Quoi qu'il n'eut

* *Gregor. I, Lib. IV, Ind. XIII; Epiſt. L, pag.* 553; *Lib. VII, Epiſt. XXIV, pag.* 631; *Epiſt. XXVI, pag.* 632, *Lib. I; Ep. XXXIV, pag.* 451.

n'eut aucune Foi au Signe de la Croix, il ne laissa pas de s'en munir par la Fraieur que lui faisoit cette Troupe de d'Esprits infernaux. Un d'eux dit qu'il avoit presque engagé un Evêque dans un Acte de Paillardise, & qu'il l'avoit poussé jusqu'à donner un Coup sur la Cuisse d'une jeune Religieuse de son Voisinage qui étoit très belle, & qu'il esperoit porter l'Evêque jusqu'à la Consommation du Crime. Le Président s'apperçut qu'il y avoit là quelqu'un qui le troubloit. Aussitot un Détachement de petits Diables se rendit autour du Juif qui rapportérent au Président que c'étoit un *Vase vuide, mais scellé*, dans le Langage des Démons. Le Signe de la Croix étoit le *Sceau*, & le Vase vuide indiquoit le Juif qui n'avoit reçu ni le Batême, ni la Foi. Il alla trouver l'Evêque; il lui fit un Rapport éxact de ce qu'il avoit ouï & & vu. L'Evêque de Fundi avoua le Crime; éloigna non seulement la Religieuse qu'il avoit caressée, mais toutes les autres. Le Juif crut, & fut batisé. Ainsi, en voulant sauver les autres, il se sauva lui-même *.

XX. Il s'imaginoit qu'il étoit permis d'emploier l'Argent, sans croire que ces Présens puissent inspirer la Foi; mais, disoit-il, si on ne convertit pas les Peres, on gagnera

* *Gregor. Dialog. Lib. III, Cap. VII, p. 982.*

gagnera les Enfans. La Maxime n'est pas sûre; car, les Enfans dissimulent souvent aussi bien que les Peres; & il n'est pas permis de faire du Mal, dans l'Espérance incertaine qu'il en arrivera du Bien. Cependant, les Juifs ont loué ce Pape dans leurs Annales à cause de sa Douceur & de sa Clémence pour eux; & ils ont raison, car, l'Abbesse de Saint Etienne de Gerge (*a*) en Sicile, aiant Envie de faire valoir son Zêle auprès du Pape, & d'en tirer à même tems quelque Argent pour son Monastere qui *étoit pauvre, lui donna Avis qu'un grand Nombre de Juifs Siciliens demandoient à* se convertir. Il ne se laissa point éblouïr par l'Idée de faire croître l'Eglise. Il ordonna à l'Abbesse de ne rien précipiter; d'attendre que ces Catéchumenes fussent bien instruits avant que de les laisser batiser; & que si quelques-uns avoient de l'Impatience de recevoir ce Sacrement, à cause des Malheurs, dont l'Ile étoit ménacée, il vouloit qu'on les éxaminât du moins par une Pénitence de quarante Jours, & il consentoit alors de leur donner seulement un Habit pour la Cérémonie du Batême; & par cette Précaution, le Zêle avare de l'Abbesse fut trompé. L'Evêque de Palerme, dans la même Ile, eut quelques Démêlez avec

(*a*) C'est Agrigentum.

avec cette Nation ; & se servant de l'Autorité que lui donnoit sa Charge, il les opprimoit. On se plaignit de son Injustice au Pape, lequel écrivit à ce Prélat pour l'exhorter à observer religieusement les Loix, à prendre des Juges qui ne fussent pas suspects ; & que si on ne pouvoit pas en convenir, qu'on portât tous ces Démêlez devant lui, afin qu'il les terminât.

XXI. Il * fut encore assez équitable pour condamner l'Ardeur excessive d'un Néophyte de Cagliari. C'étoit un Juif qui avoit reçu le Batême le Jour précédent ; & qui croiant que tout lui étoit permis, parce qu'il devenoit Chrétien, ou qu'il falloit se distinguer dans l'Eglise, où il entroit, se mit à la Tête d'une Troupe de jeunes Gens, alla à la Synagogue de sa Nation un Jour de Pâques, & y planta une Croix avec l'Image de la Vierge. Les principaux Officiers de la Police & de la Milice, au lieu d'approuver cette Violence, donnérent une Attestation contre le Juif Néophyte. L'Evêque même qu'il avoit consulté, y réfusa son Consentement, & condamna l'Action. Grégoire le Grand, voulant fortifier ce Prélat dans son Sentiment d'Equité, le louë de ce qu'il n'a point confondu le Mal avec le Bien, & lui conseille de faire une Censure

au

* *Id. Lib. VII, Ind. II, Ep. V, pag.* 638.

au nouveau Converti, sans écouter les Excuses qu'il peut faire, en rejettant la Faute sur son Zéle, & son Amour pour la Religion. Il veut qu'on aille ôter la Croix & l'Image, & qu'on laisse la Synagogue aux Juifs, puis que *si la Loi leur défend d'en bâtir de nouvelles, elle ordonne qu'on les laisse jouir de celles qu'ils possédent*; & dans le même Esprit, il condamna l'Evêque de Terracine, qui avoit ôté dans son Diocese une Synagogue établie par les Loix, & qui avoit chassé les Juifs d'un autre Lieu, *où ils s'étoient retirez pour prier Dieu.*

XXII. Ce Pape, consulté souvent sur les Domestiques des Juifs, laissa là-dessus divers Ordres. Il ne vouloit point qu'on leur vendît des Esclaves Chrétiens, parce qu'il croioit *que la Religion Chrétienne seroit deshonorée, si elle étoit soumise à la Judaïque.* Il écrivit à la Reine Brunehaut, pour empêcher ce Commerce qui se faisoit alors en France. Il addressa une autre Lettre sur le même Sujet au Gouverneur de la Sicile. Un Juif puissant en fournit l'Occasion. Il avoit acheté plusieurs Esclaves Chrétiens, ausquels Grégoire I vouloit qu'on rendit la Liberté, parce que les Loix Impériales l'ordonnoient. Ce même Nasa avoit élévé un Autel au Prophête Elie, & avoit attiré quantité de Chrétiens à venir faire leurs Dévotions

tions aux Pieds de cet Autel, parce qu'ils croioient rapporter leur Culte à ce Prophète. Le Pape, averti de cette Conduite, & soupçonnant que Justin avoit reçu de l'Argent pour la tolérer, exhorta fortement ce Gouverneur à punir corporellement le Coupable. Le Fait est assez particulier; car, les Juifs n'élevent point d'Autels à la Créature: ils n'en bâtissent en aucun Lieu. Ils croient même que ce seroit un Crime que de le faire. D'où venoit donc cet Autel consacré à Elie par un Juif en Sicile? Le Pape * ne parle du Fait qu'en doutant, & veut qu'on fasse des nouvelles Informations avant que de décerner la Prise de Corps; ce qui peut le rendre suspect. Baronius prétend qu'il y avoit une autre Idolatrie dans quelque Coin de la Sicile, où les Juifs faisoient adorer les Anges; ce qui obligea Grégoire † à écrire à Eutychius, Evêque de Santa Maria di (*a*) Tindaro, d'avancer la Con-

* *Gregor. Lib. II, Ind. XI, Ep. XXXVII, p.* 499.
† *Ibid. Epist. LIX, pag.* 509.
(*a*) *C'est une Ville ancienne, sur les Masures de laquelle on a bâti une Eglise. Ciceron ‡ en parle souvent à Verres.* Dixio hic, quem vides, non quæ publicè Tyndari, non quæ privatim sibi eripuisti; sed unicum miser abs te Filium optimum atque innocentissimum flagitat. *Et ǂ Silius Italicus,*

Tyndaris attollens sese adfuit.

‡ *Cicero in Verr. Lib. IV.* ǂ *Sil. Italic. Lib. XIV.*

Conversion de ces Gens-là, dont la plupart se défendoient par l'Autorité des Puissances qui les protégeoient. Mais, Baronius s'est trompé; car, le Pape ne parle point des Juifs dans sa Lettre, & l'Annaliste les charge là d'un Crime dont ils n'étoient pas coupables.

XXIII. Enfin, le Pape * ordonna que les Domestiques Juifs, qui fuiroient à l'Eglise pour se convertir, acqueroient par là leur Liberté. Janvier, qui étoit en ce tems-là Evêque de Cagliari, renvoioit ses Esclaves *fugitifs à leur Maître, comme Saint Paul avoit fait Onesime; ou bien, il achetoit leur* Liberté des Deniers Ecclésiastiques. On peut dire que le Pape oublia ici son ancienne Equité; car, il ne voulut point que les Deniers de l'Eglise fussent emploiés au Rachat de ces Gens-là, qui devenoient libres par leur Fuite; comme si l'Eglise & la Religion pouvoient disculper un *Vol*. Quoi qu'il en soit, on remarque par ces Lettres que les Juifs étoient nombreux en Italie, en Sicile, à Cagliari, & qu'ils conservérent jusques là leurs Droits dans tous les Lieux où ils n'étoient ni séditieux, ni rebelles.

* *Greg. Lib. III, Ep. VIII, pag.* 516.

CHA-

CHAPITRE XIII.

Suite de la même Matiere.

Souffrances des Juifs sous l'Empire d'Héraclius en Espagne, sous Sisebut, &c.

I. *Voiage d'Héraclius à Jérusalem.* II. *S'il y reporta le Bois de la Croix.* III. *Héraclius persécute les Circoncis, à cause d'une Prédiction.* IV. *Il écrit en Espagne contre eux.* V. *Persécution qu'ils y souffrirent sous Sisebut.* VI. *Isidore de Seville le condamne. Concile qui le fait aussi.* VII. *Second Décret du Concile, fort différent du prémier.* VIII. *Opposition d'un Concile à l'autre.* IX. *Les Visigoths autorisent la Violence par l'Ecriture Sainte.* X. *Arrêt de Récésuinthe contre la Dissimulation & les Juifs dissimulans.* XI. *Ervigius oblige l'Evêque de Tolede d'écrire contre eux. Leur Prospérité en ce tems-là.* XII. *Egica leur ôte leurs Privileges.* XIII. *Saint Césaire accusé par les Juifs de favoriser Clovis.* XIV. *La Trahison d'un Juif ne le justifie pas.* XV. *Nécessité d'éclaircir cet Endroit de l'Histoire.* XVI. *Louanges que mérite Saint Césaire.* XVII. *Soupçons réitérez contre Césaire.* XVIII. *Miracle d'un Vaisseau que Dieu arrête.*

arrête. XIX. *Mort de Césaire, crue des Juifs, devient un Sujet de Joie.* XX. *Présomption contre Césaire.* XXI. *Seconde Preuve de cette Présomption.* XXII. *Juifs répandus en France sous le Regne de Childebert.* XXIII. *Ferreol, Evêque d'Usez, banni à cause des Juifs.* XXIV. *Conversions faites en Auvergne par Avitus: si elles étoient violentes.* XXV. *Saint Germain chasse le Diable d'une Juive.* XXVI. *Chilperic fait batiser un grand Nombre de Juifs.* XXVII. *Lunel, Académie des Juifs fameuse. Nom de Jarki tiré de là.* XXVIII. *L'Evêque de Lune, à qui Saint Grégoire écrit, étoit différent de Lunel.* XXIX. *Beaucoup de Juifs à Marseille persécutés.* XXX. *Dagobert les persécute.* XXXI. *Bathilde, d'Esclave devenue Reine, les persécute aussi.* XXXII. *Wamba, Roi des Goths, ne peut les maltraiter, parce qu'on s'y oppose.*

I. HEraclius changea pour les Juifs la Face de l'Empire; & des Roiaumes voisins en se déclarant leur Ennemi. Lors qu'il eut conclu la Paix avec les Perses, il résolut de faire un Voiage à Jérusalem, pour y reporter le Bois de la véritable Croix.

II.



II. (a) Ce Bois est exposé à bien des Avantures. Car, après avoir été caché l'espace de trois cens Ans dans le Sein de la Terre, un Juif le tira de là. On le plaça dans une Eglise: les Perses l'enlevérent, & le gardérent assez long-tems: mais, on présume que ces Infideles le rendirent tel qu'ils l'avoient pris. Sain, Général des Perses, l'emporta une seconde fois. Héraclius, en traitant la Paix, redemanda cette Relique. Siroës, qui régnoit, promit de la restituer, *s'il pouvoit la trouver*. En effet, il est vraisemblable que les Perses ne gardoient pas précieusement un Bois qui leur étoit inutile. Mais enfin, Héraclius reçut les deux Morceaux de Bois. „Il les porta à Jérusalem; les montra à Modeste, qui en étoit „le Patriarche, lequel reconnut que les „Cachets étoient entiers; que la Relique „n'avoit point été touchée par des Mains „prophanes. On apporta la Clef; on ouvrit la Chasse; le Peuple vit, & adora la „Croix, qui fut en suite envoiée à Constantinople, où Serge la plaça dans l'Eglise des Blaquernes.„ C'est ainsi que Nicephore rapporte * le Fait; sur lequel on pourroit faire de grandes Difficultez; car,

(a) Ce Paragraphe est entiérement effacé dans l'Edition de Paris.

* *Nicephori Chronogr. in Herac. Cap. V.*

Héraclius ne passa point à Jérusalem en revenant de Perse: Il alla droit à Constantinople; & ce ne fut que l'Année suivante qu'il fit le Voiage de la Palestine. Modeste n'étoit point Patriarche de Jérusalem lors que l'Empereur y alla; c'étoit Zacharie, que les Perses avoient tenu prisonnier, & qu'on rétablit dans son Siege. Il est vrai que les Critiques levent * cette Difficulté, en disant que *Zacharie mourut à son Retour de la Perse, & que l'Empereur lui substitua Modeste.* Mais, il faut insérer cela dans Théophane; car, ces Paroles qu'on y a cousues, ne se trouvent point dans la plupart des Manuscrits. D'ailleurs, peut-on s'imaginer que ces Cachets, & la Chasse dans laquelle les deux Morceaux de Bois étoient renfermez, n'aient point été rompus par les Perses, ni dans le Pillage, ni dans les différentes Translations qu'ils en firent, ni dans le Lieu obscur où on l'avoit jettée, tellement que le Roi ignoroit si elle pourroit se retrouver? Enfin, Nicephore se trompe † quand il assure qu'on la renvoia à Constantinople, & qu'elle fut déposée dans l'Eglise des Blaquernes. Il est vrai que cette Eglise, consacrée à la Vierge, étoit si estimée qu'on la préféroit à Bethléhem, parce qu'au lieu que la Vierge n'étoit

* *Goar. Not. in Theoph. p. 609.* † *An. Herach. XIX.*

n'étoit accouchée qu'une feule fois dans cette derniere Ville, elle enfantoit tous les Jours quelque nouveau Miracle aux Blaquernes. On y gardoit fes Habits; mais, il n'eft point vrai qu'on y confervât la Croix, vraie ou fauffe; car, Héraclius, qui l'avoit montrée l'Année précédente au Peuple de Conftantinople, fans Cachets & fans Chaffe, la laiffa à Jérufalem lors qu'il l'y eut remife: & la Dévotion faifoit alors le Sujet de fon Voiage.

III. En * paffant à Tibérias, il y trouva un Juif, nommé Benjamin, fi riche, qu'il avoit fourni feul les Vivres à l'Armée, & à la Cour. Mais, cet Homme, Ennemi mortel des Chrétiens, leur faifoit fouvent des Chicanes & des Perfécutions. Héraclius, qui en fut averti, & qui n'aimoit pas la Nation, malgré les Services qu'il avoit tirez de ce Particulier, le fit citer devant lui, & lui demanda Raifon des Procédures iniques qu'il faifoit contre les Chrétiens. Il déclara qu'il les haïffoit parce qu'ils étoient Ennemis de fa Religion †. Je ne fai fi l'Empereur l'intimida; mais, du moins, lui parla-t-il de maniere qu'il fe fit batifer; & pour punir toute la Nation, il la bannit de Jérufalem, & lui défendit d'en approcher de trois Milles.

* *An.* 628. † *Theophan. Chron. pag.* 273.

La Prédiction de certains Devins qu'il avoit consultez, l'anima beaucoup plus contre elle. Ce Prince inquiet les interrogea sur le Sort de l'Empire, qui étoit violemment agité; & ils lui répondirent *qu'il périroit par une Nation circoncise.* Comme on voioit les Juifs nombreux, puissans en Egypte, dans l'Arabie, en Perse, & même dans l'Empire, Héraclius ne douta point qu'ils ne fussent ces Circoncis qui devoient bouleverser l'Etat. L'Espérance d'un Rétablissement, dont ils se nourrissent toujours, & les violens Efforts qu'ils avoient faits pour rendre leurs Espérances réelles, augmentoient le Soupçon qu'on avoit contre eux, & confirmoient l'Application qu'on leur faisoit de l'Oracle. Héraclius crut en prévenir l'Accomplissement en les persécutant, & en les obligeant par la Violence à abjurer leur Religion. Cependant, ils portoient la Peine d'une Révolution qu'ils n'ont pas faite; puis que ce furent les Sarrasins, circoncis comme eux, qui renversérent l'Empire.

IV. L'Empereur ne se contenta pas de les tourmenter dans les Terres de son Obéïssance, & de les y mortifier par divers Supplices; il porta ses Soins contre eux jusques dans les Roiaumes voisins. Il écrivit en France afin qu'on les obligeât à se convertir.

vertir. Il s'addressa particuliérement à Sisebut, Roi d'Espagne. Ce Prince avoit affoibli les Romains par plusieurs Victoires qu'il avoit remportées sur eux : il avoit poussé ses Conquêtes jusques dans le Portugal ; & les Affaires de l'Empire étoient alors dans un si triste Etat, que Césarius, qui en avoit la Direction, desespérant de les soutenir, & de tirer du Secours d'Héraclius, fit proposer à Sisebut un Traité de Paix. Les Propositions & les Présens furent bien reçus. On commença à traiter, & Héraclius demanda pour Condition que les Juifs fussent chassés de toute l'Espagne. Sisebut accorda cet Article qu'Héraclius lui demandoit en Termes très forts, & comme un Service important. Au lieu de consulter les Evêques sur cette Matiere, *dit Mariana*, il décida lui-même, & fit *une chose contraire à la Religion Chrétienne*. Les Juifs furent contraints de quitter leur Religion, ou de sortir de toutes les Terres des Goths.

V. Ils parlent de cette Persécution comme si elle étoit arrivée beaucoup plus * tard. Ils content qu'ils se présentérent à la Cour pleurans, gémissans ; qu'ils offrirent de l'Argent aux Ministres pour arrêter le Cours de la Persécution. Mais, le Roi répondit qu'il étoit obligé de leur faire conférer le Baté-

 me ;

* *An. Christi* 800.

me; que s'ils étoient les Maîtres, ils ne manqueroient pas de contraindre les Chrétiens à embrasser leur Religion. Ils * alléguérent l'Exemple de Josué, qui ne força jamais les Nations à suivre la Loi de Moïse. Il supposoient que ce Héros avant que d'attaquer une Place leur offroit *la Paix*, sous la Condition d'observer les sept Préceptes des Noachides. Le Fait est faux. Mais, le Roi, sans l'examiner, répliqua que Josué avoit fait ce qu'il avoit voulu; qu'il ne reconnoissoit point d'Autorité au dessus de la sienne; qu'il falloit obéïr, puis que les Evêques & le Souverain Pontife lui avoient appris, que *tous ceux qui n'étoient régénérez par le Batême, périssoient*. Ils représentérent encore, que comme les Enfans d'Israël, qui avoient méprisé la Terre Sainte, n'y étoient pas entrez, on devoit se contenter de les exclure de la Vie éternelle, puis qu'ils n'en vouloient pas. Sisebut (car, c'est ainsi qu'ils l'appellent) soutint qu'on devoit laisser *aux Hommes une pleine Liberté d'accepter ou de rejetter des Biens temporels; mais, que pour ceux de l'Ame, il falloit contraindre à les recevoir, comme on oblige un Enfant à apprendre sa Leçon*. Enfin, Sisebut, las de tous ces Raisonnemens, fit arrêter les Principaux. On les jetta dans une Prison, où ils lan-

* *Salomon Ben Virga Schevet Juda, pag. 93.*

languirent long-tems. Une Partie abandonna sa Religion pour éviter les Supplices ausquels ils étoient condamnez. Les autres se retirérent en France, où Héraclius les fit persécuter. Les Juifs insinuent qu'on n'eut pas la Liberté de sortir d'Espagne pendant le Regne de Sisebut, & que la Liberté de préférer sa Religion à sa Patrie ne fut accordée qu'après sa Mort. Cependant, il est certain qu'on chassa tous ceux que les Ménaces & la Rigueur des Supplices ne purent vaincre.

VI. (*a*) Isidore de Sevillè *, qui étoit un des grands Admirateurs de Sisebut, ne laissa pas de condamner le Zéle de son Prince, qui étoit sans Connoissance, & qui, au lieu d'imprimer la Foi dans le Cœur des Peuples, la commandoit; & se trouvant depuis à la tête du quatrieme Concile de Tolede, il en fit faire un Décret fort solennel. Ce Concile fut assemblé par Ordre de Sisenand, qui avoit detrôné Scuintila, Fils de Sisebut, & qui s'appercevant que les Esprits étoient fort divisés, parce que son Concurrent vivoit encore, se servit de la Religion pour les réünir. Il convoqua les Prélats du Roiaume à Tolede; il se jetta

(*a*) Cet Article est presque entierement retranché dans l'Edition de Paris.

* *Isidor. Chron. Gothor. pag.* 402.

à Terre devant eux, & dans cette Humiliation trop profonde pour un Roi devant ses Sujets, il demanda une Réformation de la Discipline. Le Concile travailla pour le nouveau Roi, il fit de grandes Leçons aux Goths, afin de les réünir sous un même Prince pour la Défense de la Nation, & prononça Anathême contre ceux qui violeroient le Serment de Fidélité qu'ils avoient prêté à l'Usurpateur. Le Concile déclara que Scuintila, qui avoit abdiqué la Couronne, ni sa Femme, ni ses Enfans, ni Gélane son *Frere*, qui avoit *feint de prendre le Parti de Sisenand, & qui l'avoit trompé*, ne seroient jamais reçus à la Paix de l'Eglise. Le Concile * pensa aussi à corriger divers Abus, & sur tout, il fit deux Réglemens sur l'Etat des Juifs. 1, Il condamna la Violence qu'on leur avoit faite par Ordre de Sisebut, déclarant qu'on ne doit forcer personne à croire, parce que Dieu *endurcit, & a pitié de qui bon lui semble*; qu'on ne peut sauver que ceux qui le veulent; que comme le prémier Homme périt par sa propre Volonté, en ajoutant Foi aux Promesses trompeuses du Serpent, l'Homme ne peut être aujourd'hui sauvé que par une libre Conversion de son Esprit; & qu'il

* *Concil. Tolet. IV. An. 633, Cap. LVII, & LIX, Tom. V, pag. 1719.*

qu'il faut le persuader, au lieu de pousser à la Foi.

VII. 2, Le second Réglement déroge en quelque façon au prémier: car, le Concile ordonne que ceux qui se sont convertis par Violence, ou par Nécessité, soient obligés de garder la Foi, & de demeurer dans l'Eglise; *parce quils ont reçu les Sacremens; que le Saint Nom de Dieu seroit blasphêmé, & la Foi avilie par cette Circonstance.* Enfin, ils rapportent une Ordonce de Sisenand, qui renvoie les nouveaux-Convertis aux Ecclésiastiques pour les forcer à la Persévérance. Les Critiques changent le Texte du Concile, & croient que cette Ordonnance étoit celle de Sisebut. Mais, ils se trompent; car, on y parle du Prince comme vivant, *nôtre glorieux Prince*; & il est très apparent que cette Loi avoit été donnée par Sisenand, lors qu'il s'apperçut que les Juifs, qui n'avoient fait que dissimuler, reprenoient leur ancienne Religion, lors que la Persécution eut cessé. J'avoue que l'Honneur de l'Eglise souffroit par ce Retour des nouveaux-Convertis à la Synagogue: mais, puis que ce Concile condamnoit la Violence qui les en avoit arrachés malgré eux, pourquoi en faire une nouvelle pour les empêcher d'y rentrer? Est-ce que la Persévérance dans une Religion qu'on croit fausse,

se, n'est pas aussi criminelle que la prémiere Entrée qu'on y a fait ? Est-ce que ces Paroles, *Dieu endurcit, & a pitié de ceux qui bon lui semble*, ne regardent pas la Persévérance aussi bien que la Conversion ? Les Conciles raisonnent quelquefois d'une maniere qui ne leur fait pas d'Honneur.

VIII. On vit * cinq Ans après une Inconstance beaucoup plus sensible dans tous les Evêques de ce Roiaume. Sciuntila, qui succédoit à Sisenand, & qui étoit peut-être son Frere, crut aussi qu'il falloit mettre les Ecclésiastiques dans ses Intérêts. Pour cet effet, il assembla le cinquieme Concile de Tolede, qui composa divers Statuts en sa Faveur. Mais, afin de rendre ses Loix plus authentiques, il les fit confirmer par un autre Concile, assemblé la même Année dans le même Lieu. Ce Concile fit trois choses contre les Juifs. 1, Il loüa son Roi qui étoit embrasé d'un Zêle persécuteur, & bénit Dieu de ce qu'il avoit donné à la Nation une Ame si illustre, si pleine de Sagesse, & *si enflammée de l'Ardeur de la Foi*. 2, Il ratifia solennellement la Loi que ce Prince avoit faite pour chasser tous les Juifs de son Roiaume. 3, Enfin, il statua qu'à l'avenir aucun Roi ne monteroit sur le Trône,

* *Conc. Tolet. V & VI, An. 638, Cap. III, pag.* 1742.

ne, qu'après avoir fait Serment de ne violer jamais cette Loi, & l'anathématisoit s'il la violoit. Que les Conciles sont différens les uns des autres ! Un seul Homme suffit pour leur inspirer des Sentimens opposez. Le Roi eut peut-être beaucoup d'Influence dans ce Changement. Mais, qui sait s'il ne changea point lui-même par l'Impulsion, ou pour faire Plaisir au Clergé, dont il voulut gagner la Faveur ? Il est plus apparent que cette Variation de deux Conciles fut causée par la Mort d'Isidore de Seville. Cet Homme sage & modéré, dont les Sentimens sont connus, présidoit au quatrieme Concile de Tolede. Il mourut avant le sixieme. De là vint l'Inconstance des Prélats, qui aiant perdu leur Chef animé du véritable Esprit du Christianisme, passérent de la Modération à la Violence.

IX. Quoi qu'il en soit, les Juifs souffrirent beaucoup de cette Condamnation. Ces Rois Visigoths * donnérent une Loi qui achevoit d'autoriser la Violence. La Loi porte pour Motif, que comme ce sont *les Violens qui ravissent le Roiaume des Cieux*; il faut hâter les Hommes d'obtenir cet Avantage; & elle ordonne que tout Juif qui ne se fera pas batiser après que la Publication en aura été faite, recevra cent Coups de

 Fouët,

* *Leges Visigoth.* Lib. XII, Tit. III, Lib. III.

Fouët, & qu'il sera banni avec Confiscation de tous ses Biens.

X. Récésuinthe * assembla dans la suite divers Conciles à Tolede, ausquels il présenta un Cahier qui devoit faire la Matiere de leurs Déliberations. Il y reprenoit la Vie criminelle des Evêques qui avoient des Concubines, & sollicitoit les Prélats à faire là-dessus des Réglemens qui arrêtassent le Scandale. On y devoit parler de l'Election des Rois, dans laquelle on donnoit beaucoup de part au Clergé. Enfin, on n'oublia pas les *Juifs*, qui, *après s'être convertis sous les Regnes précédens, ne laissoient pas de judaïser*; ce qu'ils ont toujours fait, & font encore en Espagne. On étoit las de cette Dissimulation, & le Roi vouloit qu'on y rémédiât. Mais, l'unique Remède est de rendre la Liberté à la Conscience opprimée. Il semble pourtant que la Demarche du Roi, & les Décrets du Concile produisirent un Effet consolant; car, les Principaux de la Nation s'assemblérent, & ils écrivirent au Roi au Nom de ceux de Tolede, & de toute l'Espagne, qui étoient dans le même Cas; pour lui protester que s'ils avoient dissimulé jusques là, n'étant ni tout-à-fait Juifs, ni tout-à-fait Chrétiens, ils étoient resolus de changer de Conduite, en em-

* *Conc. Tolet. VIII, An. Christi 653.*

embrassant sincérement la Religion Chrétienne. Ils assuroient ce Prince qu'ils n'auroient plus aucun Commerce avec ceux de la Nation qui n'étoient point batisés; qu'ils ne se marieroient plus avec eux; qu'ils n'observeroient ni le Sabbath, ni la Circoncision; & que s'ils ne pouvoient se résoudre à manger du Lard à cause d'une longue Abstinence, du moins, ils ne feroient aucun Scrupule de prendre ce qui seroit cuit avec de la Chair de Pourceau. Enfin, ils promettoient de lapider, ou de bruler celui qui violeroit cette Promesse; & si le Roi vouloit faire grace en lui accordant la Vie, ils consentoient qu'il devint Esclave, & que les Biens fussent confisqués. Cette Lettre est si précise, qu'elle en devient suspecte. Il est très apparent qu'on la leur avoit dictée, afin d'appaiser le Prince irrité, & l'empêcher d'exercer contre eux la rigueur des Loix. En effet, les Conciles de Tolede qui suivirent celui-ci, furent encore occupez à corriger cette Dissimulation.

XI. Les Juifs persévéroient même si publiquement dans la Profession publique de la Loi, qu'Ervigius fut obligé d'ordonner à l'Archevêque de Tolede d'écrire contre eux. Ils attaquoient la Religion Chrétienne, & faisoient alors valoir un Argument qu'ils tiroient de ce que Jésus-Christ n'étoit

 pas

pas né dans le sixieme Millenaire, qui avoit été marqué pour son Apparition. Julien de Tolede obéïssant aux Ordres de son Prince, prit la Plume, & fit voir par une longue Discussion des Prophêtes, que le Messie devoit être né. Il leur demandoit * *où étoit la Terre qui leur avoit été promise, puis qu'ils en étoient chassez?* On cherche, *disoit-il*, le Roiaume des Juifs, & il n'y en a point: on cherche leur Autel, & on ne le trouve pas: on cherche leur Sacerdoce, & on ne le découvre en aucun Lieu: on demande où sont leurs Sacrifices, & personne ne répond; parce que toutes ces choses sont abolies, comme Daniël l'avoit prédit. Afin de prévenir ce Reproche, les Docteurs disoient, & l'avoient dit *long-tems auparavant*, qu'ils avoient en quelque Coin de l'Orient un Roi qui dominoit sur la Nation. Mais, Julien † leur reprocha qu'ils avançoient une Fausseté insoutenable. Enfin, il leur prouve que J. Christ est né dans le sixieme Millenaire, l'An du Monde 5325. Mais, afin d'appuier cette Chronologie, il est obligé d'adopter celle des LXX Interprêtes, qu'il regarde comme des Hommes inspirez du Saint Esprit. Il ‡ soutient même que

* *Julian. Tolet. contra Jud. Lib. I, Biblioth. Rabbin. pag.* 126. † *Ibid. pag.* 122.
‡ *Id. Lib. III, pag.* 139, 141.

que : *l'Eglise Latine se sert d'une Version qui a été faite sur la leur* : ce qui fait voir que les Eglises n'avoient pas encore reçu la Version de Saint Jérôme, & qu'elles en avoient une très différente de la Vulgate. C'est par le même Principe qu'il accusoit les Rabbins, jaloux des Chrétiens, d'avoir corrompu le Texte Hébreu, & qu'il exhortoit fortement à ne le suivre pas. Cependant, cette Accusation étoit mal fondée ; & la Chronologie du Texte Hébreu est plus éxacte que celle des LXX ; ce qui ruine la meilleure Partie de l'Ouvrage de cet Evêque, qui écrivoit à la fin du * septieme Siecle.

XII. Egica se plaignit † d'une Conjuration que les Juifs avoient faite avec leurs Freres répandus dans l'Afrique contre ses Etats. Ce Prince représenta au Concile qui s'assembloit à Tolede, que le Mal étoit répandu dans toutes les Provinces du Roiaume ; qu'il n'avoit pas passé les Alpes, ni en France ; mais, qu'il n'en étoit pas moins digne d'Attention ; qu'on ne pouvoit ni le dissimuler, ni le tolerer. C'est pourquoi il demandoit au Concile non seulement ses Conseils ; mais, son second Concile délibera, & il fut résolu que tous les Juifs seroient dégradez de leurs Privileges, & déclarez

* *An. Christi* 686. † *Ibid. in fine.*

clarez Esclaves à Perpétuité; que leurs Biens seroient confisqués, & leurs Enfans mis entre les Mains des Chrétiens, pour les élever. Cela fait voir la Faute de Luc de Tudele, qui assure que les Juifs n'entrérent en Espagne que sous le Regne de Vitiza, qui les y avoit appellez; car, Vitiza étoit Fils d'Egica, qui les persécutoit; & ils étoient établis en ce Païs-là depuis plusieurs Siecles. Un autre * Auteur s'est trompé encore plus sensiblement, en plaçant le Regne de Vitiza à l'An 520, & celui de *Sisebut cinq Ans auparavant; car, l'un régnoit au Commencement du septieme Siecle*, & l'autre à la fin. Comment donc les placer l'un proche de l'autre au commencement du sixieme Siecle?

XIII. Ils n'étoient pas beaucoup † plus heureux en France; mais, ils s'y attirérent souvent les Maux qu'ils y souffrirent. Ils y avoient fait peu de Figure pendant les prémiers Siecles; & si on excepte les Loix de Constantin, qui les indiquent dans la Gaule Belgique, on a de la peine à trouver les Traces de leur Etablissement, & de leur

* *Jacobi Schudt Compendium Historiæ Judaïcæ, Lib. III, Cap. VIII.*

† *Voi Grégoire de Tours de la Traduction de Mr. de Marolles, Tom. II. Ibi plura. Voi l'Indice & celui du Tom. I.*

leur Pouvoir dans ce grand Roiaume. En effet, les Historiens en parlent rarement jusqu'au commencement du sixieme Siecle; & même ils commencent à en parler d'une maniere qui leur fait Honte. En effet, ils parlent d'une Trahison qu'ils firent à Césarius, Evêque d'Arles. Alaric aiant été tué par Clovis, les Troupes de celui-ci allérent assiéger Carcassonne; & celles du Bourguignon, son Allié, investirent Arles. Théodoric envoia une Armée au Secours de son petit-Fils, à qui on *enlevoit les plus belles Villes de son Roiaume. Les Soldats Goths ravagérent le Monastere que Césarius avoit bâti pour sa Sœur. Il fut soupçonné d'avoir des Intelligences avec les François, & de vouloir leur rendre la Ville. Les Juifs qui y étoient assiégés avec lui, appuiérent cette Accusation avec beaucoup de Véhemence. Sur ces Soupçons, on arrêta l'Evêque; on le constitua Prisonnier. On le tira de la Maison de l'Eglise, & on l'enferma dans le Palais. On voulut le faire sortir de là, soit pour le noier dans le Rhône, soit pour l'enfermer dans le Palais de Dughera, ou Beaucaire: mais, comme on ne put tirer le Vaisseau sur lequel il étoit, on le remit dans le Palais; c'est-à-dire, que Dieu fit un Miracle pour obliger les Goths à l'y ramener.

* *An. Christi* 503.

mener. Cependant, comme il y étoit fort sécrétement, les Juifs, qui le crurent mort, en triomphérent, & publiérent ce qu'ils avoient fait. Leur Triomphe ne dura pas long-tems ; car, un Juif feignant de lancer une Pierre de la Muraille sur le Camp des Assiégeans, y lançoit à même tems un Billet d'Avis, par lequel il exhortoit l'Ennemi de s'approcher pendant la Nuit du Lieu où il faisoit la Garde, d'y planter des Echelles, & qu'il les laisseroit entrer dans la Ville, à condition que *tous ceux de sa Nation seroient garentis du Pillage. Le Billet fut trouvé le lendemain matin, & découvrit la Perfidie du Juif, & l'Innocence de Césarius, qui comme un autre Daniel sortit de la Fossé des Lions.* C'est ainsi que parle un de ses Disciples, nommé Cyprien, qui a composé la Vie de son Maître.

XIV. Cependant, je ne comprens pas comment la Trahison du Juif rendoit Césarius innocent ; & la Présomption contre lui subsiste. En effet, les Historiens * conviennent que Clovis s'avança dans l'Aquitaine, parce qu'il y étoit attiré *par les Evêques orthodoxes*, qui, las du Joug des Visigoths Arriens, vouloient rendre la Liberté & le Repos à l'Eglise. Césarius étoit un de

* *Fragmenta de Moribus & Gestis Francor.* Hist. Fr. Script. Tom. I, pag. 131.

de ces Evêques orthodoxes, considérable dans son Parti, & qui penchoit sans doute avec le reste des Prélats du côté de Clovis. D'ailleurs, un Bourgeois d'Arles, Clerc & Cousin de Césarius, passa dans le Camp des Assiégeans. Cyprien dit que le Diable lui avoit inspiré ce Dessein, par la Haine qu'il a pour les Saints. Cela est bientot dit: mais, ceux qui ne croient pas que le Démon soit Maître du Cœur des Hommes, & qui lisent dans les Historiens que les Evêques souhaitoient avec Passion de changer de Maître, croiront aisément que le Parent & le Clerc de Césarius étoit poussé par un Evêque plutot que par un Démon. Et, en effet, ce fut là la Pensée des Goths, qui arrêtérent Césarius Prisonnier sur cet indice, lequel prouvoit beaucoup. Enfin, un Juif pouvoit avoir la même Vue que Césarius, & le Crime de l'un n'aneantit pas celui de l'autre. Il paroît seulement par là que les Juifs exerçoient la Milice chez les Goths, & qu'on leur confioit la Garde de la Ville d'Arles, comme aux autres Habitans.

XV. Il faut nécessairement s'arrêter un Moment sur cette Accusation qui est devenue plus importante, parce qu'on a critiqué violemment cet Endroit de *l'Histoire des Juifs*; & puis que les Censures ont été publi-

publiques, il est juste que j'insere ici mon Apologie.

XVI. (a) On s'imagine que j'ai eu la Vuë de noircir la Reputation de ce grand Homme. Cependant, je lui ai donné ailleurs les Eloges qu'il mérite. Je l'ai représenté comme l'Ame du Concile d'Orange, & comme un des plus illustres Défenseurs de la Doctrine de la Grace & des Libertez de l'Eglise Gallicane. Il gouvernoit son Diocese avec beaucoup de Régularité; & de peur que le Peuple ne s'amusât à lire des Contes fabuleux pendant le Service, il ordonna qu'on *prépareroit des Hymnes & des Pseaumes pour les Laiques*, & qu'ils les chanteroient, comme le Clergé, tant en Latin qu'en Grec; car, ces deux Langues étoient alors vulgaires à Arles, & on les emploioit également dans le Service Divin. Il fit prêcher, & prêcha lui-même; il avoit soin des Pauvres & des Malades: ainsi, c'étoit un véritable Evêque, qui a mérité justement les Louanges de la Postérité. Ce sont là mes véritables Sentimens; cependant, j'ai cru qu'il étoit permis de rapporter les Soupçons que les Goths avoient formé contre lui, sans changer

(a) Dissertation sur le tems de l'Etablissement des Juifs en France. On attribue cet Ecrit au P. Liron, Bénédictin.

ger leurs Présomptions en Preuves. Mais, il y a des Gens qui sont tellement prévenus pour les Saints, qu'ils veulent qu'on enséveliffe dans un profond Silence, tout ce qui a l'Air de Défaut, ou de Foibleffe, qu'on écarte jusqu'aux Soupçons, qu'on peut avoir formez contre eux, & qu'on ne parle que des Louanges qu'ils ont méritées : c'est pourquoi on a trouvé mauvais que j'aie relevé cette Accusation. J'admire la Vertu des grands Hommes ; mais, je suis persuadé que l'Amour de la Vérité nous oblige d'entrer dans le Détail de leur Vie, & de déveloper particuliérement leurs Actions, afin de les mieux connoître. Leurs Défauts nous humilient, & leurs Vertus nous encouragent. D'ailleurs, quand le Zéle de Religion auroit entrainé Césaire dans quelque Mouvement contraire à son devoir, il faudroit déplorer la Foibleffe humaine, qui ne permet pas que les plus grands Hommes soient parfaits ; mais, je n'ai parlé que de Soupçons & de Présomptions contre l'Evêque d'Arles ; & sans avoir Deffein de le charger d'un Crime, j'ai fait de Réfléxions sur ce qui se disoit alors contre lui. Afin de montrer avant toutes choses ma Docilité, je corrige les Inéxactitudes qu'on a relevées dans mon Récit. Il faut lire, *dans le Palais*, au lieu *de son Palais*, & une

Pierre,

Pierre, au lieu d'une *Flèche* : mais, après cela, je prétens soutenir la Vérité de mes Réflexions.

XVII. L'Armée victorieuse de Clovis avec celle des Bourgignons assiégeant Arles, Césaire, qui en étoit Evêque, fut accusé par les Juifs & par les Goths de favoriser les François orthodoxes préférablement aux Goths Ariens. Il s'agit de cette Accusation. Le Sécrétaire de cet Evêque l'avoit déjà noirci auprès d'Alaric, comme s'il avoit voulu livrer la Ville aux Bourgignons; *& c'étoit*, dit-on *, *le Diable qui faisoit cela.* Alaric envoia Césaire en Exil à Bourdeaux; mais, le Feu aiant pris à la Ville, le Peuple cria: *Saint Césaire, éteignez le Feu par vos Oraisons*; & s'étant prosterné devant la Flâme, il la fixa & la repoussa. C'est ainsi que Cyprien rapporte le Miracle sur le Récit de quelques Personnes pieuses; car, il n'en étoit pas le Témoin. Je n'avois point parlé de cette prémiere Accusation, quoi qu'elle put fortifier la seconde; parce qu'au lieu de chercher à multiplier les Crimes, ou à fortifier les Accusations de cette Nature, je me contentois de rapporter ce qui appartenoit à l'*Histoire des Juifs*. On soupçonna encore une fois l'Evêque d'Arles d'avoir eu des Intelligen- ces

* *Cyprianus, apud Mab. Sec. I, pag.* 662.

ces avec Clovis, lors que cette Ville fut assiégée par les François & les Bourgignons, qui s'étoient ligués pour cette Conquête. Il est très vrai que les Goths eurent ce Soupçon contre Saint Césaire. Voions donc les Fautes impardonnables que j'ai faites en rapportant les Circonstances de cet Evénement.

XVII. 1. Prémiérement, il semble que j'aie débité une Fable grossiere, en disant que Dieu fit un Miracle pour ramener Césaire Prisonnier au Palais. Voilà, s'écrie-t-on, pathétiquement les Histoires que fabriquent les Protestans. Le Zéle monachal ne se borne pas à censurer les Fautes d'un Particulier: il répand ses Injures sur le Corps entier des Protestans, & charge leur Religion du Crime de Fausseté, comme si on ne savoit pas, qu'elle est Ennemie du Mensonge, & qu'elle condamne sévérement jusqu'aux Equivoques. Mais, pourquoi se récrie-t-on sur le Miracle fait en faveur de St. Césaire? Est-il faux, ou ridicule, comme une infinité d'autres qu'on débite avec Confiance; comme ceux de la Sainte Larme de Vendôme, dont plusieurs Catholiques Romains prennent la Liberté de rire aussibien que les Réformez? Il n'y a rien ici de semblable. Il s'agit d'un Vaisseau auquel les Goths ne purent faire remonter

monter le Rhône. Pourquoi un Homme accoutumé à se nourrir de Miracles, fait-il tant d'Efforts pour en rejetter un seul? Personne ne nie, que Dieu ne soit intervenu dans cette Circonstance, & qu'il n'ait empêché que le Vaisseau long, où l'on avoit jetté l'Evêque pour le noier, ou pour le mener à Beaucaire, ne remontât le Rhône. Surius & Mr. du Chêne en donnent à Dieu toute la Gloire dans la Leçon, qu'ils ont suivie: *Sed eum ex utraque Ripa Drumonem, qui Hostium Obsidione injectus erat, Gothi* Dei Nutu *erigere non valerent.* Voilà Dieu, qui agit; & il doit l'avoir fait extraordinairement, puis que les Goths faisoient tant d'Efforts opposez à la Volonté de Dieu. Le *Nutus* signifie quelquefois une simple Permission; mais, lors qu'on l'attribue à la Divinité seule, il indique quelque chose de grand & d'Efficace. Les Païens faisoient trembler le Ciel par le *Nutus* de leur Jupiter:

Totamque Nutu *tremefecit Olympum.*

D'ailleurs, il n'étoit pas naturel, qu'un Vaisseau leger, & fait pour une prompte Navigation, s'arretât, & qu'on ne put le faire monter en le tirant à force de Bras. Il y avoit donc là du Miracle. Dieu s'y opposoit. Les Goths ne pouvoient le faire

marcher,

marcher, à cause de Dieu, qui vouloit qu'il s'arretât. *Dei Nutu erigere non valebant.* Je n'ai pas eu tort de rapporter ce que dit Cyprien, qui écrit la Vie de Césaire son Maître.

XIX. J'ai ajouté, que Césaire, aiant été ramené dans le Palais, les Juifs, qui le crurent mort, en triomphérent. C'est là ce qu'on appelle *Fiction, dont il n'y a ni Trace, ni Vestige dans la Vie de Saint Césaire; ce sont là des Infidélitez impardonnables.* Cependant, si on consulte l'Historien, que j'ai suivi, on verra qu'un Homme de Sens froid lit beaucoup mieux, que celui que la Passion anime. En effet, Cyprien rapporte, que les Goths, aiant ramené Césaire au Palais vers la Nuit, ils cachérent sa Personne sous un si profond Silence, qu'aucun des Catholiques ne pouvoit savoir, s'il étoit en Vie. C'est pourquoi le Diable & les Juifs se réjouïssoient, & couvroient d'Opprobre les Catholiques, sans avoir aucun égard à leur Perfidie. * *Revocantes sub Nocte in Palatio* Sanctum Virum, *Personam ipsius texere Silentio, ut utrum viveret, nullus Catholicorum posset agnoscere. Dum ergo Diabolo exultante ista geruntur, in Gaudio Ju-*

* *Cyprian. ibid. pag.* 663.

dæorum, qui in nostros ubique sine ullo Respectu Perfidiæ Probra ructabant. Il n'y a dans ma Citation aucune Trace d'Infidélité. On y voit, d'un côté, le Silence, & le Sécret, que les Goths gardoient sur la Vie de Césaire. On l'avoit transporté de *Nuit* dans le Palais. On y voit les Inquiétudes des Catholiques, qui ne pouvoient savoir, s'il étoit mort ou vivant: les Juifs étoient dans la même Ignorance; & c'étoit ce qui faisoit la Matiere de leurs Insultes. Où est l'Infidélité impardonnable? *Il n'y en a ni Trace, ni Vestige; mais, quand je me serois trompé, la chose auroit-elle mérité* une Expression si dure & si grossiere?

XX. Un Juif s'étant trouvé coupable de Trahison, l'Evêque fut mis en Liberté, & son Innocence reconnue. C'est ici que je dois avoir commis le plus grand Crime, en disant, que je ne conçois pas bien, comment la Conviction du Juif, qui vouloit livrer la Ville aux Goths, & dont la Trahison ne commença qu'après qu'on eut arrêté Saint Césaire, servoit à prouver l'Innocence de ce Prélat. Car, ces deux choses, dont l'une est postérieure à l'autre, n'avoient aucune Relation. Le Juif étoit coupable; mais, Césaire accusé auparavant d'une autre Action, auroit pu l'être aussi; *mais*,

mais, ce n'est là qu'une Présomption. La Présomption étoit fondée sur deux choses: 1, l'une qui accusoit les Evêques de pencher du côté de Clovis, & de n'aimer pas le Joug des Hérétiques: 2, l'autre, qu'un Cousin de Césaire, qu'on dit avoir encore été poussé par le Diable, alla se rendre aux Ennemis. On oppose à la Présomption, & aux Preuves, que j'en produis, que St. *Césaire prouva son Innocence en Présence des Accusateurs.* Le Fait est faux; car, ce St. Evêque avoit si peu prouvé son Innocence, que le même Ecrivain est obligé de dire dans la suite, * *en tout cas, il falloit écouter Saint Césaire dans ses Défenses, comme il le demandoit; ce qu'on ne voulut pas lui accorder.* Je voudrois savoir, comment Césaire avoit prouvé son Innocence devant ses Accusateurs, puis que ses Juges ne l'avoient point écouté, & que lors qu'il avoit voulu ouvrir la Bouche, on la lui avoit fermée par des Cris tumultuaires. Le Dessein de se justifier, peut-il être appellé une Preuve d'Innocence qui détruise la Présomption contraire? Césaire se feroit justifié, si on l'avoit écouté dans ses Défenses; je le veux: mais, puis qu'on lui avoit fermé la Bouche, dès qu'il avoit voulu parler, &

* *Pag.* 94.

que le Critique est obligé de l'avouër, il n'est pas recevable à dire, que *Césaire avoit prouvé son Innocence en Présence de ses Accusateurs,* Il se contredit lui-même.

2, On me fait une Chicane, lors qu'on prétend, que l'Auteur des Fragmens n'a pas dit, que les Evêques orthodoxes d'Aquitaine attiroient Clovis, parce que cela ne se trouve pas précisément dans la Page marquée. Il suffit, que cet Auteur l'ait assuré. C'est une autre Chicane, qu'on me fait, en disant que j'ai mis Césaire au rang des Evêques *de l'Aquitaine; car, je l'ai compté entre les Evêques orthodoxes, qui* avoient, comme ceux d'Aquitaine, du penchant pour Clovis : mais, je n'ai jamais placé l'Evêché d'Arles dans l'Aquitaine. L'Exemple des Evêques de cette Province voisine ne fait pas une Preuve décisive, je l'avoue: mais, elle forme une Présomption contre ceux, qui avoient autant de Zêle qu'eux pour l'Orthodoxie, & qu'on a soupçonnez deux fois d'être entrez dans ce Parti. Mais, quoi qu'il en soit, il n'est pas vrai, que j'aie jamais placé l'Evêque d'Arles dans l'Aquitaine. Je ne l'ai fait dans l'*Histoire des Juifs*, ni dans celle *de l'Eglise*, où j'ai parlé des différentes Divisions des Gaules. J'ai fait là l'Histoire

parti-

particuliere des Prétentions de l'Eglise d'Arles, & de Saint Césaire, qui en étoit Evêque. J'ai démêlé si nettement les différentes Provinces des Gaules & leurs Sieges, que quand il y auroit quelque Ambiguité dans mes dernieres Expressions, on auroit pu en trouver là un ample Eclaircissement. Mais, il n'y avoit pas d'Equivoque sur la Matiere, & on a craint de s'éclaircir, afin d'avoir le Plaisir de critiquer.

XXI. La seconde Preuve de la Présomption s'est tirée de la Qualité du Traître, qui alla se rendre aux Ennemis. Il étoit Clerc, & Parent de Césaire. Il est fâcheux, que les deux Accusations, qu'on a intentées contre cet Evêque, aient été produites, l'une par son Domestique, & l'autre par son Cousin. La prémiere fut portée à Alaric par Licinien, son Sécrétaire, & l'autre par un Ecclésiastique de ses Parens. On se récrie fort sur ce que je n'ai pas dit, que ce Parent craignoit d'être fait Prisonnier, & que sa Jeunesse le rendoit volage. *Ces deux Motifs étant ordinaires & naturels, & par conséquent fort vraisemblables, pourquoi en aller chercher d'autres? En Cor Zenodoti!* &c. Il n'étoit pas besoin de me dire un Outrage en faisant Parade d'un vieux Proverbe Latin; ni de me demander

fiérement, pourquoi je vais chercher un troisieme Motif; car, je l'ai fait, parce que Cyprien l'a fait avant moi. *Diaboli contra Servum Dei armatus Instinctu : Le Clerc*, dit-il, *étoit armé par l'Instinct du Diable contre le Serviteur de Dieu*. Faut-il avoir *le Cœur de Zénodote*, pour copier ce que le Disciple de Césaire a écrit? & s'il y a tant de Mal à le faire, pourquoi le Moine l'a-t-il fait lui-même au bas de la Page, en citant le Passage de Cyprien? L'Instinct du Diable, dont étoit armé le Clerc de Césaire, *m'a paru un Motif plus extraordinaire, & plus fort que la Légéreté* de la Jeunesse, & la Crainte d'essuier le même Sort que les autres Affiégés. J'ai donc cru, que Cyprien le produisoit, comme la Preuve la plus certaine, que Césaire n'avoit aucune part à la Trahison de son Parent; parce que, si le Démon avoit rempli le Cœur de ce Traitre, il étoit incontestable, que le Prélat n'avoit point entré dans son Dessein; au lieu que l'Inconstance, ou la Fraieur ne justifioient pas Césaire, aussi fortement que l'Instinct du Démon; car, on peut se servir d'un jeune Homme, & l'emploier à des Projets téméraires: on peut aussi aisément rejetter sa Faute sur un Etourdi: cependant, j'avoue, que ce ne sont

font là que des Présomptions : je ne leur ai jamais donné la qualité de Preuves ; je serois fâché de l'avoir fait.

XXII. La France aiant changé de Maître, les Romains étant chassés, & les Visigoths abbatus, les Juifs profitérent de cette Révolution, pour passer en divers Lieux où ils n'étoient pas auparavant. Du moins, on voit depuis Clovis les Rois & les Conciles de ce Roiaume faire divers Réglémens, qui regardoient leur Conduite & leur Liberté. Il falloit qu'ils se fussent établis à Paris, & dans le Voisinage, puis que Childebert, à qui ce Roiaume étoit échu par le Sort, publia * une Ordonnance, par laquelle il leur défendoit de paroître dans les Rues depuis le Jeudi Saint, jusqu'au Dimanche de Pâque ; parce qu'il craignoit que la Dévotion des Peuples ne causât quelque Soulévement contre eux ; ou qu'ils ne profitassent de cette Circonstance où les Eglises sont pleines, & les Rues desertes, pour éxécuter quelque mauvais Dessein. Le Concile d'Orleans, tenu l'An 540, fit un semblable Réglement ; ce qui marque qu'ils étoient répandus dans le Roiaume.

* *An. Christi 540.*

XXIII. On les voioit sur-tout * nombreux & puissans dans le Diocese d'Usez, puis que Ferreol, qui en étoit l'Evêque, tomba dans la Disgrace du Roi, & fut banni à cause d'eux. Il croioit qu'il pourroit les convertir, en vivant familiérement avec eux. Cette Familiarité le rendit *suspect*. On s'imagine qu'il entroit dans leurs Intérêts, & peut-être dans leurs Sentimens. Il fut obligé de quitter son Evêché, & d'aller à Paris se justifier auprès de Childebert. Il demeura là plusieurs Années en Exil. Mais, le Roi convaincu de son Innocence, l'aiant *renvoié dans son Evêché, il tomba dans un autre Excès, & chassa tous* les Juifs de son Diocese. Quelques-uns en font un Martyr. Mais, il est beaucoup plus sûr qu'il bâtit l'Eglise de Saint Paul, & un Monastere, pour lequel il dressa une Regle, qui s'est conservée jusqu'à présent.

XXIV. Avitus, Evêque de Clermont, voulut aussi travailler à la Conversion des Juifs de l'Auvergne; mais, les moiens qu'il y emploia ne furent pas toujours légitimes; & d'un autre côté les Incrédules tombérent dans une Violence criminelle. En effet, un nouveau-Converti entrant dans la Ville avec ses Habits blancs, parce qu'il avoit reçu

* *An. Christi* 556. *Le Cointe, Annal.*

reçu le Bateme, un Homme de sa Nation, irrité de le voir dans cet Etat, répandit sur lui un Pot d'Huile puante. Le Peuple, ému par cette Insolence, alloit le mettre en Pieces, si Avitus ne s'y étoit opposé. Mais, la Vengeance ne fut que differée; car, * le Jour de l'Ascension les Chrétiens de Clermont se mutinant, quittérent la Procession pour abbatre la Synagogue:

Et Campus patuit, quo Synagoga fuit.

Avitus prit Occasion d'écrire aux Juifs, qu'il n'approuvoit point la Violence; mais, que comme un Berger qui devoit avoir soin de son Troupeau, & chercher la Brebis égarée, il les exhortoit à croire comme lui, ou à quitter la Ville:

Aut admitte Preces, aut rogo cede Loco.

Et en effet, les Juifs préférérent le Christianisme à l'Exil. Venantius a chanté cette Conversion dans ses Vers comme un Evénement miraculeux, qui devoit rendre Avitus aussi agréable à Dieu, qu'Abraham le fut par le Sacrifice de son Fils. Non seulement les Poëtes sont outrez dans leurs

S 5 Elo-

* *Gregor. Turon. Hist. Franc. Lib. V, Cap. XI, pag. 315.*

Eloges; mais, il est étonnant qu'ils changent la Nature des choses, & que celui-ci assure qu'il n'y eut aucune Violence dans ces Conversions. Cependant, l'Evêque chassoit de sa Ville les Incrédules; & ils ne commencérent à lui envoier leur Confession de Foi, que lors que le Peuple les eut enfermez, ou ménacés de les égorger. Venantius ne le dissimule pas; mais, il appelle * Douceur ce que nous appellerions Violence:

Vis hic nulla premit, quòvis te collige Liber,
Aut meus esto sequax, aut tuus esto fugax.
Ast Judæa Manus stimulante Furore rebellis,
Colligitur, rapitur, conditur inde Domo.
Christicolæ ut cernunt tunc Agmina Manzara jungi,
Protinus insiliunt quà latet ille Dolus.
Si fremerent Gladiis, sentirent justa, cadentes
Vivere quò possint, aut daret alma Fides.
Legati occurrunt, Vati mandata ferentes:
Nos Judæa Manus, jam tua Caula sumus.
Ne pereant acquire Deo qui vivere possunt,
Si mora sit morimur, & tua Lucra cadunt.
Tende celer Gressum; properes nisi præpete Cursu,
Funera Natorum sunt tibi flenda, Pater.

Ce fut ainsi que les Menaces de l'Évêque, & la Fureur du Peuple eurent leur Effet.

La

* *Venantius Lib. IV, Epist. V; Biblioth. Max. Patr. Tom. X, pag.* 554.

La Crainte d'une Mort cruelle éclaira les Juifs, & fit tomber le Voile de Moïse; & dès le troisieme Jour, une Partie du Peuple envoia à l'Evêque sa Confession de Foi, demandant à se faire batiser; ce qui fut éxécuté le Jour de la Pentecôte. Ceux qui eurent le Courage de persévérer, furent bannis de la Ville, & obligés de s'en retourner à Marseille, d'où ils étoient venus.

XXV. Saint Germain, Evêque de Paris, fit peu de tems après une autre Conversion. * Il étoit allé à Bourges, pour y assister à l'Ordination de Félix, nommé à cet Evêché. Il y trouva un Juif nommé Sigerie, qu'il convertit sans beaucoup de peine: mais, sa Femme, opiniâtre, ne voulut ni voir, ni parler à l'Evêque. Il alla la trouver, & soupçonnant que quelque Maléfice empêchoit sa Conversion, il lui toucha le Front. On vit aussitot sortir une épaisse Fumée des Narines de cette Femme. Le Charme fut dissipé, & le Démon qui la lioit étant sorti, elle écouta les Exhortations qu'elle avoit méprisées; demanda le Batême, & se convertit avec toute sa Maison. Nous n'imposons pas la Nécessité de

* *Fortunatus, Vitâ Sancti Germani, Cap. LXIV, An. Christi 569.*

croire que le Diable jette une si grosse Fumée en sortant de ceux qu'il possede, ni qu'il soit sorti *par* les Narines, & par l'Attouchement de Saint Germain. Mais, il faut dire ce que les Historiens attribuent à leurs Saints, lors que cela sert à nous faire connoître les Lieux où les Juifs *étoient* habituez ; & les différens Moiens qu'on emploioit pour les convertir. On conte un autre Miracle de Saint Germain, lequel trouvant sur son Chemin des Juifs qui trainoient un jeune Homme enchainé, lui en demanda la *Raison* ; &, aiant su qu'on *vouloit le contraindre à se faire Juif, il* ordonna qu'on lui rendit la Liberté. Les Juifs ne pouvoient, ou feignoient de ne pouvoir trouver la Clef de la Chaine: mais, Saint Germain, avec un Signe de Croix, l'ouvrit miraculeusement, & confondit les Juifs qui commettoient cette Violence.

XXVI. Le Roi Chilperic, qui les trouva riches & considérables dans son Roiaume de Soissons & de Paris, entreprit * aussi leur Conversion. Les mauvais Princes croient racheter leurs Péchés par un moien qui ne coute rien au Cœur. On fuit souvent les Mouvemens de l'Orgueil, & de la Cruau-

* *Gregor. Turon. ibid. pag.* 326.

Cruauté; & on assouvit ses Passions au lieu de les combatre, lors qu'on travaille à changer le Cœur des autres, au lieu de réformer le sien. Chilperic, méchant Roi, se fit un Honneur de violenter les Juifs, & de les présenter au Batême. Mais, le Sacrement du Batême fut profané par ces nouveaux-Convertis. On s'aperçut bientot qu'ils obsérvoient le Samedi comme le Dimanche. Priscus, le plus considérable de la Nation, refusant de dissimuler, soutint hardiment au Roi que Dieu n'avoit point de Femme, & qu'un Dieu ne pouvoit naître, ni être fouëtté. On * le mit en Prison; mais, il en sortit pour de l'Argent; & en demandant du tems pour marier son Fils à une Chrétienne, un Juif converti, qui étoit Filleuil du Roi, prit Querelle avec lui; le tua, & se sauva avec ses Conjurez dans l'Eglise de Saint Julien, comme dans un Azyle sur. Le Roi donna la Vie à Phatir, le principal Auteur du Meurtre, lequel se retira en Bourgogne, dont il étoit venu; mais, il y fut tué peu de tems après. Un des Conjurez tua tous les autres dans leur Azyle, & en suite voulut s'enfuir; mais, le Peuple lui ôta la Vie.

 Ainsi,

* *An. Christi* DXXXV.

(a) Ainsi, on ne retira pas beaucoup d'Avantage de ces Mouvemens que Chilperic se donna: & en effet, il étoit animé par un Motif que Dieu ne pouvoit benir.

XXVII. Lunel devint dans la suite une des plus fameuses Académies des Juifs en Occident. La Jeunesse venoit y étudier des Païs les plus éloignés: ils y trouvoient non seulement des Docteurs habiles qui les instruisoient; mais, une Charité exemplaire. Benjamin de Tudele, qui y passa à la fin du XII Siecle, assure que les Docteurs nourrissoient leurs *Ecoliers*, & *leur fournissoient des Habits pendant tout le tems qu'ils demeuroient* dans l'Académie. On n'a peut-être jamais vu de Maîtres si libéraux. C'est de cette Ville, voisine de Montpellier & de Nîmes, qu'on a donné le Nom de *Lunatique* (b), ou de *Jarki*, à Salomon, Fils d'Isaac, qui fut un des plus savans Rabbins que la France ait nourris. Bartolocci rapporte le Témoignage d'un Rabbin,

(a) On a retranché diverses choses de ce Paragraphe dans l'Edition de Paris; comme s'il n'étoit pas permis à un Historien de dire la Vérité sur la Conduite de Chilperic. Voiez les *Notes de M. de Marolles sur Grégoire de Tours*, qui le condamne aussi, Tom. I, pag. 386.

(b) Par Allusion au Mot Hébreu, qui signifie *la Lune*. Il étoit né en 1105.

Rabbin, qui soutient que Salomon *été né à Troyes, ou à Treves, Ville du Languedoc, ou de la Gaule Narbonnoise.* Il étoit de Troyes en Champagne; mais, cette Ville n'est point dans le Languedoc, comme l'a cru le Rabbin cité par Bartolocci. Cependant, une Tradition ancienne porte que Lunel étoit sa Patrie, puis qu'on a tiré de là son Titre de *Lunatique.* Il étoit habile, & ses Décisions sont d'autant plus estimées, qu'il les avoit recueillies de la Bouche des Docteurs de toutes les Académies Juifs où il avoit passé; aiant parcouru pour cet effet presque toutes les Parties du Monde, où il y avoit des Gens de sa Nation. Les Chrétiens ne s'accommodent pas de ses Commentaires de l'Ecriture, parce qu'il les a remplis de Pensées Thalmudiques. Quelques-uns même ne peuvent souffrir qu'il ait dit sur le commencement de la Genese, que Moïse avoit parlé de ce grand Ouvrage pour apprendre que Dieu, le Maître des Nations, qu'il avoit formez, avoit le Droit de chasser de la Canaan les Peuples qui l'habitoient, pour la donner aux Juifs. Mais, il seroit heureux s'il n'y avoit que quelques Préjugés de cette Nature dans ses Ecrits. Si nous ôtons Jarki à la Ville de Lunel, il faut lui restituer Zérachia le

Lévite;

Lévite; car, il en étoit originaire: & si on l'appelle Espagnol, ce n'est que parce que Lunel, aussi bien que le reste du Languedoc, dépendoit alors de l'Espagne; ou parce qu'il quitta sa Patrie pour aller demeurer à Vigera, Ville assez inconnue, qu'on ne laisse pas de placer entre celles d'Espagne. Il fit * un Ouvrage, intitulé, *les deux Luminaires*; soit parce qu'il prétendoit dissiper les Ténebres, ou les Erreurs d'Isaac Alphes; soit parce qu'il vouloit faire Allusion à son Nom, qui signifioit, *le Seigneur est levé.* Son Ecrit ne demeura pas sans Replique, & un Disciple d'Alphes le réfuta presque aussitot.

XXVIII. Plusieurs Savans se sont imaginez que les Juifs étoient établis à Lunel dès le tems de Grégoire le Grand, & que ce Pape écrivit à l'Evêque de cette Ville, pour l'obliger à retirer quelques Chrétiens que les Juifs avoient pris pour leurs Esclaves. Mais, celui auquel Grégoire addressa sa Lettre, n'étoit pas l'Evêque de Lunel, mais de Lune, Evêché situé entre Lucques & Gennes. Grégoire le Grand indique † nette-

* *An. Christi* 1150. *Bartol. Biblioth. Rabbin. Tom. V, pag.* 822.

† *Gregor. I, Lib. XI, Epist. XXI & XXII pag,* 421.

nettement dans la Lettre suivante, qu'il falloit chercher cet Evêché en Italie, puis qu'il joint l'Evêque de *Milan à celui de Lune*, pour corriger quelques Abus qui s'étoient glissés dans des Maisons religieuses. Comment a-t-on pu s'imaginer que l'Evêque de Milan iroit réformer les Abus des Couvens du Languedoc? Lune, qu'on appelle aujourd'hui *Sarzana*, devoit être connue particuliérement des Auteurs Italiens, & même des autres, par Lucain:

*Alaos * vicinæ procurrit in Æquora Lunæ.*

Les Noms de ces Villes sont très différens. D'ailleurs, tous les Rabbins qui ont rendu la Ville de Lunel illustre, n'ont vêcu que dans l'onzieme, ou même le douzieme Siecle. Ainsi, ce ne peut être que dans ce tems-là que l'Académie fut érigée: & les Lettres de Grégoire ne la regardent pas.

XXIX. Il est pourtant vrai que ce Pape † intervint dans l'Affaire des Juifs de cette Province. Théodore, Evêque de Marseille, étoit un Homme remuant, qui s'étoit déjà fait des Affaires auec le Roi Guntram,

* *Lucan. Lib. XI.*

† *Gregor. I, Lib. 1, Epist.* 45, *pag.* 458.

tram, lequel l'avoit fait ſortir de ſon Evêché, & tranſporté du côté de Treves ſous une étroite Garde. Il n'étoit pas permis de le voir; & à peine avoit-il de quoi couvrir ſa *Nudité*. Cet Homme échapé du Péril qui l'avoit ménacé, voulut faire ſentir ſon Humeur inquiéte & violente aux *Juifs qui* étoient dans ſon Dioceſe, ou qui y venoient faire Commerce. Vigile, Evêque d'Arles, Prélat ambitieux, joignit ſes Efforts à ceux de Théodore. Les Malheureux eurent recours au Pape, lequel écrivit aux deux Evêques pour les exhorter *à la Modération*, *parce que le Batême qu'ils conferoient à ces prétendus Convertis, leur cauſoit la Mort, au lieu de leur donner la Vie*; & que leurs Rechutes devenoient plus ſcandaleuſes, que leur Converſion ne pouvoit être édifiante. La Lettre de Grégoire nous apprend qu'il y avoit dans cette Province un grand Nombre de Juifs, & qu'il y en venoit des Païs éloignés pour y trafiquer.

XXX. Ils eſſuiérent bien-tot une autre Perſécution plus violente. * Dagobert, qui régnoit ſeul en France, déclara qu'il ne pouvoit plus les ſouffrir dans ſon Roiaume, s'ils ne ſe faiſoient Chrétiens. Héraclius, qui

* *Geſta Dagoberti*, *pag.* 580. *Fredegarii Chronicon. Hiſt. Franc. Tom. I*, *pag.* 758.

qui les avoit déjà chassés de l'Empire, avoit obtenu la même chose en Espagne; & envoia des Ambassadeurs à Dagobert pour l'obliger d'imiter cet Exemple. Ce Roi, qui faisoit le Dévot malgré ses Impurétez criantes, embrassa une Occasion si facile de plaire au Peuple, & de témoigner publiquement son Zéle. Il assembla * les Prélats du Roiaume, ausquels il communiqua son Dessein, & la Demande de l'Empereur. Le Clergé approuva la Résolution du Prince, qui marquoit sa Piété; & ordonna à tous les Juifs, sous peine de la Vie, de sortir des Terres de son Obéïssance, ou d'embrasser le Christianisme: ce qui fut éxécuté avec beaucoup de Rigueur. Les uns souffrirent la Dureté d'une seconde Fuite; car, ils étoient venus en France chercher du Repos, pour éviter les Rigueurs de Sisebut en Espagne; & ils se virent chassés encore une fois. Les autres succombérent à la Tentation, & aimérent mieux dissimuler, que de se bannir.

XXXI. Ils reçurent un nouvel Echec sous la Régence de Bathilde †. Quelques Pirates l'avoient amenée en France & vendue à Archinould, Maire du Palais, lequel

* *An. Christi* 629.
† *An. Christi* 655.

quel la fit épouser à Clovis II; & par ce moien, d'Esclave *elle* devint Reine. Après la Mort de *Clovis*, elle eut la Régence pendant *la* Minorité de ses Enfans; & entre *les* autres Ordonnances qu'elle fit, elle abolit la Capitation qu'on paioit dans *le* Roiaume depuis long-tems, parce qu'elle faisoit deux Effets fâcheux: 1, l'une, que les Habitans craignoient le Nombre des Enfans, qui leur attiroit une grosse Taxe, & se marioient plus rarement: 2, l'autre, que ceux qui se marioient vendoient leurs Enfans afin de s'en *défaire. Les Juifs faisoient ce Trafic honteux & cruel; car, ils achetoient* ces petits Esclaves qu'ils alloient vendre aux Barbares. La Reine Bathilde abolit la Capitation, racheta les Enfans, & défendit aux Juifs de se mêler de ce Commerce.

XXXII. Wamba, Roi des Goths dans la Gaule Narbonnoise, voulut faire la même chose vers la fin du septieme * Siecle; mais, il y trouva de la Résistance, & causa un Soulévement auquel il ne s'attendoit pas. En effet, l'Abbé Raymire, l'Evêque de Maguelonne, & le Comte de Toulouse, unis ensemble, prirent la Protection des Juifs; s'opposérent à l'Exécution de l'Edit; &

* *An. Christi* 675.

& mettant le Peuple sous les Armes, pillérent tout le Païs jusqu'à Nîmes, dont ils avoient enchaîné l'Evêque, parce qu'il ne vouloit pas entrer dans leurs Intérêts. Le Desordre augmenta par l'Arrivée du Comte Paul, qui étoit venu pour l'appaiser. Il étoit Grec d'Origine, & avoit beaucoup de part à la faveur de Wamba, qui lui donna le Commandement de son Armée contre les Rebelles. Au lieu de leur donner Bataille, il se déclara pour eux, prit Narbonne, & se fit couronner Roi. Wamba, qui étoit en Guerre avec le Navarrois, fit promptement la Paix, & venant fondre dans le Languedoc avec trois Armées différentes, il reprit Narbonne, & surprit le Comte Paul dans Nîmes. Il s'étoit caché dans les Caves de l'Amphithéatre, en attendant que l'Archevêque de Narbonne eut obtenu sa Grace: mais, deux Soldats le tirérent de là par les Cheveux; on le chargea de Chaînes. Le Roi fit son Procès; & après plusieurs Formalitez, qu'on rapporteroit inutilement, il fut trouvé coupable du Crime de leze-Majesté, & condamné à la Mort; réservant au Roi la Liberté de lui faire Grace, à condition qu'on lui crêveroit les yeux, & qu'il demeureroit Prisonnier. L'Edit contre les Juifs fut en

suite

ſuite éxécuté: le Roi * les chaſſa de Narbonne, & s'en retourna à Tolede, faiſant marcher devant lui le Comte Paul, qui portoit ſur ſa Tête une Couronne de Poix; avec les principaux Rebelles, qu'on traînoit ſur des Chariots, vêtus de méchans Habits tiſſus de Poil de Chameau; aiant la Tête & la Barbe raſée; ce qui étoit alors une Marque d'Infamie.

* *Catel, Mémoires pour l'Hiſtoire du Languedoc, Lib. III, pag.* 308.

